LIÈGE université Library

https://lib.uliege.be

https://matheo.uliege.be

Mémoire de fin d'études: Les cités-jardins à Liège de 1830 à 1930 Lecture liminale d'une utopie urbaine

Auteur : Debreux, Nathan
Promoteur(s) : Wuytack, Karel; Vanneste, Guillaume
Faculté : Faculté d'Architecture
Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme
Année académique : 2024-2025
URI/URL : http://hdl.handle.net/2268.2/24453

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

LIÈGE université
Architecture

Les cités-jardins à Liège de 1830 à 1930

Lecture liminale d'une utopie urbaine

Travail de fin d'études présenté par Nathan Debreux en vue de
l'obtention du grade de master en Architecture

Sous la direction de Karel Wuytack, promoteur
et de Guillaume Vanneste, co- promoteur

Année académique 2024-2025

Les cités-jardins à Liège de 1830 à 1930

Lecture liminale d'une utopie urbaine



Travail de fin d'études présenté par Nathan Debreux en vue de l'obtention du grade de Master en Architecture

Sous la direction de Karel Wuytack, promoteur et de Guillaume Vanneste, co- promoteur

Année académique 2024-2025



Maisons unifamiliales boulevards L. Philippet et Th. Radoux.
1921-22, début de construction de la Cité-jardin de Naniot
Photo : L. LEVAUX.

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur Wuytack pour son aide précieuse, tant dans l'apport de sources que dans la structuration de mon TFE, ainsi que pour sa disponibilité lors du rendu final. Je remercie également Monsieur Vanneste pour ses conseils pendant mes recherches et pour ses commentaires sur les premiers documents produits.

Je remercie toutes les personnes du GAR, des archives du Musée de Wallonie et des archives de Liège, pour leur accueil, leur disponibilité leur aide lorsque j'avais des questions. Merci également aux bibliothécaires de la Cité du Tribouillet et de Naniot pour leur investissement dans mes recherches. Vive les bibliothèques de quartier !

Merci à Madame Jacqueline Demarteau pour m'avoir raconté l'histoire du Tribouillet et pour ses précieuses photos rares et historiques. Merci également à Madame Andrée Preschia pour le partage de l'histoire de la cité Naniot et de documents historiques.

Merci à Monsieur Gossens pour les informations fournies lors de notre entretien, ainsi que pour le livre sur Liège.

Merci à mon frère Thibaut pour son aide, notamment pour les photos réalisées au drone et les différentes tâches ingrates que je lui ai demandées de faire. Merci aussi à mes parents de m'avoir toujours soutenu depuis ma naissance, et plus particulièrement de m'avoir aidé durant mes études d'architecture et ce TFE.
Et merci à Maya (notre adorable cocker) d'être restée à mes pieds pendant la rédaction et de m'avoir forcé à sortir prendre l'air.

Enfin, merci à mes lecteur.ices Martina Barcelloni-Corte et Alexis Zimmer d'avoir accepté tout de suite ma demande.

Note pour plus tard : Internet c'est super mais toute la vie ne peut pas y rentrer.

Abstract

Ce TFE part du constat que la plupart des cités-jardins à Liège semblent être intégrées dans le tissu urbain de la ville, là où initialement Ebenezer Howard les avait conçues comme des entités distinctes. Afin de mieux étudier la relation entre ces cités-jardins et le reste de la ville de Liège une lecture liminale (van Gennep 1909, Turner 1967) sera faite.
La première partie fait une relecture du livre 'Garden Cities of To-morrow' (Howard 1902), une réédition de son livre *To-morrow : A Peaceful Path to Real Reform* (Howard 1898) à travers la notion d'espace liminal. On y découvre également son constat, l'objectif de son ouvrage et la clé de la solution qu'il propose, ainsi que ses références. Nous parlerons, de ses idées par deux exemples concrets qu'il a conçus et habités : la Garden City de Letchworth (1903) et le Garden Suburb de Welwyn (1919).

Dans son introduction de la réédition du livre de Howard en 1945, Lewis Mumford souligne l'importance de ce livre pour l'urbanisme et le développement du territoire. Pour lui trop peu l'ont lu et beaucoup ne l'ont pas entièrement compris. Au-delà de la forme (architecturale) et le succès de Letchworth et Welwyn il y a pour lui une vision, un modèle de développement urbain qu'il définit comme une politique urbaine. A travers deux ministres Français, une double importance politique pour les cités-jardins sera illustrée, le ministre de la reconstruction Raoul Dautry (1880-1951) est ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord et se focalise sur la vision territoriale et étudie le texte et les diagrammes de Howard. Pour lui les cités-jardins sont des satellites indépendants dans la nature, il ouvre le débat sur la construction des villes-nouvelles.
Le ministre de la Santé Henri Sellier (1883-1943) était fondateur de l'Office des Habitations à Bon Marché et de l'École des hautes études urbaines et avait traduit en 1914 '*L'étude pratique des plans de villes*' de Raymond Unwin et publié en 1921 son ouvrage principal ; *La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne*. Pour lui la cité-jardin est avant tout une forme de construction de logements sociaux et il est à l'origine d'une quinzaine de cités-jardins édifiées en périphérie parisienne durant l'entre-deux-guerres. « *The tentacular city is a fact. Its advantages and disadvantages may be discussed, but it would be stupid to deny it and reckless to hinder its social role.* » (Henri Sellier, cité par Rabinow, Paul, *French Modern: Norms and Forms of the Social Environment*, University of Chicago Press, Chicago, 1995, p. 320).
Tout au long de ce TFE, on trouvera la différence entre la cité-jardin comme un modèle de développement urbain contre l'étalement de la ville, et la cité-jardin comme une forme architecturale de développement d'un fragment urbain qui fait partie de cet étalement urbain.
La deuxième partie se focalise sur les cités-jardins à Liège de 1830 à 1930. Dès son indépendance en 1830 et grâce à ses ressources en charbon et en fer et au développement des réseaux de chemins de fer, de canaux et de routes, la Belgique a été le premier pays continental à connaître une industrialisation, suivant de près la Grande-Bretagne. Dans son livre *L'avènement de la cité-jardin en Belgique : histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*, Marcel Smets démontre l'importance de la cité-jardin dans ce pays où l'industrialisation a conduit à l'urbanisation et à l'exode rural et souligne l'importance de situer le développement des cités-jardins dans l'histoire des projets d'habitats sociaux. En ce qui concerne Liège, on y retrouve seulement l'exemple des logements ouvriers de la rue du Bois Gotha. Dans mes recherches, j'ai pu constater qu'il y a très peu d'écrits sur les cités-jardins de Liège, seulement quelques écrits de Pierre Frankignoulle. A travers une séquence de cartes qui répertorient toutes les cités-jardins à Liège, accompagnées d'une fiche pour chacune d'elle, l'impact territorial des cités-jardins pour le territoire de Liège devient clair et nous montrent comment ces cités-jardins étaient situées par rapport au reste du tissu urbain, au moment de leur construction et maintenant. Une évolution des différentes typologies de logements sociaux, comme l'a fait Smets est donnée, mais ici illustrée à travers des exemples liégeois. Dans cette partie on remarque également la présence des différentes sociétés de logements ouvriers liégeois, notamment à l'exposition nationale de 1930. Cette exposition, organisée à Liège et à Anvers montre l'importance qui y est donnée aux cités-jardins.
Enfin, dans une troisième partie, la cité-jardin du Tribouillet et la cité-jardin du Naniot sont analysées à travers la notion d'espace liminal. Sur la carte générale des cités-jardins au territoire liégeois, on constate que Tribouillet semble morphologiquement encore comme une entité autonome par rapport au reste du tissu urbain, alors que Naniot semble faire partie intégrante de ce tissu. A travers des observations sur place, des témoignages d'habitants, la consultation de recherches qui sont seulement consultables dans les bibliothèques de quartier et la générosité d'un habitant de chacune des cités, qui m'ont ouvert leurs archives personelles, j'ai pu reconstituer la riche histoire de ces deux cités. Afin de constater comment étaient et ont évolué :

1. Les limites physiques et l'espace de transition entre la cité-jardin et le reste du tissu urbain
2. Comment la morphologie de la cité-jardin a créé des lieux d'intériorité et de proximité.
3. Comment ces cités-jardins sont encore lisibles comme des entités morphologiquement distinctes et interconnectées avec une grande identité commune.

Description de l’usage de l’IA

Pour ce travail de fin d’études, j’ai utilisé l’intelligence artificielle générative, principalement ChatGPT, pour reformuler certaines phrases, synthétiser des longs textes et améliorer la clarté de mes textes. J’ai toujours relu et adapté les propositions afin de garder le sens original et de respecter les règles de rigueur scientifique.

L’IA m’a aussi aidé à comprendre rapidement certains sujets avant de chercher et vérifier les informations dans des sources scientifiques fiables.

En plus, j’ai utilisé des outils de traduction comme DeepL pour lire des documents en anglais et en néerlandais, afin d’en comprendre le contenu et d’en proposer une traduction correcte et adaptée au contexte académique.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 14
- Mon intérêt personnel 14
- La ville industrielle et le paysage 15
- Le retour à la terre contre l'exode rural et la colonisation urbaine de la campagne 17
- L'imaginaire de Welwyn ; suburban 'place-selling' 18
- Une confusion entre le modèle de développement urbain et la forme de la cité-jardin 21
- Hypothèse, questions de recherche et méthodologie 23
  - Hypothèse et questions de recherche
  - Objectif, méthodologie et plan de développement du TFE

État de l'art 27
- Logements ouvriers et cités-jardins 27
  - Contexte et développement
  - Cités-jardins en Belgique : critiques et connexions à la ville

La notion de la cité-jardin comme espace liminal 44
- Frise chronologique, Cités-Jardins générales 44
- La crise du logement urbain 45
- Les précédentes : Bournville et Port Sunlight 47
  - Bournville
  - Port Sunlight
- La démarche, le projet de Ebenezer Howard 55
  - Le constat
  - L'objectif de son livre
- Une utopie ? 65
  - L'utopie des villes idéales
  - Françoise Choay : Les utopistes du XIXème siècle
  - Robert Fishman : L'utopie urbaine au XXe siècle
  - Henri Sellier : De la puissance d'un modèle urbain à la puissance de la forme : Le modèle de la Cité Jardin devient la forme de la Cité Jardin.
  - Raoul Dartry : La puissance du modèle urbain : La forme de la Cité-Jardin fait place au modèle de la cité-jardin
- 1930 : LA FIN DE LA CITÉ-JARDIN ET SA RENAISSANCE EN 1970 – 85
  - Amsterdam 1923
  - CIAM II (1929)
  - CIAM III, Bruxelles 1930
  - L'influence sur Team X, les villes nouvelles et le débat des années 70
- La notion d'espace liminal de Victor Turner 88
  - Espace liminal 1 : LES LIMITES PHYSIQUES ET L'ESPACE DE TRANSITION
  - Espace liminal 2 : CONCEPTION DE LIEUX D'INTÉRIORITÉ ET DE PROXIMITÉ
  - Espace liminal 3: DES ENTITÉS MORPHOLOGIQUEMENT DISTINCTES INTERCONNECTÉES À UNE GRANDE IDENTITE COMMUNE

Les cités-jardins à Liège 108
- Frise chronologique, Cités-Jardins à Liège 108
- Les poèmes liégeois comme révélateurs d'un autre espace 108
- Fiches descriptives des cités-jardins liégeoises de 1920 à 1930 122
  - Protocole de recensement
- Constellation des cités-jardins à Liège (1830, 1930 & 2025) 140
  - Protocole pour la carte
  - Constats des topologies
- Situation des cités-jardins dans le contexte politique Belge 155
  - Contexte politique : constats, expérimentation (1905) et construction des années 1930
  - Influences et Hybridations en Belgique
  - Les typologies d'habitat social à Liège de 1905 à 1930
  - Cas d'étude : Tribouillet et Naniot 192
- Frise chronologique, Cas d'étude 192
- Boulevard des hauteurs 194
- Cité du Tribouillet : en surplomb sur un plateau 198
  - 3 constats à travers des images
  - Séquence les cartes d'évolutions historiques
  - Mise en contexte
  - Palimpseste
  - Documents historiques
  - La cité jardin comme espace liminal
  - CARTES DE SYNTHESE
- Cité du Naniot : le long du boulevard 270
  - 3 constats à travers les images
  - Mise en contexte
  - Séquence les cartes d'évolutions historiques
  - Palimpseste
  - Documents historiques
  - La cité jardin comme espace liminal
  - CARTES DE SYNTHESE

CONCLUSION GÉNÉRALE : 340

Bibliographie 348

Table des illustrations 354

ANNEXES 366
- Album photo de Jacqueline et Jean Demarteau 366

« Cités-Jardins de demain » a plus fait que tout autre livre pour orienter le mouvement moderne en faveur de l'urbanisme et pour en changer les objectifs. Mais il a eu le malheur traditionnel des classiques. Il est récusé par ceux qui manifestement ne l'ont jamais lu, et il a parfois l'approbation de ceux qui ne l'ont pas pleinement compris. »

Préface de Lewis Mumford,
Les Cités-Jardins de demain,
traduit de l'anglais

INTRODUCTION

Introduction

Mon intérêt personnel



La maison de mamy,

surnommée la maison du plateau, photo personnelle

J'habite en France, aux trois frontières (France, Belgique, Luxembourg), dans ce qu'on appelait, de la fin du XIXe siècle au début des années 1980, le bassin sidérurgique de Longwy. À ma naissance, en 2000, les usines avaient déjà fermé depuis longtemps, mais j'ai grandi en voyant et traversant ces cités ouvrières un peu glauques et d'autres cités que l'on appelle « cités-jardins ».

Mon grand-père maternel travaillait à l'usine. En décembre 1986, ma grand-mère et mon grand-père ont emménagé dans une maison mitoyenne, avec un jardin qu'ils entretenaient avec beaucoup de soin.

Cette maison a été construite à la fin des années 50, par un bailleur social qui s'appelait La Familiale, maintenant appelé Batigère. Cette maison était destinée aux les ouvriers des usines Usinor (groupe sidérurgique français).

En 2002, mon grand-père est mort, et ma grand-mère a habité dans cette maison jusqu'en 2008. Nous avons beaucoup de souvenirs, de photos et vidéos faites dans cette maison.

C'est donc avec ce passé familial que je suis sensible à la condition ouvrière et à la manière dont les plans sociaux affectent ces vies. C'est pour cela que j'ai choisi le thème des cités-jardins.

La ville industrielle et le paysage

La vue de Manchester de Kersal Moor est une peinture de William Wyld commandée par la reine Victoria suite à sa visite de la première ville industrielle d'Angleterre. On y aperçoit sur l'horizon d'un paysage pastoral, la silhouette de cette ville de coton ou la fumée des usines se fond avec les nuages dans le ciel.

Si on la compare avec la lithographie de François Bonhommé, un peintre qui s'est intéressé à la représentation des scènes industrielles dès 1836, on y aperçoit une relation moins paisible entre l'industrie et l'activité agricole que l'on trouve dans le premier plan de l'image. Alexandre Dumas décrit le sujet de ces peintures comme « La lutte de l'homme contre la machine » ici à Moresnet qui se trouve à 50 kms à l'est de Liège.



William Wyld, Manchester from Kersal Moor, 1852



François Bonhommé, *Le site de la Mine de la Calamine*, 1955

« Ce sont les usines qui s'allument.

Quand on a passé le lieu appelé la Petite-Flemalle, la chose devient inexprimable et vraiment magnifique. Toute la vallée semble trouée de cratères en éruption. Quelques-uns dégorgent derrière les taillis des tourbillons de vapeur écarlate étoilée d'étincelles ; d'autres dessinent lugubrement sur un fond rouge la noire silhouette des villages ; ailleurs les flammes apparaissent à travers les crevasses d'un groupe d'édifices. On croirait qu'une armée ennemie vient de traverser le pays, et que vingt bourgs mis à sac vous offrent à la fois dans cette nuit ténébreuse tous les aspects et toutes les phases de l'incendie, ceux-là embrasés, ceux-ci fumants, les autres flamboyants.

Ce spectacle de guerre est donné par la paix ; cette copie effroyable de la dévastation est faite par l'industrie. Vous avez tout simplement là sous les yeux les hauts fourneaux de M Cockerill.

Un bruit farouche et violent sort de ce chaos de travailleurs. J'ai eu la curiosité de mettre pied à terre et de m'approcher d'un de ces antres. Là, j'ai admiré véritablement l'industrie. C'est un beau et prodigieux spectacle, qui, la nuit, semble emprunter à la tristesse solennelle de l'heure quelque chose de surnaturel. Les roues, les scies, les chaudières, les laminoirs, les cylindres, les balanciers, tous ces monstres de cuivre, de tôle et d'airain que nous nommons des machines et que la vapeur fait vivre d'une vie effrayante et terrible, mugissent, sifflent, grincent, râlent, reniflent, aboient, glapissent, déchirent le bronze, tordent le fer, mâchent le granit, et, par moments, au milieu des ouvriers noirs et enfumés qui les harcèlent, hurlent avec douleur dans l'atmosphère ardente de l'usine, comme des hydres et des dragons tourmentés par des démons dans un enfer. »

Victor Hugo, *Le Rhin*, Lettre VII, 1840

Dès le début du XIXe siècle, la révolution industrielle redéfinit les structures économiques, sociales et spatiales de l'Europe Occidentale. En Belgique, pionnière du développement industriel sur le continent, l'exploitation du charbon, et la métallurgie bouleversent l'organisation des villes. C'est particulièrement vrai pour Liège, qui triple sa population entre 1830 et 1880 passant de 58 000 à 131 000 habitants.[1]

Cette urbanisation brutale, souvent improvisée, provoque une crise profonde du logement ouvrier : habitats surpeuplés, insalubres, sans infrastructures sanitaires, où promiscuité et les maladies se propagent. L'agglomération liégeoise devient l'archétype d'une ville industrielle non planifiée, où la main-d'œuvre est entassée à proximité immédiate des lieux de production (terrils et usines de charbonnage), dans des conditions de vie difficiles et dégradantes.[2]

[1] Frankignoulle, P. (2013). 125 ans de logement social. Architrave n°173, 21-31.

[2] Frankignoulle, P. (s. d.). Du logement ouvrier au logement social. N°25-26 Les cahiers de l'urbanisme, 138-144.

Le retour à la terre contre l'exode rural et la colonisation urbaine de la campagne

À droite en bas de la caricature de Robert Seymour, nous lisons « a land of plenty » et nous observons comment on stimule l'exode rural vers la ville industrielle et comment on empêche avec force le retour vers cette « terre d'abondance ».

Là où la caricature de Seymour montre le flux de personnes vers la ville celle de George Cruikshank nous montre dans 'Londres sortant de la ville' l'impact de ce flux et des horreurs du développement urbain sur la campagne.

En 1898, le britannique Ebenezer Howard observe cette double tendance d'exode et de colonisation et publie To-morrow: A Peaceful Path to Real Reform, réédité en 1902 sous le titre Garden Cities of To-morrow. Il fait un appel à un retour à la terre et conçoit un modèle urbain hybride et coopératif, pensé pour dépasser l'opposition ville-campagne et réconcilier fonctions économiques, habitat et justice sociale, basé sur trois principes :

- La collectivisation des terres, afin de les rendre financièrement accessibles aux ouvriers

- La limitation démographique et l'autonomie

- Fonctionnelle de chaque cité-jardin

- La ceinture verte (à l'origine terre agricole) inconstructible entre chaque cité garantissant leur indépendance



Fig. 4. Robert Seymour, Heaven and Earth, 1830



Fig.5. George Cruikshank, London going out of Town, 1829.



Fig.6. Victor Hembrow, It's A change you need - move to Edgware, 1926

L'imaginaire de Welwyn ; suburban 'place-selling'

Howard insiste sur le caractère abstrait de ces propositions : « ce sont des diagrammes, non des plans »[3]Il va développer et habiter lui-même les cités-jardins Letchworth (1903) et Welwyn (1920).

Sur le blog twentiethcenturyposters[4] est posté en 2019 le document « Selling Welwyn. How posters marketed London's first satellite town. » Ce qu'on réalise, c'est qu'il y a très peu d'illustrations de maisons concrètes mais que ce sont surtout un imaginaire et une façon de vivre qu'on essaie de vendre.
La série des affiches publicitaires « It's A change you need - move to ... », ici Edgware, montre que grâce au métro, la nouvelle construction est bien connectée au centre de Londres, et détourne l'image de la fumée sortant des cheminées dans un paysage pastoral comme on a pu le voir chez Wyld.

En 1926 Ernest Wallcousins, retrace la progression idéalisée du travail dans la fumée et de la vie en banlieue, à la vie et au travail au soleil à Welwyn Garden City. Accompagné d'une image sur les avantages du transport toutes les deux publiées dans les journaux.

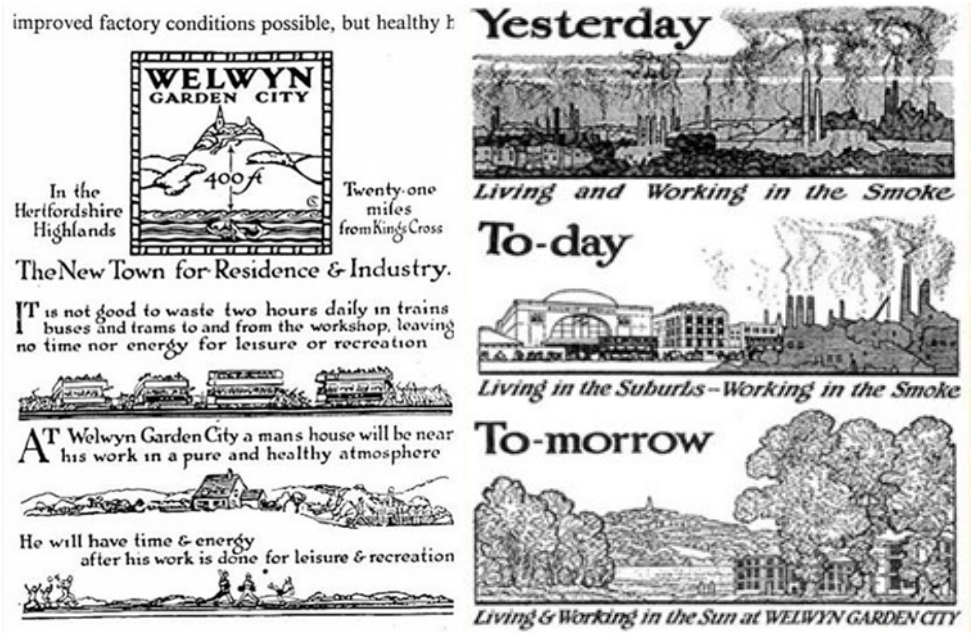


Fig.7. Ernest Wallcousins, publicité pour Welwyn, 1926.

[3] Ebenezer Howard (1898), Les cités-jardins de demain, traduit de l'anglais par Th. Elsière avec le concours de J. Engelmann, Essai introductif de Lewis Mumford, Préface de F-J. Osborn, Présentation de Robert Auzelle, Paris, Dunod, 1969.

[4] Twentieth Century Posters. (n.d.). Blog. Twentieth Century Posters. https://www.twentiethcenturyposters.com/blogs

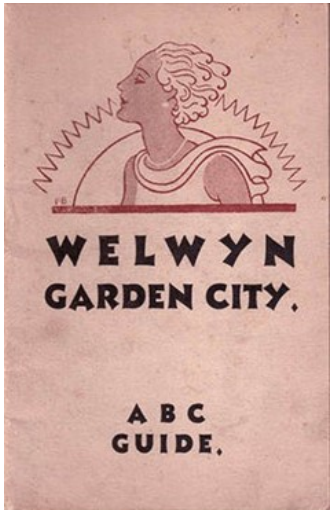


Fig.8. Freda Beard, A B C Guide
for Welwyn Garden City, 1929.

Dans la brochure *A B C Guide for Welwyn Garden City*, on retrouve un poème[5] de Theodore Hook ;

« You ask me where in peaceful grot
I'd choose to fix my dwelling:
I'll tell you, for I've found the spot,
And mortals call it Welwyn.

Its shade a solitude imparts
All other shades excelling:
The Country where it stands is Herts.
And hearts are lost in Welwyn.

I feel my own throw off its load
When passing by the Bell lnn:
And why? Because I know the road
Will lead me on to Welwyn.

And when arrived beneath those trees
Secure from storm or felling.
The charms of beauty, friendship, ease.
All welcome me at Welwyn. »

« Tu me demandes où, dans une grotte paisible,
Je choisirais d'établir ma demeure :
Je vais te le dire, car j'ai trouvé l'endroit,
Et les mortels l'appellent Welwyn./ Son ombre procure une solitude
Qui surpasse toutes les autres ombres :
Le pays où il se trouve est le Hertfordshire.
Et les cœurs se perdent à Welwyn./ Je sens le mien se libérer de son fardeau
Lorsque je passe devant le Bell Inn :
Et pourquoi ? Parce que je sais que la route
Me mènera à Welwyn./ Et lorsque j'arrive sous ces arbres
À l'abri des tempêtes et des coupes.
Les charmes de la beauté, de l'amitié, de la tranquillité.
Tout cela m'accueille à Welwyn. »

Traduit en français avec DeepL

[5] J. Bruinwold Riedel a décrit pour la Deutsche Gardenstadt-Gezellschaft en 1910 le caractère pittoresque de Port Sunlight, Bournville, Letchworth et Welwyn en particulier, décrivant qu'il fallait « la plume d'un poète pour capturer l'impression profonde de la visite ».

Une confusion entre le modèle de développement urbain et la forme de la cité-jardin

Dans L'émergence de l'idée de quartier. Une unité sociale, qui peut être une communauté vivante de 1946 W. F. Geyl[6] donne beaucoup d'importance à ce qu'il appelle « l'équilibre intérieur » qui crée la communauté au-delà de l'aménagement et l'échelle physique du quartier et sa ceinture verte, qu'il développe en schéma dans son livre Nous et la pensée de quartier de 1949[7].
Frank Smit reprend cette notion « d'équilibre intérieur » dans sa publication Le rêve de Howard, Le passé et le futur des cités-jardins, 1990[8].
Il constate que « Alors que Howard rêvait de cités-jardins autonomes entourées d'espaces verts et s'éloignant en même temps de l'ancien étalement urbain, après tant d'années, les villages-jardins se manifestent comme des îles avec 'un équilibre intérieur' (Geyl, 1946) au milieu d'un agglomérat urbain. »



Fig.10. W. F. Geyl, *Wij en de Wijkgedachte*, 1949

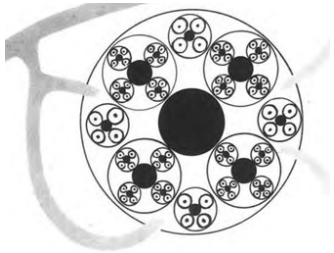


Fig.11 et 12. W. F. Geyl, *Wij en de Wijkgedachte*, 1949

[6] W. F. Geyl, De opbloei van de wijkgedachte. Een sociale eenheid, die een levende gemeenschap kan zijn, dans Bouw, nr 04,1946.

[7] W. F. Geyl, Wij en de wijkgedachte, Plannen en voorlicbting, Utecht, 1949.

[8] Frank Smit, De droom van Howard. Het verleden en de toekomst van de tuindorpen, gemeentelijk Woningbedrijf, Amsterdam, 1990.



Fig.12. W. F. Geyl, *Wij en de Wijkgedachte*, 1949

Ce constat de Smit sera le point de départ pour investiguer les cités-jardins dans le territoire de Liège de 1830 à 1930, qui constitue un cadre politique et urbanistique fondateur.
1830 marque l'indépendance de la Belgique, mais aussi les premiers débats sur le logement populaire, qui se poursuivent tout au long du XIXe siècle sous l'influence croisée des politiques hygiénistes, des réformes sociales et de la croissance industrielle. Le choix de cette période se justifie également par son usage chez Marcel Smets dans L'avènement de la cité-jardin en Belgique (1977), ouvrage de référence qui retrace l'évolution du logement social depuis la fondation du pays jusqu'à l'apparition des premières cités-jardins.

Si la ville de Liège ne voit émerger ses propres cités-jardins qu'à partir de 1920, leur développement s'inscrit pleinement dans des évolutions politiques et territoriales du XIXe siècle. Le cadre 1830-1930 permet ainsi de penser ensemble mise en place du modèle de la cité-jardin et sa réalisation partielle sur le territoire liégeois.
Afin de mieux analyser l'impact physique sur le territoire liégeois du modèle urbain des cités-jardins de Howard, ainsi que leur « équilibre intérieur » (Geyl, 1946), les limites et transitions, entre la cité-jardin et le reste du tissu urbain, l'organisation spatiale interne et ce qui fait « le nous » de la cité-jardin seront analysés à travers la notion de « espace liminal » (van Gennep 1909, Turner 1967)

Hypothèse, questions de recherche et méthodologie

Hypothèse et questions de recherche

L'hypothèse de ce TFE est qu'il y a un écart entre le modèle théorique élaboré par Howard en 1898 (autonomie fonctionnelle, collectivisation du sol et une organisation urbaine en réseau), et les réalisations concrètes des cités-jardins construites dans le contexte liégeois. La constellation des cités-jardins dans ce territoire apparaît aujourd'hui après un premier survol comme aléatoire, avec des relations hybrides entre le tissu urbain / espace ouvert qui les entourent, une organisation interne érodée et des entrées porteuses de tensions spatiales, sociales et symboliques. Afin de mieux comprendre cette relation de ces cités-jardins avec ce territoire une lecture de l'évolution dans le temps s'impose.
L'hypothèse se traduit en quatre questions de recherche :
1. Comment et où les cités-Jardins se sont développées dans le territoire Liégeois et sont-elles encore lisibles comme des entités morphologiquement distinctes et interconnectées?

2. Quelles relations spatiales (limites physiques et espaces de transition) ces entités entretiennent-elles et ont-elles entretenu avec le tissu urbain et l'espace ouvert qui les englobent ?

3. Comment étaient et sont organisés morphologiquement et programmatiquement les lieux d'intériorité et de proximité ?

4. Comment était et est vécu le « nous » c'est-à-dire l'identité commune de ces entités ?

Objectif, méthodologie et plan de développement du TFE

En posant ces questions, la cité-jardin n'est pas traitée comme un idéal formel, mais comme un espace en tension, entre projet utopique et compromis local, entre autonomie rêvée et réalisation concrète. Afin de répondre à la première question, un premier objectif est l'inventaire des cités-jardins et sa représentation sur une carte. Les trois dernières questions sont un résultat évident de l'introduction de la notion d'espace liminal dans cette recherche concrète sur les cités-jardins. Cette notion, issue de l'anthropologie que nous développerons dans le corps du TFE, permet d'appréhender les cités-jardins comme des espaces de seuil, entre ville et campagne, collectif et individuel, idéologie et forme construite.

L'objectif ici est de montrer comment, dans ces deux cas, le modèle de la cité-jardin, donne lieu à des formes urbaines différentes, issues de contextes, d'acteurs et d'influences distincts. Il ne s'agit pas seulement de voir la cité-jardin comme une forme architecturale, mais de comprendre comment elle se construit entre le projet de départ, les conditions locales, la manière dont elle est réalisée, et la façon dont les habitants y vivent au quotidien.

Ce travail se limite à la période de 1830-1930 au territoire liégeois[9] à l'échelle du territoire liégeois et celui des deux cités-jardins choisies comme cas d'étude.

Pour alimenter ces analyses, j'ai mené un important travail de recherche en archives : j'ai consulté les Archives de la Ville de Liège, les Archives de la Vie wallonne et le GAR-Archives d'architecture, les bibliothèques de quartier[10] et deux archives privées d'habitantes de mes deux cas d'étude. L'exploration de toutes ces sources m'ont permis de constituer un corpus riche de documents d'époque

[9] Le Tribouillet et Naniot

[10] Pour consulter des ouvrages non publiés où se trouve une copie faite par l'auteur dans la bibliothèque.

: cartes, plans, photographies, textes administratifs. J'ai cherché à les faire parler, afin de les intégrer dans le TFE, non seulement comme sources historiques, mais aussi comme témoins d'une idéologie, d'une réalité urbaine construite, et de vécus ordinaires des habitants.

Le travail d'inventorisation et de cartographique occupe une place centrale. J'ai produit plusieurs cartes à l'aide d'archives mais aussi du logiciel QGIS afin de superposer différentes périodes pour rendre visible l'évolution historique et morphologique des quartiers étudiés et du tissu urbain liégeois.

En complément de l'approche analytique fondée sur les archives et les plans, j'ai accordé une attention particulière à des formes de documents et d'expériences plus sensibles, plus personnelles. L'observation de terrain, les récits subjectifs, les archives poétiques, constituent autant de manières de capter ce qui échappe aux catégories strictement administratives ou morphologiques. Ces matériaux permettent de faire émerger d'autres visions du territoire, plus incarnées, plus affectives, parfois fragmentaires, mais révélatrices à leur façon des ambiances, des usages et des vécus locaux.

Deux cas d'étude, la cité-jardin du Tribouillet et celle de Naniot, font l'objet d'une analyse approfondie, croisant étude historique et morphologique, ainsi qu'exploration sensible. Ce croisement permet de documenter les écarts entre le modèle d'Howard et les formes construites, mais aussi de comprendre comment ces espaces ont été vécus par les habitants.

En ce sens, ce travail propose une relecture critique, sensible et localisée du modèle de la cité-jardin. Il contribue à documenter une géographie méconnue de l'urbanisme social en Wallonie, tout en ouvrant des pistes pour une approche alternative de l'espace urbain, pensée à partir d'une vision territoriale et la notion d'espace liminal.

Le TFE se développe en trois grandes parties, chacune des parties explore une dimension spécifique de l'objet d'étude et est introduite par une ligne du temps.

La notion de la cité-jardin comme espace liminal est la première partie et pose les fondements historiques et théoriques du modèle de la cité-jardin. Elle revient sur la création de cette notion par Ebenezer Howard, soulignant ses principes fondateurs, ses exemples architecturaux et son projet politique. Cette section, explique également les lectures critiques du modèle urbanistique et des déformations qu'il a subies lors de ses réalisations concrètes. Puis la notion de liminalité, conçue par Arnold Van Gennep et développée par Victor Turner comme un outil de lecture urbaine.

La deuxième partie explore le développement concret du modèle de la cité-jardin à Liège de 1830 à 1930. Elle retrace l'évolution du logement social en Belgique et la mise en œuvre des cités-jardins par les sociétés coopératives liégeoises, en soulignant les contraintes morphologiques, économiques et politiques propres au contexte wallon. Un travail cartographique à travers trois dates clefs 1830, 1930, 2025, ce qui permet de situer les cités dans le tissu urbain, et d'en révéler les logiques d'intégration ou d'autonomie.

La dernière partie est consacrée à l'analyse approfondie de deux cas d'étude : la cité-jardin du Tribouillet et la cité-jardin de Naniot-Xhovémont. Cette section adopte une méthode croisée, combinant documents d'archives plans de planification avec des analyses cartographiques et photographies anciennes. Dans un premier temps, elle retrace l'évolution historique et constructive de ces deux cités, avant, pendant et après leur implantation. Ensuite, les principes liminaux développé précédemment sont mobilisés pour analyser ces cités: la limite physique (relief, ceinture verte), l'organisation vers un centre, et l'esprit communautaire avec la notion du « nous ».

État de l'art

Ce mémoire s'inscrit dans un triple vide de la littérature scientifique : un inventaire qui regroupe toutes les cités-jardins au territoire liégeois ainsi qu'une carte qui n'est, à ma connaissance, pas encore faite. En général les recherches sur les cités-jardins de Liège restent rares, dispersées ou centrées sur des aspects architecturaux ou sociologiques isolés. Enfin, une lecture liminale d'une cité-jardin est une première.

Logements ouvriers et cités-jardins : genèse et évolution d'un modèle socio-spatial

La construction des cités ouvrières en Europe est étroitement liée à la révolution industrielle du XIXe siècle[11], à la croissance démographique et à la création du système capitaliste[12], d'abord développée en Angleterre au XVIIIe siècle. Ce système, fondé sur une hiérarchie sociale entre la classe dominante et le prolétariat, a généré une organisation des nouvelles constructions reflétant son fonctionnement. Les logements des ouvriers étaient construits de manière anarchique à côté des usines, pour des raisons d'organisation et sociales. Ces premiers logements analysés et critiqués par de nombreux auteurs (cités en dessous), nous permettent de comprendre l'émergence du modèle des cités-jardins.

[11] Butler, R., & Noisette, P. (1983). Le logement social en France, 1815-1981: De la cité ouvrière au grand ensemble. La Découverte/Maspero.

[12] Hugot, Y.-D. (2013). Où et quand le capitalisme est-il né ? Modèlisations et jeux d'échelle chez Robert Brenner, Immanuel Wallerstein et André Gunder Frank. Actuel Marx, 53(1), 76-91. https://doi.org/10.3917/amx.053.0076

Contexte et développement

Trois ouvrages, partant de la création du logement social, jusqu'à la situation de Liège, nous permettent de dresser un état des lieux assez complet, point de vue politique, sociologique et architectural de l'évolution du logement ouvrier vers les cités-jardins. Le premier, date de 1967. Roger Henri Guerrand rédige l'ouvrage Les origines du logement social en France, 1850-1914[13]. Cette étude, issue de sa thèse en sociologie, met en avant le manque de moyen de la classe populaire depuis le Moyen-Âge, qui est poussée à se loger dans des taudis. Il expose l'importance des pouvoirs publics sur la qualité des logements ouvriers. Il est critique vis-à-vis des politiques publiques de la fin du XIX^{ème}, la lenteur et la difficulté d'application des lois de salubrité. Cet ouvrage retrace les premiers éléments ayant permis une remise en question d'ordre social et hygiéniste des logements ouvriers durant la période industrielle, ce qui a ensuite influencé le développement des cités jardins. Il introduit l'importance de l'architecture et de la notion d'ensemble. Dans la continuité de la thèse de Roger Henri Guerrant et pour axer la recherche en urbanisme et architecture belge, Marcel Smets rédige en 1977, un ouvrage majeur sur le développement des cités-jardins, L'avènement de la cité-jardin en Belgique : Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930[14].

Il apporte une masse d'informations fondamentales au niveau du contexte politique en Belgique, ainsi qu'au niveau architectural, en s'appuyant sur de nombreuses références, allant des plans d'urbanisme des cités-jardins aux plans des maisons. Il se concentre sur des cités-jardins remarquables de Bruxelles, et seulement quelques cités

[13] Guerrand, R.-H., (1967). Les origines du logement social en France : 1850-1914. Éd. de la Villette.

[14] Smets, M. (1977). L'avènement de la cité-jardin en Belgique : Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930. P. Mardaga.

ouvrières à Verviers. Cet ouvrage peut être complété par les travaux de Pierre Frankignoulle.
Ce qui confère également à cet ouvrage une portée particulière, c'est le contexte dans lequel il a été rédigé. En effet, en 1977, dans les écrits de Anne Van Loo[15], nous pouvons lire que de nombreuses cités-jardins édifiées durant l'entre-deux-guerres étaient menacées de démolition ou de transformations, souvent sans considération pour leur valeur patrimoniale ou morphologique, Marcel Smets entreprend de démontrer l'importance historique et urbanistique de ces cités-jardins. Son travail joue ainsi un rôle majeur dans leur réhabilitation critique et dans la reconnaissance de leur place dans l'histoire de l'habitat social en Belgique.

En effet, en 2013, publié dans la revue Architrave, l'article 125 ans de logement social, vient préciser la situation de Liège, en expliquant succinctement l'influence de la révolution industrielle sur la ville avec le développement anarchique des corons jusqu'au développement des cités-jardins. Cet article recontextualise et relate des informations importantes qui ont influencé le développement des cités-jardins, comme l'épidémie de choléra en 1866, les considérations des politiques et les influences architecturales : cottages anglais et modèle Mulhouse. Il trace également l'évolution des typologies de logements sociaux en Belgique, jusqu'aux cités-jardins, en citant notamment le quartier du plateau du Tribouillet.

Un autre point important du livre de Marcel Smets qui est en relation avec la suite du développement, est la

[15] Van Loo, A. (1996). La cité-jardin, laboratoire du mouvement moderne en Belgique. In P. Girard & B. Fayolle-Lussac (Éds.), Cités, cités-jardins : Une histoire européenne (p. 33-51). Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. https://doi.org/10.4000/books.msha.15330

notion de zoning et ville concentrée. Se concentrant toujours sur Bruxelles, il cite des schémas de fonctionnement de Victor Bourgeois pour mettre en avant la circulation hiérarchisée de Bruxelles. Liège n'est cependant pas évoquée mais cette même méthodologie pourra être appliquée dans le cadre du TFE.

Cités-jardins en Belgique : critiques et connexions à la ville

Théoriquement, le modèle de cités-jardins semble être un compromis idéal entre qualité de vie des familles ouvrières et productivité industrielle. Cependant, des problèmes et des critiques vont naître peu après ces différentes mises en œuvre.

En 1996, l'architecte et urbaniste belge Anne Van Loo écrit La cité-jardin, laboratoire du mouvement moderne en Belgique ; ce texte est publié dans le cadre du livre Cités, cités-jardins, une histoire européenne[16], issue d'un colloque sur les cités-jardins en 1993 à Toulouse. Cette étude est intéressante, car Anne Van Loo critique le développement des cités-jardins en Belgique, ainsi que leurs influences et leur rayonnement dans le monde. Elle met en lumière le contraste entre l'utopie et la réalité des reconstructions après la guerre. Elle relativise l'influence du texte de Howard en Belgique, et insiste sur l'influence de Raymond Unwin avec l'ouvrage Town Planning in Practice.

Elle écrit une remarque très importante dans le cadre du TFE : « Toutefois, les cités jardins belges sont loin d'être des villes autonomes comme le proposent les théories anglaises. Elles ressemblent davantage à des quartiers résidentiels, dont les équipements collectifs prévus à l'origine ne seront pas toujours réalisés ».

Le manque d'équipements et d'autonomie des cités jardins identifiés par Anne Van Loo est confirmé pour la ville de Liège par Pierre Frankignoulle de l'université de Liège dans un article de 1999. En effet dans l'article Du logement ouvrier au logement social se concentrant sur la Wallonie et la région de Liège, Pierre Frankignoulle écrit que « en Wallonie, vu les échelles plus restreintes, et la relative pauvreté des équipements collectifs, il semble plus approprié de parler de "quartiers-jardins », plutôt que de cités-jardins, voire de "faubourgs-jardins"." Dans cet article, une notion fondamentale est ensuite évoquée par l'auteur : l'intégration des cités-jardins à la ville par le réseau de transports publics. Ainsi l'auteur détaille qu'étant donné la taille relativement réduite des différentes cités-jardins liégeoises comparées au bruxelloises, on ne retrouve pas de grands ensembles avec une grammaire urbanistique, ni de hiérarchie aussi marquée dans les circulations.
Dernier point marquant pour ce texte, Pierre Frankignoulle présente les cités-jardins comme un mouvement anti-urbain.

Ce terme "anti-urbain" nous permet de faire le lien avec les recherches de Joëlle Salomon Cavin en 2007, Les cités-jardins de Ebenezer Howard : une œuvre contre la ville ?[17]. Ce texte retrace l'histoire des cités-jardins avec un regard critique de différents urbanistes, notamment le manque d'ancrage de ces cités dans la réalité urbaine. En outre elle cite André Corboz qui considérait les cités-jardins comme "urbanisme en dehors

[16] Girard, P. & École d'Architecture et de Paysage (Éds.). (1996). Cités, cités-jardins, une histoire européenne: Actes du colloque de Toulouse des 18 et 19 novembre 1993. Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

[17] Cavin, J. S. (2007). Les cités-jardins DE EBENEZER HOWARD: UNE ŒUVRE CONTRE LA VILLE? https://www.habiter-autrement.org/03_utopies/contributions_03/Cites_jardins_de_Howard.pdf

de la ville". Cette critique est intéressante, car l'un des objectifs du TFE est de déterminer si les cités ouvrières ont réussi à s'intégrer à la ville et de permettre ainsi son développement.

Ces différents ouvrages s'articulent d'abord d'un point de vue sociologique et politique. Ils nous permettent de comprendre la complexité du bouleversement de la façon de vivre de la révolution industrielle fin XIX^{ème}, début XX^{ème}. De comprendre également le contexte dans lequel ont été construits les premiers logements ouvriers, caractérisés par l'anarchie et le manque de considération pour leur confort. L'arrivée historique de la construction des cités ouvrières est bien traité dans les différents ouvrages, et les critiques de Anne Van Loo et Pierre Frankignoulle se complètent. On remarque que l'analyse du fonctionnement est peu traitée à l'échelle du quartier, et mériterait d'être complétée à partir des travaux d'analyse de Marcel Smets.

Inter-connexions des cités jardins

La notion de réseaux et de connexions est donc liée indéniablement au modèle de cités-jardins, qui est cependant peu traité dans la littérature. Ce réseau induit plusieurs questions de fonctionnement et de communication entre différentes entités.
D'abord publié en 1977, le livre Formes urbaines : De l'îlot à la barre[18] écrit par Philippe Panerai, Jean Castex, Jean-Charles Depaule traite de façon chronologique de l'évolution du tissu urbain et de son fonctionnement. Un chapitre du livre traite des cités-jardins émergeant pendant l'ère industrielle en Angleterre. On retrouve les mêmes modèles que les ouvrages de Marcel Smets et Anne Van Loo. Ainsi, les travaux de Howard et Unwin sont étudiés. Ce texte lie la notion de réseaux de transport et développement des cités-jardins. Ils expliquent le

[18] Panerai, P., Castex, J., & Depaule, J.-C. (1997). Formes urbaines : De l'îlot à la barre. Éd. Parenthèses.

rôle déterminant des transports et notamment du métro, dans le développement de plusieurs quartiers de la périphérie de Londres. En accord avec le fait que les chemins de fer permettent de développer les cités-jardins, Odette Hardy-Hémery, écrit en 2008, que ces réseaux finissent tout de même par isoler les ouvriers de la ville[19]. Ainsi, selon Odette Hardy-Hémery, l'intégration des cités-jardins à la ville est difficile pour son cas d'étude, cependant elle souligne que cette intégration est surtout due à une volonté politique.

Créant le lien avec toute la première partie historique et politique (Roger Henri Guerrand et Marcel Smets), ainsi que la notion de réseaux (Formes urbaines : De l'îlot à la barre), Antoine Picon publie en 2014, La ville des réseaux : Un imaginaire politique[20]. Ce court livre étudie de manière large l'évolution et l'importance de la vision des réseaux dans la société. Il relève deux évènements qui ont bouleversé l'imaginaire des réseaux : l'ère industrielle et l'ère numérique.
Il met en avant la relation entre politique et création de réseaux, en considérant les choix de connexion comme "fondateurs du projet politique".

Antoine Picon, considère que l'imaginaire des réseaux renvoie à l'idée de "domination et d'émancipation individuelle et collective". De manière sociologique et critique sur la question des cités ouvrières et des réseaux, Max Rousseau publie en 2008 La ville comme machine à mobilité : Capitalisme, urbanisme et gouvernement des corps[21]. Il traite de la transformation du paysage

[19] Hardy-Hémery, O. (2008). Les cités-jardins de la Compagnie du chemin de fer du Nord : Un habitat ouvrier aux marges de la ville: Revue du Nord, n° 374(1), 131-151. https://doi.org/10.3917/rdn.374.0131

[20] Picon, A. (2014). La ville des réseaux : Un imaginaire politique. Éd. Manucius.

[21] Rousseau, M. (2008). La ville comme machine à

État De L'art

afin de faire passer les réseaux de mobilité, et explique que les premières cités-jardins ont été créées pour “encourager l’immobilité”. Cette réflexion est donc en relation avec le texte de Joëlle Salomon Cavin, Les cités-jardins de Ebenezer Howard : une œuvre contre la ville ?[22]. Ces réflexions nous permettront de rebondir lors de l’analyse de nos cas d’étude. Les réseaux de mobilité et connexion ont-ils au départ été créés dans une idée de libération des ouvriers ou à l’inverse de les “immobiliser” afin d’améliorer la productivité des ouvriers ?

Les cités-jardins à Liège

L’étude des cités-jardins à Liège reste marginale, tant en volume qu’en profondeur. Si Pierre Frankignoulle a publié plusieurs articles dans des revues ou supports non académiques, la littérature scientifique sur le sujet demeure extrêmement limitée.
En 2012, la thèse de Marie Noël traite en détail de la cité du Tribouillet (un cas d’étude) mais sous un angle beaucoup plus sociologique, en regardant uniquement l’intérieur de la cité du Tribouillet. Bien qu’elle ne traite pas de la notion d’espace liminal, cette thèse traite de manière assez complète l’évolution historique interne de la cité du Tribouillet et des phénomènes d’appropriation sur la cité du Triboullet à Liège : comment les interventions individuelles d’appropriation sur l’espace privé peuvent-elles modifier l’aspect architectural de la cité ?[23]

mobilité : Capitalisme, urbanisme et gouvernement des corps. Métropoles, 3. https://doi.org/10.4000/metropoles.2562

[22] Cavin, J. S. (2007). LES cités jardins DE EBENEZER HOWARD : UNE ŒUVRE CONTRE LA VILLE ? https://www.habiter-autrement.org/03_utopies/contributions_03/Cites_jardins_de_Howard.pdf

[23] Noël, M., & Tieleman, D. (2012). Etude des phénomènes d’appropriation sur la cité du Triboullet à Liège : comment les interventions individuelles

Ce document de recherche est intéressant dans sa première partie, car il étudie finement les différentes évolutions historiques de la cité du Tribouillet, ainsi que les différentes typologies d’habitation.

Bien que la cité ne soit jamais remise dans un contexte de réseau plus large, ce document nous donne des informations sur la mobilité et le réseau à l’échelle du quartier. De plus, si nous prenons des transformations à l’échelle d’une maison, nous pouvons supposer des façons de se déplacer qui pourraient se retrouver dans les cartes de territoires.
Un second mémoire de fin d'études rédigé par Miceli Linda traite de la cité des Trixhes à Flémalle ; celle-ci traite également de façon sociologique la cité avec De l'espace public à l'espace privé - Analyse de la transition de la rue à l'habitat[24]. Nous retrouvons des éléments historiques, ainsi que des analyses à l’échelle du quartier, avec la circulation des piétons et des voitures, qui peuvent être complétées par une étude à l’échelle du territoire.
On peut tout de même noter que, lors de mes visites dans les bibliothèques des différentes cités-jardins de Liège, certaines associations de quartier ont rassemblé des témoignages d’habitants pour conserver la mémoire d’une époque passée. Même si ce ne sont pas des documents scientifiques, ces récits constituent une source précieuse pour comprendre comment la perception de ces quartiers a évolué. Pour la cité du Tribouillet, j’ai pu consulter deux livrets réalisés localement : Histoires et anecdotes du Thier-à-Liège, écrit par Jean Demarteau et publié en 2013 par le groupe Expo 2000 ASBL, ainsi

d’appropriation sur l’espace privé peuvent-elles modifier l’aspect architectural de la cité ? Université de Liège.

[24] Miceli, L. (2021). De l’espace public à l’espace privé - Analyse de la transition de la rue à l’habitat : étude de la cité des Trixhes à Flémalle. Université de Liège, Liège, Belgique.

qu'un second fascicule intitulé Analyse historique de l'évolution de la structure spatiale de la cité du Tribouillet située à Liège, également issu de cette même initiative.

En résumé, cet état de l'art révèle des perspectives multiples et complémentaires sur les cités-jardins de Liège, tout en soulignant la nécessité d'études plus approfondies sur les interactions entre réseaux de mobilité et développement urbain des cités jardins à Liège. Ces réflexions théoriques et méthodologiques nous serviront de base pour notre analyse des cités-jardins liégeoises et leur intégration dans la ville.

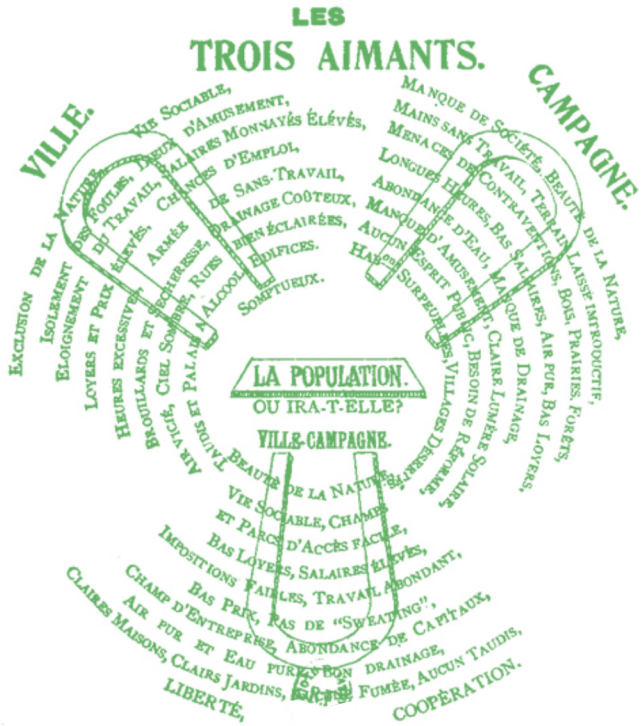
La littérature scientifique concernant les principes de la cité-jardin et les critiques qui en découlent, sont dans l'ensemble déjà bien traitées grâce, entre autres, aux ouvrages de Marcel Smets, Anne Van Loo et Pierre Frankignoulle. Nous avons pu identifier qu' ils traitent majoritairement de cités bruxelloises. Il est donc possible de compléter les analyses des cités-jardins en adaptant la méthodologie pour les cités-jardins dans la région de Liège. Nous pouvons approfondir les recherches sur les schémas de fonctionnement à l'échelle du territoire, lors de la construction des cités-jardins.

Nous avons identifié un manque de recherches spécifiques sur la relation entre les réseaux de mobilité et les cités-jardins de Liège. Cependant les ouvrages Formes urbaines : De l'îlot à la barre, le livre La ville des réseaux, nous ont permis de comprendre l'importance des réseaux dans le développement des cités-jardins, et ces principes sont donc applicables à la région Liégeoise.

« Ville et Campagne doivent s'épouser et de cette union joyeuse jailliront un nouvel espoir, une vie nouvelle, une nouvelle civilisation.»

Howard traduit de l'anglait, Les Cités-jardins de demain, 1898

LA NOTION DE CITÉ-JARDIN COMME ESPACE LIMINAL



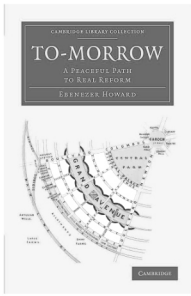
Cités-jardins générales

1871

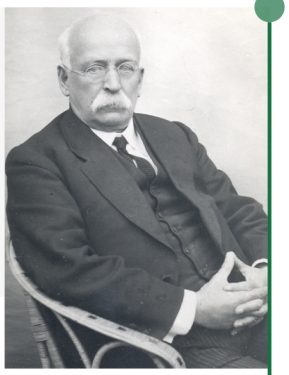
Ebenezer Howard tente une expérimentation de colonisation agricole dans le Nebraska

1872

Ebenezer Howard réside à Chicago et y visite les projets de Frederick Law Olmsted



Ebenezer Howard en 1927



1898

Ebenezer Howard,
Tomorrow : A Peaceful Path to Real Reform



1899

Garden City Association

1900

The Garden City Limited 1st Conference à **Bournville** (conférence de Barry Parker)

1901

Barry Parker,
The Act of Building a Home

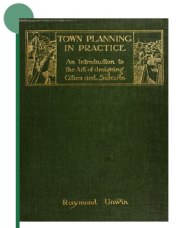
The Garden City Limited 2nd Conference à **Port Sunlight**

1902

Ebenezer Howard,
Garden cities of tomorrow

1904

Compétition pour Letchworth remporté par Raymond Unwin et Barry Parker

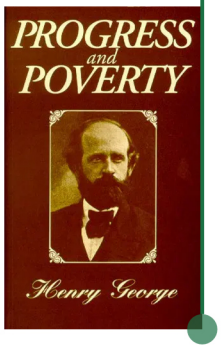


1909

Raymond Unwin, *Town Planning in Practice*

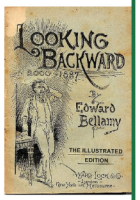
1871

Henry George, *Poverty and progress*

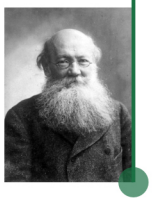


1888

Edward Bellamy,
Looking Backward



Rus Piotr Kropotkine
The industrial village of the future



1889

Camillo Sitte,
Städtebau nach seinen künstlerischen Grundsätzen

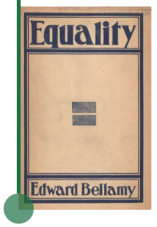
1890

Joseph Stübben,
Der Städtebau



1897

Edward Bellamy,
Equality



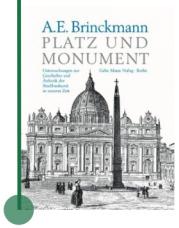
1904

George Benoît-Levy introduit l'idée de cité jardin dans le monde Francophone, fonde le mouvement « *La Cité Jardin* » qui publie un magazine du même nom



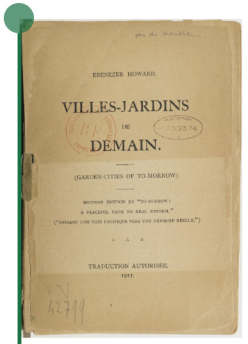
1908

A.E. Brinckmann,
Platz und Monument



1913

International Garden Cities Association



1917

Traduction en français de Howard *'La ville Jardin de demain'*

1919

The second Garden City / Suburb Welwyn

1928

Mort de Ebenezer Howard



1928

CIAM I à La Sarraz, France

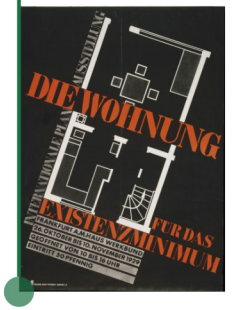
pose les bases théoriques de l'architecture moderne et fonctionnaliste

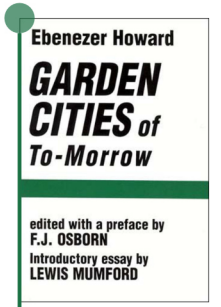
1929

CIAM II à Francfort

« Wohnung für das Existenzminimum »

Habitat pour le minimum vital





1946

Réedition de Ebenezer Howard, *Garden cities of tomorrow* avec une introduction de **Lewis Mumford** et **F.J. Osborn** (qui a vécu à Welwyn)

1946

Loi *New Towns Act* au Royaume-Uni

1970

Après 50 ans, la plupart des cités-jardins sont amorties, ouvrant un débat entre leur sauvegarde ou leur démolition au profit de projets de tours de logements.

La notion de la cité-jardin comme espace liminal

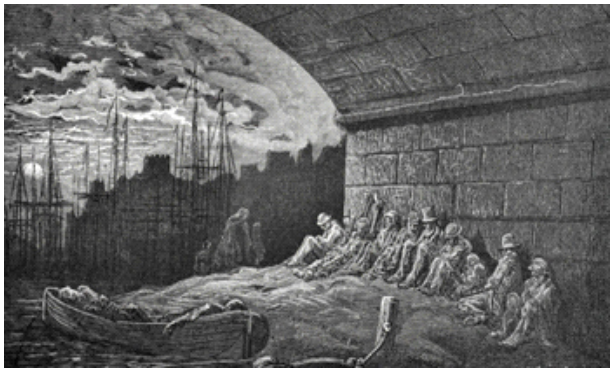
Page 39, Fig.12
Ebenezer Howard, diagramme 1 : les trois aimants, 1898.

Frise chronologique, Cités-Jardins générales

Remarquons dans la ligne du temps qu'Howard a financé la publication d'Edward Bellamy et que la 1ère conférence de la Garden City Limited se fait à Bournville et la 2ème à Port Sunlight.

Sur la ligne du temps on peut remarquer qu'en 1871 il tente un projet de colonisation et qu'en 1872 il réside à Chicago où, comme le souligne Ginette Baty-Tornikian (dans la préface de, Ebenezer Howard, Les cités-Jardins de demain., Sens & Tonka, Paris, 1998), il voit le rôle sociabilisant chez Frederick Law Olmstead de la nature nécessaire à l'équilibre individuel et collectif / l'importance de Crystal Palace.

La crise du logement urbain



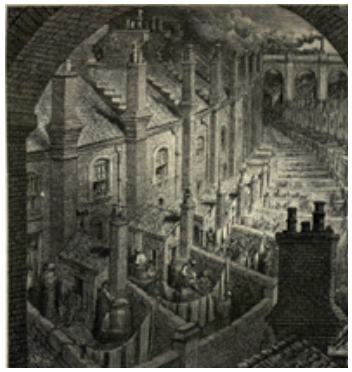


Fig.13 et 14
Gustave Doré, Londres, un pèlerinage, 1872

L'Europe occidentale, à partir des années 1830, entre irréversiblement dans l'ère de l'industrialisation de masse. La révolution industrielle, amorcée dès la fin du XVIIIème siècle en Grande-Bretagne, transforme radicalement les structures économiques, sociales et urbaines.[25] Le développement rapide des secteurs textile, charbonnier et métallurgique entraîne une intensification du travail mécanisé, une réorganisation de la production et une redéfinition profonde de la condition ouvrière. Ce capitalisme concentré et extractif métamorphose les campagnes en bassins urbanisés, fragilise les anciennes formes de l'habitat et remet en cause les structures communautaires traditionnelles.[26]

La ville médiévale, historiquement compacte, éclate sous l'effet des migrations rurales, de la pression industrielle et de la montée des infrastructures ferroviaires. En Angleterre, la population passe de 8,9 millions en 1801 à plus de 36 millions en 1911, avec une urbanisation massive dans les villes industrielles telles que Londres, Birmingham ou Manchester[27].

[25] Bairoch, P. (1986). Factors of urbanisation in the nineteenth-century developed countries. In University of Michigan, Economic and Social History Paper.

[26] Guerrand, R.-H., (1967). Les origines du logement social en France : 1850-1914. Éd. de la Villette.

[27] Encyclopædia Universalis.

Ce bouleversement démographique a engendré une crise du logement inédite : les ouvriers sont entassés dans des logements surpeuplés, insalubres, mal ventilés, souvent sans égouts ni eau potable[28]. La promiscuité favorise la propagation d'épidémies comme la tuberculose ou le choléra, tandis que le manque d'encadrement réglementaire laisse libre cours à la spéculation immobilière et aux abus des propriétaires.

Dans ce contexte, un mouvement hygiéniste émerge, à la croisée de la médecine sociale, de l'urbanisme naissant et des politiques publiques[29]. Convaincus que l'habitat influe sur les comportements et la santé, médecins et urbanistes hygiénistes militent pour l'aération des logements, l'évacuation des eaux usées, la création de parcs et d'artères larges pour aérer la ville et contenir les désordres sociaux, perçus comme menaçants. Le logement devient un levier d'action publique non seulement pour améliorer les conditions sanitaires, mais aussi pour stabiliser une population ouvrière perçue comme instable, voire dangereuse.

Au vu de la situation sanitaire alarmante au début et au milieu du XIX^{ème} siècle, et en l'absence d'intervention structurée des pouvoirs publics, de nombreux industriels prennent l'initiative de développer des solutions à visée hygiéniste.

Leur logique est double : garantir des conditions de vie minimales afin de préserver la santé des ouvriers, tout en les maintenant à proximité immédiate des lieux de production pour optimiser la productivité. Il s'agit également de stabiliser la main-d'œuvre, de limiter leur mobilité, d'éviter les conflits et de prévenir les tensions au sein de l'ensemble. Pourtant, ce modèle reste profondément lié à une logique de propriété individuelle encadrée, fondée sur l'obéissance, la stabilité et la moralisation du foyer ouvrier.[30]

[28] Guerrand, R.-H., (1967). Les origines du logement social en France : 1850-1914. Éd. de la Villette.

[29] Hérin, P.-É. (2019). Le logement—Évolution historique et repères réglementaires. Les échos du logement n°125, 35-39.

[30] Guerrand

Les précédentes : Bournville et Port Sunlight

Bournville



Fig.15. Publicité Bournville datant de 1926

Bournville est développé à partir de 1879 par George Cadbury, industriel quaker du chocolat. La cité prend forme dès 1893 selon des principes renouvelant le mouvement « Arts & Crafts »[31]. Les logements sont bas, espacés, chacun doté d'un jardin privatif, et construit dans la nature. On y retrouve la notion de centre, avec une école et des commerces autour d'une place végétalisée. Là encore, la cité incarne une vision paternaliste visant à élever moralement les habitants, à travers un cadre de vie sain, l'attention portée à l'éducation, à la culture, et une interdiction stricte de l'alcool dans tout le village.

[31] Baty-Tornikian, G., & Sellali, A. (Éds.). (2001). Cités-jardins : Genèse et actualité d'une utopie. Ipraus.



Fig.16. Publicité Bournville datant de 1926

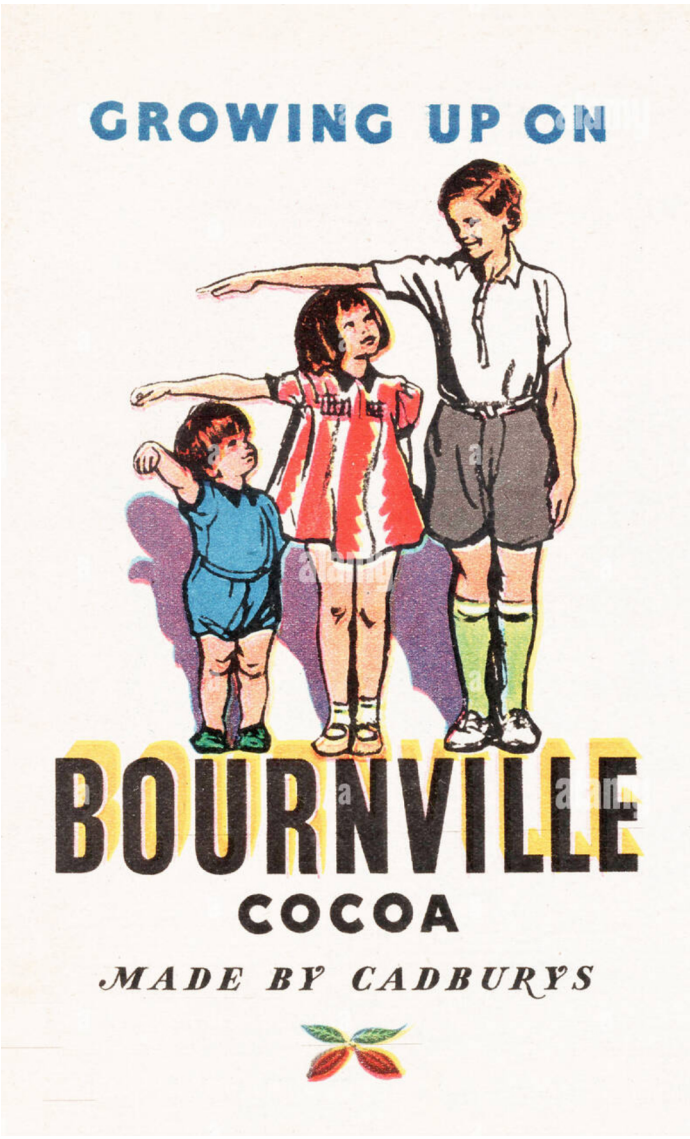


Fig.17. Publicité Bournville datant de 1926

La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal



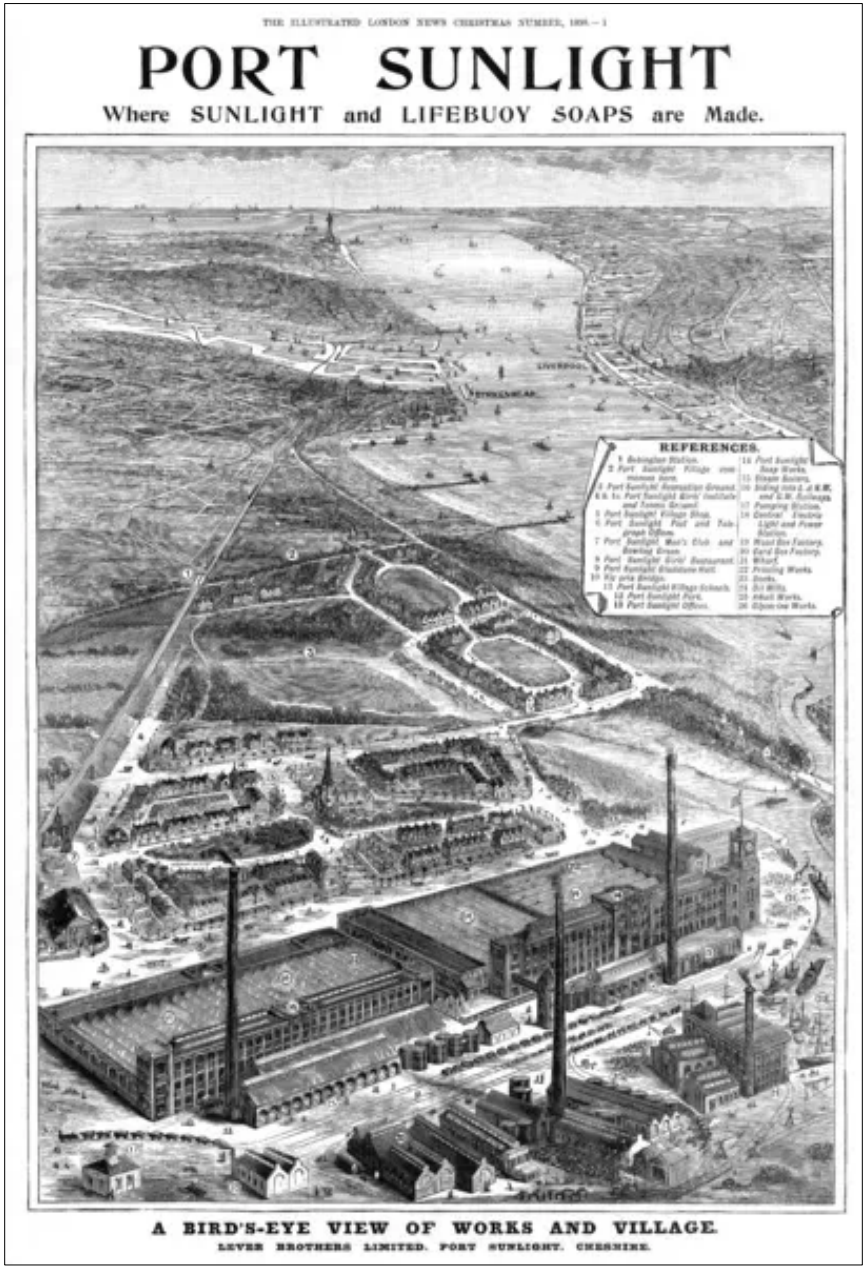
Publicité Port Sunlight datant de 1926



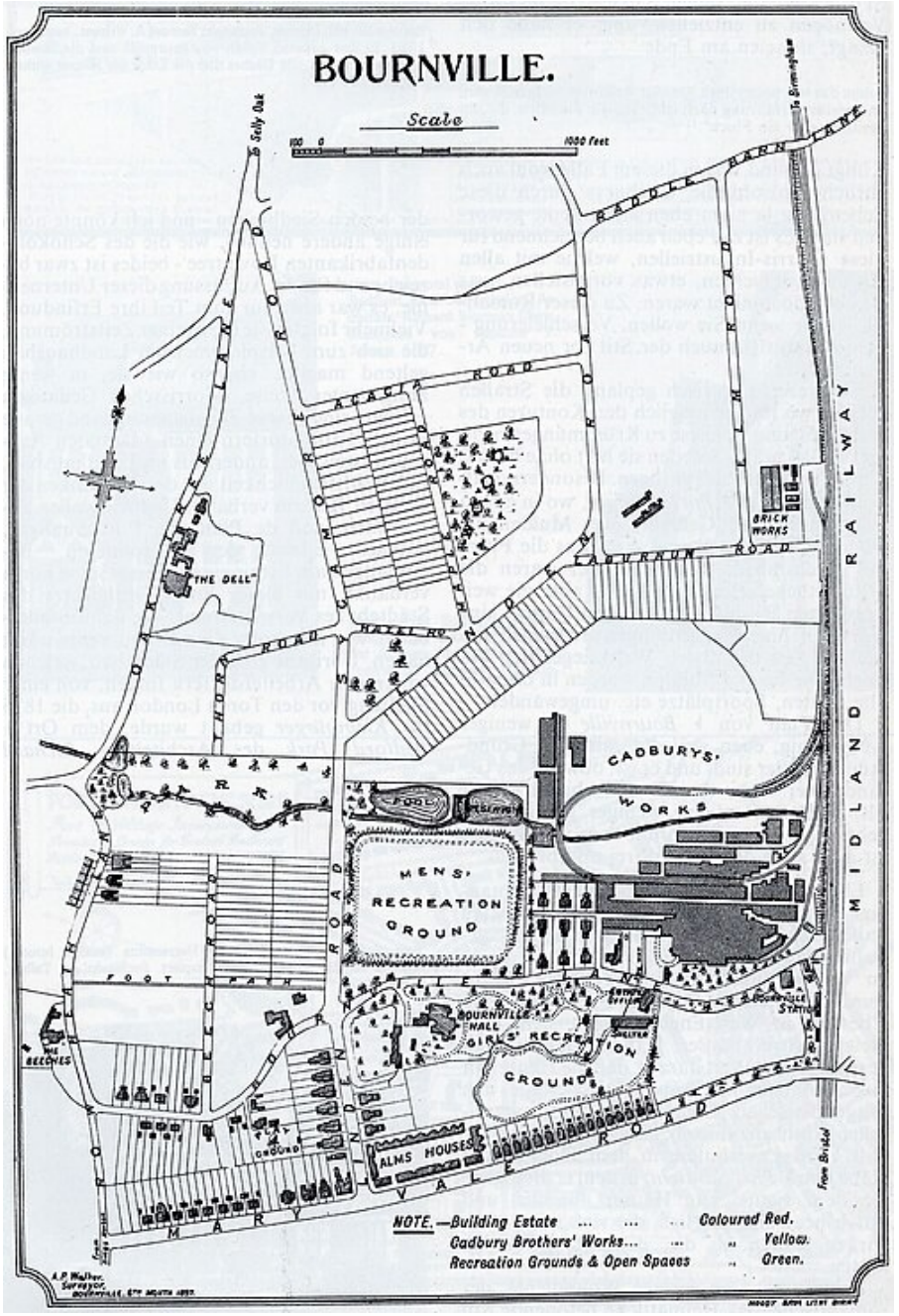
Port Sunlight est fondé en 1888 par William Lever, industriel du savon. Ce «village industriel» s'inscrit lui aussi dans une démarche sociale paternaliste[32], visant à offrir un cadre de vie sain, ordonné et digne. Les logements, variés et esthétiques, sont tous dotés d'un jardin privatif, organisés autour de rues arborées et d'espaces verts. Port Sunlight comprend également de nombreux équipements publics : écoles, salle de concert (Gladstone Theatre), hôpital, bibliothèque, musée, bains publics, et même une galerie d'art.
Comme dans les autres cités philanthropiques de l'époque, l'alcool y est interdit, et l'hygiène, l'éducation et la moralité sont au cœur du projet. Le village reflète l'ambition de Lever d'«élever» ses ouvriers par l'environnement et la culture.

17

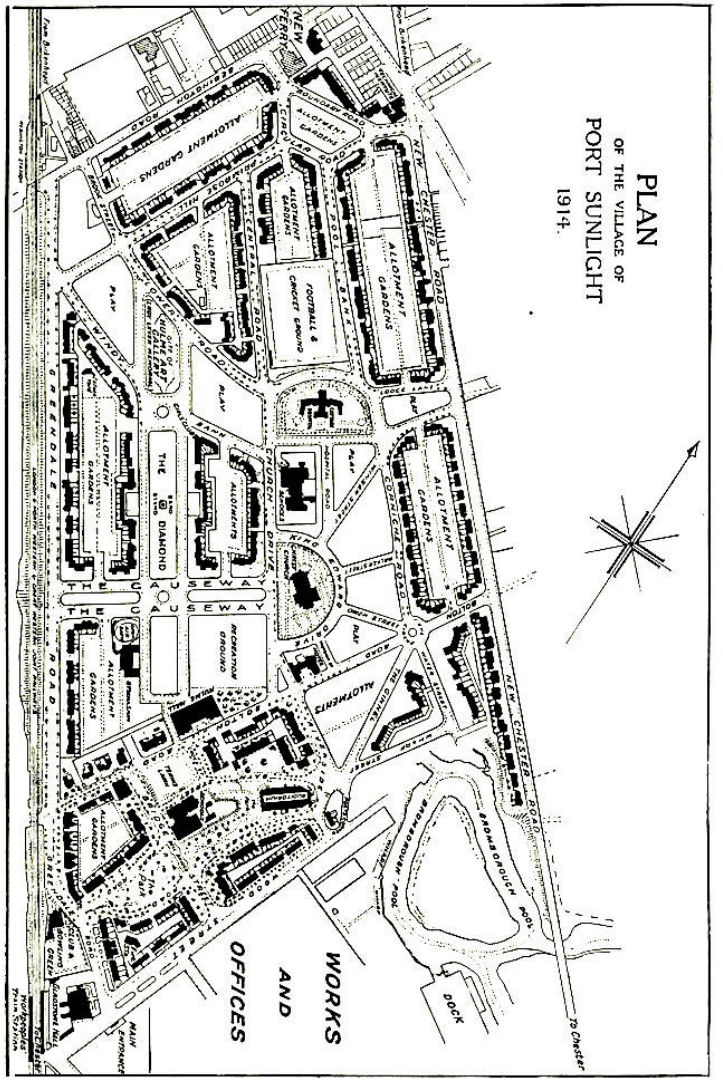
[32] Machet, L. (2010). Port Sunlight, essai architectural et social. Cahiers victoriens et édouardiens, 71 Printemps, 495-506. https://doi.org/10.4000/cve.3106



La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal



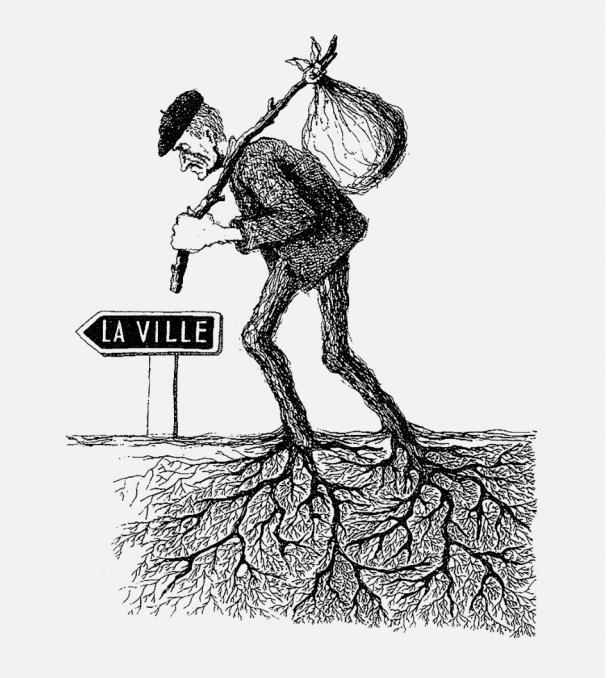
A. P. Walker, *plan de Bournville*, 1879



Lever et William Owen, *plan de Port Sunlight*, 1914

Bien que saluées pour leur qualité de vie bien supérieure à celle des quartiers ouvriers à cette période, les cités de Bournville et Port Sunlight demeurent avant tout des créations patronales. Pensées comme des prolongements directs de l'usine, elles restent la propriété des industriels et ne visent pas à instaurer une réelle autonomie résidentielle ou foncière. Dans ce modèle, le logement reste étroitement lié à la condition de salarié, et l'ensemble de la vie quotidienne est organisé autour de l'entreprise. Loin d'être de simples lieux d'habitation, ces cités incarnent une volonté de réglementer et moraliser les comportements des ouvriers.
Les typologies des maisons, les équipements collectifs et les espaces publics participent à instaurer un cadre de vie normé, où l'ordre et l'hygiène sont subtilement intégrées à une forme de contrôle social, discret mais constant.

La démarche, le projet de Ebenezer Howard



Louis Mitelberg, *L'Exode rural*, 1950.

Le constat

Howard observe le problème de l'afflux continu des populations vers les villes déjà surpeuplées, qui vide de plus en plus les districts ruraux (Howard, p.27)

Dès son introduction, il site des auteurs comme John Gorst qui compare le débordement des villes industrielles et chaotiques comme « une marée » qui s'étend vers la campagne.[33]

Le succès immédiat considérable de son ouvrage conduit en effet E. Howard à fonder, en 1899, l'association des Garden-Cities ; et, dès 1903, celle-ci put acquérir à Letchworth le premier terrain où construire.

[33] Howard, E. (1969). Les cités-jardins de demain (trad. de l'anglais). [Dunod].

En 1919 Ebenezer Howard fait une plainte à l'adresse du Daily Telegraph qui à incorrectement utilisé le terme de cité-Jardin dans un article en soulignant que c'est lui qui a introduit cette notion à travers son livre *To-Morrow : a Peaceful Path to Real Reform* de 1898.

C'est un diagramme, des principes, une expérience (Howard, p.48), un système de pensée (Howard, p.46) Ce plan, ou si le lecteur préfère**, cette absence de plan** (Howard, p.47)

1. Déplacer les ouvriers
2. Collectiviser les terres
3. Les limites de la cité-jardin : ceinture verte + nombre d'habitants

Une brève définition fut adoptée avec l'accord d'Ebenezer Howard, par la « *Garden Cities and Town Planning Association* » en 1919 :

« Une Cité-Jardin est une ville conçue en vue d'assurer à la population de saines conditions de vie et de travail ; dont les dimensions doivent être juste suffisantes pour permettre le plein développement de la vie sociale ; entourée d'une ceinture rurale, le sol étant dans sa totalité propriété publique ou administré par fidéicommis pour le compte de la communauté. »

Les terminologies de F.J. OSBORN, d'après Howard[34]

Cité-Jardin. – *L'emploi de ce terme en tant que « sobriquet » pittoresque donné à certaines villes remonte loin. Chicago (si surprenant que la chose puisse paraître avec le recul du temps), se dénomma elle-même « La Cité-Jardin ». Christchurch, fondée en 1850, était connue comme « La Cité-Jardin de la Nouvelle-Zélande ». Le nom officiel de Cité-Jardin, semble avoir été donné à une banlieue de New York dont la construction a été commencée à Long Island en 1869 par Alexandre T. Stewart. Aux environs de 1900, on comptait aux États-Unis, outre celle-ci, neuf villages et une petite ville de ce nom ; combien y en a-t-il en ce moment, je l'ignore. Howard, qui choisit ce terme pour signifier une « ville dans un jardin » – c'est-à-dire environnée par une belle campagne – tout autant qu'une « ville de jardins », ne savait pas, quand il l'adopta, qu'il était employé à Long Island. C'est grâce à son livre qu'il s'est répandu dans le monde entier, et ce terme, en tant que descriptif d'un type de dispositif urbain ne devrait être employé que dans le sens qu'il lui a donné.*

Banlieue-Jardin, Village-Jardin. – Dans ces mots composés, « Jardin » désigne simplement une implantation bien aménagée dans un site libre. C'est une erreur – dont bien des spécialistes qualifiés se sont rendus coupables – que de décrire une « Banlieue-Jardin » comme « une banlieue aménagée selon les principes de la Cité-Jardin ». Pour la commodité, on réserve le mot « banlieue » à la partie marginale d'une agglomération urbaine continue, d'une ville ou d'un quartier, étant bien entendu qu'il n'existe pas de zone urbaine intermédiaire. Une localité ainsi située, mais qui comprend, outre des habitations, les commerces ou services uniquement à l'usage de la population locale, doit être dénommée :

[34] Howard, E. (1969). Les cités-jardins de demain (trad. de l'anglais). [Dunod].

« banlieue-dortoir » ou « banlieue résidentielle », tandis que, située de même, si elle comprend aussi des industries, elle sera dénommée « banlieue industrielle ». Si bien aménagée qu'elle soit, ce genre de localité est appelée à tort une Cité-Jardin ou une ville satellite. Le mot « village » désigne des dimensions réduites, une situation indépendante, et (cette suggestion vient de moi) au départ un caractère agricole. Le terme de « Village-Jardin » a été employé pour une petite localité comprenant une usine, à laquelle est associé un lotissement aménagé ; il ne devrait donc pas être appliqué d'une façon générale à une agglomération de ce genre si elle a un caractère de banlieue.

Ville satellite. – Ce terme a d'abord été employé en Grande-Bretagne en 1919 comme une autre appellation de Welwyn Garden City – laquelle est authentique Cité-Jardin par ses dimensions, sa situation indépendante, son tracé, et par le fait que les habitants y trouvent des emplois sur place. On adopta ce nouveau terme pour les raisons suivantes : premièrement à cause de l'emploi erroné qui s'était généralisé du terme de Cité-Jardin comme synonyme de banlieue ouvrière ou de banlieue-jardin ; secondement pour marquer sa dépendance économique à l'égard du Grand-Londres. Certains auteurs d'ouvrages consacrés à l'urbanisme ont étourdiment renouvelé la confusion qui résultait autrefois de l'emploi du terme « ville-satellite » pour désigner une banlieue industrielle bien aménagée. Il vaut mieux le réserver à une cité-jardin ou à une ville de province située à distance modérée d'une grande ville mais matériellement séparée de celle-ci par une ceinture de campagne.

Ceinture de campagne – Ceinture agricole – Ceinture rurale. – Ces termes sont synonymes. Ils s'appliquent à une étendue champêtre entourant les villes, les séparant les unes des autres, et qui reste occupée par des fermes et des parcs, que le terrain soit ou non la propriété d'une municipalité.

Ceinture-verte. – Employé à l'origine par Unwin comme autre synonyme de ceinture de campagne, ce terme a aussi été appliqué – nouvelle source de confusion – à une étroite bande occupée par des parcs entourant plus ou moins une grande agglomération urbaine ou une métropole. « Ceinture de parcs » est un terme préférable pour ces étroites bandes.

Décentralisation – Dispersion – Diffusion. – Tout récemment encore, les défenseurs du principe des cités-jardins voyaient dans le terme de « décentralisation » le mot-clé du transfert dirigé d'une population et de ses moyens de travail d'un secteur urbain surpeuplé vers des villes plus petites qui en sont distinctes. En Amérique, il est souvent employé pour signifier le transfert spontané de la zone centrale vers les abords immédiats d'un secteur urbain – ce qui est tout différent. Dernièrement, le mot « dispersion » a été adopté pour le premier processus, et son emploi est en train de s'uniformiser. En terme de planification, dispersion ne s'applique pas au large étalement d'une nouvelle formation dans une région rurale. Pour ce dernier processus, si un terme technique est nécessaire, il est préférable de se servir du mot « diffusion ». « Décentralisation » reste valable comme terme général désignant tout transfert vers une région extérieure. Pour l'installation combinée à la fois d'industries et de résidents dans les banlieues, je suggère le mot « sous-centralisation ».

La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal

Osborne à propos des cités jardins :

« Mon expérience me laisse peu d'espoir de voir s'uniformiser le vocabulaire de l'urbanisme. Un mot attrayant, s'il vient à être associé à une forme attrayante d'aménagement, acquiert rapidement du prestige. Les gens qui ont à proposer des produits de qualité inférieure les présenteront sous une appellation qui a la faveur du public, et, à la longue, la réputation qui s'attachera au produit de substitution diminuera le prestige attaché au mot qui le désigne, et par conséquent au prestige du produit original. C'est ce qui est arrivé à « cité-jardin ». C'est ce qui se produit actuellement pour « ville-satellite », qui est appliqué aux excroissances industrielles des grosses agglomérations, et à « ceinture verte », qui a été appliqué à d'étroites bordures de parcs qu'on peut presque traverser sans les remarquer. Peut-être est-il impossible de préserver d'excellents vocables des détournements de sens que leur imposent des intérêts mercantiles ou démagogiques. Mais du moins la littérature consacrée à l'urbanisme se doit-elle de les éviter.

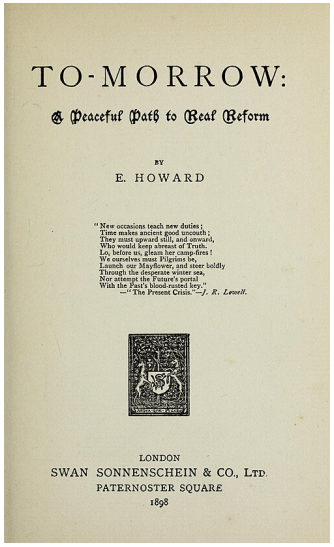
Le modèle urbain de Howard repose sur plusieurs principes clés clairement définis dans Garden Cities of To-morrow. On peut notamment distinguer :

Limite démographique et taille maîtrisée : la cité-jardin est conçue comme une agglomération de taille modérée. Howard fixe en pratique la population autour de **30 000–32 000 habitants**.

Une fois ce seuil atteint, la ville cesse de grandir et de nouvelles cités doivent être créées à proximité. Cette règle de **«limite» démographique** découle de l'idée que chaque cité doit rester compacte et équilibrée : «une fois qu'elles avaient dépassé le seuil des 32000 habitants [les cités] arrêtaient leur croissance et donnaient place à la création d'une nouvelle cité». Ainsi le plan de Howard institue explicitement une limite de population, et par là un contrôle anti-étalement de l'urbanisation. »

Mixité fonctionnelle et autosuffisance : la cité-jardin intègre harmonieusement logements, activités industrielles, commerciales et agricoles. Howard prône un «équilibre parfait des fonctions» au sein de la ville, de sorte que celle-ci puisse atteindre une forme d'autonomie économique et alimentaire. Par exemple, l'exploitation de la ceinture verte doit nourrir les habitants, et un tissu industriel et artisanal local doit fournir emplois et services. Cette mixité rationnelle des fonctions traduit la volonté howardienne d'éviter la ségrégation spatiale (ville dortoir / campagne productive) pour une vie communautaire complète.

Domaine de 2400 ha
30000 habitants
Terrain à bâtir de 6,10m x 40 mètres
Une grande variété qui règne dans l'architecture et la conception des maisons et des groupes de maisons. (Howard, p.45)



23
Ebenezer Howard, To-morrow A Peaceful Path to Reform, 1898



24 Ebenezer Howard, Garden-cities of to-morrow, 1902

L'objectif de son livre

Plan du livre : Les cités-jardins de demain – Howard (version publié française publié en 1969)

1. L'aimant ville-campagne
2. Le revenu de la cité-jardin : le domaine agricole
3. Le revenu de la cité-jardin : le domaine urbain
4. Les dépenses de la cité-jardin
5. Détail du fonctionnement des cités-jardins
6. Administration
7. L'entreprise semi-municipale
8. Entreprises pro-municipales
9. Examen de quelques difficultés
10. Une combinaison de projets uniques en son genre
11. Une route parcourue
12. Cités sociales
13. L'avenir de Londres

Avec son livre Howard (p.29) veut nous montrer comment il croit donner, d'une façon décisive, une solution à ce courant d'exode qui arrache la population aux campagnes, et comment l'inverser et ramener les travailleurs vers les districts ruraux, où on aurait besoin d'eux pour cultiver la terre. **Ramener les gens à la terre** (Ici le sol n'est plus propriété privée mais est pour le compte de la communauté.)

La clé de la solution

Pour Howard (p.30) la clé de la solution est **l'attraction de la troisième possibilité :** l'aimant-ville-campagne. L'idée est fortement inspirée de John Ruskin souligne Frank Smit. Selon lui *'Howard voulait réconcilier l'inconciliable, l'art et la science avec la nature, l'individualisme avec le socialisme et la ville avec la campagne. Le chemin de fer l'avait déjà précédé dans la réconciliation de la ville et de la campagne.'*[35] Selon Howard il ne faut plus choisir entre la vie à la Ville ou vie à la Campagne car il existe une nouvelle forme de vie participant de la nature de la ville et de la campagne.

« Dans une combinaison parfaite, les avantages de la vie urbaine, plus dynamique et plus active, en même temps que toute la beauté et les plaisirs de la campagne »

Howard, p.32

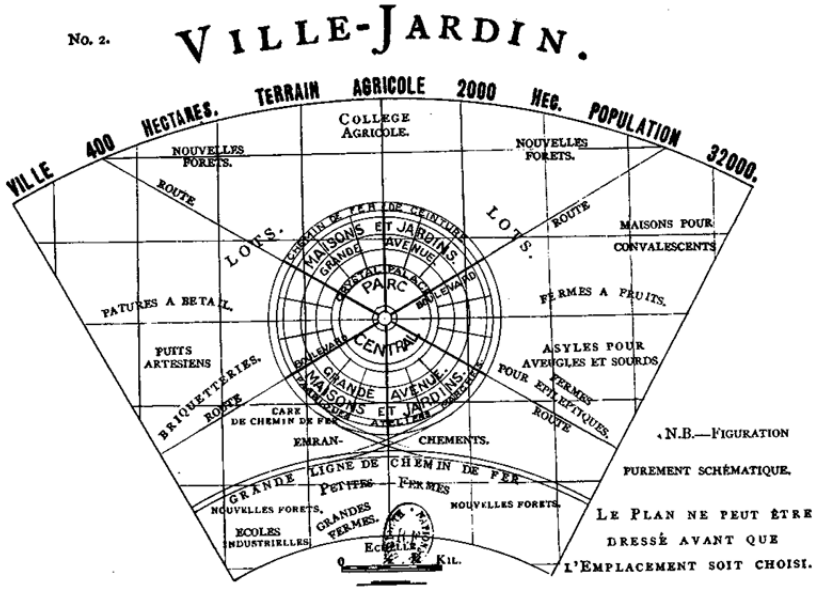
« Les salaires ou du moins le bien-être atteignent un niveau supérieur à la campagne qu'à la ville, pour procurer dans les campagnes des possibilités égales de vie en société ou pour y rendre des perspectives de promotion, pour la moyenne des hommes et des femmes, égales, pour ne pas dire supérieures, à celles dont ils jouissent dans nos grandes cités. »

Howard, p.31



25 Ebenezer Howard, dessin, avant 1898

[35] Smit, Frank, dans Aad Wassenaar, de droom van Howard, Het verleden en de toekomst van de tuindorpen, woningbouwbedrijf, Elmar Amsterdam, 1990. p.10

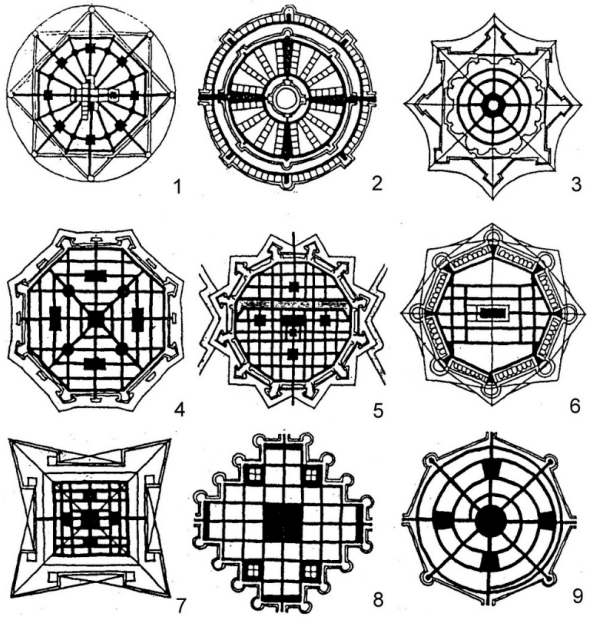


26
Ebenezer Howard, diagramme 2 : Ville-Jardin, 1898.

Une utopie ?

Howard n'écrit pas seulement pour dénoncer l'état du logement ouvrier londonien, il écrit pour proposer une alternative concrète. Il ne considère pas son livre comme une utopie, mais comme un plan d'action vers une réforme en profondeur de l'organisation du territoire et de la société.

L'utopie des villes idéales



27
Les villes ideals de la Renaissance: 1. La Sforzinda de Filarete (1460 – 1465); 2. Fra Giocondo (Giovanni de Verona), c. 1433 – 1515; 3. Girolamo Magi (ou Maggi) (c. 1523 – c. 1572) (1564); 4. Giorgio Vasari (1598); 5. Antonio Lupicini (c. 1530 – c. 1598); 6. Daniele Barbaro (1513 – 1570); 7. Pietro Cattaneo (1537 – 1587); 8/9; Francesco di Giorgio Martini (1439 – 1502).



Thomas More, Utopia, 1516.

« Même si son rêve s'est réalisé à plus de la moitié, il est resté le pionnier (Howard). Ses cités-jardins de demain n'ont jamais été les cités-jardins d'aujourd'hui. »

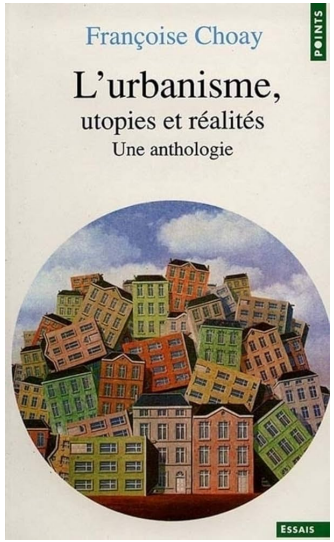
MacFayden, Dugald, Sir Ebenezer Howard and the Town-planning Movement, Manchester, 1933.

Utopie : « *L'utopie a été source d'inspiration et de débats intenses chez les lettres pendant près d'un demi-millénaire, depuis que en 1516 Thomas More initia la relation provocatrice et magistrale du mot grec topos ('lieu') et du préfixe u, contradiction de ou et/ou de eu ('non' et/ou 'bien'), signifiant donc 'lieu de nulle part' et/ou 'lieu de bonheur* »[36]

Pour Lewis Mumford (p.30) Ebenezer Howard Howard est « un idéaliste pratique ». On retrouve Howard dans le livre de référence *L'urbanisme utopies et réalités une anthologie* de Françoise Choay. Elle utilise le mot utopie dans le contexte de l'urbanisme car pour elle l'urbanisme est '*a partie liée avec l'idée de modèle ou de schéma idéal, établi a priori, à qui on veut plier de force le réel.*'[37]

[36] Eaton, Ruth, Cités idéales L'Utopisme et l'environnement (non) bâti, Fonds Mercator, Anvers, 2001, p.12.

[37] Choay, Françoise, L'urbanisme utopies et réalités une anthologie, Editions du Seul, Paris, 1965. p. 450



Françoise Choay : Les utopistes du XIX[ème] siècle

Françoise Choay a fait une anthologie sur tous les textes de l'utopie urbaine ; à un moment où ces textes sont oubliés, elle va les republier et les mettre en relation avec les grands novateurs du XIX[ème] siècle. Howard lui-même souligne (p.145) dans son ouvrage qu'il combine trois éléments pour lesquelles il s'appuie sur d'autres auteurs :

1. Migration organisée : les propositions d'Edward Gibbon Wakefield et du professeur Marshall
2. Jouissance du sol : proposé premièrement par TH. Spence, et repris par la suite, avec une importante modification, par M. Herbert Spencer
3. La cité modèle : de James Silk Buckingham

En ce qui concerne Howard, Choay souligne qu'il était militant depuis 1879 dans le mouvement socialiste anglais et qu'il avait été profondément marqué par la lecture de deux livres, *Progress and Poverty* de Henry George (1871) «*Nous devons faire de la terre un bien commun*» et '*Looking Backward*'(1888), l'utopie de l'Américain Edward Bellamy, et son livre *Equality* (1897) où il décrit comment les villes devraient être en l'an 2000. Pour elle, le livre de Howard fait le lien entre les utopistes du XIX[ème] siècle qu'elle nomme «*pré-urbanisme*» et «*l'urbanisme réalisateur*» du XX[ème] siècle. Le livre est présenté comme «*une nouvelle utopie» où se trouvait exposée la théorie de la garden-city, et qui devrait bientôt devenir réalité grâce au solide sens pratique de son auteur.*»[38]

[38] Choay, Françoise, L'urbanisme utopies et réalités une anthologie, Editions du Seul, Paris, 1965. p. 277

« L'égalité économique a mis fin à la richesse et à la pauvreté, de sorte qu'une grande ville n'est plus exclusivement le lieu où l'on peut jouir ou abuser de l'opulence. Il n'y a plus de raison de préférer la vie en ville à la vie à la campagne, si du moins le rassemblement de personnes n'est pas considéré comme un plaisir. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre que, dans ces nouvelles circonstances, les villes ne s'agrandissent pas, mais que leur population diminue plutôt, car d'innombrables personnes préfèrent la nature à la vie citadine. Cela a immédiatement éliminé le casse-tête qui, dans le passé, a coûté de nombreux maux de tête à des architectes chevronnés : comment trouver une solution facile pour réguler le trafic automobile croissant, qui menaçait de s'enliser complètement. »

Edward Bellamy, 'Equality', 1897

« Les industries devraient être réparties sur l'ensemble du territoire, de manière à ce que les usines soient situées au milieu des champs, et que l'agriculture jouisse de tous les avantages qu'apporte toujours sa liaison avec l'industrie. C'est le premier pas nécessaire après la réorganisation de la situation actuelle. Elle est nécessaire parce que chaque producteur doit produire pour lui-même, parce que chaque homme et chaque femme doit passer une partie de sa vie en plein air, et parce que chaque nation doit utiliser ses propres ressources pour sa propre subsistance. »

Rus Pjotr Kropotkine, *The Industrial Village*, dans Nineteenth Century, novembre 1888.

La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal

Robert Fishman : L'utopie urbaine au XXe siècle

Dans L'utopie urbaine au XXe siècle, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier Robert Fishman[39] reprend de Choay la perspective qui place Howard ensemble avec Wright et Le Corbusier dans la perspective des socialistes utopistes du début du XIX[ème] siècle comme Charles Fourier, Robert Owen et Henri de Saint-Simon qui eux «s'inspirent de la tradition de l'Utopie de Thomas More et de la République de Platon pour d'écrire minutieusement des communautés exemplaires des luttes de classes de la révolution industrielle. Cependant, contrairement à more ou Platon, les socialistes utopiques envisagent la réalisation immédiate de leurs républiques idéales. Owen et Fourier firent des plans détaillés pour la construction de communautés utopistes, des plans pour une révolution sociale et architecturale qui annonçait partiellement les œuvres de Howard, Wright et Le Corbusier. » [40]

Fishman souligne que les socialistes utopistes étaient en grande partie oubliés à l'époque de Howard et nomme deux thèmes qui dominaient leurs projets ; tout d'abord le désir de surmonter la distinction entre ville et campagne ; et ensuite, le désir de vaincre l'isolement des individus et des familles en regroupant la communauté en une vaste structure « familiale ».

[39] Fishman, Robert, L'utopie urbaine au XXe siècle, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1979.

[40] Fishman, Robert, L'utopie urbaine au XXe siècle, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1979. p.15

« La majorité des projets envisagent non pas des villes idéales mais des communes, de petits établissements ruraux dont la population n'excèderait pas 2000 personnes. Owen élabora un projet de carrés qu'il appela le « quadrilatère moral. » [41]

Pourtant Howard lui-même écrit (p.35)

« Ma proposition n'est pas une utopie la chose est faisable ici même et dès maintenant. »

[41] Fishman, Robert, L'utopie urbaine au XXe siècle, Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier, Pierre Mardaga, Bruxelles, 1979. p.16

La cité-jardin mise en pratique : la puissance de l'exemple

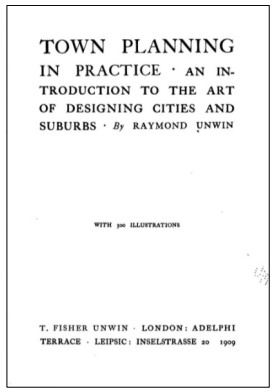
L'importance du diagramme

Dans le livre de Howard, la **conception était indéterminée** ; sur ces schémas on peut lire que : '*Les plans ne pouvaient pas être conçus tant que l'emplacement n'était pas connu.*'. C'est Osborn qui souligne dans son introduction 'qu'il n'y a pas de plans architecturaux dans *Garden cities of tomorrow*'[42] et que '*Howard a dessiné lui-même les Diagrammes*'[43]

« Avec le recul du temps, ce qui frappe dans les projets de Howard, c'est de voir combien il s'intéressait peu à l'aspect extérieur de la nouvelle cité, combien, au contraire, il s'intéressait aux processus capables de produire de telles communautés. »

Louis Mumford, introduction, p.37

Raymond Unwin et Barry Parker donnent forme à son idée


TOWN PLANNING
IN PRACTICE · AN INTRODUCTION TO THE ART OF DESIGNING CITIES AND SUBURBS · *By* RAYMOND UNWIN

WITH 300 ILLUSTRATIONS

T. FISHER UNWIN · LONDON: ADELPHI TERRACE · LEIPSIC: INSELSTRASSE 20 1909

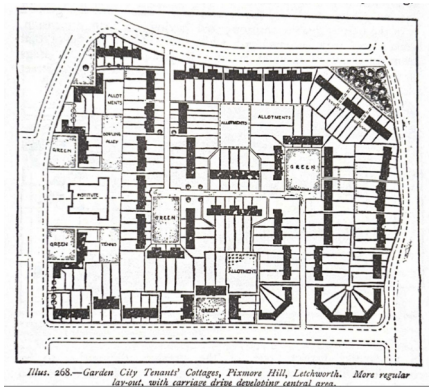
Raymond Unwin Town planning in practice, 1909

[42] Osborn, F. J. dan Ebenezer Howard, Garden cities of To-Morrow, MIT Press, Cambridge, 1965. p.9

[43] Osborn, F. J. dan Ebenezer Howard, Garden cities of To-Morrow, MIT Press, Cambridge, 1965. p.11

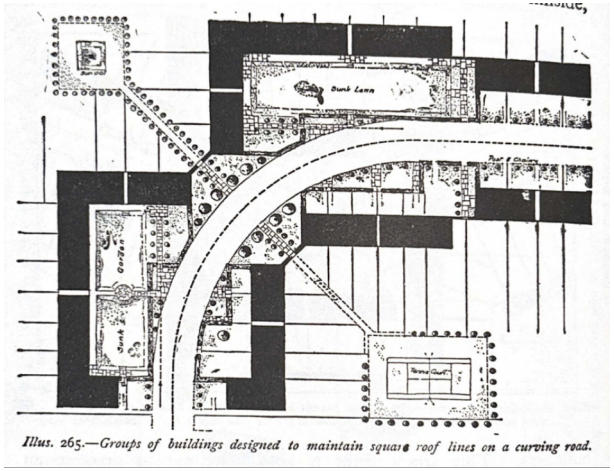

Illus. 273. *Illus.* 274.

Hampstead Garden Suburb. Plan showing entrance treatment and arrangement of buildings on road already made by Ecclesiastical Commissioners, with different fences used to emphasise the effect, and sketches of houses at each side of the entrance with garden houses as shown on plan, Illus. 272, *being built by The Garden Suburb Development Co. (Hampstead), Ltd.*


Illus. 268.—*Garden City Tenants' Cottages, Pixmore Hill, Letchworth. More regular lay-out, with carriage drive developing central area.*

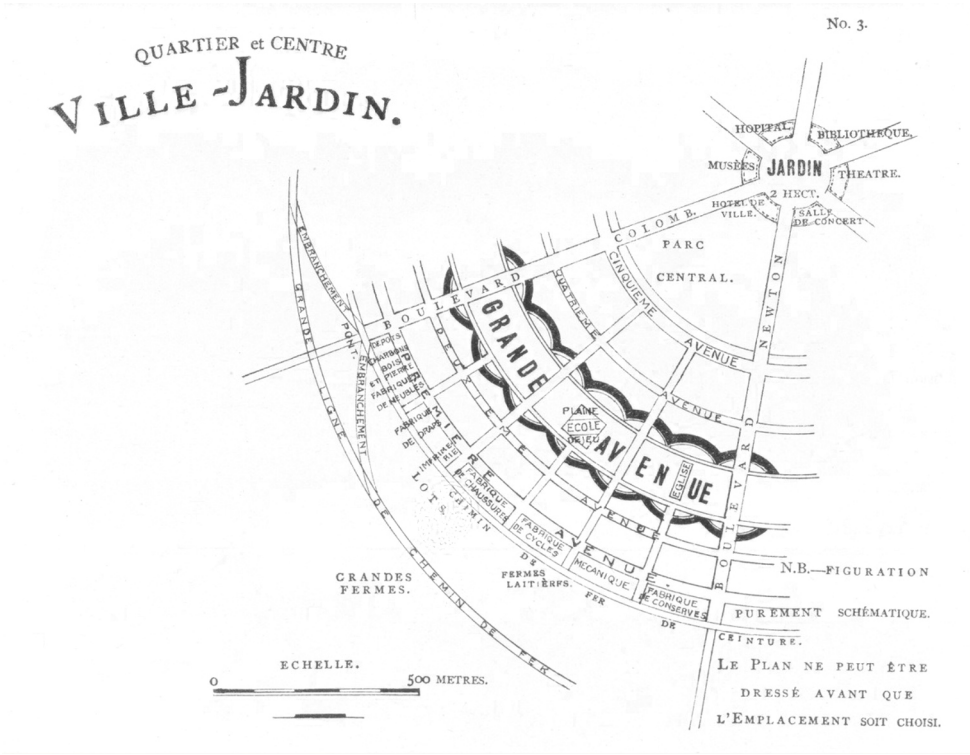
Raymond Unwin, Arrangements of buildings along a read in Hampstead, dans Town Planning in Practice, 1909, p.308

Raymond Unwin, Garden City Tenants in Letchworth, dans Town Planning in Practice, 1909, p.305


Illus. 265.—*Groups of buildings designed to maintain square roof lines on a curving road.*

Raymond Unwin, Groups of buildings designed to maintain square roof lines in a curved road, dans Town Planning in Practice, 1909, p.302

Howard a fondé deux cités anglaises, **Letchworth** (Raymond Unwin et Barry Parker / 1903) et **Welwyn** (1920) qui servent encore d'illustration à ses idées. De 1905 à 1921 Howard réside à Letchworth et de 1921 à 1928 à Welwyn.



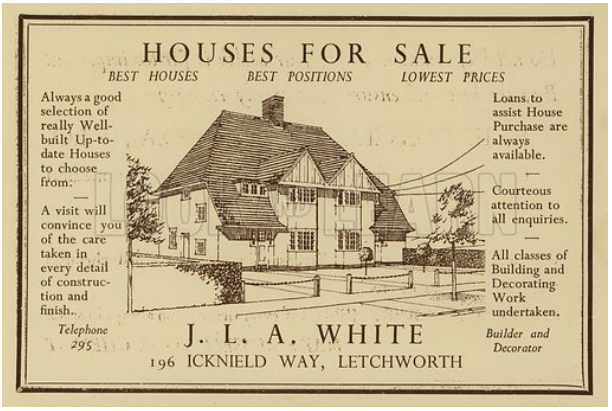
42
Ebenezer Howard, diagramme 3 : Quartier et Centre Ville-Jardin, 1898.

Garden City Letchworth (1903)

Raymond Unwin et Barry Parker ont remporté un concours contre les architectes Halsey Ricardo et W.R. Lethaby. « Le principe du projet gagnant était que la nouvelle ville se fondrait dans le paysage et que la rigueur utopique du XIX[ème] siècle, le formalisme des Beaux-Arts et un romantisme trop opportuniste seraient ignorés. » [44]

« Letchworth devient la Mecque des réformateurs pratiques du logement et de la planification et moins de l'idée plus large pour laquelle il a été construit. »

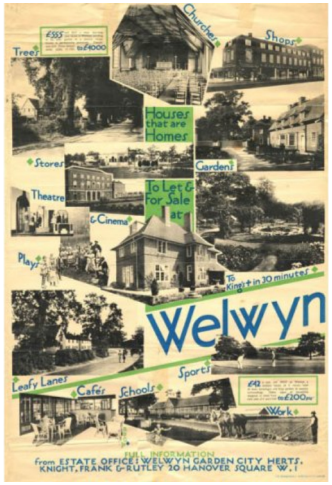
Osborn, F. J. dan Ebenezer Howard, Garden cities of To-Morrow, MIT Press, Cambridge, 1965. p.13



[44] W. L. Creese, The Search for Environment, The Garden City Before and After, London, 1966, p.206



Publicité datant de 1935



Garden Suburb Welwyn (1919)

Ville satellite/ Les propositions d'Howard pour une cité-jardin autarcique ont été largement remises en question. Il avait lui-même accepté la formule de la ville satellite lors de la conférence sur l'urbanisme qui s'est tenue à Amsterdam en 1924.

Le terme avait été développé par C.R. Taylor en 1915 et utilisé par le directeur financier de Welwyn Garden City pour décrire la ville comme : «Une unité sociale arrondie, avec les caractéristiques économiques, sociales et culturelles d'une ville, née comme une ramification d'une grande ville tout en conservant son identité, entretenant une relation plus ou moins dépendante avec la ville mère».

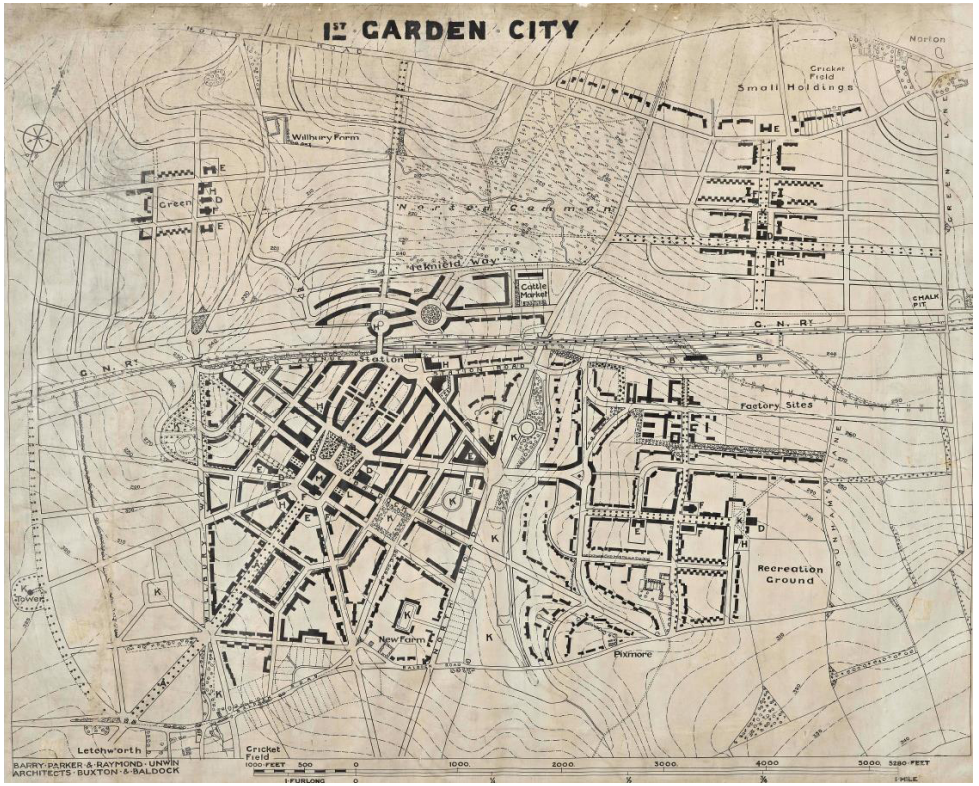
Port Sunlight Savon (Willin Sega : maison pastorale , Lutyens : architecte des espaces publiques) utilisent l'image de ces usines pour PUB, démanteler des cottages pour les reconstruire

Bournville (W. Alexander Harvey, 1900) Coopération qui va s'occuper des maisons, indépendant de l'industrie du chocolat

Welwyn a poussé plus loin que **Letchworth** la technique de la conception civile et de l'harmonie architecturale et était plus proche de Londres, ce qui faisait que les résidents se rendaient quotidiennement dans la métropole (Osborn, F. J. dan Ebenezer Howard, Garden cities of To-Morrow, MIT Press, Cambridge, 1965. p.13).



La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal



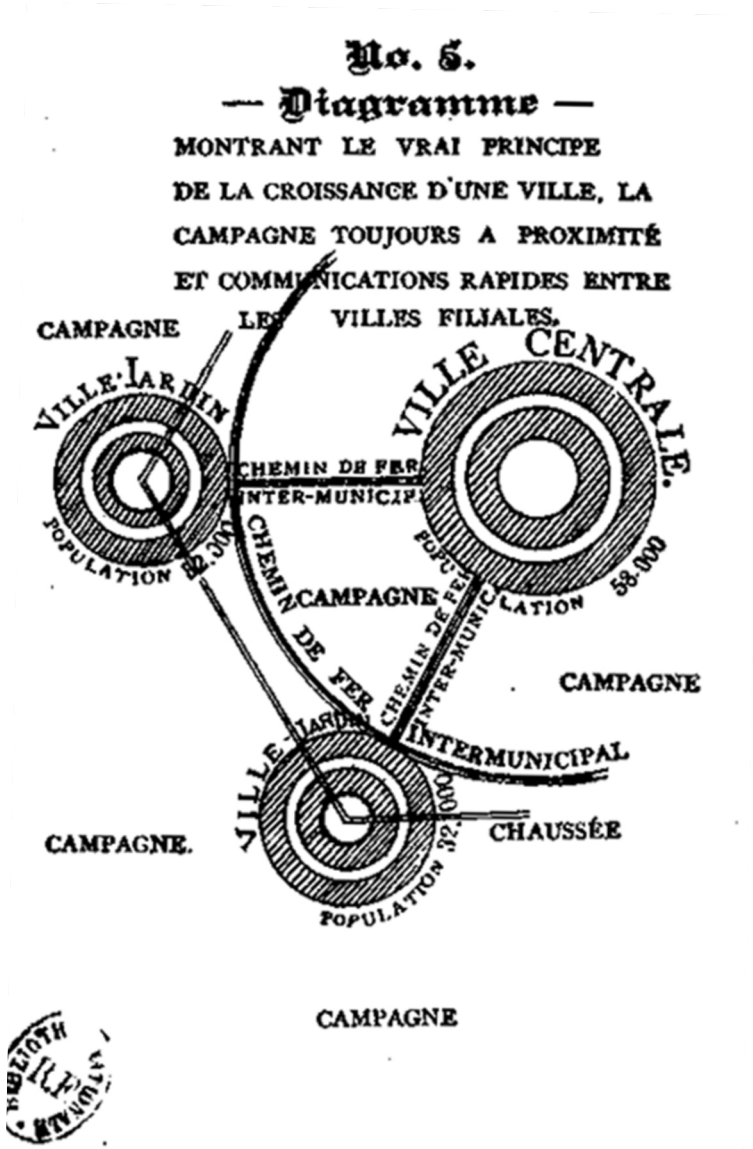
48

Parker and Unwin, master plan for Letchworth Garden City, 1903



49

Louis de Soissons, master plan for Welwyn Garden City, 1920



Ebenezer Howard, diagramme 5 : Le vrai principe de la croissance d'une ville la campagne toujours à proximité et communication rapide entre les villes filiales , 1898

La critique sur les premières cités-jardins

Henri Sellier : De la puissance d'un modèle urbain à la puissance de la forme : Le modèle de la Cité Jardin devient la forme de la Cité Jardin.

« Sir Ebenezer Howard ne fit pas le second pas qu'il avait à l'origine si clairement envisagé : avec l'impatience de la vieillesse, il chercha à doubler sa première réussite au lieu de l'amplifier. »

Mumford, p.37

« Le goût de Unwin pour le tracé capricieux des villes médiévales des collines allemandes était même, dans une certaine mesure, opposé à la clarté rationnelle du plan de Howard et à sa tournure d'esprit tournée vers l'avenir. »

Mumford p.32

◀ Les premières cités-jardins sont très loin des villes en relation qu'on retrouve sur l'explication du diagramme 5.

« Au lieu d'être des éléments dynamiques du réseau de villes nouvelles envisagé, entourées de zones agricoles et naturelles, reliées par des systèmes ferroviaires et dotées de leurs propres installations et industries, les deux localités, malgré la présence mais non la localisation d'industries, n'ont fait qu'évoquer des souvenirs nostalgiques de vieux villages anglais. »[45]

[45] Smit, Frank, dans Aad Wassenaar, de droom van Howard, Het verleden en de toekomst van de tuindorpen, woningbouwbedrijf, Elmar Amsterdam, 1990. p.9

« La construction des habitations par la communauté ou des coopérations immobilières »

Howard p.121

Henri Sellier est Ministre de la Santé en France, il traduit l'étude pratique des plans de villes de Unwin en 1914. Sa lecture de Howard se limite fortement à une fascination pour la construction et la qualité de ces quartiers en faisant abstraction de l'idée plus large des connexions. Il est à l'origine de 12 quartier-jardins dans l'agglomération Parisienne.

Raoul Dartry : La puissance du modèle urbain : La forme de la Cité-Jardin fait place au modèle de la cité-jardin

« Ce n'est que pendant la dernière décade que notre réflexion sur l'aménagement urbain et communautaire, est devenue politique. En Grande-Bretagne, le Rapport Barlow a repris le processus de l'amélioration des villes au point où Howard l'avait abandonné dans sa vieillesse. »

Mumford, p. 37

« Letchworth et Welwyn elles-mêmes ont encore quelque chose à apprendre à un planificateur américain, mais « Cités-Jardins de demain » , dépositaire des idées qui ont engendré Letchworth et Welwyn a encore beaucoup à lui apprendre. Les idées de Howard ont posé les bases d'un nouveau cycle de civilisation urbaine : cycle dans lequel les moyens d'existence seront subordonnés aux buts de la vie et dans lequel le mode de vie nécessité par la survie biologique et l'efficacité économique conduiront également à l'épanouissement social et personnel »

Mumford, p.40

« Comment faire de notre expérience de la cité-Jardin le marchepied d'une forme de vie individuelle plus haute et meilleure pour notre pays tout entier »

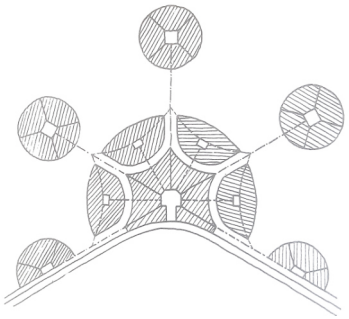
Howard, p.172

« L'expérience de la Cité-Jardin élargie à l'échelle de la nation à dessein de conduire à un système plus juste et meilleur de jouissance du sol et à une conception plus juste et plus raisonnable de la construction des villes »

Howard p.120

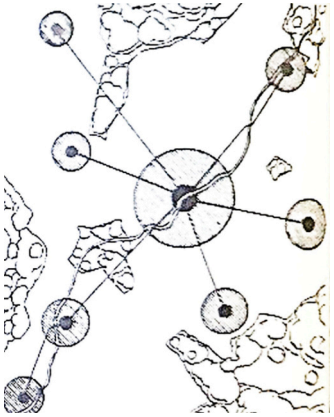
En raison de la grave pénurie de logements et de la menace d'une révolution, ce modèle urbain qui consiste à répartir les centres industriels et agricoles sur l'ensemble du territoire sera déployé par le gouvernement après la Première Guerre mondiale.
Après la Deuxième Guerre mondiale c'est Osborn, qui habite Bournville, qui va souligner l'importance du grand projet territorial de Howard et ouvre le débat sur le programme d'après-guerre des Nouvelles Villes. Mumford (p.37) souligne « F.J. Osborn a proposé de construire des «villes nouvelles après la guerre (1940-1945), à une échelle proportionnée aux besoins actuels en matière de logement et de relogement : une proposition qui nécessitait un soutien législatif complet. »
En France le ministre de la Reconstruction et ingénieur des chemin de fers Raoul Dartry étudie les textes et analyse les diagrammes de Howard. Il est convaincu du rôle sociabilisant de la nature et de l'architecture nécessaire à l'équilibre individuel et collectif et va lancer la grande campagne de villes nouvelles comme des satellites indépendants dans la nature.

La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal



R. Unwin,
Diagramme de la ville satellite.

Comme on peut le constater sur les illustrations du diagramme 5 : Le vrai principe de la croissance d'une ville avec la campagne toujours à proximité et communications rapides entre les villes filiales est repris par Unwin et Ernst May, qui développe les plans urbains des siedlungen en Allemagne qui seront visités pendant CIAM II.



A
Ernst May, Diagramme de la ville satellite, 1922.



A1
Ernst May, Kleingartenanlage Römerstadt, 1935

1930 : LA FIN DE LA CITÉ-JARDIN ET SA RENAISSANCE EN 1970 –

Amsterdam 1923

Howard est invité d'honneur pendant le deuxième Congrès International des Villes qui se fait à Amsterdam en 1924. À ce moment son idée de la ville-jardin est au cœur du débat et Howard organise la même année la Conférence Internationale des Cités-Jardins à Amsterdam qui était axée sur le plan régional. Howard décède l'année où le premier Congrès International d'Architecture Moderne CIAM est fondé à La Sarraz.

CIAM II (1929)

Pendant le CIAM II (1929) Les participants vont aller visiter les réalisations des Siedlungen (colonies) de l'urbaniste Ernst May qui a fait son apprentissage auprès de Sir Raymond Unwin. Dans le débat qui s'est fait à Stuttgart sur la forme des bâtiments (médiéval ou moderne) May opte résolument pour le moderne.

C'est Lewis Mumford qui souligne dans l'introduction du livre de Howard son importance pour les principes du chartre d'Athènes en illustrant l'importance commune pour les schémas, des densités et du zonage des fonctions ainsi que les idées sur le travail et le transport.



50
Congres international d'urbanisme, Amsterdam, 1924 (H.P. Berlage, R.Unwin, Ebenezer Howard)



Weißenhofsiedlung, Stuttgart, 1927



Weißenhofsiedlung "Araberdorf"
1934



51
Les participants au troisième congrès des CIAM à Bruxelles, sur les marches du Palais des beaux-arts, 1930

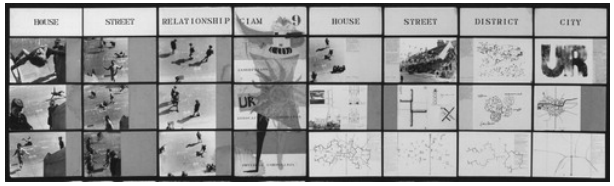
52
La Section belge de l'exposition du troisième congrès des CIAM au Palais des beaux-arts à Bruxelles, 1930.

CIAM III, Bruxelles 1930

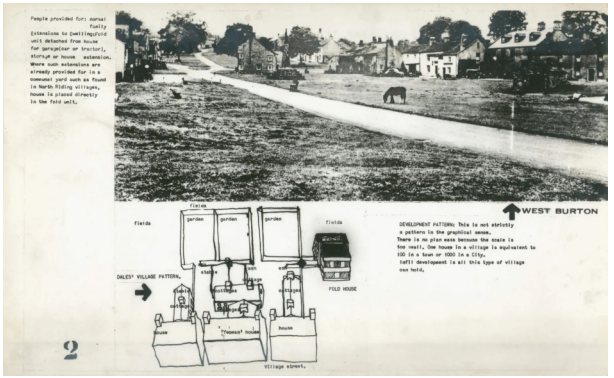
En 1930 CIAM 3 se fait à Bruxelles, le président van Eesteren est connu comme un grand défenseur des principes urbains de Howard. Les participants vont aller visiter plusieurs réalisations de cités-jardins à Bruxelles comme Le Logis-Floréal de Jean-Jules Eggericx et Louis Van der Swaelmen et la Cité Moderne de Victor Bourgeois. Pourtant c'est le 3ème Congrès International d'Architecture Moderne qui sera connu pour préconiser les constructions en hauteur et rejette le modèle des cités-jardins.



L'influence sur Team X, les villes nouvelles et le débat des années 70



52''
Alison and Peter Smithson, Urban Re-identification Grid, 1953



52'''
Alison and Peter Smithson, Habitat, CIAM 1956.

La Charte de l'habitat veut rompre avec l'approche purement fonctionnel de la ville de CIAM. Les membres de TEAM X développent une nouvelle grille de ré-identification pour la lecture de la ville. Les notions de quartiers, d'échelle humaine, identitaire et de transition (espace liminal) sont au cœur du débat.

Les années '70 sont également le moment où la période d'exploitation de cinquante ans des cités-jardins a expiré. À plusieurs endroits, il est prévu de démolir ces cités-jardins pour les remplacer par des immeubles d'habitation en hauteur. Il y a plusieurs manifestations contre ce tabula rasa qui démontrent les qualités spatiales et communautaires de ces ensembles. Le nouveau défi de penser comment faire une rénovation à l'échelle d'une cité-jardin ou un béguinage était lancé.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer le livre sur les cités-jardins de Marcel Smets ainsi que ses actions pour sauvegarder l'ancien béguinage de Maline avec le groupe de recherche KROKUS pour la réhabilitation de l'environnement urbain.

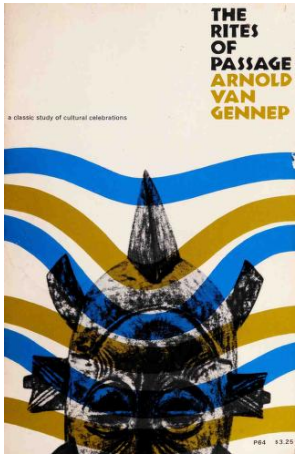


Marcel Smets

La notion d'espace liminal de Victor Turner

« On sera sensible à une certaine résonance progressiste chez Howard. Toutefois, le souci de l'hygiénisme et du progrès a, chez lui, toujours été subordonné à l'idéale de petites communautés limitées dans l'espace et dotées d'un esprit communautaire »

Choay 1965, p. 277



Le mot « liminal » lui-même vient du mot latin «limen», qui signifie seuil. La racine du mot limen est dérivée du mot latin pour « seuil », et signifie littéralement «être sur un seuil entre deux endroits séparés».
En 1909 l'ethnographe Arnold van Gennep l'introduit dans la recherche avec son livre The Rites of Passage[46]. Pour van Gennep chaque rite de passage (comme par exemple un déménagement) est une transition territoriale collective ou individuelle composée de trois phases :

séparation rite pré-liminal
la transition rite liminal
l' incorporation rite post-liminal

[46] Arnold van Gennep, The Rites of Passage, The University of Chicago Press, Chicago 1909

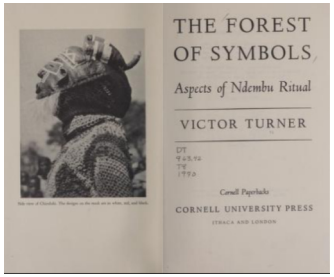


Photos de Matt Dunlap posté sur Instagram illustrant la notion d'espace liminal

Aujourd'hui la notion de liminal est surtout utilisée pour des images de lieux vacants, abandonnés et inquiétants et, pour la plupart, cette notion représente les fausses promesses d'une ère qui est révolue. Souvent on fait référence à l'ambivalence que Zygmunt Baumann donne à cette notion de liminalité.

« Avec Liminal Spaces, nous sommes capables d'accepter les souvenirs déroutants de notre passé et simultanément d'imaginer un avenir qui nous inspirera à construire un monde meilleur que celui dans lequel nous sommes nés. »

RAM, acronym pour Raymond Sng,



81
Victor Turner, Forest of Symbols, Cornell University Press, Ithaca, NY, 1967

Dans le contexte de ce TFE c'est la signification de l'espace liminal par Victor Turner qui nous intéresse particulièrement. Comment cet anthropologue l'a appliqué à l'étude d'architecture et d'urbanisme. Dans l'introduction de son livre Forest of Symbols on lit : "Turner develops a renewed curiosity about the nature of the connections between culture, cognition and perception, as these connections are revealed in symbolic forms and have an 'Imaginative and emotional nature"[47]

Turner décrit comment dans le monde physique, l'architecture définit des limites spatiales, crée des enceintes matérielles. Il est impossible de concevoir quoi que ce soit sans penser d'abord à la frontière elle-même dit-il. Mais ce faisant, la clôture conceptuelle devient également manifeste.

Il se pose des questions comme : Qu'est-ce que l'espace de la maison, de la ville, du commun, du national, du local, sinon des tentatives d'identification et de circonstances des zones d'intériorité et de proximité (qui fonctionnent de l'intérieur). Il nous parle également d'interrelations et une forme communautaire de liminalité permanente volontaire qui inclut les communautés d'isolement intentionnel. Cela s'exprime souvent dans une forme d'anti-structure sociale, il remarque, qui se positionne au-delà des normes sociales, se retirant souvent du courant dominant pour se réfugier dans un lieu et un mode de vie distincts qui les caractérisent en tant que communauté.

[47] Victor Turner, Forest of Symbols, Cornell University Press, Ithaca, NY, 1967 p.3

Le terme liminal[48] et la notion de communitas[49], tous deux développés par Turner, apparaissent dans Collage City[50] (1978) de Colin Rowe et Fred Koetter, problématisant la conception de l'espace comme plan indifférencié sur lequel sont disposés des éléments spatiaux, visuels et programmatiques. (Lathouri, 2024[51]) L'histoire et la critique de l'architecture de Colin Rowe, publiées en 1957-1958, professeur à Cornell de 1962 à 1994, l'université publiée par Victor Turner en 1967 et Oswald Mathias Ungers publiée de 1969 à 1975.

Fred Koetter définit cette zone intermédiaire qu'est le liminal comme :

« Le domaine de la spéculation et du questionnement conscients et inconscients – la « zone » où les choses concrètes et les idées sont mélangées, démontées et ré-assemblées – où la mémoire, les valeurs et les intentions entrent en collision. »

Koetter, Fred, Notes on the In Between, Harvard Architecture Review, printemps 1980



82
O.M. Ungers, manifesto, Berlin: A Green Archipelago, 1977.

[48] Liminoïde est la nuance de liminalité qui reflète une expérience de séparation d'une structure spatiale sans enracinement dans la communauté / peut être plus caractéristique des sociétés industrielles complexes.

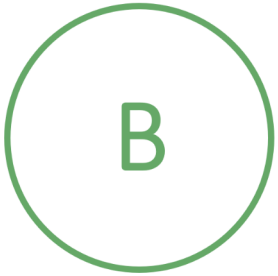
[49] Pour décrire le lien particulier qui unit ceux qui partagent le même passage liminal, Turner a inventé le mot « communitas » / dans le même espace, ils partagent la même expérience.

[50] Colin Rowe and Fred Koetter, Collage City, MIT Press, Cambridge Mass., 1978.

[51] Marina Lathouri, Imagining the Space-In-Between The Elaboration of a Method, University of Ljubljana, Faculty of Architecture, 2025

Espace liminal 1 : LES LIMITES PHYSIQUES ET L'ESPACE DE TRANSITION

A



« L'originalité de Howard réside dans la manière dont il a proposé la création d'une ceinture permanente de terres ouvertes, destinées à l'agriculture et faisant partie intégrante de la ville ; l'utilisation de ces terres pour limiter l'expansion physique de la ville depuis l'intérieur ou les empiètements dus à un développement urbain incontrôlé à la périphérie ; la propriété et le contrôle permanents de l'ensemble du territoire urbain par la municipalité elle-même et sa cession à des particuliers par le biais de baux ; la limitation de la population au nombre initialement prévu pour la zone ; la réserve pour la communauté de la plus-value non gagnée résultant de la croissance et de la prospérité de la ville, dans les limites de croissance fixées. »

Mumford

« Howard s'est attaqué à l'ensemble du problème du développement urbain, non seulement à sa croissance physique, mais aussi à l'interrelation des fonctions urbaines au sein de la communauté et à l'intégration des modèles urbains et ruraux, afin de dynamiser la vie urbaine d'une part et d'améliorer la vie rurale sur le plan intellectuel et social d'autre part. »

Mumford



60
Raymond Unwin, back gardens, dans Nothing Gained By Overcrowding, 1912. p.25



61
Raymond Unwin, Rothenburg showing the wall dividing the town from the surrounding country example of boundaries and approaches, dans Town Planning in Practice, 1909, p.152



62
Raymond Unwin, Hempstead Garden Suburb Boundary Wall example of boundaries and approaches, dans Town Planning in Practice, 1909, p.156

« limite le nombre de personnes dans des limites spatiales, contre l'étalement des banlieues. Ce qui est considéré comme un type de croissance urbaine inutile d'un point de vue économique et désavantageux sur le plan social. »

Osborn (p. 15)

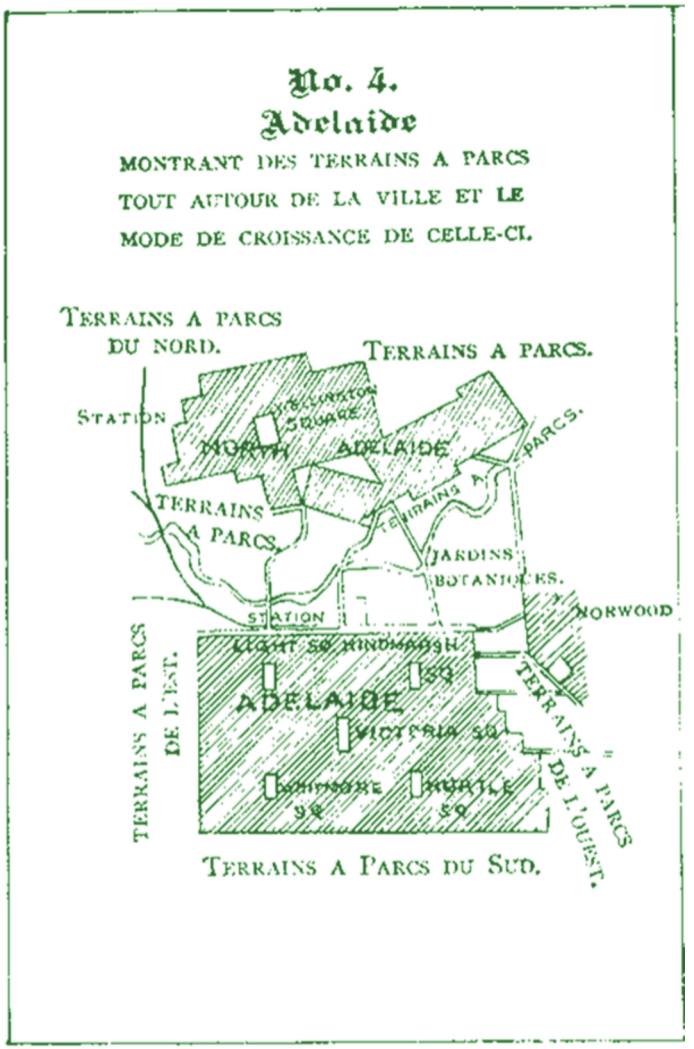
L'oposition ville campagne

« Notre marche vers la lisière de la ville »

Howard p.45

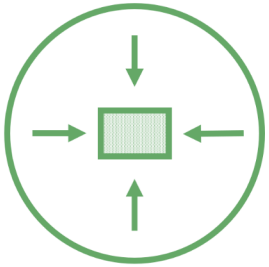
« La grande Avenue d'une largeur de 128 mètres forme une ceinture verte »

Howard , p.46)



43 Ebenezer Howard, diagramme 4 : Adelaide, 1898.

Espace liminal 2 : CONCEPTION DE LIEUX D'INTÉRIORITÉ ET DE PROXIMITÉ



« Ses cités-jardins sont des environnements irréels créés pour servir de contrepartie bourgeoise aux initiatives courtoises des monarques absolus qui, à Versailles ou à Nymphenburg, s'étaient inventé un monde ludique déconnecté de la réalité. Les cités-jardins, telles que Howard les définit, ne sont pas des banlieues, mais l'antithèse des banlieues : ce ne sont pas des retraites plus rurales, mais des fondements plus intégrés pour une vie urbaine efficace. »

Mumford



63
Raymond Unwin, plan de Freunstadt, dans Town Planning in Practice, 1909 p.85



64
Raymond Unwin, Astbury example de Centers and Enclosed Spaces, dans Town Planning in Practice, 1909, p.176

« La vie communautaire locale »

Osborn



65
Raymond Unwin, Group of houses round a green see in Hampstead, dans Town Planning in Practice, 1909, p.289

« L'esprit civique et le génie urbanistique d'Unwin »

Osborn

« Chapitre sur les villes sociales de Howard »

Osborn

« L'influence du terme « unité de voisinage » (le besoin de terrains de jeux, d'espaces ouverts et d'installations locales pour la vie communautaire. »

Osborn



66
Parker et Unwin, Plan for à Hamlet, The Art of Building a Home, 1901 p.88



67
Raymond Unwin, Hampstead Garden Suburb example de Centers and Enclosed Spaces, dans Town Planning in Practice, 1909, p.206

68
Raymond Unwin, Karhruhe example de Centers and Enclosed Spaces, dans Town Planning in Practice, 1909, p.159





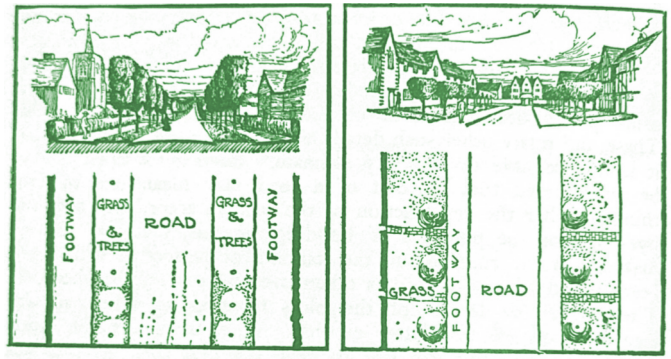
69
Raymond Unwin, design for Broadway in Garden City Letchworth , dans Town Planning in Practice, 1909, p.219



70

« Six magnifiques boulevards traversent la ville en partant du centre »

Howard

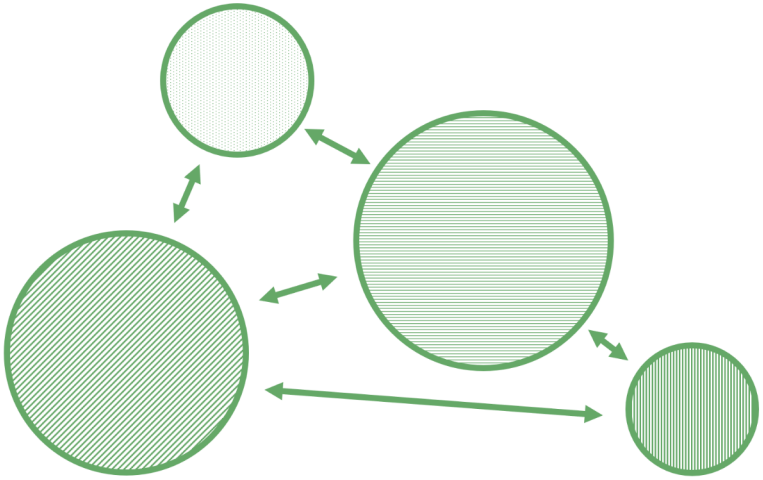


Raymond Unwin, Bonn Poppelesdorfer Allée, dans Town Planning in Practice, 1909, p.251

71

La Notion De La Cité-Jardin Comme Espace Liminal

Espace liminal 3: DES ENTITÉS MORPHOLOGIQUEMENT DISTINCTES INTERCONNECTÉES À UNE GRANDE IDENTITE



Howard se distingue de ses prédécesseurs sur un point important. Il avait produit des diagrammes pour le réseau de villes sociales qu'il proposait.

« La cité-jardin telle que l'a conçue Howard n'est pas un ensemble disparate et indéfini de maisons individuelles avec d'immenses espaces ouverts sur l'ensemble du paysage : il s'agit plutôt d'un regroupement urbain compact et rigoureusement confirmé »

Mumford

« Howard s'est rendu compte que les avantages d'une ville unique seraient multipliés par la création de « grappes de villes », groupes ou constellations de telles villes. »

Mumford

« accès à la campagne. »

Osborn

« réservation de vastes étendues de campagne pour former des ceintures vertes séparant les villes. »

Osborn

« taxes locales et production agricole locale. »

Howard

« Il est essentiel qu'il ait unité de conception et de but, que la ville soit conçue comme un ensemble, et qu'on ne la laisse pas s'agrandir de façon chaotique»

Howard



Raymond Unwin, Small Country Market-place example de Centers and Enclosed Spaces, dans Town Planning in Practice, 1909, p.177

« Et ce principe de croissance toujours préserver une zone rurale autour de nos cités – ne sera jamais perdu de vue. »

Howard

LES CITÉS-JARDINS À LIÈGE

« Les habitants, tous propriétaires de leur petite maison, y vivent tranquilles et heureux ; c'est la campagne avec tous les avantages de la ville. »

La maison Liégeoise, brochure publicitaire éditée à l'occasion de l'Exposition Internationale de Liège en 1930

Cités-jardins Liège

1820

Construction Grand-Hornu, Belgique

1858

Loi hygiéniste, Expropriation des taudis

mi XIXe

« Système Mulhousien »
- **entrée indépendante**
- **petit jardinet privatif**
- **rez-de-chaussée et d'un étage**
- **cave en sous-sol**

1889

Loi aide à la propriété pour les ouvriers

1898

Ebenezer Howard, *Garden Cities of tomorrow*



1903

Plan d'intervention pour les Boulevards des Hauteurs

1903

Construction de la première cité jardin à Londres, Letchworth Garden City



1905

Exposition de Liège : Modèle de cité ouvrière

1910-1911

Ernst May fait un stage chez Raymond Unwin à Londres, il développa un schéma d'extension urbaine basé sur le principe des villes satellites

1919

Création de la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché (**SNHBM**)



1920

Cité-jardin du Hasard à Cheratte par **le charbonnage du Hasard**



1921

Premières phases de construction Cité Naniot à Xhovémont

par **La Maison liégeoise**



1922

Première phase de construction Cité jardin du **Tribouillet** au Thier-à-Liège

Cité jardin Wauters à Seraing



1924

Cité des Cortils à Jupille



1930

Exposition internationale de Liège : centenaire de l'indépendance nationale

1921

Création de la société coopérative **La Maison liégeoise** à l'initiative de l'échevin Jules Seeliger

1927

Werkbund à Stuttgart

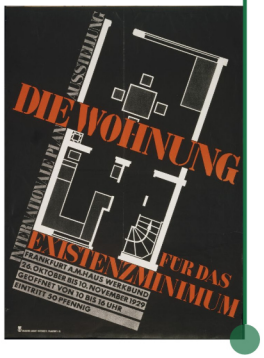
« Die Wohnung » (Weissenhof)
Protoypes de logements modernes



1929

CIAM II à Francfort

« Wohnung für das Existenzminimum »
Habitat pour le minimum vital



1930

Conférence à Amsterdam
« Vers une ville fonctionnelle »
Par Cornelis van Eesteren

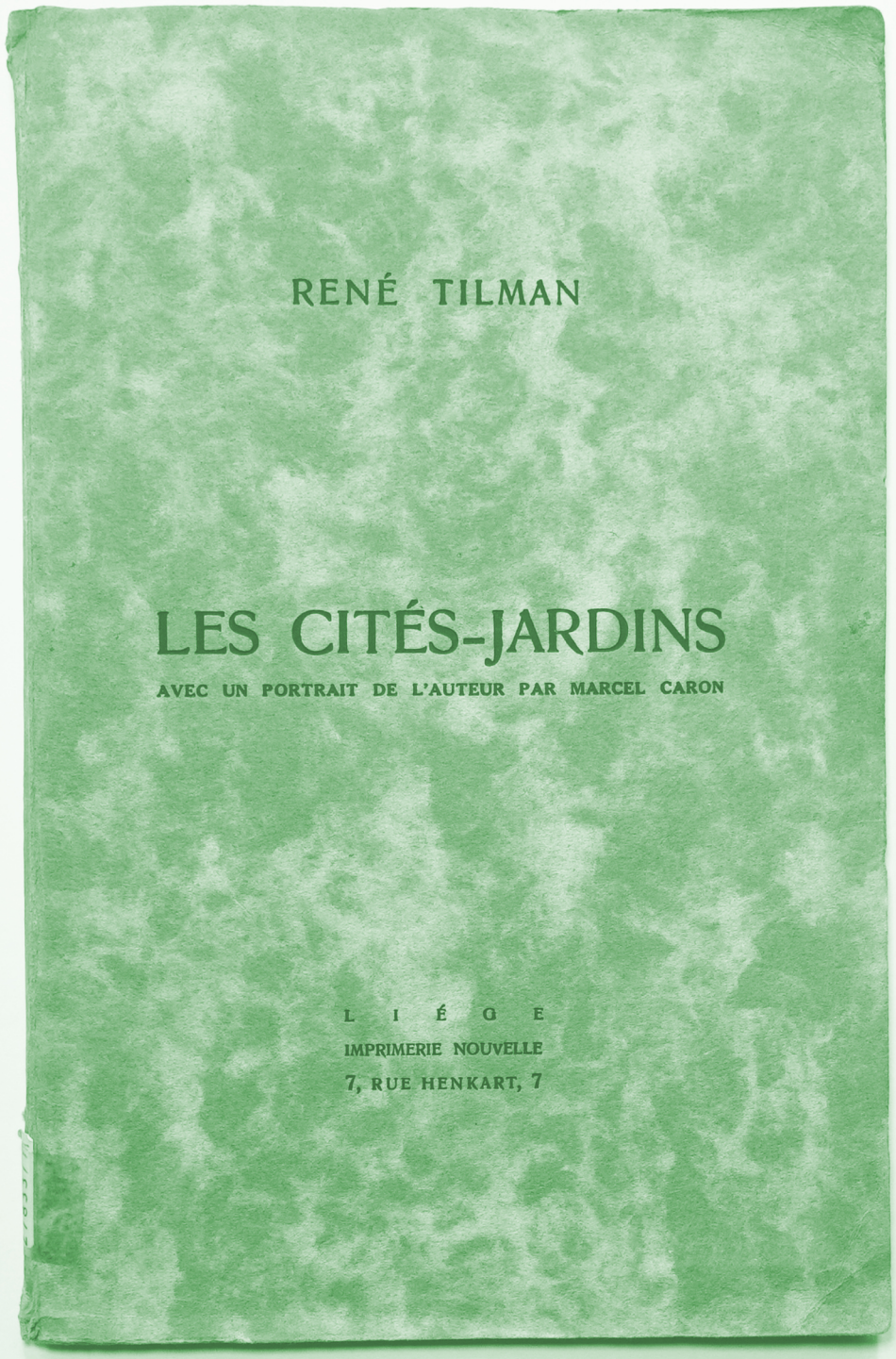
1949-1966

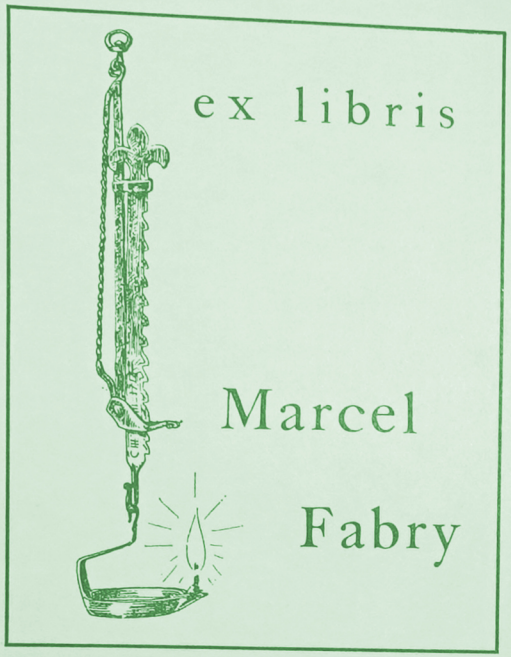
Fin de construction du quartier-jardin de Ste-Walburge (Naniot), dernière cité-jardin Liégeoise

Les cités-jardins à Liège

Les poèmes liégeois comme révélateurs d'un autre espace

Lors de mes recherches aux archives de la Vie wallonne, j'ai demandé à consulter tous les documents évoquant les cités et cités-jardins à Liège. J'ai alors eu la chance de découvrir un document exceptionnel et rare : un recueil de poèmes intitulé *Les cités-jardins – Poésies sur ce thème*, écrit par René Tilman et publié en 1926. Au-delà de leur intérêt artistique, ces textes offrent un regard sensible sur les cités-jardins liégeoises. Ils les décrivent comme un espace à part, coupé de la ville, où se déploie une atmosphère bucolique et pittoresque, semblable à celle de la campagne. L'ambiance qui s'en dégage est douce et agréable, empreinte de nostalgie, et ravive des souvenirs d'enfance.





En toute Amitié
à mon Cam. Fabry
René Tilman
Ce 20.9.26

RENÉ TILMAN

¶ ¶ ¶

LES CITÉS JARDINS

¶ ¶ ¶

MUSÉE DE LA VIE WALLONNE
27833
BIBLIOTHÈQUE

ÉDITION DE LUXE
1926

I

Prends le chemin chevaleresque,
avec des rochers verts pour fresque.
Un désespéré s'est pendu
— je l'espère — à cet arbre nu ?

Des murs et des remparts vétustes,
sur les côtés vissent leurs bustes.
Et Dionysos aurait ri
de la vigne au pied du terri.

Penserais-tu que cela vaille
de s'accrocher à la muraille,
et si les genêts sont au bord,
de se peindre les mains jaune-or ?

VIII

Le soleil s'éteindra sur le gel où je passe :
ciel comme une aile de papillon vert.
Les labours ont des lueurs de nativité.
Fermes paysannes.
Les engrais s'évaporent.
Chaque arbre est la louange de la terre.
Inversement,
la vallée métallurgique
qu'un couchant de terris
canonise d'un disque d'or.

IX

Que doivent dire les gens
qui sont à l'autre côté, sur les versants noirs.
Mon cottage de tuiles-rouges-soleil.
Persiennes-oranges.
Cueillir cerises, framboises, groseilles,
abricots, melons, pêches fondant
comme une algue dans l'eau.
Amphitryon au festin
de l'été brûlant.

X

Toutes les petites heures très claires
par les fenêtres ouvertes dans l'après-midi.
La route
a l'importance des intérieurs.
On rit.
Et le rire s'en va longuement en dehors,
intriguant le passant
qui mesure notre joie au poids de l'or.

XI

Le jour s'est agrandi pour sa fin.
Mon visage rouge et d'un soleil froid, baigné.
Tu reçois le repos et n'as plus rien à faire,
sinon que voir le ciel qu'un calme superpose.

XXV

Le chien assis et l'homme auprès,
l'angle du compas jusqu'au nez,
parfois regardent par les vitres,
ou des mouches sur les pupitres.

Et l'homme rit jusqu'au dégoût.
Un baillement du chien l'absout.
La fenêtre du bureau triche
une lumière de corniche.

Ce jeu, ce jeu persistera
jusqu'à ce qu'un harmonica
brise les pavés de la ville
de sa gaîté de vaudeville.

XXVI

La main bleue et pleine de veines
dans les pavots et les verveines.
O céleste jour de mes yeux
datant les gestes anxieux.

Rouge barbare autour des fêtes
les escaladant jusqu'aux faîtes.
Faire valoir son pull-over,
se peindre la poitrine en vert.

Fringale de tendre surface
sitôt écrite que j'efface.
Plaisante femme que j'aurai,
j'ai des éclats de minerai.

XXXI

Les heures attendent qu'on les savoure.

Ciels amoureux, forêts et prés verts-crus,
Montagnes respectables qui font le tour des villes.
Villes,
bleu, verdeur.
Intelligence symétrique
des hommes.
Espace espiègle qui joue
à l'éclair, au vent ou au soleil.
Pourquoi perdre son temps à vous courir
alors que j'ai trop peu de ma paresse
à vous tenir ensemble
en un jour, en mon sein.

XXXII

Partout c'était la même
et belle Ardenne.

— Car je voyais 17 montagnes
se suivre vertes, noires, bleues et gris-cendres.

Et 5 villages d'ardoises
avec les mêmes clochers de pierres.

Et les chemins des botteresses qui finissent
par se perdre dans l'eau de la fagne.

— Car passait comme une source franche
un vent-cristal qui me donnait de l'aile.

Fiches descriptives des cités-jardins liégeoises de 1920 à 1930

L'inventaire des cités jardins de 1920 à 1930 à Liège, classée d'ouest en est.

Protocole de recensement

Recensement

En l'absence d'un inventaire exhaustif des cités-jardins à Liège, mon travail a débuté par le repérage et la cartographie des ensembles déjà reconnus comme tels dans la littérature. Ces cités comme la cité du Tribouillet à Thier-à-Liège, la cité Naniot et la cité Wauters à Seraing, ont été identifiées à partir d'ouvrages consultés GAR, à la bibliothèque et dans divers textes scientifiques ou universitaires.
La délimitation de ces ensembles n'étant pas toujours explicite, j'ai mené des recherches dans les archives et documents historiques afin de retracer leur développement et de définir leurs contours. Dans certains cas, l'observation des styles architecturaux via Google Maps m'a permis de confirmer l'homogénéité de l'ensemble bâti et son appartenance à une même entité urbaine. Les travaux de Frankignoulle ont également apporté une contribution précieuse, notamment pour situer et documenter certaines cités-jardins supplémentaires comme la cité Cortils.

Une phase plus exploratoire a ensuite été menée dans le but d'identifier des cités-jardins non répertoriées mais présentant des caractéristiques susceptibles de les rapprocher de cette typologie. Pour ce faire, j'ai utilisé le logiciel QGIS pour analyser différents ensembles d'habitations unifamiliales ou collectives. L'observation a révélé de nombreux groupements bâtis dont la

morphologie se rapproche de celle des cités-jardins belges, parfois comparable à celle de lotissements contemporains composés de pavillons et de jardins privés.
Afin de cibler spécifiquement les ensembles construits avant 1950, j'ai eu recours à la carte des travaux publics de cette période. Cette source a permis de repérer les opérations datant des années 1920-1930, en particulier celles présentant des éléments structurants tels que des places centrales, caractéristiques du modèle de la cité-jardin.
Enfin, la carte des terrils de Liège a été utilisée pour définir un périmètre prioritaire d'investigation. Cette démarche croisant sources documentaires, analyse cartographique et observation architecturale a ainsi permis de dresser une base d'étude élargie, intégrant à la fois les cités-jardins reconnues et celles identifiées au terme de cette recherche exploratoire.

Création des fiches

J'ai travaillé exclusivement avec QGIS pour l'étude des cités-jardins et l'élaboration des différentes fiches. Pour se faire, j'ai importé des données issues de diverses sources : le bâti provenant d'OpenStreetMap[52], les données cadastrales du Service public fédéral de Belgique[53], ainsi que les courbes de niveau disponibles sur le site geo.be[54].

L'objectif de cette démarche était de créer des fiches standardisées pour chacune des cités, afin de comparer certains éléments clés (date de construction, société de construction, etc.) et de les localiser sur le territoire liégeois. Ce travail permet également de visualiser rapidement l'évolution urbaine en confrontant la carte de 1950 à la vue aérienne de 2025.

[52] https://www.openstreetmap.fr/open-data

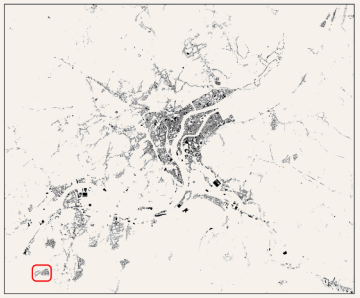
[53] https://www.openstreetmap.fr/open-data

[54] https://www.geo.be/catalog/details/aae93180-cd27-11eb-8857-005056a2d5a8?l=fr

Communes

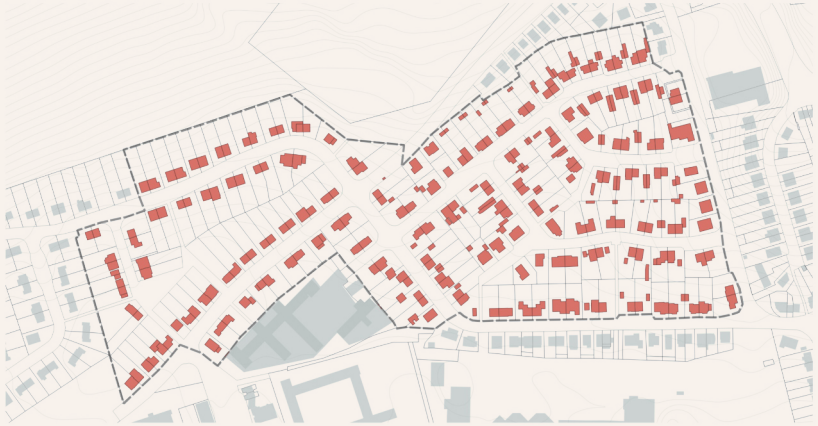
Localisation de la cité Communes, à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : NA
Superficie : 15 hectares
Nombre de logements : 311





2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Communes, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

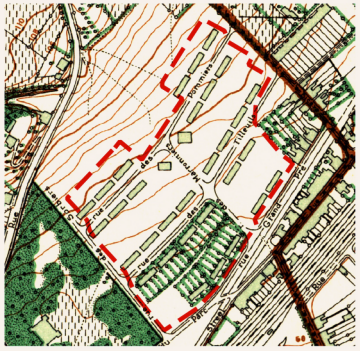
N

Bigaye

Localisation de la cité Bigaye, à Flémalle/Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Flémalle/Seraing
Société de construction : NA
Superficie : 4 hectares
Nombre de logements : 100





1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Bigaye, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

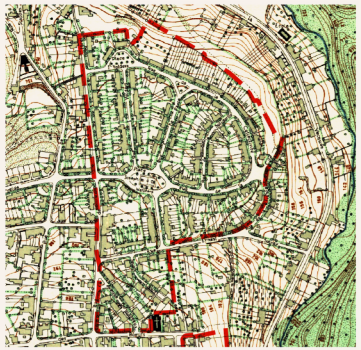
N

Cité Wauters

Localisation de la cité Cité Wauters, à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : La Maison Sérésienne
Superficie : 12 hectares
Nombre de logements : 526





1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



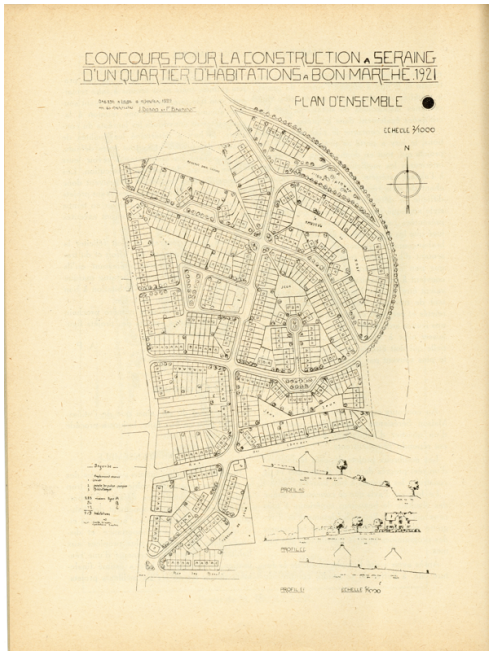
2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Cité Wauters, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

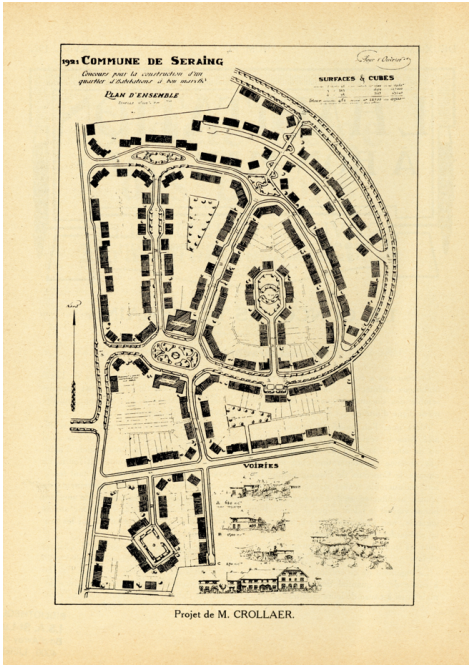
0 100 200 m

N



Archive 1921,
publié dans la revue Habitat à bon marché,
Projet de M. CROLLER,
GAR

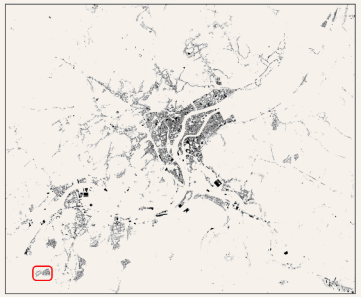
Archive 1921,
publié dans la revue Habitat à bon marché,
concours pour la construction à seraing,
GAR

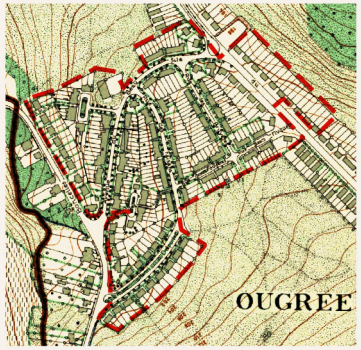


Cité Wauteurs 2

Localisation de la cité Cité Wauteurs 2, à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : La Maison Sérésienne
Superficie : 10 hectares
Nombre de logements : 275

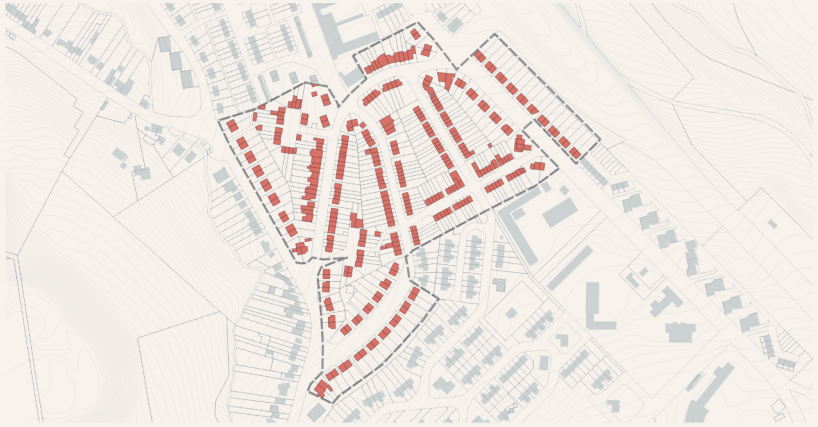




1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Cité Wauteurs 2, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

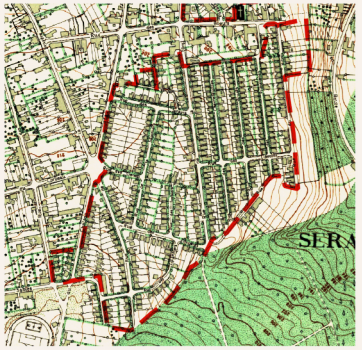
N

Wauters "extension"

Localisation de la cité Wauters "extension", à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : La Maison Sérésienne
Superficie : 14 hectares
Nombre de logements : 306

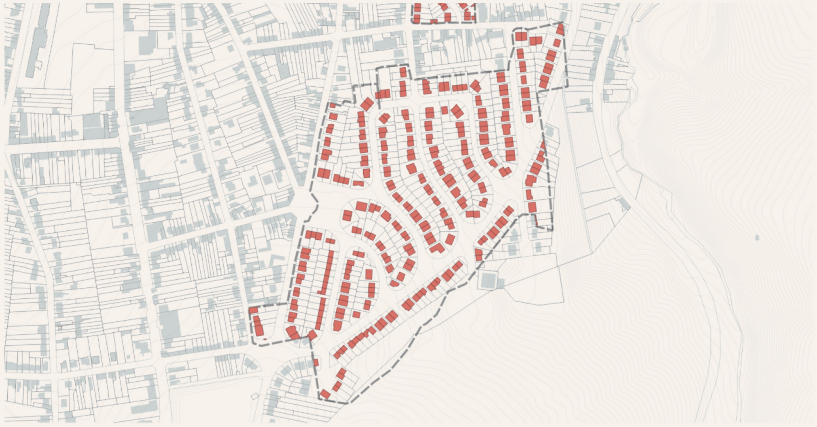




1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Wauters "extension", situation des années 30 avec contexte bâti 2025

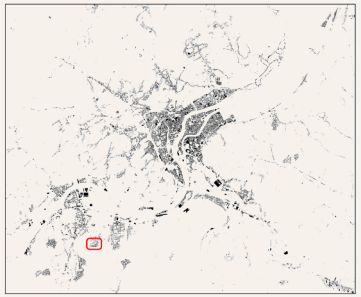
0 100 200 m

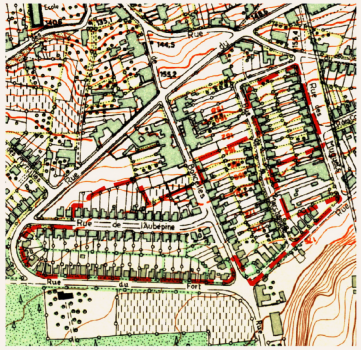
N

Chatqueue

Localisation de la cité Chatqueue, à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : La Maison Sérésienne
Superficie : 4 hectares
Nombre de logements : 116

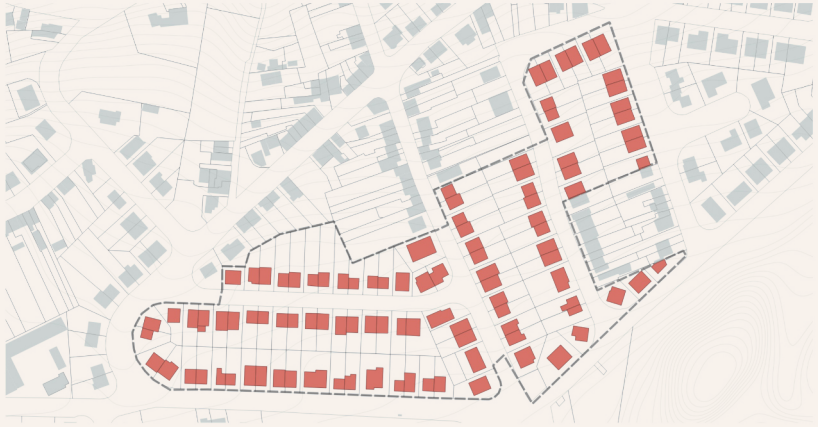




1950-1973 - Plans du Ministère
des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Chatqueue, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

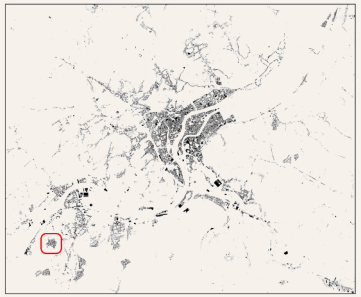
0 100 200 m

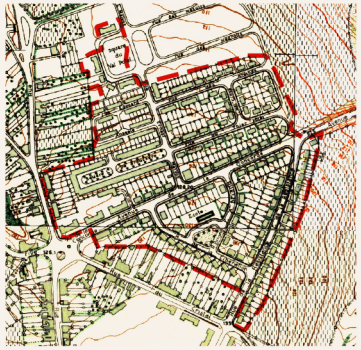
N

Val-Potet

Localisation de la cité Val-Potet, à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : La Maison Sérésienne
Superficie : 13 hectares
Nombre de logements : 465





1950-1973 - Plans du Ministère
des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Val-Potet, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

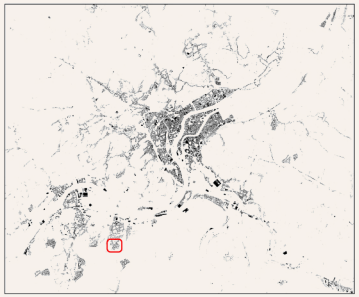
0 100 200 m

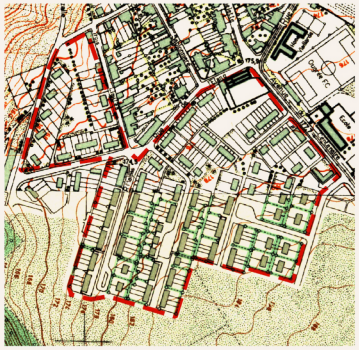
N

Ougrée

Localisation de la cité Ougrée, à Seraing

Année de création : années 1930
Localisation : Seraing
Société de construction : Home Ougréen
Superficie : 8 hectares
Nombre de logements : 206





1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Ougrée, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

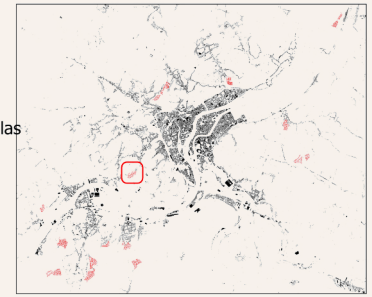
0 100 200 m

N

Av. François van Belle

Localisation de la cité Rue de la coopération, à Saint-Nicolas

Année de création : années 1930
Localisation : Saint-Nicolas
Société de construction : NA
Superficie : 11 hectares
Nombre de logements : 236





1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Rue de la coopération, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

N

Cité Naniot

Localisation de la cité Cité Naniot, à Liège

Année de création : de 1921 à 1966
Localisation : Liège
Société de construction : La maison liégeoise
Superficie : 12 hectares
Nombre de logements : 430





2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Cité Naniot, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

N

Tribouillet

Localisation de la cité Tribouillet, à Thier-à-Liège

Année de création : de 1922 à 1950
Localisation : Thier-à-Liège
Société de construction : La maison liégeoise
Superficie : 12 hectares
Nombre de logements : 437





1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Tribouillet, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

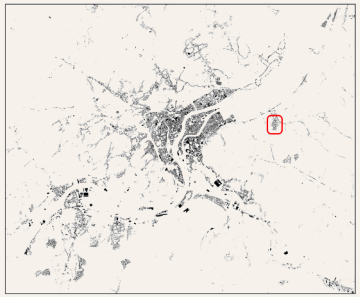
0 100 200 m

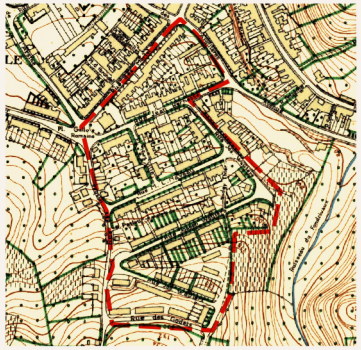
N

Cité des Cortils

Localisation de la cité Cité des Cortils, à Liège

Année de création : de 1924 à 1935
Localisation : Jupille, Liège
Société de construction : Société les Maisons à Bon Marché
Superficie : 9 hectares
Nombre de logements : 331

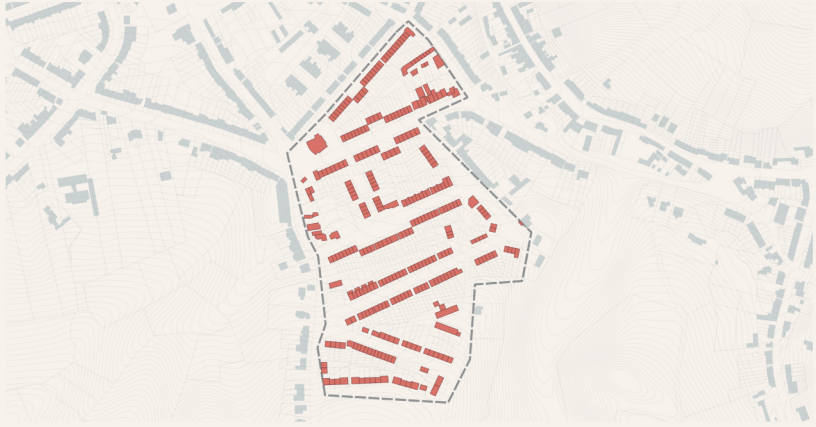




1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Cité des Cortils, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

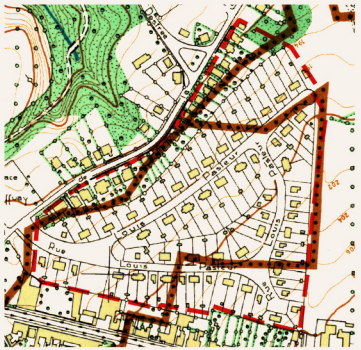
N

Rue Louis Pasteur

Localisation de la cité Rue Louis Pasteur, à Liège

Année de création : années 1930
Localisation : Liège
Société de construction : NA
Superficie : 9 hectares
Nombre de logements : 127

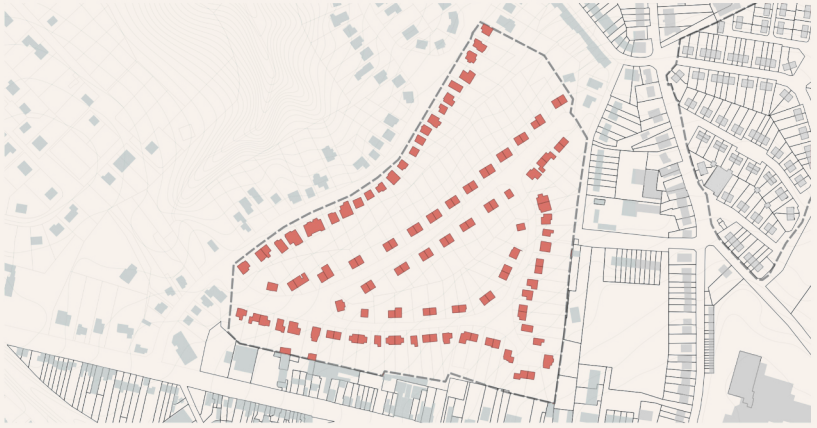




1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Rue Louis Pasteur, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

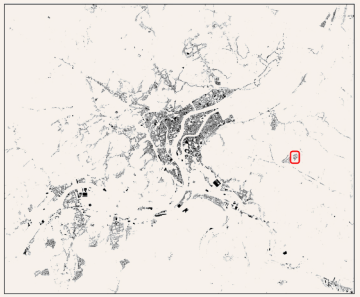
0 100 200 m

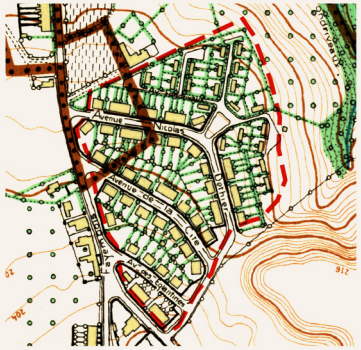
N

Nicolas Dethier

Localisation de la cité Nicolas Dethier, à Beyne-Heusay

Année de création : années 1930
Localisation : Beyne-Heusay
Société de construction : NA
Superficie : 5 hectares
Nombre de logements : 152

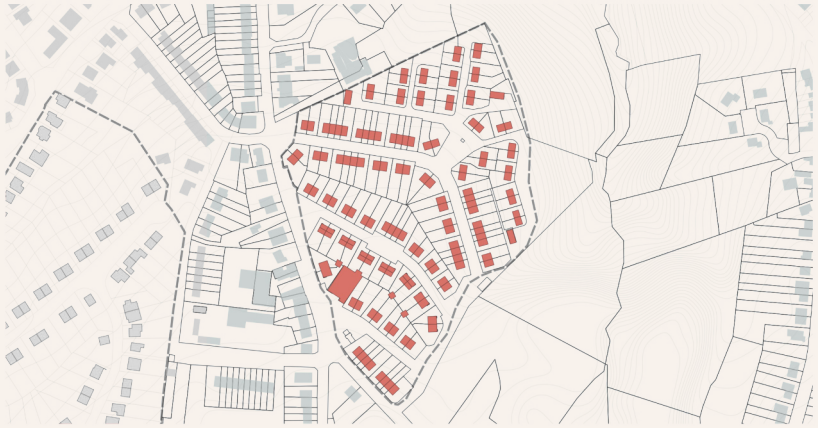




1950-1973 - Plans du Ministère des Travaux publics



2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Nicolas Dethier, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

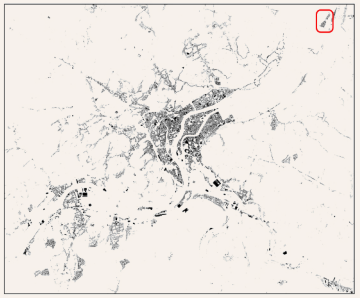
0 100 200 m

N

Cheratte

Localisation de la cité Cheratte, à Visé

Année de création : de 1928 à 1928
Localisation : Visé
Société de construction : Charbonnage du hasard
Superficie : 11 hectares
Nombre de logements : 247





2025 - Vue aérienne (ESRI Satellite)



Mise en valeur de la cité Cheratte, situation des années 30 avec contexte bâti 2025

0 100 200 m

N

Constellation des cités-jardins à Liège (1830, 1930 & 2025)

Séquence cartographique du territoire liégeois répertoriant les cités-jardins construites entre 1920 et 1930.
À Liège, les premières cités-jardins ne sont édifiées qu'à partir du début des années 1920.

Protocole pour la carte

Pour réaliser ces différentes cartes, plusieurs éléments me semblaient indispensables afin de rendre compte de l'évolution du bâti liégeois. J'ai d'abord intégré le relief existant, puis le bâti, ainsi que l'évolution du tracé de la Meuse. L'ensemble de ce travail a été réalisé exclusivement avec QGIS.

Les données proviennent de différentes sources :

1. Le bâti, extrait d'OpenStreetMap,[55]
2. Les données cadastrales, issues du Service public fédéral de Belgique[56],
3. Les courbes de niveau, disponibles sur le site geo.be[57].

Sur QGIS, j'ai constitué une base cartographique en isolant les couches d'informations nécessaires pour ensuite les traiter plus finement sur Affinity.

[55] https://www.openstreetmap.fr/open-data

[56] https://fin.belgium.be/fr/particuliers/habitation/donnees-cadastrales

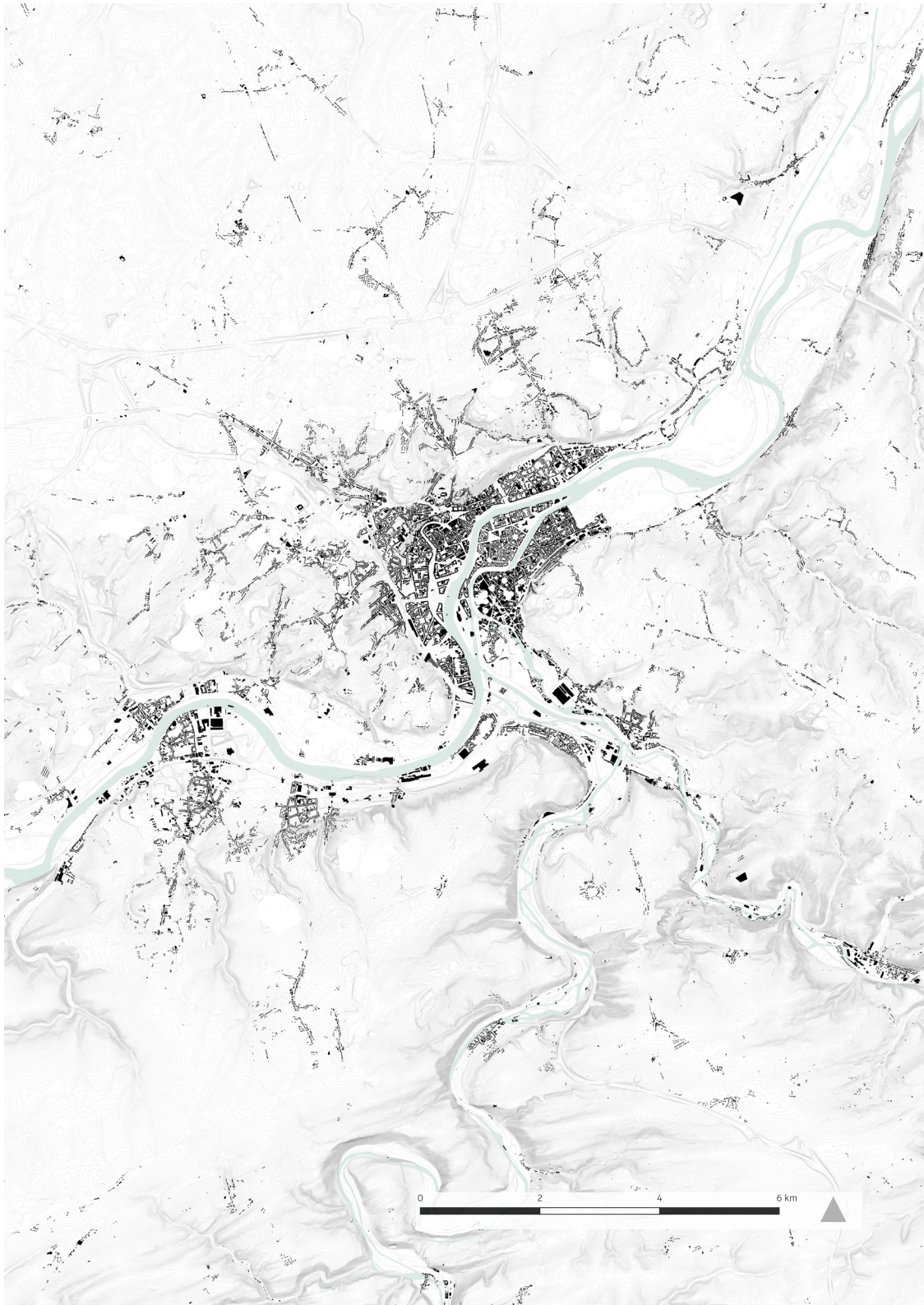
[57] https://www.geo.be/catalog/details/aae93180-cd27-11eb-8857-005056a2d5a8?l=fr

Reconstitution du bâti de 1830

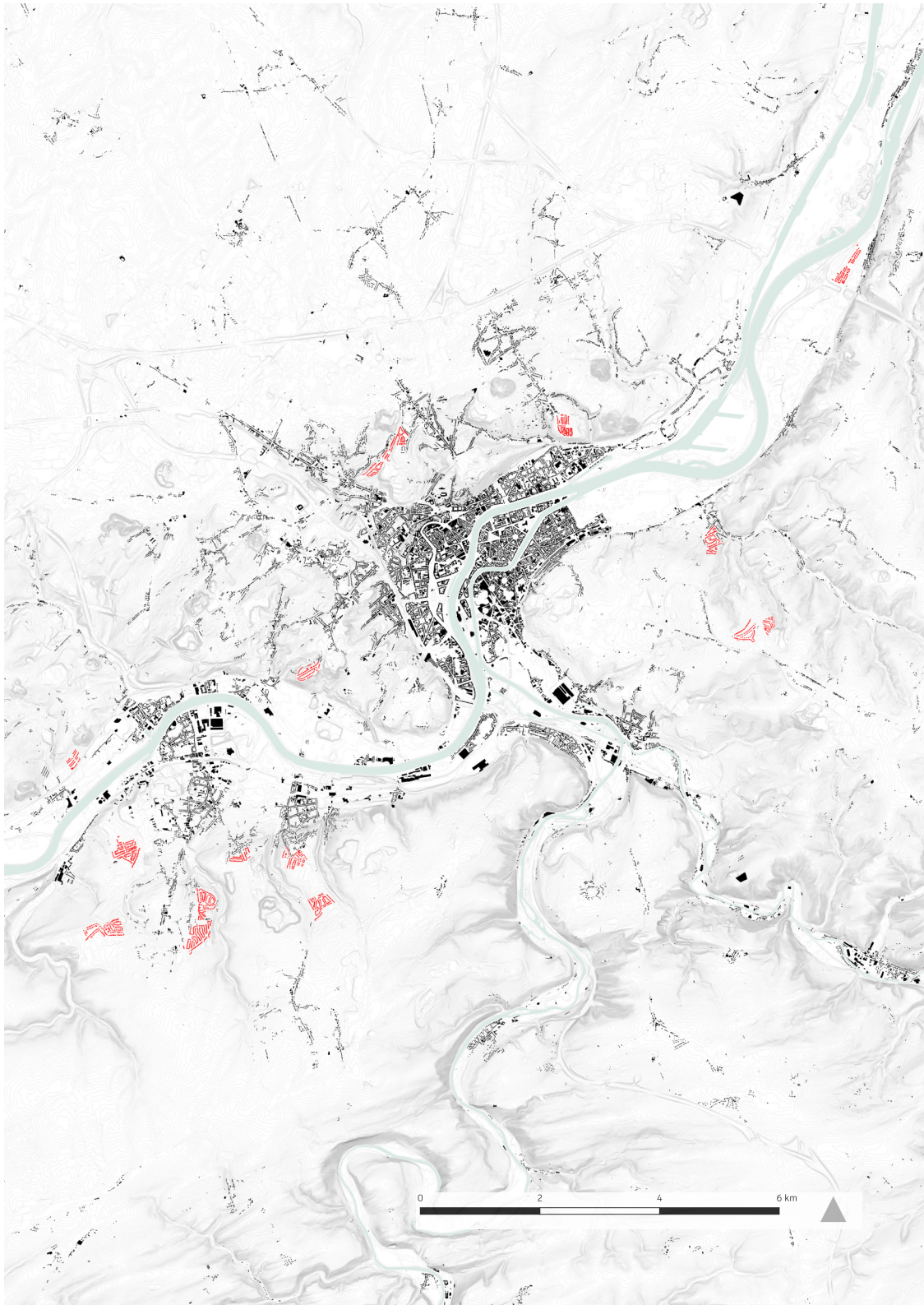
Pour élaborer la carte du bâti de 1830, j'ai d'abord trouvé une carte se rapprochant le plus du bâti de 1830, en consultant le site cartesius, la carte la plus pertinente était celle de 1904. J'ai superposé ensuite cette carte de 1904 au bâti actuel (2025), puis supprimé tous les bâtiments n'apparaissant pas sur le document de 1904. Cette opération permet de reconstituer, de manière hypothétique, le tissu bâti antérieur à la construction des cités-jardins, en écartant les édifications contemporaines.
Je suis bien conscient que les bâtiments représentés ne sont pas exactement ceux de 1830, mais le but ici est de représenter la densité du bâti.

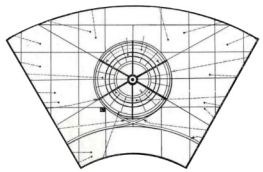
Les Cités-Jardins À Liège

Bâti liégeois en « 1830 »



Bâti liégeois en « 1930 » avec mise en évidence des cités-jardins

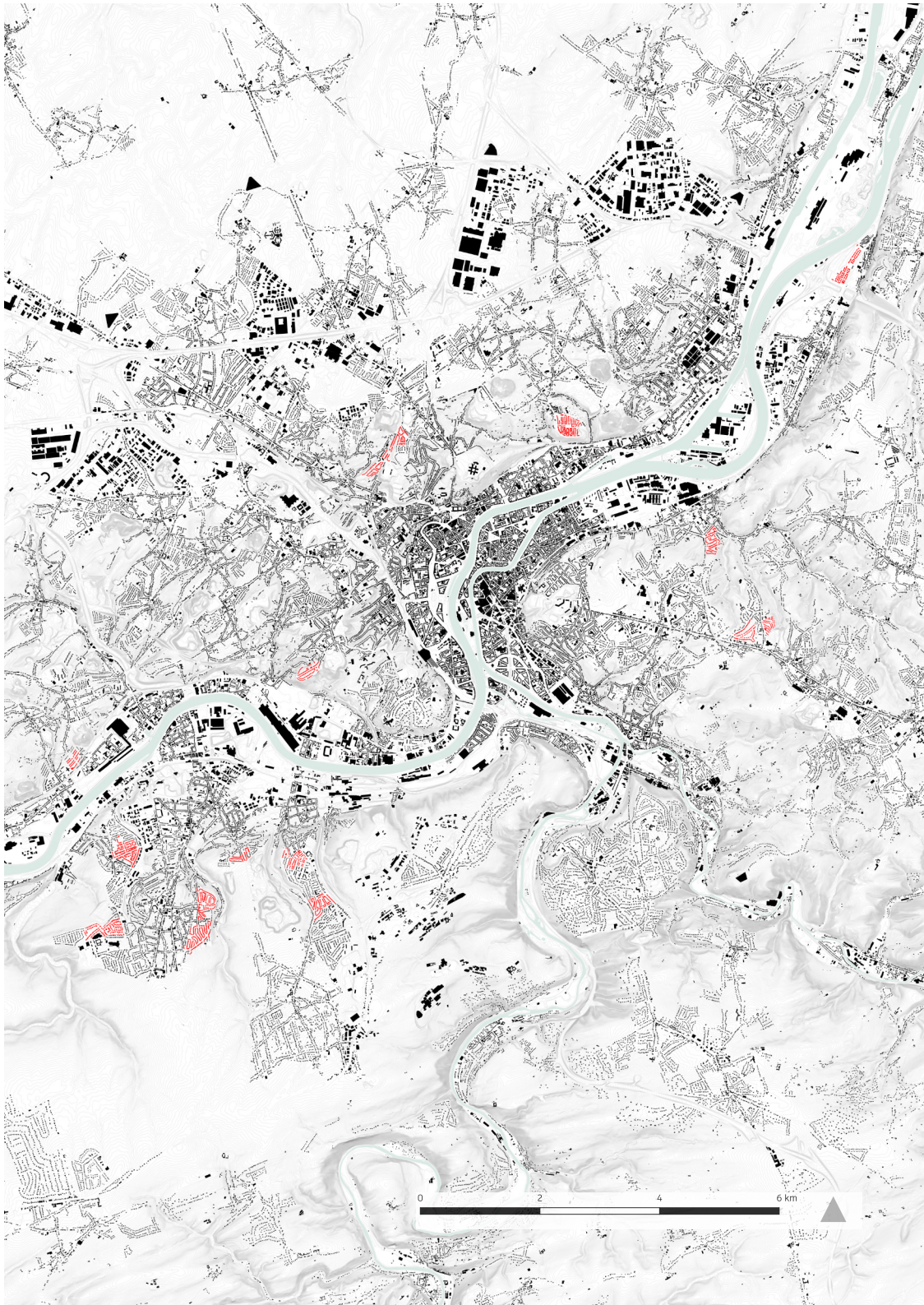


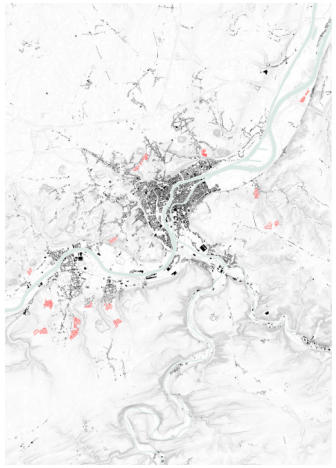


À la même échelle, diagramme d'Howard

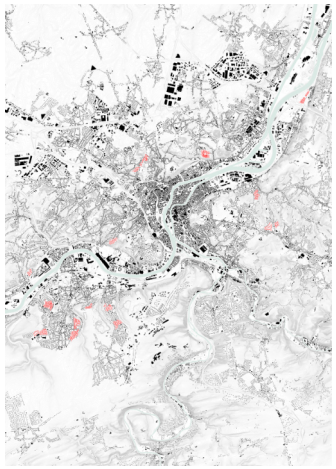


Bâti liégeois en 2025 avec mise en évidence des cités-jardins





Carte du bâti de Liège, 1930, document personnel



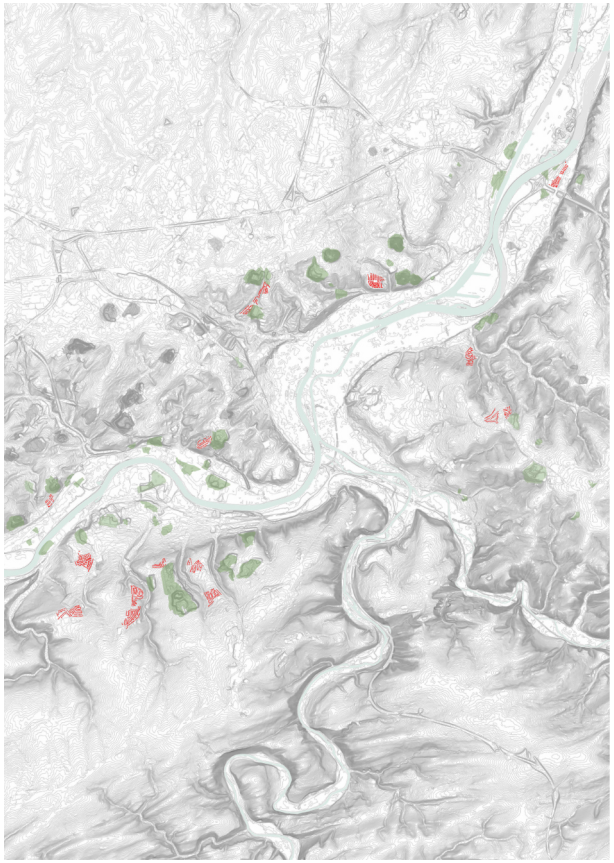
Carte du bâti de Liège, 2025, document personnel

Implantation et évolution du bâti

Nous pouvons observer sur la carte de « 1930 » l'implantation des premières cités-jardins dès les années 1920 se fait en dehors de la ville de Liège, déjà densément bâti, cela s'explique notamment par l'emplacement des zones d'exploitation que nous expliciterons ensuite.
À partir des années 1930, le territoire liégeois connaît une intensification notable de l'urbanisation, qui se traduit par diverses formes de développement. On observe tout d'abord une densification des constructions le long des principaux axes routiers, l'implantation de nouvelles cités-jardins, l'extension de celles déjà existantes (comme l'extension des cités-jardins Wauters à Seraing), ainsi que la création de nouveaux lotissements.

Lié à cela, l'essor industriel se poursuit avec la multiplication des bâtiments en bordure de Meuse et la mise en place de nouvelles zones d'activités économiques, telles que le zoning industriel de Monsin et le parc industriel des Hauts-Sarts. Ces transformations entraînent une réduction significative des espaces agricoles et des zones naturelles, notamment des massifs forestiers situés en périphérie de Liège.

Initialement conçues comme des villes satellites, situées à distance du centre-ville dense, les cités ouvrières et cités-jardins sont aujourd'hui pleinement intégrées à la « ville horizontale ». Toutefois, certaines limites naturelles, telles que le relief ou les terrils issus de l'exploitation minière, permettent encore de distinguer certains ensembles urbains. Ces terrils, progressivement renaturés après l'abandon de l'activité minière, constituent désormais de véritables sites naturels. C'est le cas, par exemple, pour la cité du Tribouillet et la cité Van Belle. Par ailleurs, dès les années 1930, l'ensemble des cités de Seraing se sont étendues, mêlant anciennes constructions, cités-jardins et extensions de celles-ci.



Carte du territoire liégeois en «1930» avec mise en avant du relief, des terrils et des cités-jardins, document personnel

La présence des sites d'exploitation minière et la configuration du relief constituent deux facteurs déterminants dans la morphologie et l'implantation des cités-jardins liégeoises. Les zones minières se concentrent principalement sur la rive gauche de la Meuse et dans la partie basse du territoire, autour de Seraing.
Les cités-jardins, de taille modeste, se situent quasiment systématiquement à proximité d'un terril, attestant de leur lien direct avec les lieux d'extraction.

Deux typologies d'implantation se dégagent :

1. Cités-jardins accolées à un terril, comme la cité Naniot, la cité Chatqueue ou la cité de la rue Louis Pasteur
2. Cités-jardins implantées au milieu de plusieurs terrils, à l'image de la cité du Tribouillet et des cités d'Ougrée

Ensuite, les cités-jardins s'implantent majoritairement sur les hauteurs de Liège ou en lisière du bassin de la Meuse. Ces ensembles se développent soit en surplomb, soit en situation enclavée dans le territoire. Trois typologies complémentaires peuvent ainsi être distinguées :

1. Implantation sur plateau dominant, ensembles édifiés sur des plateaux offrant une position surélevée, à l'image de la cité du Tribouillet ou de celle de la rue Louis-Pasteur. Les cités Wauters et celles d'Ougrée, implantées sur des plateaux plus étendus, ont bénéficié de conditions topographiques favorables à un développement et à des extensions plus importantes.
2. Implantation intégrée au relief, la topographie dicte directement le tracé et limite l'extension, tout en favorisant une relation plus perméable avec la ville comme la cité Naniot et la cité des Cortils.
3. Implantation « libre », la topographie n'y joue pas un rôle structurant, elles sont construites sur des plaines, structurées par des Axes de communication (boulevard des hauteur et chemin de fer) bien que ces cités ont été pensées par niveau comme la cité Bigaye



Carte du territoire liégeois avec mise en avant des lignes de Chemin de fer et boulevard des hauteurs, document personnel

Les cités-jardins développées dans la région liégeoise entretiennent, dans leur majorité, une relation étroite avec les infrastructures de transport, en particulier avec le réseau ferroviaire tel qu'il existait dans les années 1930.
Cette corrélation, bien que manifeste, doit cependant être nuancée.

À Seraing, l'ensemble des cités Wauters forme une « grappe » urbaine, s'étendant le long de l'axe ferroviaire et à proximité immédiate des usines implantées en bord de Meuse. La cité Cortils s'inscrit dans une dynamique similaire.

La cité de Cheratte constitue un cas particulier. Située en marge du tissu urbain principal, elle ne disposait à l'origine que de la ligne de chemin de fer comme véritable connexion avec le reste du territoire. L'autoroute, qui participe aujourd'hui à structurer la lecture de cet ensemble, n'a été réalisée qu'après 1930, confirmant que sa conception initiale reposait principalement sur la desserte ferroviaire.

On peut également supposer que le projet du boulevard des Hauteurs, élaboré en 1905, a influencé l'implantation de trois cités : Naniot, Tribouillet et Van Belle.

Certaines cités, telles que Nicolas Dethier et Louis Pasteur, ne sont pas directement reliées aux grands axes, mais uniquement desservies par un réseau de routes et d'axes secondaires, cela peut s'expliquer du fait qu'il y a peu de terrils dans cette zone.

Situation des cités-jardins dans le contexte politique Belge

Contexte politique : constats, expérimentation (1905) et construction des années 1930

Au XIXe siècle, la migration vers les villes crée une situation inédite de surpopulation, et la question du logement populaire émerge en Belgique. De nombreuses impasses et logements à caractère spéculatifs se construisent, créant ainsi des conditions de vie déplorables.[58]

« Les grandes enquêtes du 19ème siècle dresseront le constat de l'état lamentable du logement populaire, enfreignant toutes les règles de l'hygiène, de la moralité et de la pudeur, tandis que les Congrès d'hygiène proposeront les remèdes appropriés : favoriser l'accès à la propriété, seule garante de l'ordre établi, lutter contre l'imprévoyance par l'incitation à l'épargne, éduquer ces classes populaires rétives à l'hygiène et à l'idée familiale. Les discours des philanthropes témoignent de ce souci de réduire la cohésion sociale et de lutter politiquement des mauvaises conditions d'hygiène et de confort »[59]

Au vu de la situation inquiétante, autour d'un double mouvement : des constats sanitaires et moraux alarmants, et une série d'expérimentations guidées par le mouvement hygiéniste et la volonté de contrôle social des ouvriers.

Deux grandes enquêtes de 1843-46 puis 1886-88 proposent surtout des mesures libérales : encourager la propriété ouvrière, stimuler les coopératives, prix d'hygiène, contrôle communal, mais sans véritable intervention directe de l'État.

[58] Smets, M. (1977). L'avènement de la cité-jardin en Belgique: Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930. P. Mardaga. p.10

[59] Hélin, E., Visages de Liège depuis 1830





Plus tard les rapports et congrès d'hygiène fixent des normes techniques pour améliorer les conditions sanitaires des logements ouvriers mais aucune loi n'est passé avant la loi du 1er juillet 1858, loi concernant l'expropriation pour assainissement des taudis.
Des industries dans un but d'améliorer la vie des ouvriers et de garder le contrôle sur eux, prennent des initiatives, la plus remarquable est la cité du Bosquetville du Grand Hornu. Nous y reviendrons dans la partie suivante.

En 1867[60], l'État facilite la création de sociétés anonymes pour construire ou acheter des logements ouvriers, ce qui multiplie les initiatives locales à Liège, Verviers, Bruxelles etc.

La loi du 9 août 1889 ouvre le crédit public via la Caisse générale d'épargne et de retraite, (CGER) aux « habitations à bon marché ». Effet pervers : elle nourrit surtout l'accession individuelle et disperse les constructions, empêchant la réalisation de véritables quartiers ouvriers continus. Smets note que la loi « a réalisé la dispersion de la population ouvrière ».

Première exposition universelle à Liège en 1905[61], et expérimentation. Cette première grande exposition pour les 75 ans de la Belgique, consacre une partie aux logements ouvriers. sert d'**expérimentation** et de **vitrine politique** pour l'alliance **Ville–CGER–industriels**. Le **concours de Cointe (boulevard Montefiore)** met en scène des **maisons ouvrières "modèles"** afin de démontrer la validité d'une politique du logement fondée sur l'**hygiène**, la **respectabilité** et l'**appui du crédit public** : loin du cliché de la caserne ouvrière, on expose des **maisons modestes mais cossues**, pensées pour l'accession encadrée et la stabilisation des ménages. En pratique, cette scénographie

[60] 2 juillet 1867, Loi accordant le statut de société anonyme aux associations de logements ouvriers

[61]

légitime la trajectoire ouverte par la **loi de 1889** (prêts via la **CGER**) – efficace pour produire vite et convaincre l'opinion, mais qui oriente surtout vers un **pavillonnaire dispersé** plutôt que vers de **véritables quartiers ouvriers continus**.

Après la Première Guerre mondiale, la pénurie de logements dans le bassin industriel liégeois est aggravée par les destructions et par l'arrêt de la construction pendant quatre ans. Les initiatives isolées et les petites sociétés ne suffisaient plus : il fallait un plan plus vaste. C'est à ce moment-là que le gouvernement crée, en 1919, la Société nationale des habitations et logements à bon marché (SNHLBM). Cette société devient l'outil financier et technique d'un urbanisme social plus ambitieux, permettant enfin de concevoir des ensembles cohérents plutôt que des opérations éparses.

Exposition universelle de 1930 décisive pour le développement des cités-jardins à Liège et rayonnement à l'internationale L'exposition d'Anvers se spécialise dans les domaines maritime et colonial. Celle de Liège, dans la grande industrie et les sciences.





Maisons issues du Concours d'habitations à bon marché situées Boulevard Montéfiore. Une idée de l'habitat populaire. Photos de 1905 et de 2005



Affiche - Exposition internationale à Liège, Le travailleur surplombant la ville dense Centenaire de l'indépendance de la Belgique : Liège, 1930.

Comme nous l'avons vu, la considération et la mise en place de loi et d'actions par le gouvernement belge à mis du temps a mettre en place des choses concrètes. Cependant, il a donc la créations de société et initiatives indépendantes. A Liège, il y donc eu un avant et un après la création de la Société nationale des habitations et logements à bon marché (SNHLBM) un avant et un après le 11 octobre 1919[62].

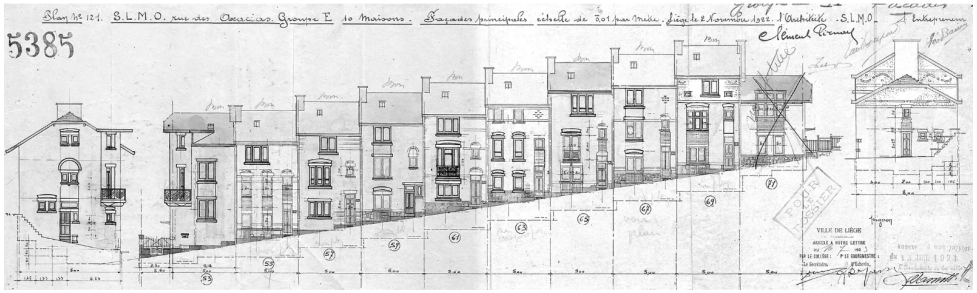
Durant la période dite « pré-SNHLBM », deux principales sociétés de construction sont créées à Liège, avec pour objectif de bâtir des cités ouvrières en périphérie du centre urbain, dans des zones peu urbanisées où le foncier est plus abordable. Le modèle unifamilial est privilégié, le logement étant alors perçu comme un outil éducatif et un refuge pour la cellule familiale, favorisant l'épargne, la tempérance et l'hygiène, tout en la préservant des comportements jugés nuisibles.

La première, *la Société liégeoise des maisons ouvrières*, fondée en 1867, était une société anonyme dont l'objectif était de faciliter l'accession à la petite propriété. Une notice publiée en 1873 détaille ses terrains, ses cahiers des charges et ses modalités de vente « par versements mensuels »[63]. On y note également, à la page 14 :

[62] Société Wallonne du Logement. (2009, décembre). 25 ans de la Société Wallonne du Logement · 90 ans du logement public https://www.logissocialdeliege.be/wp-content/uploads/2019/09/25_ans_swl.pdf

[63] Société liégeoise des maisons ouvrières. (1873). Notice sur les travaux de la Société liégeoise des maisons ouvrières. Liège : Imprimerie Desoer.

« Les groupes de quatre habitations ont été imités la disposition des cités de Mulhouse, mais l'expérience acquise par la Société lui a fait reconnaître que ce système ne cadrait pas avec les idées des ouvriers liégeois qui préfèrent les groupes de 2 et 3 habitations. »



Façades dessinée Clément Pirnay par Rue des Acacias à Liège construit entre 1923 – 1925 pour la Société liégeoise des maisons ouvrières

La seconde, la *Société anonyme liégeoise* pour le rachat et la construction des maisons ouvrières, créée en 1875, visait un double objectif : acquérir des biens ou des parcelles et construire des maisons unifamiliales saines, selon les mêmes principes d'amélioration hygiéniste et de promotion de la petite propriété.

Après la création, en 1919, de la Société Nationale des Habitations et Logements à Bon Marché, cette société, grâce aux fonds alloués aux différentes communes, permit la mise en place de plusieurs sociétés coopératives à partir de cette période.

La Maison Liégeoise, Liège, 1921 : fondée le 15 janvier à l'initiative de la Ville (Jules Seeliger). Réalisations : cité Naniot (1921), Cité des Cortils à Jupille (1925), participation au quartier du Tribouillet (Expo 1930).
L'Habitation Jemeppienne, Jemeppe-sur-Meuse, 1921 : coopérative communale.
L'Habitations à bon marché de Herstal, Herstal, 1922 :
La Maison Sérésienne, Seraing, 1921. Réalisations : Val-Potet, cité Wauters (1922, bas de Seraing).
Le Home Ougréen, Ougrée, 1921 : coopérative soutenue par les Forges d'Ougrée-Marihaye.

Comme nous l'avons vu dans les parties précédentes, le modèle d'Howard, a connu de nombreuses interprétations qui a pousser a construire des ensembles ne reprenant que quelques éléments du texte originale d'Ebenezer Howard.

Les deux lectures françaises : Raoul Dautry et Henri Sellier

En France, deux figures politiques majeures de l'entre-deux-guerres développent des approches contrastées du modèle de la cité-jardin, mettant en lumière à la fois son potentiel urbain et sa dimension sociale. Ces orientations théoriques et pratiques ont exercé une certaine influence sur la manière dont ce modèle a été adapté et mis en œuvre en Belgique et notamment à Liège.



M. R. Dautry, ancien Directeur Général des Chemins de Fer de l'État

Raoul Dautry

Raoul Dautry (1880-1951), ingénieur à la Compagnie des chemins de fer du Nord, fut ministre de la Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. Sa réflexion sur les cités-jardins s'appuie directement sur la lecture de l'ouvrage et des diagrammes d'Ebenezer Howard. Il les conçoit comme des *satellites indépendants* insérés dans la nature, reliés par des réseaux de transport et dotés d'une autonomie fonctionnelle. Cette vision, d'inspiration territoriale, ouvre en France le débat sur la construction de villes nouvelles, qui influencera ensuite la vision pour la Belgique. Pour Raoul Dautry, la cité-jardin n'est pas seulement un ensemble résidentiel : elle participe à l'équilibre individuel et collectif par le rôle sociabilisant de la nature et de l'architecture.

Henri Sellier (1883-1943), ministre de la Santé, fut l'un des principaux artisans du logement social en France[64]. Fondateur de l'Office des Habitations à Bon Marché et de l'École des hautes études urbaines, il traduisit en 1914 L'étude pratique des plans de villes de Raymond Unwin, puis publia en 1921 son ouvrage majeur La crise du logement et l'intervention publique en matière d'habitation populaire dans l'agglomération parisienne. Pour Sellier, la cité-jardin est avant tout un outil d'aménagement au service du logement social. Développement que l'on retrouvera également en Belgique, avec des politiques socialistes, ou la notion de limite franche n'est pas recherchée.
Sans recourir au principe de la ceinture verte, il favorise la création de quartiers intégrés dans la ville existante. Son action aboutit à la réalisation d'une quinzaine de cités-jardins en périphérie parisienne durant l'entre-deux-guerres.



Henri Sellier

Ces deux visions : la ville satellite et l'aménagement urbain, ont eu un impact notable sur la diffusion et l'adaptation du modèle des cités-jardins en Belgique. L'approche de Dautry, centrée sur l'autonomie urbaine et la planification territoriale, a nourri les réflexions belges sur les ensembles planifiés à grande échelle. Celle de Sellier, orientée vers l'action sociale et le logement populaire, a directement inspiré les premières réalisations belges de l'entre-deux-guerres, souvent intégrées au tissu urbain existant.

[64] https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_885/FR_c165_web.pdf



Les images tronquées de G. Benoit Lévy

Dans le prolongement des lectures françaises de Dautry et Sellier, la réception belge se cristallise très tôt autour d'un malentendu fondateur. Le livre de 1904 de Georges Benoit-Lévy, *La Cité-Jardin* est largement diffusé. De modèle social, la cité-jardin glisse ainsi vers une forme rassurante et dépolitisée, dont l'imagerie séduisante, relayée par Jean Bary[65] en Belgique et pèsera donc sur les réalisations liègeoises.

Georges Benoit-Lévy, après avoir observé en 1903 les exemples britanniques de Port Sunlight et Bournville grâce à une bourse du Musée Social, publie *La Cité-Jardin* (1904) et fonde l'Association des Cités-Jardins de France. Devenu le principal vulgarisateur francophone du modèle, il s'appuie presque exclusivement sur ces deux expériences, où il a séjourné plusieurs mois, plutôt que sur les écrits d'Ebenezer Howard ou sur l'expérience encore inachevée de Letchworth. Port Sunlight et Bournville, quartiers paternalistes créés par Lever et Cadbury, étaient déjà perçus en Europe francophone comme des exemples typiques du nouveau concept anglais.
Cette référence prioritaire à des cités industrielles paternalistes marque profondément son interprétation. Alors que Howard imagine une ville autonome, coopérative, intégrant logements, emplois, services publics et espaces verts, Benoit-Lévy met l'accent sur les aspects formels et esthétiques : faible densité, maisons unifamiliales, jardins individuels et cadre pittoresque. Il écarte la dimension économique et sociale, ne retient pas la propriété collective du sol et assimile à tort à des cités-jardins de simples lotissements suburbains ou stations balnéaires, comme à Coq-sur-Mer, Westende.

[65] Smets, M. (1977). L'avènement de la cité-jardin en Belgique: Histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930. P. Mardaga. p.78

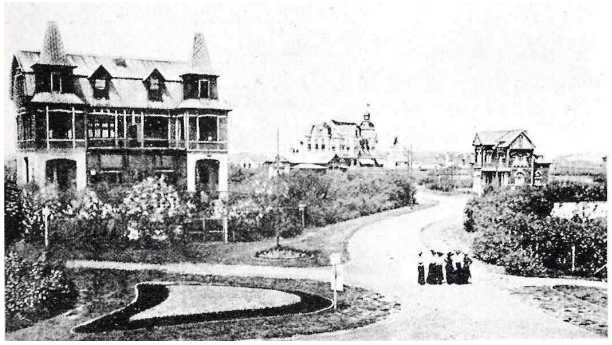


Photo issue du livre Georges Benoit-Lévy, La Cité-Jardin

Dans sa vision, la cité-jardin devient un outil d'embellissement et d'ordre social, sans dimension révolutionnaire :

« Ce n'est ni une cité d'oisifs, ni une cité ouvrière, mais une cité harmonieuse où chaque maison est dans un jardin, entourée de parcs, au sein de la nature »[66]



Photo issue du livre Georges Benoit-Lévy, La Cité-Jardin

Ses écrits et photographies diffusent une image bucolique et idéalisée, centrée sur l'harmonie paysagère et le confort résidentiel, mais dépouillée de toute portée politique. En France, l'Association des Cités-Jardins, dont il est secrétaire général, s'adresse surtout aux industriels, cherchant à susciter la création de nouveaux villages ouvriers. En 1909, par exemple, le charbonnage de Dourges réalise une cité-jardin industrielle. L'argumentation employée par l'association, ancrée dans des initiatives patronales et paternalistes, témoigne davantage de la recherche d'un environnement bâti harmonieux que d'une transformation sociale radicale.
Cette vision séduit également en Belgique, où Jean Bary et l'Association des Cités-Jardins de Belgique s'en inspirent. Dans les projets liés aux zones industrielles, les nouveaux quartiers se connectent aux réseaux de transport en commun et offrent un accès aux commerces, services

[66] G. Benoit Lévy en 1910, dans un article paru dans la Gazette des Beaux-Arts

et loisirs, tout en reprenant la morphologie du modèle anglais. Toutefois, le passage d'un projet social global et émancipateur à un modèle esthétique et dépolitisé entretient durablement la confusion entre véritables cités-jardins des diagrammes d'Howard et simples quartiers résidentiels verdoyants.

Le guide des cités-jardins par l'Habitation à bon marché (bruxelles) – janvier 1921

Le document que j'ai consulté au GAR (revue bruxelloise) est élaboré comme un guide pratique des cités-jardins, élaboré par l'Habitation à bon marché (Bruxelles) en janvier 1921. Il se veut une traduction concrète des principes d'Howard au contexte belge. Le texte formule notamment trois orientations structurantes :

1. Délimiter clairement les nouveaux quartiers afin de faciliter l'application d'un règlement spécial du bâtiment et d'autres mesures d'intérêt local
2. Mobiliser des moyens financiers dédiés pour doter les cités d'équipements collectifs (plaines de jeux, écoles, lavoirs publics, etc.)
3. Implanter les nouvelles agglomérations à proximité des grandes artères, pour garantir l'accessibilité et l'articulation aux réseaux urbains.

Au-delà de ces prescriptions, le document affirme une vision où la morphologie des ensembles (lisibilité des limites, hiérarchie viaire) et leur programme de proximité (services et équipements) sont indissociables d'un objectif social : améliorer la vie quotidienne des habitants par une organisation claire et des ressources communes.



PREMIÈRE ANNÉE NUMÉRO 1 JANVIER 1921

L'HABITATION À BON MARCHÉ :

REVUE MENSUELLE
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
129, CHAUSSÉE SAINT PIERRE
BRUXELLES

A nos Lecteurs

Le BULLETIN DES SOCIÉTES D'HABITATIONS OUVRIÈRES, *fondé en 1901, sous les auspices du Bureau permanent de la Conférence nationale des sociétés d'habitations ouvrières, a réussi à doubler le cap de la guerre ; il a retrouvé, après l'armistice, sa clientèle fidèle et a vu depuis croître le nombre de ses abonnés.*

Mais il a paru à ses dirigeants que le moment était venu de réaliser une transformation qui mît cette publication à la hauteur des nécessités actuelles et que caractérise l'adoption d'un titre nouveau : L'HABITATION A BON MARCHÉ.

Cette transformation est, en effet, la conséquence logique de la mise en application de la loi du 11 octobre 1919 qui institue, à côté de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, une Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché, favorise la création de sociétés agréées à but d'utilité sociale par la collaboration des Pouvoirs publics et de l'initiative privée et développe la mission des comités de patronage des habitations ouvrières et des institutions de prévoyance.

Par le fait de cette loi, le problème de l'habitation populaire se trouve considérablement élargi. Le mouvement en faveur de la réforme du logement n'est plus restreint à la seule

BIBLIOTHE
I.S.A. St-L
Bd d'Avroy
4000 LIE

classe ouvrière : il s'étend désormais aux employés inférieurs des administrations publiques et privées, aux instituteurs, aux artisans, aux petits débitants, ainsi qu'à toutes autres personnes de condition peu aisée. D'autre part, l'œuvre nouvelle s'efforcera d'atteindre plus spécialement et avant tout les classes les plus nécessiteuses de la population, qui n'avaient pas bénéficié jusqu'à présent des avantages de la loi du 9 août 1889.

* * *

La destruction d'un nombre considérable de maisons durant la guerre et l'arrêt complet de l'industrie du bâtiment ont donné une acuité particulière au problème de l'habitation. L'extrême urgence des mesures à prendre a, par contre, ouvert les yeux aux plus indifférents, suscité toutes les bonnes volontés et déclanché une large intervention des Pouvoirs publics. On a compris notamment qu'il faut faire de larges sacrifices, même à fonds perdus, pour conjurer la crise du logement qui apparaît redoutable et si funeste pour la santé physique et morale de nos populations.

Malgré la cherté des matériaux et de la main-d'œuvre, les nouvelles sociétés se mettent à l'œuvre de toutes parts, sous la vigoureuse impulsion de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché, tandis que, d'un autre côté, les anciennes sociétés continuent leur action bienfaisante sous l'égide de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite. Le mouvement a pris une intensité telle que, pour le suivre et le seconder, il est indispensable de faire paraître notre publication, non plus trimestriellement, mais régulièrement tous les mois. Ainsi, nos lecteurs seront-ils plus rapidement tenus au courant de tout ce qu'ils ont intérêt à connaître.

* * *

L'HABITATION A BON MARCHÉ *reproduira, comme le faisait le* BULLETIN DES SOCIÉTÉS D'HABITATIONS OUVRIÈRES, *les lois et arrêtés, règlements et circulaires qui touchent au problème du logement, ainsi que les résolutions et décisions prises par les autorités et administrations publiques.*

Elle publiera des études de caractère juridique, social ou financier, de nature à vulgariser les mesures prises, à en rechercher la portée et les conséquences, à mettre en lumière les desiderata qu'elles font naître, à suggérer des solutions nouvelles, à étudier les possibilités de leur réalisation pratique.

Elle donnera des aperçus sur l'action des comités de patronage et fera connaître les projets réalisés ou formés par les sociétés d'habitations ouvrières ou à bon marche, ainsi

Les Cités-Jardins À Liège
Les Cités-Jardins À Liège

Le Problème de la Construction dans les Faubourgs-Jardins

On n'envisage pas, dans cette courte étude, la construction d'habitations collectives dans les agglomérations existantes. Sans méconnaître, dans l'état actuel des choses, l'utilité et même la nécessité de blocs d'habitations à étages multiples dans les grandes villes, on estime que la véritable solution du problème, pour la généralité du pays, consiste dans la création de nouveaux quartiers à densité réduite, dans la formation de nouvelles agglomérations à proximité des anciennes ou à proximité des centres industriels. La crise actuelle fait même un devoir de conseiller de préférence l'édification d'habitations individuelles, dont la construction est moins onéreuse. Ces habitations individuelles doivent, pour des raisons d'économie et pour des raisons sociales, se construire de préférence par groupes, tout en ménageant entre ceux-ci un espace suffisant : ainsi se pose tout naturellement le problème des cités-jardins ou plutôt des faubourgs-jardins. On examinera rapidement, dans cette étude, la question du groupement des habitations, du plan d'ensemble, puis on étudiera la construction de l'habitation elle-même et on dira enfin quelques mots des procédés et des matériaux de construction.

Le problème général de l'habitation a été étudié dans le programme que vient d'élaborer le Conseil supérieur d'hygiène publique (1), dont les prescriptions constituent, en beaucoup de points, un idéal que l'on doit s'efforcer d'atteindre. Malheureusement, les difficultés du moment sont telles qu'il ne sera pas toujours possible, actuellement, de suivre toutes ces règles à la lettre, pas plus d'ailleurs que les règlements communaux sur les bâtisses en vigueur dans les villes et dans les communes importantes (type Union des Villes). Des atténuations doivent parfois être accordées par les autorités communales et par la Société Nationale des Habitations à bon marché, pour des quartiers déterminés dont l'étude sera faite de façon à respecter les règles élémentaires de l'hygiène, de la bonne construction et de l'esthétique, tout en faisant une large part au côté économique du problème si grave de la construction à bon marché.

(1) Ministère de l'Intérieur. Administration de l'Hygiène. — Conseil supérieur d'hygiène publique. — (5e section. Hygiène des habitations et des agglomérations.) Dewit, rue Royale, Bruxelles. Prix : 3 francs.

CHAPITRE PREMIER

LE GROUPEMENT DES HABITATIONS

Terrain.

Le choix du terrain a une très grande importance : il sera dicté par les circonstances, le prix, les facilités d'accès. Il y a lieu aussi de prendre en considération la nature géologique et l'hydrologie du sous-sol et de recourir aux lumières d'un spécialiste.

Les terrains à acquérir seront d'un seul tenant, de dimensions aussi grandes que possible de façon à permettre d'étendre l'agglomération sans subir la hausse des prix que les premières constructions provoqueront infailliblement dans le voisinage, de façon aussi que le quartier créé ne risque pas d'être incommodé par des constructions industrielles ou autres, qui pourraient venir s'installer à proximité. Enfin, il est utile que le nouveau quartier puisse être aisément délimité en vue de simplifier l'application d'un règlement spécial sur la bâtisse ou de toute autre mesure d'intérêt local.

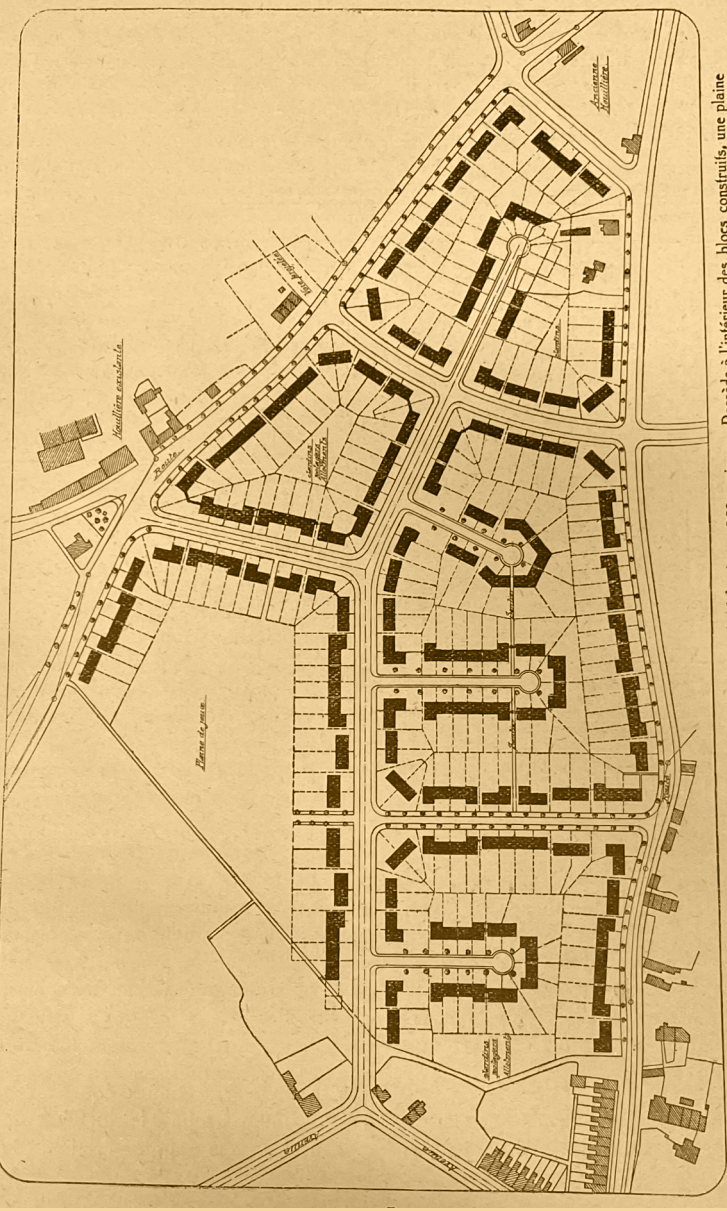


Fig. 1. — Plan d'ensemble d'un quartier-jardin à Brisfol (Angleterre) 11 hectares, 259 maisons. Possède à l'intérieur des blocs construits, une plaine de jeux et des jardins potagers. Remarquer : *a*) les petites artères se terminant en impasses circulaires, pour permettre aux véhicules de tourner ; *b*) les petits sentiers, à l'intérieur des blocs ; *c*) les dispositions générales permettant d'éviter la monotonie ; *d*) que le plan établit des raccordements avec des parties anciennes, existantes. (Architecte C. Dening).

Les Cités-Jardins À Liège
Les Cités-Jardins À Liège

Il est difficile de déterminer l'étendue souhaitable de ces quartiers, car elle variera suivant les circonstances. Qu'il suffise de dire que, s'ils ne sont pas établis à proximité d'un centre civique (édifice d'intérêt collectif, école, etc.), il y a lieu de les prévoir assez étendus, afin qu'ils puissent abriter une population suffisante pour l'établissement de ce centre civique.

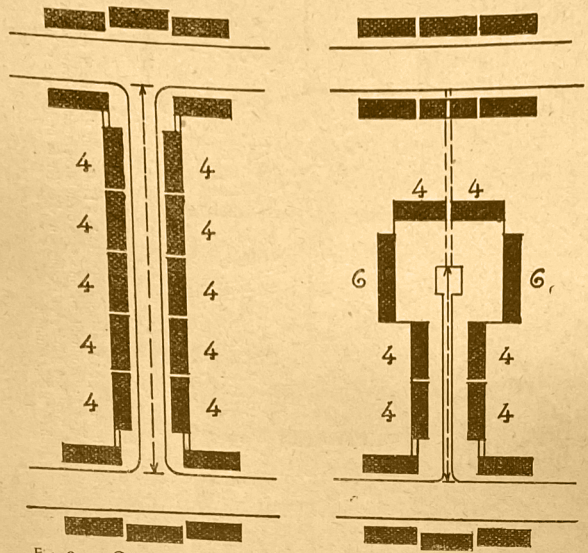


Fig. 2. — Comparer ces deux propositions, comportant le même nombre d'habitations. — La disposition à droite, avec un petit chemin dégageant les maisons et permettant, par un sentier, l'accès à la rue parallèle, est beaucoup plus économique au point de vue voirie et beaucoup plus agréable au point de vue esthétique.

Le programme de ces quartiers ou cités comprendra donc, en dehors des habitations, lorsque les circonstances et les moyens financiers le permettront, une série d'établissements d'intérêt collectif : plaine de jeux pour les enfants (toujours nécessaire), école gardienne, lavoir public (il ne s'agit pas de buanderie publique), écoles primaires, plaines de sports pour les adultes, jardins publics, salles de réunions, édifices de divertissement, boutiques et magasins, terrains à lotir entre petits cultivateurs de légumes et même, si le quartier prend une assez grande importance, dispensaires, hospices, chapelles, etc. Le nombre et l'importance de ces établissements dépendront de la situation et de l'étendue du quartier projeté, mais il est nécessaire d'en tenir compte dans le programme, de prévoir l'avenir et de faire en sorte que des surfaces libres soient réservées dans le plan du quartier.

Voies de communication.

Le programme étant mûrement étudié en vue des besoins présents et futurs, l'auteur du projet établira le plan des voies publiques, après avoir étudié le nivellement du terrain, en vue de l'établissement des égouts et de leur exutoire, c'est-à-dire que des cotes de niveau devront être établies dès le début, afin d'éviter le relèvement mécanique des eaux. Mais on devra se garder de modifier sans raisons majeures les dénivellations de terrain et ceci, non seulement dans un but d'économie, mais encore dans le but de laisser au terrain tout le pittoresque qu'il possède et qu'accusera le tracé des voies de communication. Celles-ci seront de trois espèces :

1° Les voies de grande communication et de trafic intense, reliant les localités ou centres industriels. Les agglomérations se sont

toujours formées le long des grandes artères de ce genre. Il est souhaitable pourtant, étant donnée la circulation rapide des véhicules modernes, que les nouvelles agglomérations s'établissent à proximité, à côté de ces artères, et non à cheval sur elles ;

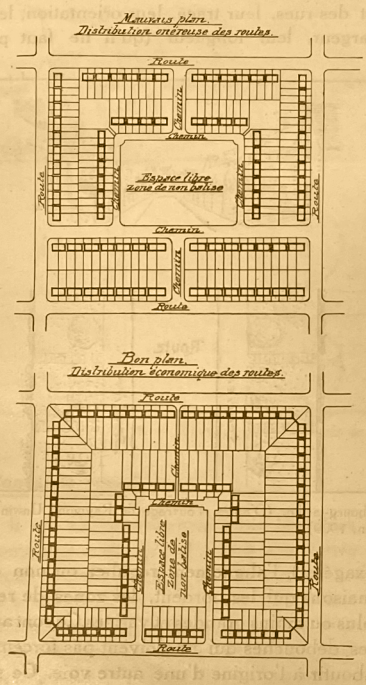


Fig. 3. — Comparer les deux solutions. Non seulement la seconde est plus économique au point de vue distribution des routes, mais elle peut être plus avantageuse au point de vue orientation et elle donnera un aspect meilleur au point de vue esthétique. Dans ce second projet, l'espace libre convenant comme plaine de jeux est mieux à sa place. Nous attirons toutefois l'attention sur le caractère schématique de ces tracés.

2° Les voies secondaires, dans lesquelles le trafic sera moins intense. Ces rues seront, autant que possible, droites, assez larges, avec un pavage solide. Sur ces voies s'établiront les boutiques, magasins, places publiques, certains édifices d'intérêt collectif à l'exclusion toutefois des écoles, plaines de jeux ou tout autre établissement, destinés aux enfants, aux vieillards, aux malades. Ce sont ces voies de communication qu'il s'agit de déterminer d'abord dans le plan d'ensemble en tenant compte surtout des besoins de la *circulation*. On peut assimiler à ces voies de communication secondaires les *promenades* qui seront imposées par un site, un point de vue existant, ou tracées pour l'embellissement du projet et le long desquelles se placeront naturellement les jardins publics, plaines de jeux, squares, établissements de divertissements, etc. Toutefois, si ces promenades, destinées à contenir à certaines heures un public assez nombreux, doivent être conçues assez largement, elles devront avoir un caractère très différent des voies de *circulation*. Elles pourraient, par exemple, être plutôt courbes, ne fût-ce que pour éviter la circulation rapide ;

3° Les voies appelées particulièrement à desservir les habitations. Ces voies seront les plus nombreuses et devront être tracées de façon à donner aux habitations une bonne orientation ; leur pavage pourra être très étroit, en laissant des accotements gazonnés et des trottoirs cendrés ; leur tracé pourra être interprété d'une façon très pittoresque, en cherchant à économiser leur longueur par des artifices multiples dont nous donnons des exemples.

Lotissement.

Si les voies de communication doivent avant tout répondre aux besoins de la circulation, comme les voies de promenade doivent répondre à des besoins de repos, de divertissements ou d'esthétique, les voies qui desservent les habitations seront tracées avec le seul souci de dégager les habitations, de leur permettre une bonne orientation et un lotissement facile et économique.

Les Cités-Jardins À Liège
Les Cités-Jardins À Liège

Orientation.

Le plus simple des lotissements étant celui qui se fait entre deux rues parallèles, l'orientation étant jugée bonne pour une rue, on serait tenté de tracer pour ces deux raisons des séries de rues parallèles. Il faut se garder de multiplier une telle solution qui risque d'engendrer l'uniformité et la monotonie. La

Caractère des voies de communication.

On cherchera à donner aux voies publiques des caractères différents. Ce qui fait le charme de nos vieilles villes, c'est non seulement l'architecture des maisons qui les bordent, mais c'est encore le caractère varié des voies et des rues, leur tracé, leur orientation, leur largeur, leur longueur (qu'il ne faut pas

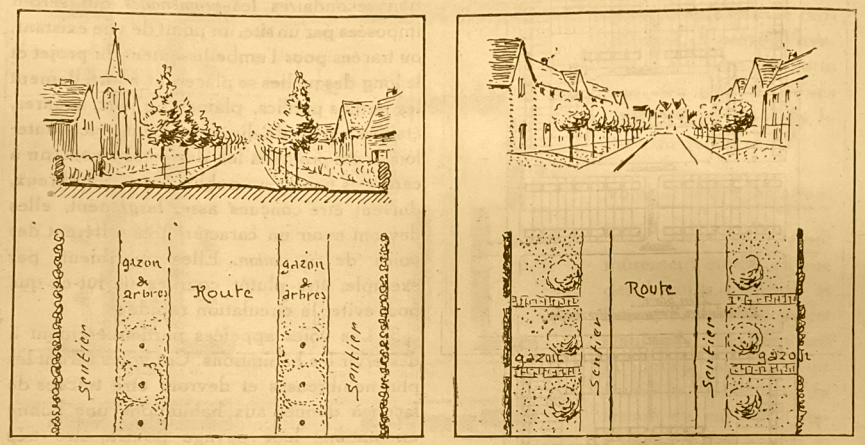


Fig. 4. — Exemples de tracés variés de voirie dans un faubourg-jardin. (D'après l'ouvrage de Raymond Unwin : *Town Planning in practice*, Londres, Fisher Unwin, 1909).

bonne orientation peut se comprendre avec moins de rigueur ; les rues orientées dans le même sens peuvent être toutes excellentes, sans être parallèles, et le lotissement des blocs ne serait pas pour cela rendu trop difficile. Mais, malgré tous les efforts, certaines rues se présenteront avec une orientation d'autant plus défectueuse que l'on aura, avec raison, évité les angles aigus dans les croisements. On fera en sorte que ces rues soient peu nombreuses, on leur donnera peu d'importance, on y établira le moins possible d'habitations et on plantera celles-ci de façon telle qu'elles ne souffrent pas de la mauvaise orientation de la rue.

exagérer), l'alignement régulier ou non des maisons qui les bordent, les zones de recul plus ou moins grandes et variées. Ce sont aussi les débouchés qui ne doivent pas forcément aboutir à l'origine d'une autre voie. Ce sont les plantations qui peuvent les orner et qui offrent tant de ressources par leur variété et leurs dispositions. Il faut donc s'efforcer de donner à chaque voie de communication un caractère particulier que l'on accusera encore lors de la construction des bâtiments.

Economie du tracé.

Les tracés doivent être faits avec ces préoccupations diverses (sans oublier les égouts ou

canalisations et les écoulements d'eau de surface), mais aussi avec le souci constant de l'économie qui ordonne de faire un minimum de voirie, et surtout condamne les frais de pavage inutiles.

simple bordure en matériaux durs suffiront souvent. L'usage s'établit assez généralement de former ces haies de plantations de troène (*Ligustrum*), dont le feuillage est persistant pendant une grande partie de

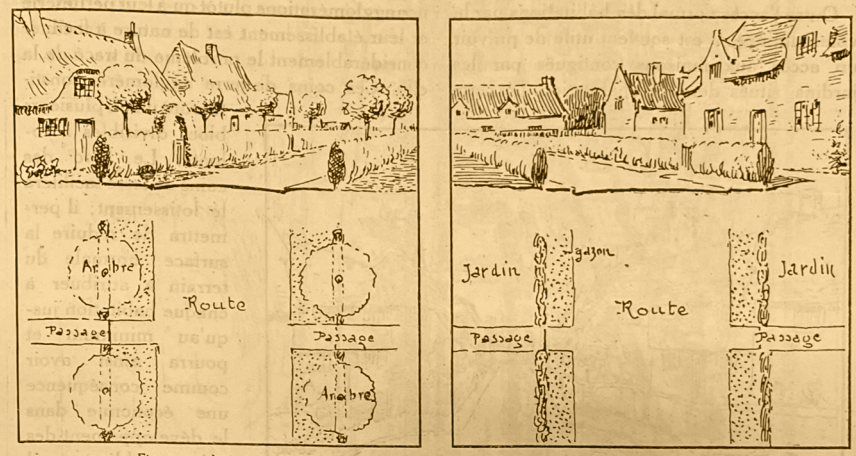


Fig. 5. — Autres exemples de tracés de voirie d'après Unwin. *Town Planning in practice.*

Zones de recul.

Il est souhaitable que, dans les voies de communication, il soit établi des zones de recul pour les habitations. Ces zones de recul peuvent varier de dimensions, non seulement pour chaque voie, mais dans une même voie. Cela donnera beaucoup de ressources au constructeur des habitations lequel pourra tirer d'heureux effets de ces dispositions variées.

Jardinets à front de la voie publique.

Les zones de recul constitueront des jardinets plus ou moins grands qui seront clôturés ou non suivant leurs dimensions. Ces clôtures peuvent être des plus simples : une haie qui ne doit pas être très haute ou même une

l'hiver. La culture de ce jardinet est laissée aux soins de l'habitant, mais avec les conseils et l'assistance de la société constructrice. L'occupant y installera un simple gazon, des buissons ou des fleurs, suivant ses goûts et sa fantaisie, et cette variété apportera un charme de plus à l'ensemble du quartier.

Entretien des jardinets.

L'entretien de la voirie incombe à l'administration communale ; mais on pourrait, avec raison, craindre que le manque d'entretien des jardinets à front de la voie publique puisse constituer une nuisance. Il appartient aux sociétés créatrices des nouveaux quartiers de parer à cet inconvénient par des prescriptions particulières que l'on ne peut développer

Les Cités-Jardins À Liège
Les Cités-Jardins À Liège

ici mais qui pourraient avoir les plus beaux résultats, pour le plus grand bien de la collectivité.

Voies accessoires. — Sentiers.

Outre l'accès normal des habitations par la voie publique, il est souvent utile de prévoir un accès aux maisons contiguës par les jardins situés derrière l'habitation. De cette façon, on arrive à créer, entre ces jardins, des sentiers, des venelles, qui peuvent se ramifier, s'élargir parfois jusqu'à constituer de petits espaces libres, facilement accessibles par les jardins postérieurs d'un bloc et qui peuvent être très utiles pour le repos ou les ébats des tout petits enfants. On placera donc dans ces petits squares des bancs à l'usage de tous et des tas de sable pour les jeux des enfants.



Fig. 6. — Une heureuse disposition d'un carrefour dans une cité-jardin anglaise : les rues ne se coupent pas à angle droit ; les angles sont « habillés ». D'après Unwin, *Town planning in practice, ouvrage cité.*

Coins de terre.

Nous croyons devoir parler ici de certaines réserves de terrain, destinées à agrandir, pour la culture maraîchère, les jardins jugés insuffisants par les locataires. Ce sont les « allotments » des Anglais. Ces coins de terre, dont la guerre nous a fait apprécier l'utilité, sont entrés dans nos mœurs. Il nous est possible de les prévoir dans le plan de nos agglomérations plutôt qu'à leur périphérie et leur établissement est de nature à faciliter considérablement le problème du tracé de la cité. Ces coins de terre agglomérés constitueront un ou plusieurs blocs divisibles à volonté. Le bloc des coins de terre facilitera le lotissement; il permettra de réduire la surface normale du terrain à attribuer à chaque habitation jusqu'au minimum et pourra ainsi avoir comme conséquence une économie dans le développement des voies publiques; il peut aussi servir à séparer les habitations de telle ou telle nuisance et il est parfois possible d'y affecter un terrain qui ne convient pas à la bâtisse; il constitue enfin une réserve pour l'avenir et un espace libre très aéré.

En suivant ces prescriptions élémentaires on aura préparé l'assiette de la cité nouvelle, que l'on pourra justement appeler une cité-jardin ou plus modestement un faubourg-jardin.

Ces agglomérations, où le charme de la verdure s'allie au pittoresque des constructions, font l'orgueil de certaines régions de l'Angleterre, de l'Amérique et de quelques

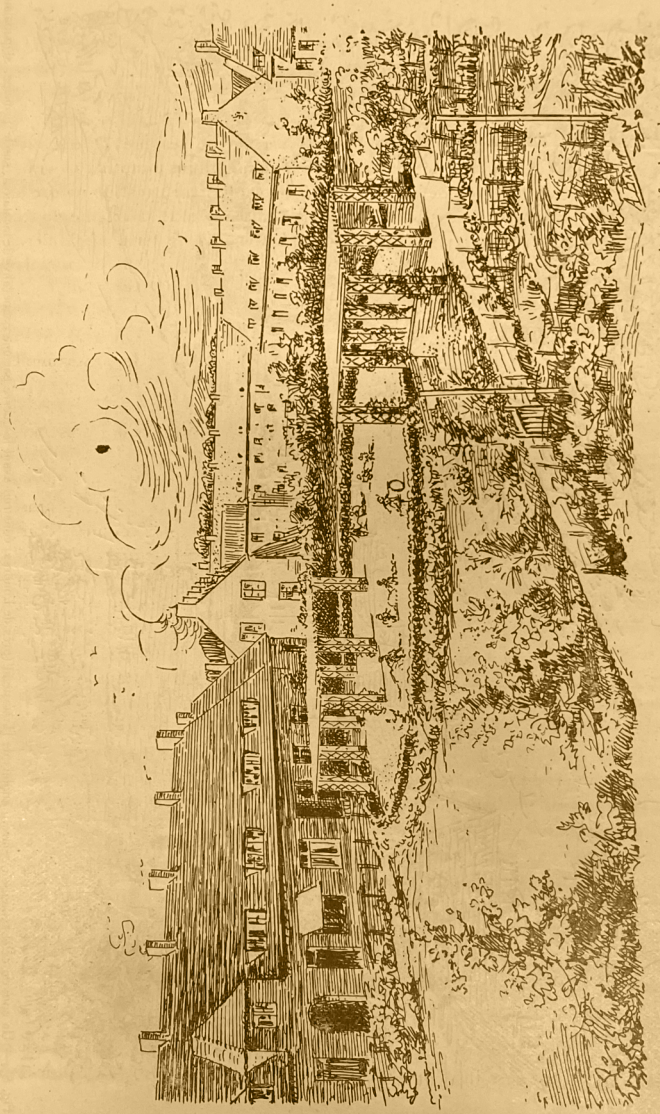


Fig. 7. — Un grand espace libre entouré d'habitations, dans le faubourg-jardin de Vreewijk (Rotterdam) et comprenant : jardinets en façades, pelouses avec plates-bandes fleuries, et surtout plaine de jeux centrale, pour petits enfants. Excellent exemple recommandé à nos constructeurs d'agglomérations.

Les Cités-Jardins À Liège

Les Cités-Jardins À Liège

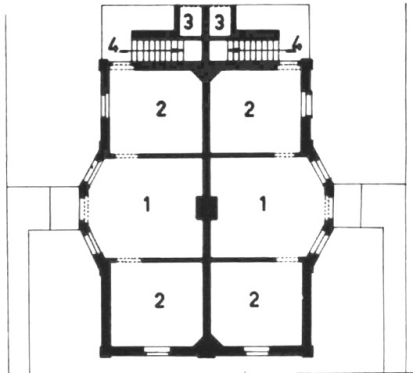
Nous allons maintenant nous intéresser à l'histoire des typologies de logements sociaux, des logements présenté à l'exposition de 1905, jusqu'au immeubles de Droixhe, en passant par les typologies des logements construits par les coopératives dans les années 20 et 30.
Nous allons principalement utiliser les plans présentés dans la revue *Habiter*, revue éditée par l'institut National du Logement, publiée en avril 1962.

Expérimentations avec l'exposition universelle de 1905

Petites maisons unifamiliales juxtaposées, d'un ou deux niveaux, inspirées du style cottage anglais. Les premières ont été expérimenté et présenté en 1905, à l'occasion de l'Exposition universelle. Construites par la Société liégeoise des maisons ouvrière, elles forment des cités ouvrières fragmentaires, implantées en périphérie du centre, dans des zones encore peu urbanisées.
Avant la loi de 1919, ces habitations étaient principalement attribuées aux « travailleurs méritants », excluant une partie de la population ouvrière. Ce n'est qu'ensuite que s'amorce un urbanisme social à plus grande échelle. Le logement est alors conçu comme un outil éducatif et moral, refuge de la cellule familiale, favorisant épargne et hygiène.

Exemple : Ensembles de maisons Concours HBM, à Cointe, boulevard Montefiore (précédemment cité)

Les premières opérations de la Maison Liégeoise s'inscrivent dans le modèle de la cité-jardin. Les maisons sont implantées le long de rues calmes et sinueuses, avec un petit jardin à l'avant et à l'arrière. La distribution est simple : une grande salle commune au rez-de-chaussée, servant à la fois de cuisine, séjour et salle à manger, et deux chambres mansardées à l'étage. L'accès se fait directement depuis la rue, sans hall d'entrée. Construites en brique locale avec toiture à deux versants, elles conservent un caractère rural, centrées sur la vie autour du foyer unique.



1 → Cuisine - salle commune
2 → Chambre
3 → W.C.
4 → Accès vers la cave

Exemple : Rue des Écoles, Cité de Cointe

•Implantation urbaine

Implantée dans un plan en ensemble : rues courbes, lots réguliers en retrait de la voie, jardins avant et arrière.

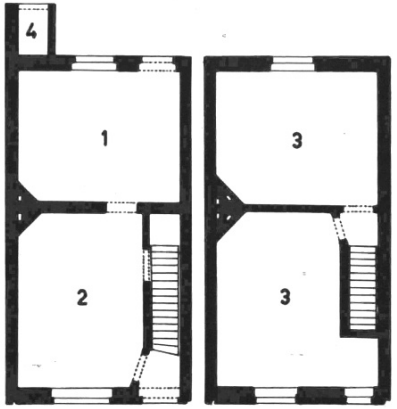
•Plan et distribution

Rez-de-chaussée : *salle commune* unique (cuisine + séjour + repas), directement accessible depuis l'entrée. Pas de hall séparé : la porte ouvre sur l'espace principal.
Étage : deux petites chambres mansardées.

Les Cités-Jardins À Liège

Maison ouvrière avec dissociation fonctionnelle (1920-1930)

Quelques années plus tard, une évolution apparaît : le plan sépare la salle commune du parloir. Ce dernier, rarement chauffé, est réservé aux visites et événements exceptionnels. Les chambres sont regroupées à l'étage, marquant une dissociation claire entre les espaces de jour et de nuit. L'implantation reste celle de la cité-jardin, mais les volumes sont plus verticaux et les parcelles légèrement élargies, offrant un confort spatial supérieur.



1 → Salle commune
2 → Parloir
3 → Chambres à coucher
4 → W.C.

Exemple : Boulevard Kleyer, Cointe

•Implantation

Toujours en tissu de cité-jardin, mais sur parcelles légèrement plus larges, avec maisons de deux niveaux complets.

•Plan

Rez-de-chaussée : séparation entre *salle commune* et *parloir*. Le parloir est un espace "cérémonial" rarement utilisé, réservé aux visites.
Étage : chambres regroupées, parfois avec petit cabinet de toilette.

•Évolution notable

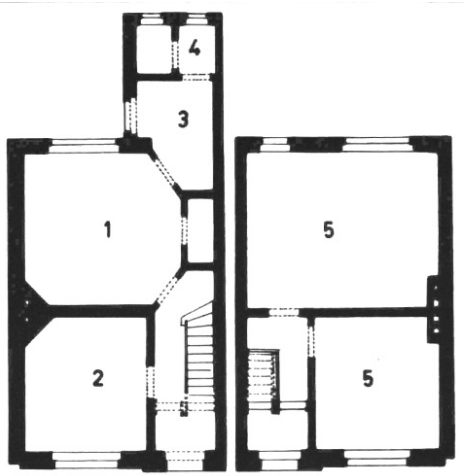
Première dissociation des espaces selon la fonction sociale (jour/nuit, quotidien/réception).

•Matériaux et style

Similaires à la première typologie, mais proportions plus verticales et parfois ornement sobre

La maison améliorée avec salle d'eau (fin années 1920)

La typologie continue de se perfectionner avec l'intégration d'un petit local sanitaire. Le parloir disparaît au profit d'un séjour plus vaste, tandis qu'un coin douche ou lavabo s'ajoute près de la cuisine. L'étage compte désormais trois chambres. Ces améliorations traduisent la montée des exigences hygiéniques et l'adaptation des plans à un mode de vie plus moderne, tout en conservant l'échelle et l'esprit de la cité-jardin.



1 → Salle commune
2 → Cuisine-laverie
3 → Local à bois
4 → Local à provisions
5 → Hall
6 → W.C.
7 → 2 chambres + débarras
8 → Parloir

Exemple : Cité jardin de Naniot-Xhovémont

•Plan

Rez-de-chaussée : salle commune conservée comme séjour principal, parloir supprimé ou intégré, adjonction d'un petit local d'eau (lavabo ou douche) en prolongement de la cuisine.
Étage : trois chambres, circulation par palier.

•Amélioration du confort

Apparition d'un équipement sanitaire intégré,

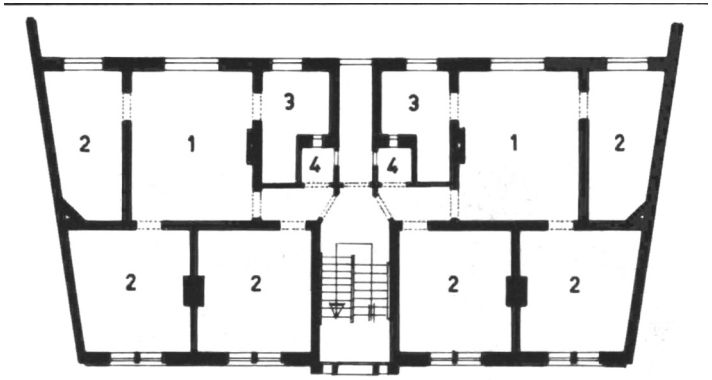
souvent sommaire. Cette évolution traduit l'influence des normes d'hygiène qui se diffusent.

•Implantation

Toujours en cité-jardin, mais avec parcelles optimisées pour un maximum de logements sur le terrain disponible.

Les premiers immeubles à appartements (1921-1935)

Pour répondre à la densité urbaine, la Maison Liégeoise construit ses premiers immeubles collectifs. Hauts de trois ou quatre niveaux, ils accueillent deux logements par étage, desservis par un escalier central. Les séjours donnent sur la rue, les cuisines sur la cour, et les chambres s'organisent sur les côtés. La brique reste le matériau dominant, mais la composition des façades est plus verticale. Cette typologie introduit une nouvelle manière d'habiter, superposée, tout en préservant lumière et ventilation. Permettant également d'accueillir des commerces au rez-de-chaussée des édifices.



1 → Salle commune
2 → Chambres
3 → Laverie et douche
4 → W.C.

Exemple : Rue du Limbourg

•Implantation

Immeubles de 3-4 niveaux, implantés en front bâti continu, sur parcelle urbaine étroite.

•Plan-type

- ○Circulation verticale centrale (escalier) desservant deux appartements par palier.
- ○Chaque logement : séjour sur rue, cuisine sur cour, chambres latérales.
- ○WC à l'intérieur, salle de bain encore rare au départ.

•Construction

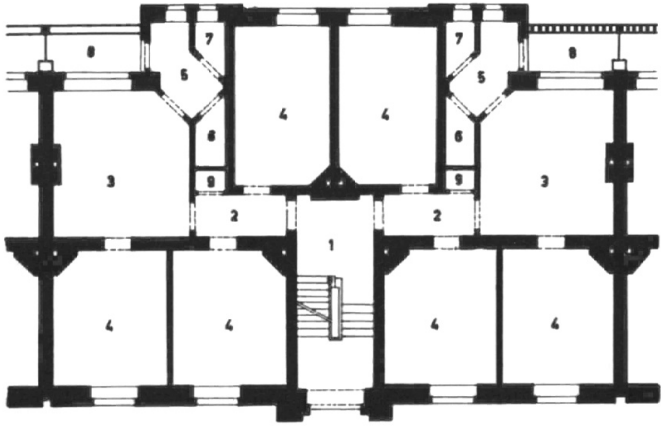
Maçonnerie de brique, planchers bois ou béton, toitures à deux versants ou plates selon l'époque.

•Particularité

Cette typologie introduit une occupation par niveau, rompant avec la maison individuelle, et amorce la densification en centre urbain.

Les petits collectifs d'après-guerre (1945-1955)

Après la guerre, les constructions se rationalisent. Les immeubles comptent deux ou trois niveaux, souvent en bandes parallèles, et offrent des logements mieux équipés : salle de bain avec baignoire, chauffage central collectif ou individuel, pièces mieux proportionnées. L'architecture est sobre, les ouvertures plus larges et régulières. Certaines unités sont en duplex, séparant zones jour et nuit, ce qui renouvelle l'organisation intérieure.



1 → Entrée et hall
2 → Dégagement
3 → Salle commune
4 → Chambre
5 → Laverie
6 → Douche
7 → W.C.
8 → Balcon
9 → Penderie

Caractéristiques

•Immeubles de 2-3 niveaux, parfois en bande, sur dalle de rez-de-chaussée libre ou semi-enterré.

•Logements mieux équipés : salle de bain avec baignoire, chauffage central parfois collectif.

•Façades simplifiées, fenêtres en bande, volumes plus réguliers.

•Organisation souvent en duplex pour séparer zones jour/nuit.

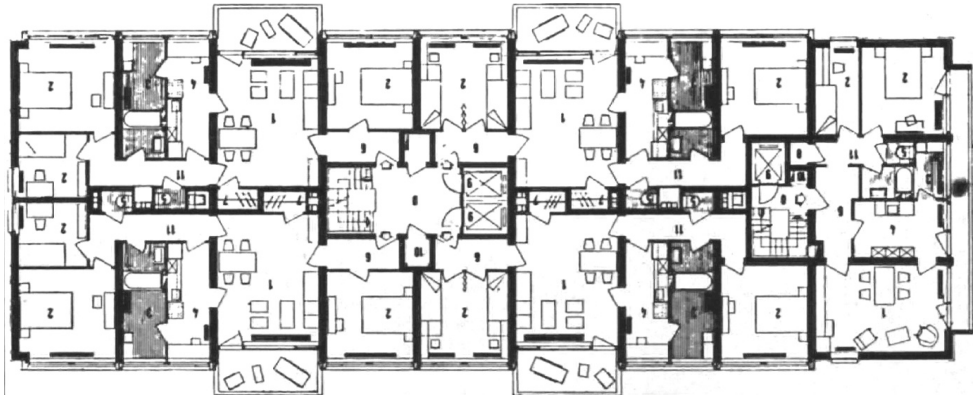
Ces ensembles traduisent la recherche d'une **économie de moyens** par standardisation, tout en maintenant l'échelle humaine.

La cité-parc de la Plaine de Droixhe (1950-1965)

La Plaine de Droixhe marque un changement d'échelle radical. Tours et barres s'élèvent au milieu de vastes espaces verts, avec des circulations piétonnes séparées des voies automobiles. Les appartements, traversants ou d'angle, disposent d'un séjour lumineux, d'une cuisine fonctionnelle, de chambres bien isolées et d'une salle de bain complète. Les balcons filants et loggias prolongent les pièces de vie. Construits en béton armé et préfabrication lourde, ces immeubles s'inscrivent dans un projet urbain global intégrant commerces, écoles et services.



Photographie, Droixhe, *ville de Liège, liege.be*



•**Implantation**

Tours et barres disposées dans un parc urbain, séparation des circulations automobiles et piétonnes, grandes perspectives et dégagements.

- Plan-type
  - Circulations verticales par noyaux desservant 4 à 6 logements par palier.
  - Appartements traversants ou d'angle, séjour sur façade dégagée, cuisine et chambres regroupées pour rationaliser les réseaux.

0 → Palier d'accès
1 → Séjour
2 → Chambre
3 → Bain
4 → Cuisine
5 → W.C.
6 → Hall
7 → Rangement
8 → Armoire
9 → Ascenseur
10 → compteurs
11 → Dégagement

- **Équipement**

Chauffage central urbain, salle de bain complète, cuisine équipée, balcons filants ou loggias.

- **Construction**

Structure béton armé, façades préfabriquées, trame modulaire.

- **Concept**

Offrir un logement moderne et standardisé, intégré dans une composition urbaine d'ensemble avec commerces, écoles, services et espaces verts collectifs.

L'observation des plans et élévations présentés dans *Habiter* met en évidence une réduction de la surface extérieure privative : le grand jardin des premières cités-jardins se transforme peu à peu en balcon ou en loggia. Parallèlement, le confort sanitaire et technique s'améliore nettement, avec l'intégration systématique de salles de bain, de W.C. intérieurs et de systèmes de chauffage performants. Cette évolution s'accompagne d'un passage d'une logique pavillonnaire, centrée sur la maison individuelle, à une logique collective, bloc fonctionnel en relation avec les logiques modernistes.

Les Cités-Jardins À Liège

CAS D'ÉTUDE TRIBOUILLET ET NANIOT

«Ce n'est plus mon quartier,
et j'habite là (la cité du Tribouilliet) depuis 75 ans»

Habitante de la cité du Tribouillet lors d'un entretien



Cité-jardin du Tribouillet

1930

Exposition internationale de Liège : centenaire de l'indépendance nationale

Deuxième phase de construction 1930

Concours National H.B.M.



Le Foyer Jumétois, V. BOURGEOIS

1930

Habitations minimum
L.H. De KONINCK, V. BOURGEOIS...

Première phases de construction 1922-1925

100 maisons ouvrières

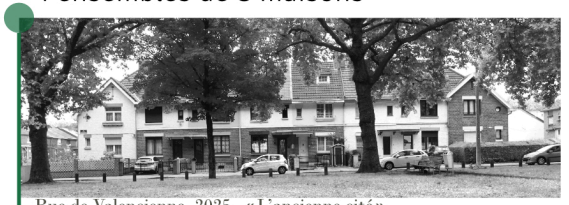


Rue de Volognard, 2025, «L'ancienne cité»

1922

La maison Liégeoise, architecte C.PIRNAY

4 ensembles de 8 maisons



Rue de Valencienne, 2025, «L'ancienne cité»

1925

La maison Liégeoise, M. JEURGEN Et L.JACQUET

1921

15 maisons individuelles, rue Naniot



Rue de Naniot, 1921

La maison Liégeoise

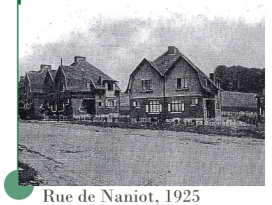
1922

28 maisons, rue Naniot

La maison Liégeoise

1925

14 maisons, rue Naniot

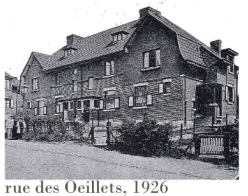


Rue de Naniot, 1925

1926

18 maisons, rue Naniot et Bld Philippet

39 maisons, Bld Philippet et rue des Oeillets



rue des Oeillets, 1926

1928

1930

130 logements autour de la place Seelinger



Vers la place Seelinger, 2025

Première phases de construction 1921-1922

Deuxième phases de construction 1925-1928

Troisième phases de construction 1930

Cité-jardin Naniot

Troisième phase de construction 1947-1950

76 maisons pour ouvriers, système Thyrifays
panneaux en béton, avec une certaine performance thermique



Rue de la Prévoyance, 2025

1949

La maison Liégeoise, L STYNEN, DE KONINCK, BROSSENS, EYSSELINK, BAES et TACK



Rue de la Prévoyance, 2025

1950

94 maisons d'habitations à bon marché
M. MESTREZ

Troisième phase de construction 1958

2 Immeubles de 6 appartements
+ aménagement d'un parc public



Croisement Rue de la Nicolas Pekin, 2025

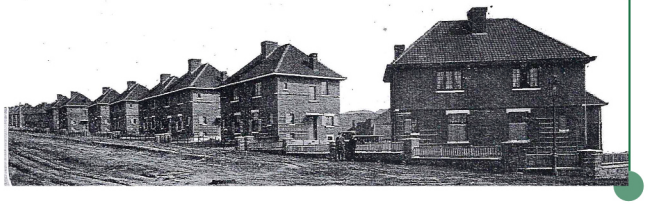


Parc Poldine, Rue Léopold Harzé, 2025

1958

1954

59 maisons individuelles Bld Théo Radoux
G. FANIEL



Troisième phases de construction 1952-1954

1966



Dernière phase de construction

Cas d'étude : Tribouillet et Naniot

Boulevard des hauteurs

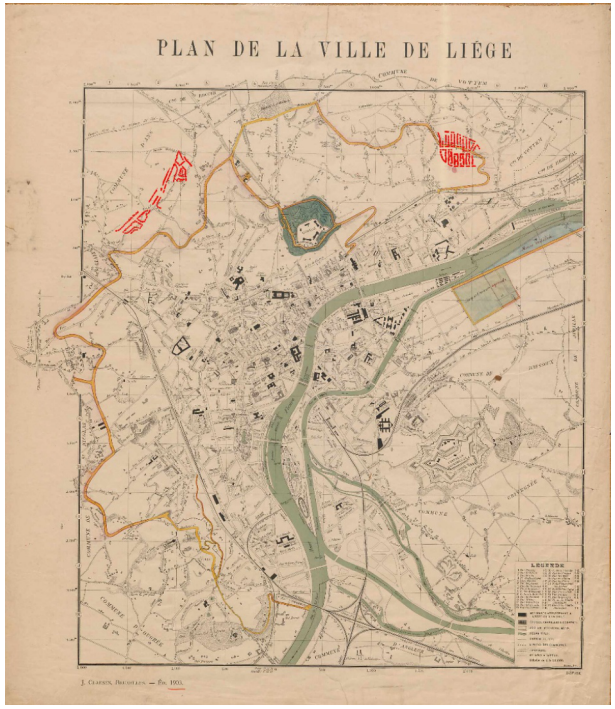
Le Boulevard des Hauteurs s'inscrit dans un vaste projet d'aménagement urbain imaginé au tournant du XXe siècle par le bourgmestre Gustave Kleyer et l'ingénieur communal Albert Mahiels.

Leur ambition était de créer un axe structurant longeant les hauteurs de la rive gauche de la Meuse, de Cointe jusqu'au Thier-à-Liège, afin de relier entre eux différents quartiers en surplomb et de faciliter la circulation autour de la ville[67]. Ce projet, conçu dans l'esprit des grandes réalisations urbaines de l'époque, visait à désengorger le centre en offrant un itinéraire de ceinture, tout en valorisant les zones résidentielles en développement sur les hauteurs.

Les travaux furent planifiés par étapes, tenant compte de la topographie et des contraintes techniques. Le boulevard, tel qu'il apparaît dans les documents d'archives, n'était pas seulement une voie de circulation : il représentait aussi une composante stratégique du plan d'urbanisation de Liège, intégrant des perspectives paysagères, des zones de transition et des liaisons avec les voies principales descendant vers la vallée.

[67] Histoires de Liège. (2014, 20 août). Les boulevards des hauteurs occidentales.

Un document d'archive daté de 1903 présente le plan d'aménagement du futur boulevard des Hauteurs. Les deux cas d'étude – la cité du Tribouillet et la cité Naniot – s'inscrivent directement sur son tracé. Cette implantation n'a rien d'anodin : elle révèle un lien étroit avec l'histoire de cet aménagement et confère à ces sites une valeur particulière dans l'analyse de l'évolution urbaine. Elle illustre concrètement la manière dont les intentions initiales du projet ont façonné l'organisation spatiale et les fonctions de ces cités-jardins, et comment ces influences se sont inscrites durablement dans leur développement.



Plan de planification d'archive de 1905, avec collage de la cité Tribouillet et la cité du Naniot

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



Cité-jardin du Tribouillet

2025


1950

3 constats à travers des images

La ceinture verte et agricole très présente



« Bien avant la construction de la cité, il y avait des vignes, maintenant, il y a une forêt, la forêt des vignes»

«Au Thier-à-Liège, on peut faire pleins de promenades dans des petits chemins , presque sans passer par la ville »





« Une partie des jardins appartient à la région wallonne, elle nous le loue gratuitement, parce qu'on entretient !»



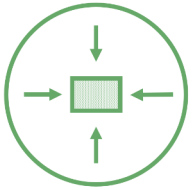


Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

La place dévitalisée



«Avant, il y avait une foire sur la place, maintenant il y a les conteneurs poubelles, une fois par trimestre »





«Quand j'étais petite, il y avait des parterres de fleurs rond, mais on ne pouvait pas aller dessus »





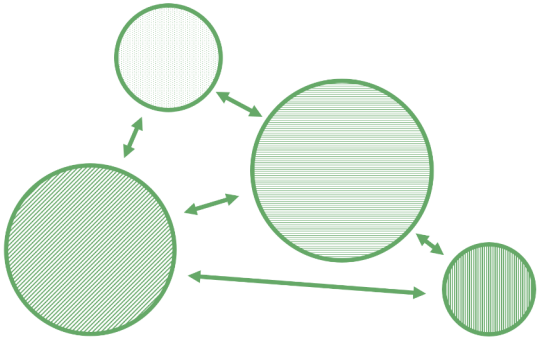
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

La sécurisation individuelle











vers 1930



2025, ajout de grilles

Fernand Bodson, groupe de maisons rue Nicolas Pietkin



Mise en contexte

Implantée en hauteur sur le plateau du Thier-à-Liège, la cité du Tribouillet constitue l'un des ensembles les plus représentatifs de l'expérimentation du logement social liégeois du XXe siècle. Réalisée en parti par La Maison Liégeoise, et le concours d'habitation à bon marché en 1930, elle reflète à la fois l'héritage de la cité-jardin, les expérimentations modernistes et la standardisation de l'après-guerre. Longtemps isolé et rural, le plateau – alors nommé « Prés aux Vignes » – se transforme au début du XXe siècle avec l'exploitation houillère et l'ouverture du boulevard Ernest Solvay (1922), qui l'intègre au tissu urbain et offre un panorama sur la ville. C'est dans ce contexte qu'est lancée la construction d'une cité-jardin répondant aux urgences sanitaires, à la pénurie de logements et aux destructions de la Première Guerre mondiale, tout en s'inscrivant dans une vision paternaliste du logement ouvrier.

Son développement se déroule en quatre phases, toutes organisées selon un plan directeur établi dès 1922. La première (1922-1925), conçue par C. Pirnay, édifie 100 petites maisons mitoyennes d'inspiration cottage anglais, adaptées aux contraintes locales et ornées de motifs distinctifs.
La seconde (1930), dans le cadre du Concours national d'habitations à bon marché, accueille les projets d'architectes modernistes tels que Victor Bourgeois ou Louis-Herman De Koninck, qui expérimentent le « minimum vital » et de nouvelles techniques (acier, béton, préfabrication), aux côtés d'architectures plus traditionnelles.
La troisième phase (1947-1950), financée par la CECA[68], répond à la crise du logement d'après-guerre par la construction de 76 maisons préfabriquées selon le procédé britannique Atholl Steel Houses, complétées par 94 logements en béton ou briques rouges, mêlant sobriété industrielle et tradition.
La quatrième (1958) dote la cité d'équipements publics et d'immeubles collectifs signés H. Jacquet, structurés autour d'une place centrale jadis cœur des animations de quartier.

[68] Communauté européenne du charbon et de l'acier

Nous détaillerons les différentes typologies dans la suite du développement Avec 420 maisons et 9 immeubles répartis sur 13 hectares, nous allons voir que le Tribouillet s'est développé dans un contexte de forte mixité culturelle, avec une vie communautaire qui a évolué, témoin vivant des mutations sociales et urbaines. L'étude qui suit croise sources historiques, observations de terrain et témoignages pour analyser l'évolution physique et sociale du quartier à travers la notion d'« espace liminal », en interrogeant ses frontières matérielles, la conception de ses lieux de sociabilité et le rôle de l'identité collective dans sa cohésion.

Séquence les cartes d'évolutions historiques

Protocole création des cartes

Le cadrage historique de l'évolution du bâti au Tribouillet a été conçu pour mettre en évidence deux éléments structurants du paysage du Thier-à-Liège, et influençant le développement de la cité-jardin.
À gauche, on distingue le terril de Batterie-Nouveau, qui fut d'abord une émergence minière avant de se transformer en espace naturel après l'arrêt des activités industrielles vers la fin des années 70.
Le second élément est le relief situé en contrebas du plateau du Tribouillet, conférant au futur site de la cité-jardin une position dominante sur la ville de Liège.
La réalisation de ces cartes s'est déroulée en plusieurs étapes. Dans un premier temps, j'ai exploité l'ensemble des documents d'archives disponibles. La source la plus importante a été la série retraçant l'évolution urbanistique du Thier-à-Liège, scannée aux Archives de la Ville de Liège.
J'ai ensuite retravaillé chacune ces cartes afin de les harmoniser avec la carte de référence de 2025 : suppression manuelle du cadastre pour en clarifier la lecture, ajout d'éléments manquants, tels que le tracé du boulevard Ernest Solvay lors de sa création, et mise en évidence des différentes phases de construction de la cité-jardin.

1830 – Un plateau agricole isolé

Au début du XIXe siècle, le site du Tribouillet est un plateau en surplomb de la vallée liégeoise, marqué par un fort dénivelé au sud, à l'est et à l'ouest. Cette topographie crée naturellement une frontière physique et visuelle qui isole l'espace de son environnement immédiat. Il est intéressant de noter qu'avant 1900, le Thier-à-Liège restait difficilement accessible : peu de grands axes y conduisaient, l'endroit étant perçu comme marginal, voire habité par des « barbares ».
L'occupation est essentiellement agricole : quelques fermes et cultures maraîchères structurent un paysage largement ouvert, ponctué de vignes profitant des pentes bien exposées. Si aucune cité n'existe encore, la configuration du plateau dessine déjà un espace central potentiel, susceptible de devenir un point d'ancrage communautaire.

1922 – Le commencement de la cité-jardin

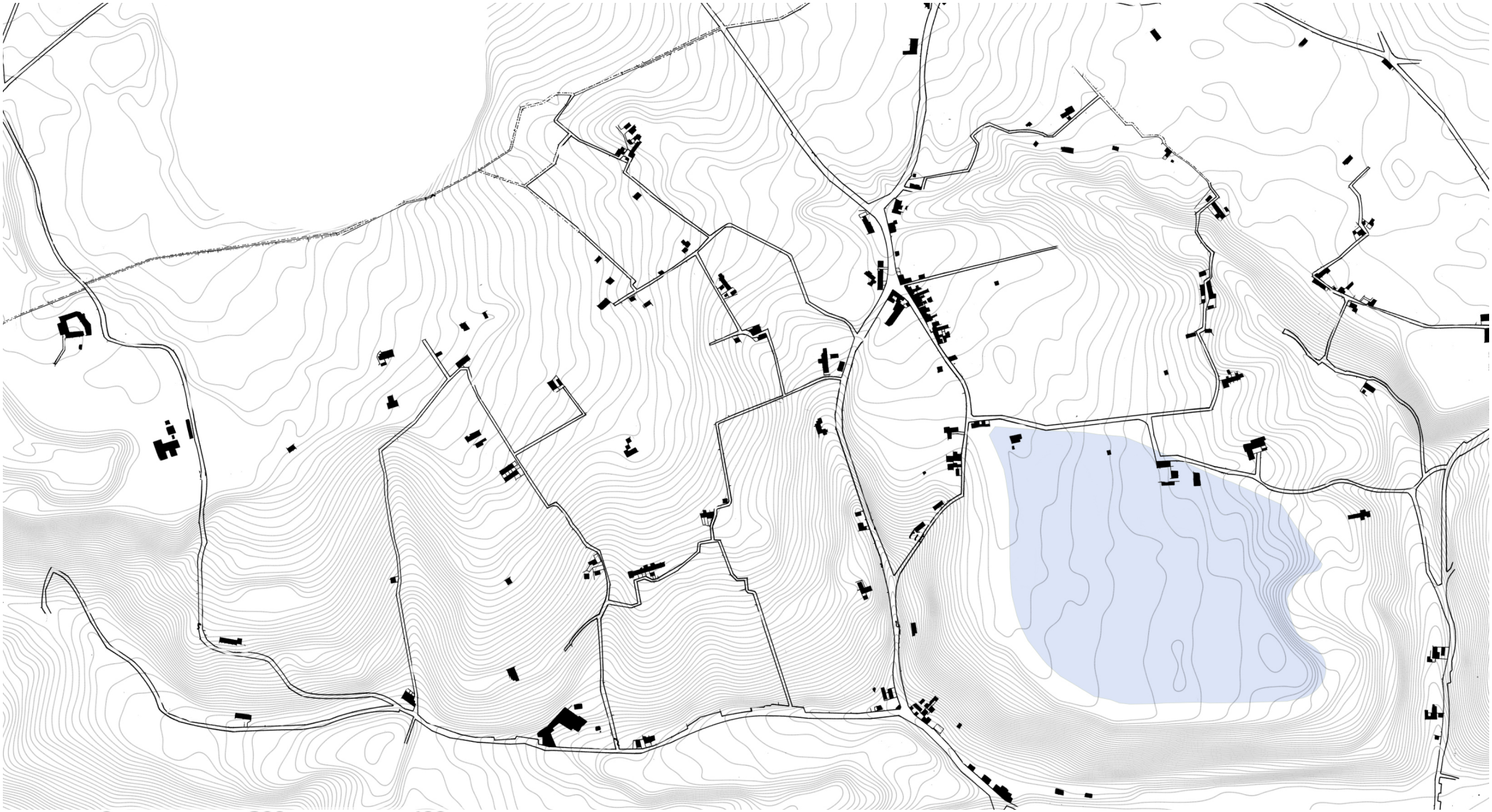
La reprise des travaux du boulevard Ernest Solvay au début des années 1920 accompagne le lancement du projet de cité-jardin, destiné notamment à reloger rapidement des familles touchées par les bombardements et des ouvriers des mines. La première phase construite par C. Pirnay esquisse déjà la future place Herbert Hoover, pensée comme un centre de vie et liée directement à l'axe du boulevard. Les bâtiments s'organisent autour de cet espace central, même si le bâtiment public initialement prévu ne sera jamais réalisé.
Le plateau perd progressivement sa vocation agricole : les expropriations se multiplient, les vignes persistent sur les pentes mais reculent. Les premières voiries marquent déjà des limites plus nettes, tout en laissant une large partie du projet à l'état de chemins et de terrains vagues mais déjà dessiné.

1930 – Mise en scène et affirmation des limites

Pour l'Exposition universelle de 1930, l'entrée nord de la cité est mise en valeur : les anciennes vignes laissent place à un bois et à un parc qui introduisent un effet de « sas ». Les façades le long du boulevard, courbes et soignées, jouent un rôle de vitrine visible depuis le centre-ville.
La place Herbert Hoover, aménagée avec parterres fleuris et grilles, devient le véritable centre de la cité, point de convergence des nouvelles rues. Elle a une fonction principalement esthétique, mais reste fréquentée par les enfants et sert ponctuellement aux jeux et aux rassemblements. Au sud, la limite avec le Thier-à-Liège reste floue, marquée par des terrains encore non bâtis. Le tissu urbain n'est pas totalement achevé, mais la structure générale se consolide.

2025 – Des frontières affirmées, une centralité affaiblie

Aujourd'hui, la cité du Tribouillet présente des limites physiques nettes : au nord, la rue Charles Gothier, nouvel axe, renforce la frontière et entraîne la démolition de maisons anciennes ; au sud, le tracé routier, la végétation et le relief forment une bordure claire. Le site connaît cependant des extensions ponctuelles, comme la construction d'un home sur l'ancien parc animalier.
La place Herbert Hoover conserve sa position centrale dans l'organisation spatiale, héritée du plan des années 1920, mais sa fonction communautaire s'est fortement réduite : les parterres fleuris ont disparu, remplacés par gravillons, et l'espace accueille désormais surtout des conteneurs à ordures. Les commerces se sont raréfiés, même si subsistent un coiffeur, un glacier et une association de théâtre. La vie de quartier s'exprime moins dans l'espace public, davantage dans des initiatives ponctuelles ou privées.



Bâti de la cité du Tribouillet en 1830

Empreinte de la cité-jardin complète



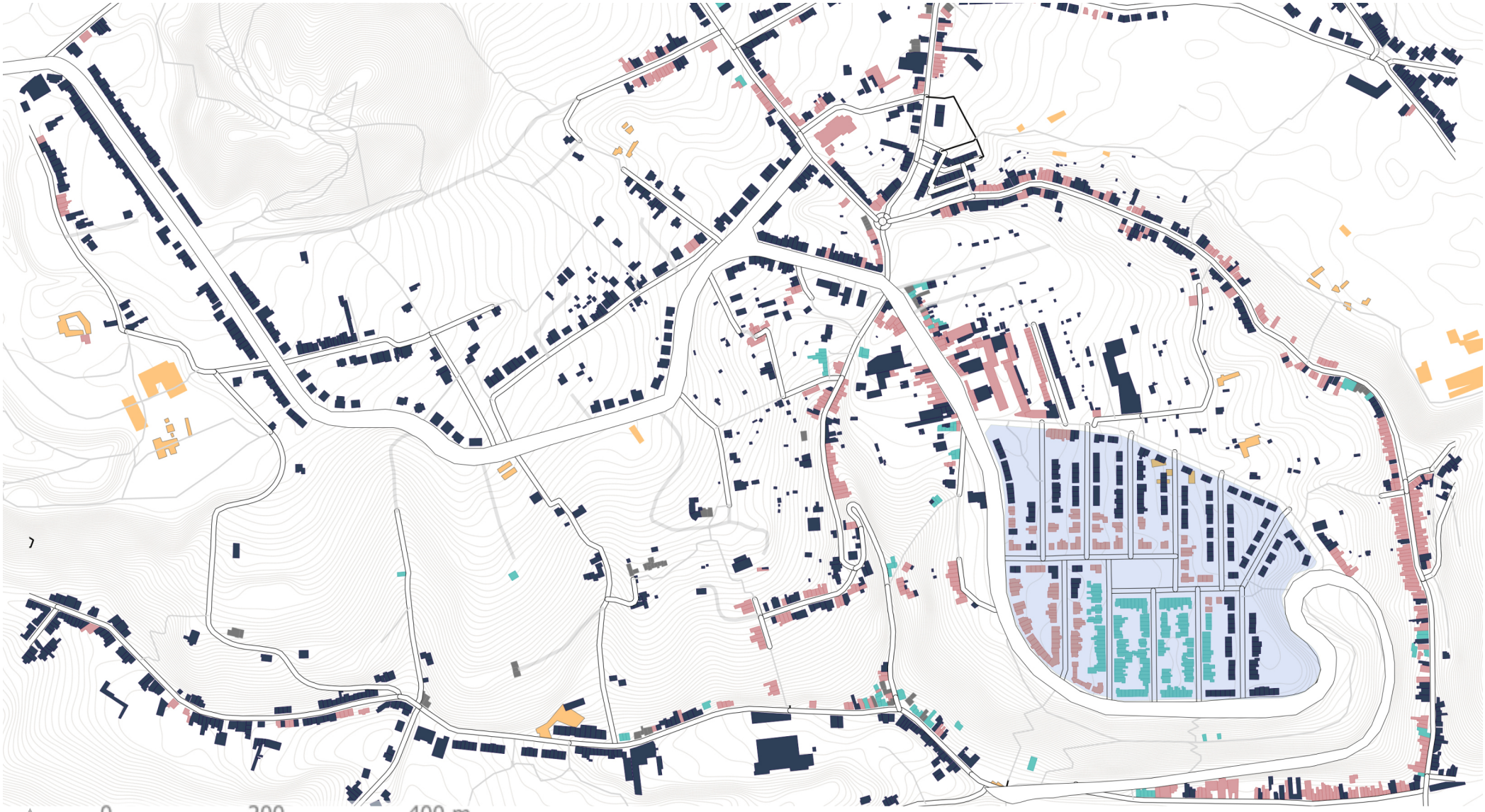
Bâti de la cité du Tribouillet en 1922



Bâti de la cité du Tribouillet en 1930



Bâti de la cité du Tribouillet en 2025



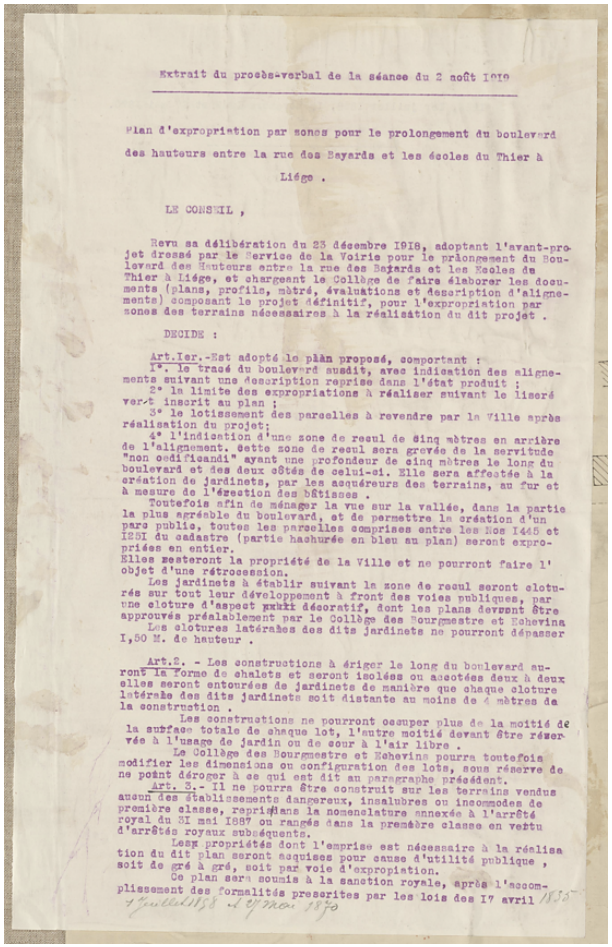
Carte palimpseste de la cité du Tribouillet



0 200 400 m

N

Vue aérienne 2025, ESRI Sattite



Extrait du procès-verbal de la séance du 2 août 1919

Plan d'expropriation par zones pour le prolongement du boulevard des hauteurs entre la rue des Bayards et les écoles du Thier à Liége .

LE CONSEIL ,

Revu sa délibération du 23 décembre 1918, adoptant l'avant-projet dressé par le Service de la Voirie pour le prolongement du Boulevard des Hauteurs entre la rue des Bayards et les Ecoles du Thier à Liége, et chargeant le Collège de faire élaborer les documents (plans, profils, métré, évaluations et description d'alignements) composant le projet définitif, pour l'expropriation par zones des terrains nécessaires à la réalisation du dit projet .

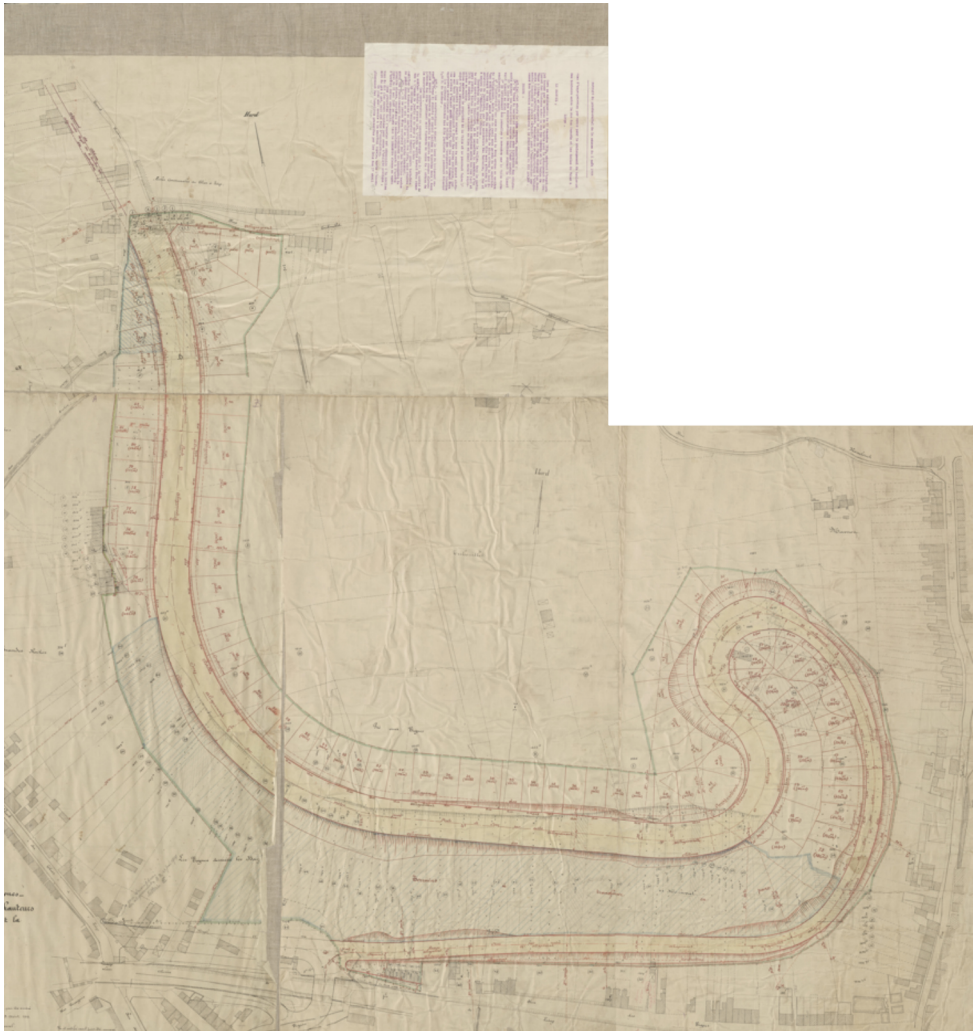
DECIDE :

Art.1er.-Est adopté le plan proposé, comportant :
1°. le tracé du boulevard susdit, avec indication des alignements suivant une description reprise dans l'état produit ;
2° la limite des expropriations à réaliser suivant le liseré ver-t inscrit au plan ;
3° le lotissement des parcelles à revendre par la Ville après réalisation du projet;
4° l'indication d'une zone de recul de cinq mètres en arrière de l'alignement. Cette zone de recul sera grevée de la servitude "non ædificandi" ayant une profondeur de cinq mètres le long du boulevard et des deux côtés de celui-ci. Elle sera affectée à la création de jardinets, par les acquéreurs des terrains, au fur et à mesure de l'érection des bâtisses .
Toutefois afin de ménager la vue sur la vallée, dans la partie la plus agréable du boulevard, et de permettre la création d'un parc public, toutes les parcelles comprises entre les Nos 1445 et 1291 du cadastre (partie hachurée en bleu au plan) seront expropriées en entier.
Elles resteront la propriété de la Ville et ne pourront faire l' objet d'une rétrocession.
Les jardinets à établir suivant la zone de recul seront clôturés sur tout leur développement à front des voies publiques, par une cloture d'aspect ~~xxxx~~ décoratif, dont les plans devront être approuvés préalablement par le Collège des Bourgmestre et Echevins
Les clotures latérales des dits jardinets ne pourront dépasser 1,80 M. de hauteur .

Art.2. - Les constructions à ériger le long du boulevard auront la forme de chalets et seront isolées ou accolées deux à deux elles seront entourées de jardinets de manière que chaque cloture latérale des dits jardinets soit distante au moins de 4 mètres de la construction .
Les constructions ne pourront occuper plus de la moitié de la surface totale de chaque lot, l'autre moitié devant être réservée à l'usage de jardin ou de cour à l'air libre .
Le Collège des Bourgmestre et Echevins pourra toutefois modifier les dimensions ou configuration des lots, sous réserve de ne point déroger à ce qui est dit au paragraphe précédent.
Art. 3.- Il ne pourra être construit sur les terrains vendus aucun des établissements dangereux, insalubres ou incommodes de première classe, repris dans la nomenclature annexée à l'arrêté royal du 31 mai 1887 ou rangés dans la première classe en vertu d'arrêtés royaux subséquents.
Les propriétés dont l'emprise est nécessaire à la réalisation du dit plan seront acquises pour cause d'utilité publique , soit de gré à gré, soit par voie d'expropiation.
Ce plan sera soumis à la sanction royale, après l'accomplissement des formalités prescrites par les lois des 17 avril

Archives - août **1919**

Expropriation pour création du boulevard des hauteurs, Ville de Liège



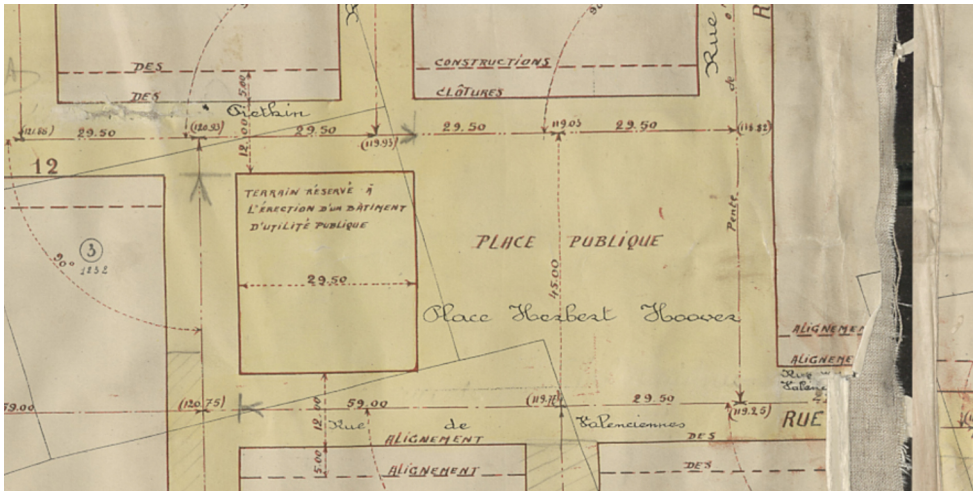
Archives - août **1919**

Plan d'aménagement du boulevard Ernest Solvay / Boulevard des hauteurs

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

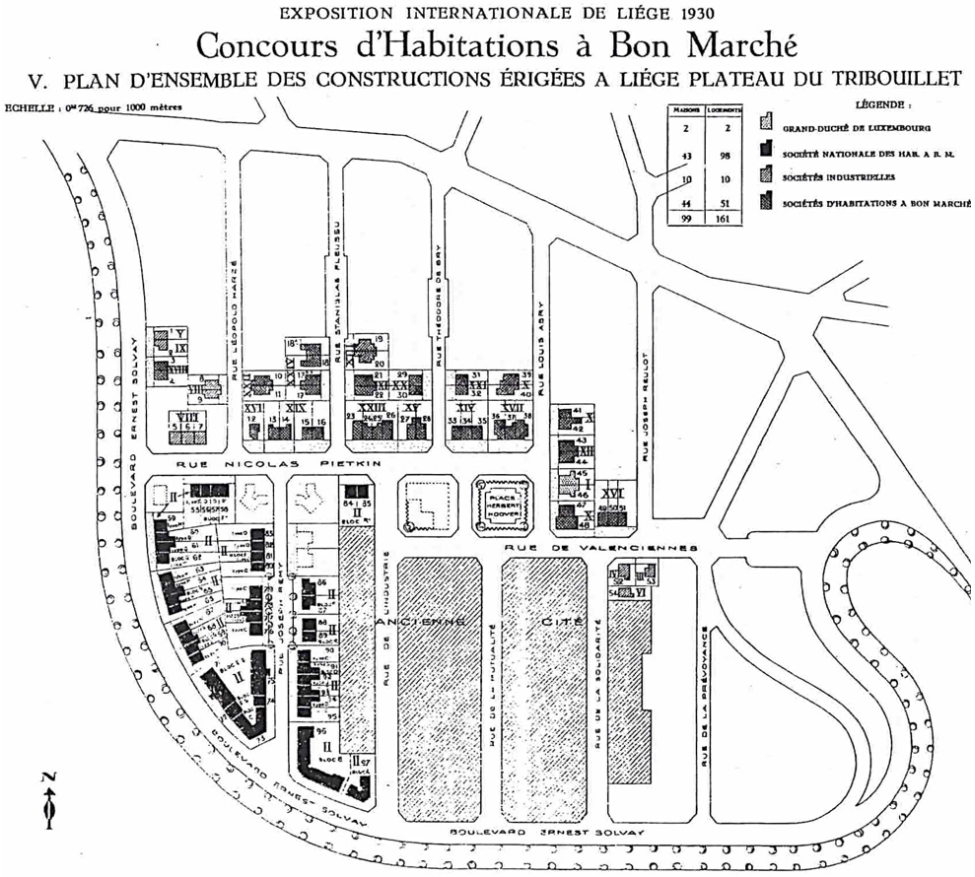


Archives - octobre **1921** Eplan de planification des routes, Ville de Liège



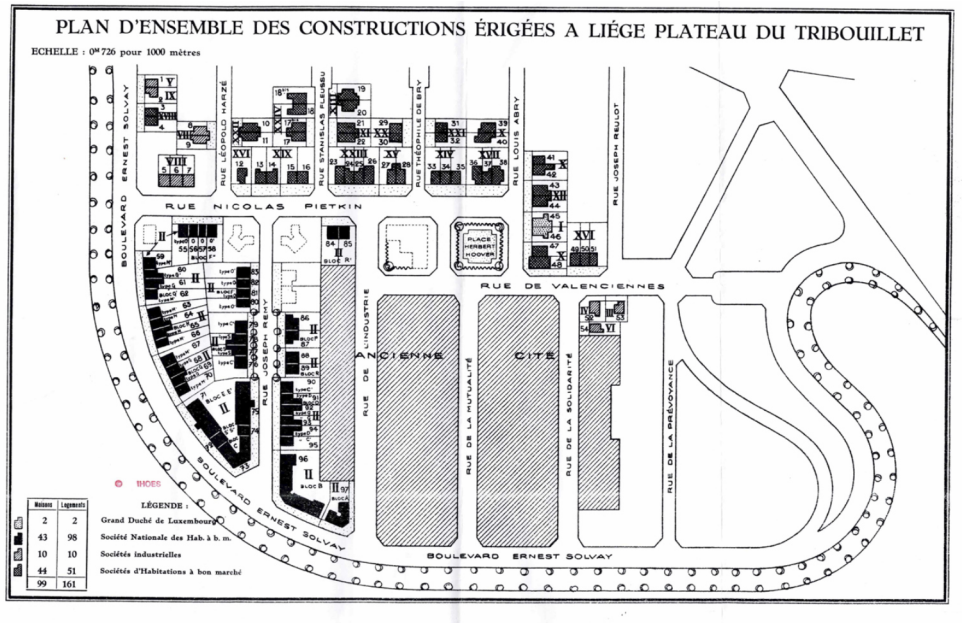
Zoom place et bâtiment publique qui ne sera jamais construit

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



Archives - août **1930**

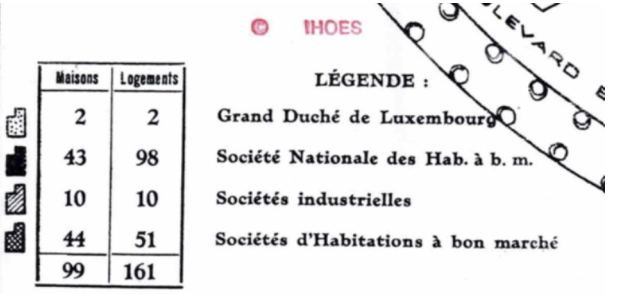
Plan présenté dans une brochure pour l'exposition 1930



Archives - août **1930**

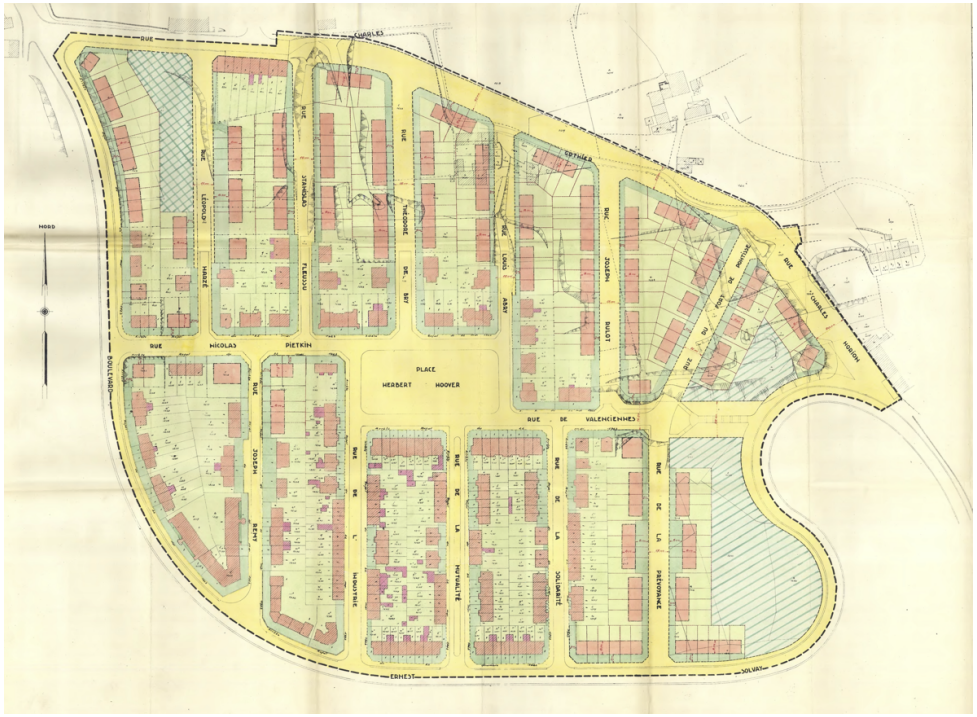
Plan présenté dans une brochure pour l'exposition 1930

Zoom sociétés ayant participé au Concours Nationale





Archive 1948 - Plan d'expropriation pour l'aménagement de la partie nord du plateau de Tribouillet, Ville de Liège



Archive 1948 - Plan aménagement pour l'aménagement de la partie nord du plateau de Tribouillet, Ville de Liège



Archive années 1950 -Vue aérienne du Tribouillet, Ville de Liège

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

« Pour rentrer dans la cité, il fallait avoir un but, sinon vous n'y rentriez pas »

Jaqueline Demarteau,
ancienne habitante et créatrice de l'expo 2000 photos pour l'an 2000

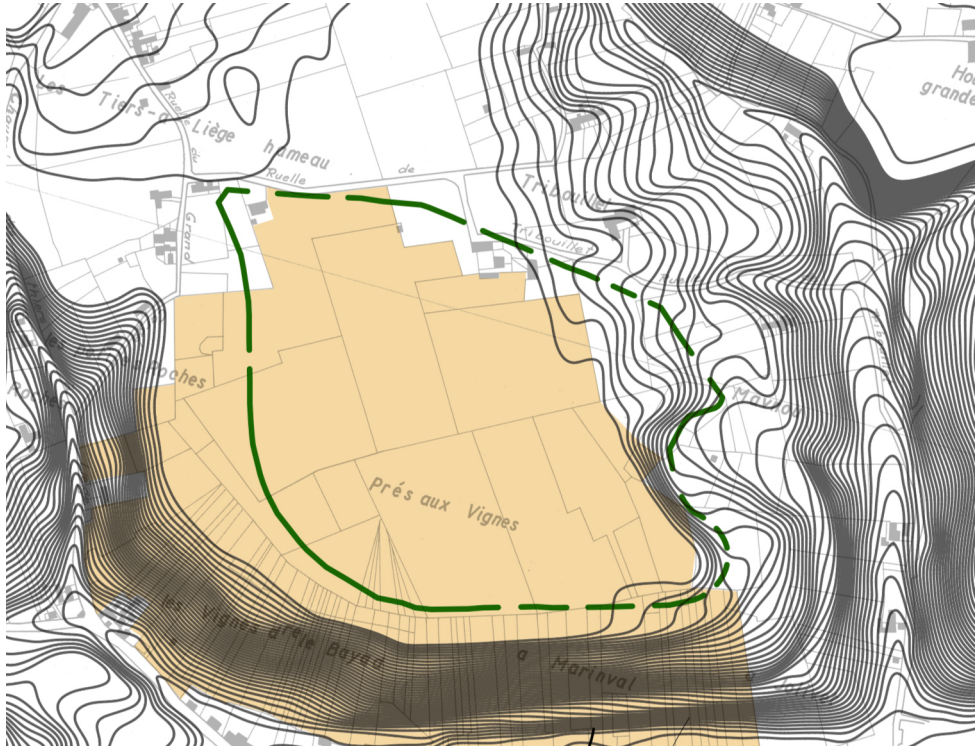
Espace liminal 1

Les limites physiques et l'espace de transition

1830

Situé sur un plateau dominant la vallée liégeoise, le site du Tribouillet présente, dès avant la création de la cité-jardin, une frontière naturelle marquée par le fort dénivelé entre le haut et le bas du relief. Cette position en surplomb constituait déjà une limite physique et visuelle, isolant le plateau de son environnement immédiat au sud, est et ouest.

À cette époque, le terrain est essentiellement dédié à l'agriculture : particularité à noter est qu'au vu de ce relief, il était favorable de cultiver des vignes. Le plateau suppose que c'était de le l'agriculture maraîchère, et seules quelques fermes ponctuent le paysage. L'usage agricole et la topographie forment ainsi un cadre ouvert sur la ville mais accès limités, avec peu d'attractivités.



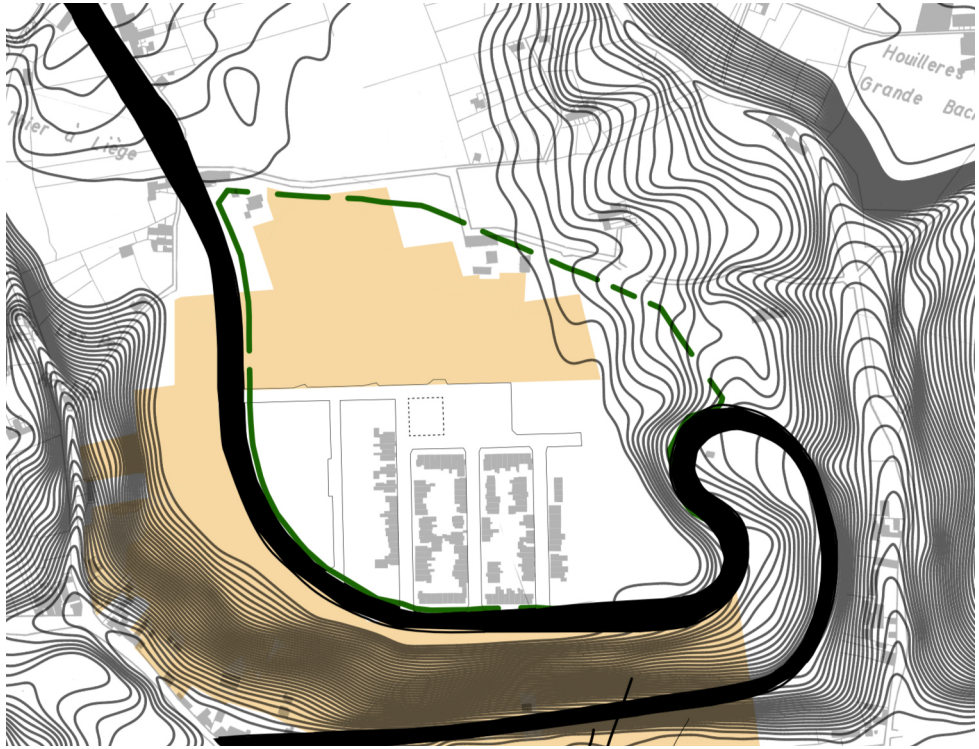
Espaces agricoles

0 200 400 m

1922

La construction du boulevard Ernest Solvay commence en 1903, mais s'arrête à cause de la Première Guerre mondiale. Les travaux reprennent seulement au début des années 1920. À ce moment, la Ville de Liège veut créer une cité-jardin au Tribouillet. Un plan d'aménagement d'ensemble est élaboré, une première phase est donc construite par l'architecte C.Pirnay en 1922 pour reloger, notamment rapidement les habitants d'Outremeuse touchés par les bombardements ainsi que les ouvriers des mines alentours.

Le reste du projet reste à l'état de chemins, faute de moyens. La première partie construite forme déjà l'espace de la future place Herbert Hoover. Les archives montrent aussi un projet de bâtiment public au centre, qui ne sera jamais réalisé.
En 1922, le boulevard marque plus clairement la limite avec le relief. Les vignes sur les pentes sont peut-être encore exploitées, mais l'activité agricole du plateau diminue progressivement avec les expropriations menées par la Ville de Liège (voir documents ci-après).
Les voitures sont encore peu démocratisées à l'époque, et moins encore accessibles à la classe ouvrière. Les habitants se déplacent donc principalement à pied ou à vélo, empruntant différents chemins à travers la cité et le Thier-à-Liège, qui les relient directement aux zones minières et au centre-ville.



Espaces agricoles

0 200 400 m

1930

Au nord, au niveau du relief, les anciennes vignes sont arrachées pour laisser place à un bois planté et à un parc. L'entrée nord de la cité-jardin, commence a donner une impression de sas menant progressivement vers un nouvel espace, renforçant ainsi la perception d'une limite physique. Les bâtiments construits le long du boulevard Ernest Solvay épousent la courbe de celui-ci. Leur implantation est pensée comme une vitrine, destinée à être visible depuis le centre-ville de Liège, en vue de l'Exposition universelle de 1930.

On remarque également La création d'une rue alternative au boulevard Ernest Solvay à l'ouest, rue de la Barrière.



1939 ligne du trolleybus

À cette époque, la marche et le vélo restent les moyens de transport les plus adaptés aux habitants. En 1936, un escalier est construit à l'est de la cité, facilitant l'accès vers les quartiers voisins. En 1939, un trolleybus commence à desservir le quartier, renforçant la connexion avec le reste de la ville. La même année, un tram est également mis en service dans la cité, mais il sera rapidement retiré à la suite de plusieurs accidents.

Au sud de la cité, les voiries ne sont pas encore aménagées : un terrain vague sépare les quelques maisons existantes. La rue Alphonse Tilkin, encore à l'état de projet, ne sera intégrée au tissu de la cité-jardin que plus tard. La limite sud commence donc à se dessiner, mais reste flou, notamment dans ses connexions avec le quartier du Thier-à-Liège.



Espaces verts

Espaces agricoles

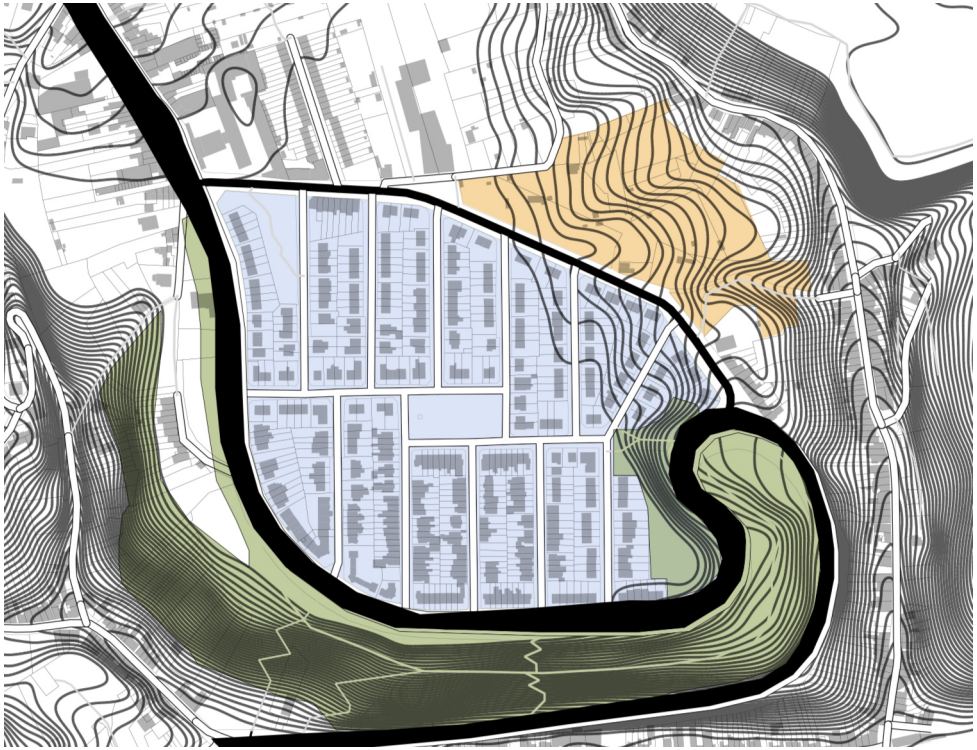
0 200 400 m

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

2025

La construction de la rue Charles Gothier entraîne la démolition de maisons anciennes et vient affirmer la limite physique nord de la cité-jardin du Tribouillet. Aujourd'hui, cette cité-jardin présente des bordures nettement marquées : au sud, la limite est renforcée par le tracé des routes, la présence d'arbres et le relief ; au nord, l'axe de la rue Gothier constitue une frontière claire, complétée par les jardins appartenant à La Maison Liégeoise et à la Ville de Liège. Cependant, on observe une extension progressive du site, illustrée par la construction d'un home à l'emplacement d'un ancien parc pour animaux.





Espaces verts

Espaces agricoles

0 200 400 m

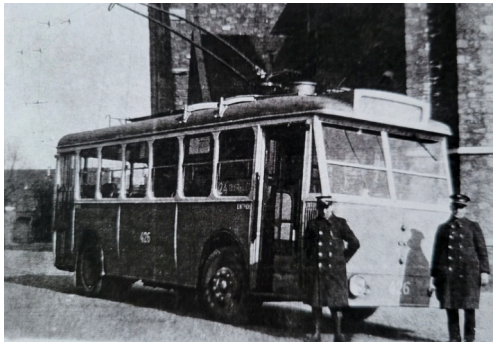
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



Vers 1930, Boulvard Ernest Solvay avant la forêt

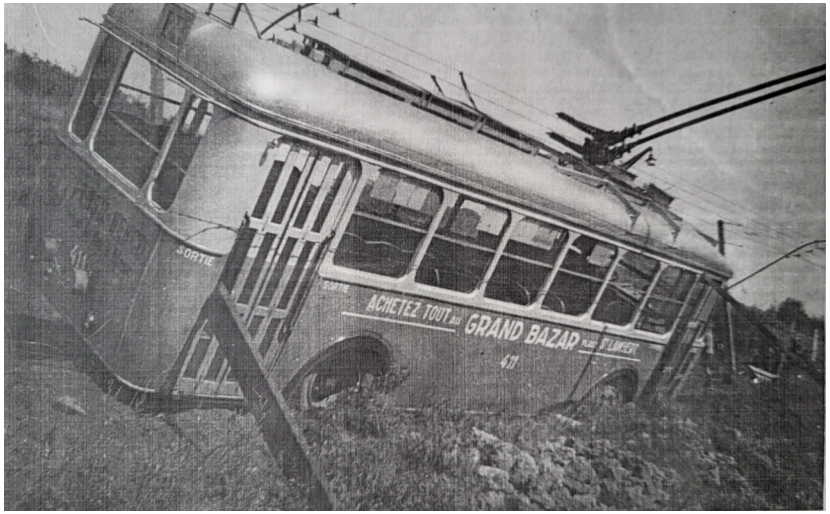


Non datée, les petits arbres
le long du boulevard



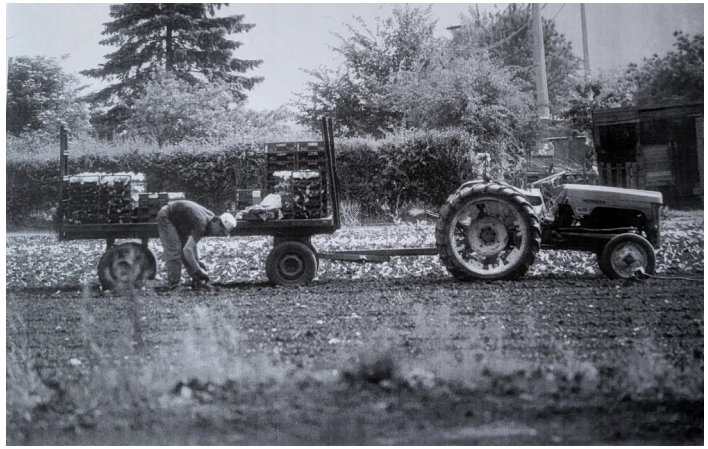
Non datée, le trolleybus





1942, accident de trolleybus





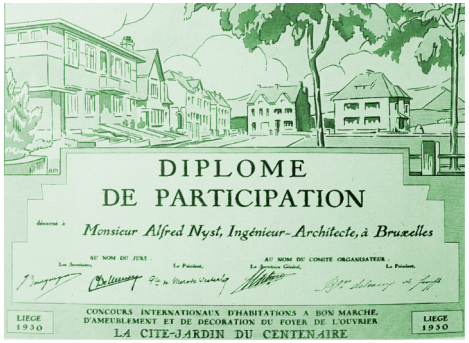
Non datée,
l'agriculture autour
de la cité

Espace liminal 2

Conception de lieux d'intériorité et de proximité

« La place Herbert HOOVER est, pour la plupart d'entre nous, simplement « la place ». Centre de la cité, elle n'a pas vraiment joué le rôle de « forum permanent » qui aurait pu être le sien. Elle ne fut pas non plus « plaine de sports », la vue du moindre ballon faisait frissonner de terreur la ligue des défenseurs « du verre à vitre » qui hardiment faisaient appel à la maréchaussée, quitte à jurer par après au père du propriétaire de l'objet saisi par les pandore : « ce n'est pas moi, Monsieur, j'aime tant les gosses ». Le résultat le plus tangible est que les enfants sont partis et, actuellement, partent encore « jouer ailleurs », avec le risque que cela comporte. »

Jean Demarteau,
ancienne habitante et créatrice de l'expo 2000 photos pour l'an 2000



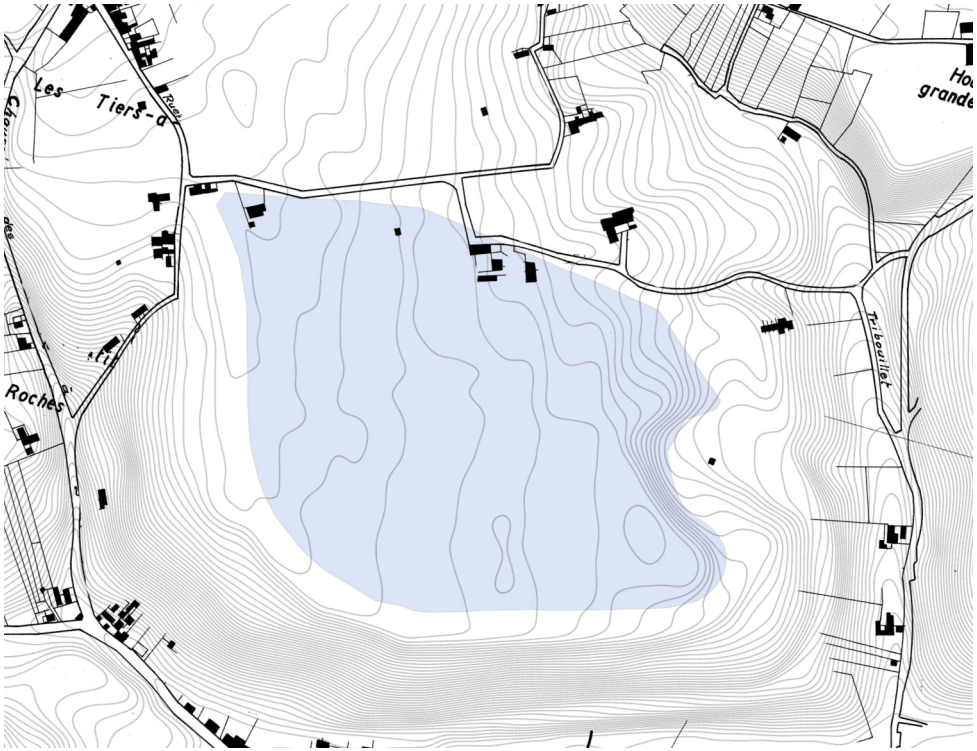


Situation 2025

Diplôme de participation de Alfred Nyst au concours international d'Habitations à Bon Marché du Plateau du Tribouillet à Liège, 1930. À gauche à l'avant-plan, le bâtiment de F. Bodson (Coll. A.A.M.).

1830

Avant même le début de la construction de la cité-jardin, le plateau du Tribouillet, par son relief et la structure déjà existante, semble dessiner un espace défini doté d'une certaine centralité.



Empreinte de la cité-jardin complète

0 200 400 m

1922

Lors de la construction de la première phase, en 1922, la place est déjà esquissée et les bâtiments environnants commencent à bien la définir, s'organisant autour d'elle. On remarque que cette place occupe le centre de la cité et qu'elle est directement reliée à l'axe principal, le boulevard Ernest Solvay.
Avant même que l'ensemble bâti ne soit achevé autour de la place, il est clair qu'elle est destinée à devenir le point central du développement de la cité. Elle incarne déjà l'idée d'une vie communautaire, rassemblant les habitants autour d'un espace commun. Rappelons qu'un bâtiment public était initialement prévu en son centre.





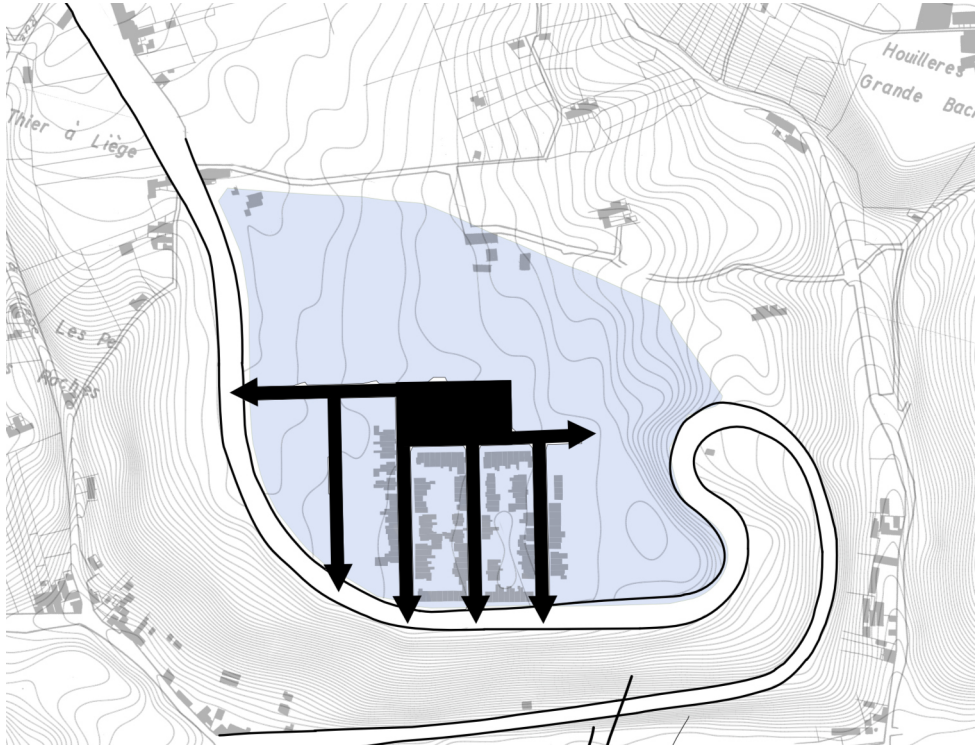
Première phase (1922-1925) – Traditionnelle / Cottage anglais

•**Matériaux** : brique de campagne (fabriquée sur place), parfois enduit ; tuiles à deux versants.

•**Organisation** : maisons mitoyennes en bandes continues ou groupées par 8, précédées d'un jardinet.

•**Détails distinctifs** : frontons ornés de motifs animaliers ou floraux pour identifier les maisons, menuiseries peintes en couleurs vives (mauve, vert foncé).

•**Références** : inspiration cottage anglais (Jacquet & Jeurgen), alternance enduit/brique.



Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot







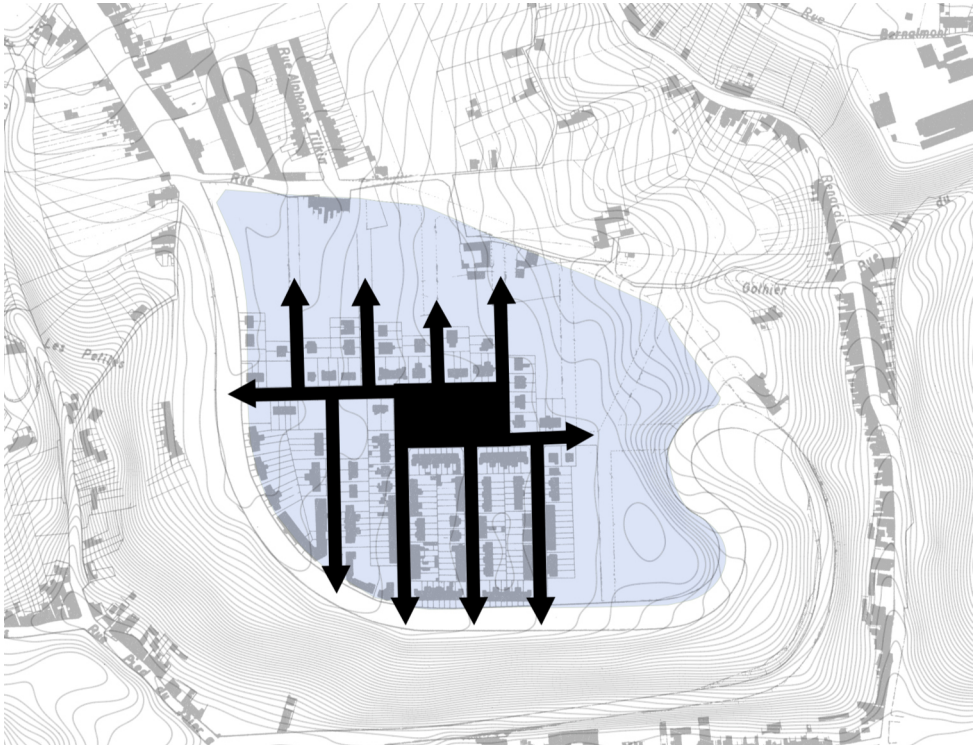
1930

Lors de l'Exposition universelle de 1930, la construction de nouveaux bâtiments et les essais architecturaux renforcent le rôle central de la place. De nouveaux axes partent de cet espace, ce qui confirme qu'il est au centre de l'organisation de la cité.
Les photos d'archives et les témoignages montrent que la place avait été aménagée avec soin. Elle comportait des parterres fleuris, délimités par des grilles, ce qui lui donnait surtout une fonction esthétique, même si les enfants pouvaient y jouer.
Selon le témoignage de Jacqueline Demarteau, dans les années 1960, les enfants jouaient encore sur la place, mais préféraient la rue d'Esch-sur-Alzette, plus large et aménagée avec deux parterres. Le nombre d'enfants dans la cité était très élevé : chaque famille comptait en moyenne 8 à 10 enfants, soit environ 150 enfants par rue. Lorsque la rue d'Esch-sur-Alzette fut goudronnée, elle accueillit la foire.

Des années 1930 aux années 1990, la place resta un lieu important, régulièrement entretenu et utilisé pour des activités communautaires.

Deuxième phase (1930) – Expérimentations modernistes et traditionalistes

- Modernistes (Bourgeois, De Koninck, Nyst, Moustchen) : Béton armé bouchardé ou enduit tyrolien, Ossature métallique, châssis acier, toitures plates.
- Plans suivant la **théorie du minimum vital** (cuisines Pré-Cubex, optimisation de l'espace).
- Systèmes constructifs innovants : Atholl Steel Houses (ossature acier + panneaux Célotex).

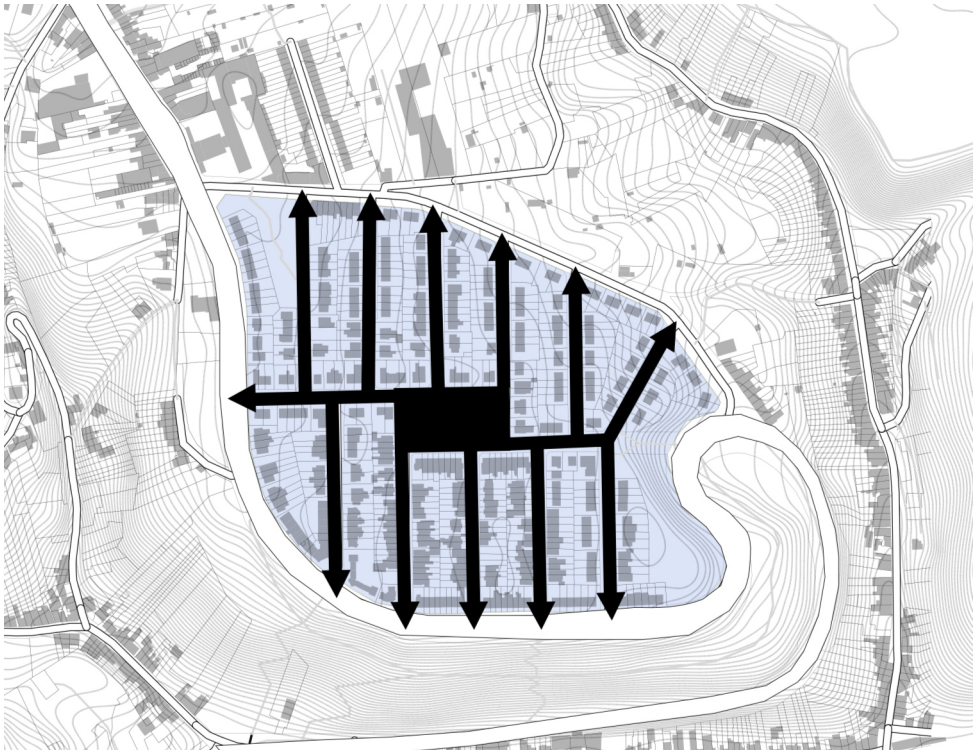


Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

2025

Entre 1947 et 1950, lors des dernières phases de construction, puis avec l'édification des deux immeubles à appartements en 1958, la place prend toute son importance. La création de la rue Charles Gothier renforce encore son rôle central, au point qu'elle devient véritablement la pupille de l'œil de la cité. Comme prévu dans le plan d'aménagement de 1920, elle occupe le centre et toutes les rues s'orientent par rapport à elle.

En 1977, dans le cadre d'un projet du Grand Liège, certaines rues du Tribouillet changent de nom afin d'éviter les doublons dans la ville. La rue de l'Industrie devient ainsi la rue Volgograd et la rue de la Mutualité prend le nom de rue d'Esch-sur-Alzette.
Après les années 1990, l'utilisation de la place diminue fortement. Les parterres fleuris, faute d'entretien, se transforment en pelouses, puis, à cause de la boue, sont recouverts de gravillons jaunes, encore visibles aujourd'hui. Les activités communautaires se font rares et même les brocantes ou la foire se tiennent désormais dans les rues situées plus haut, dans le quartier du Tiers à Liège. Aujourd'hui, la place n'accueille plus que les conteneurs à ordures, déposés une fois par trimestre.





Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot





Troisième phase (1947-1950) – Standardisation CECA / Thyrifays

•Matériaux & système :
- Ossature béton armé légère, panneaux préfabriqués béton armé finition gravier roulé.
- Cloisons béton léger préfabriqué.
- Variante : murs porteurs béton de cendrée + parement brique rouge.

•**Implantation** : bandes continues, adaptabilité au relief avec murs de soutènement.

Logements pour mineurs, production rapide et économique.



Quatrième phase (1958) – Immeubles collectifs bas

•**Architecte** : H. Jacquet.
•**Typologie** : immeubles R+2 (6 et 9 logements).
•**Matériaux** : brique jaune lisse, allèges fibro-ciment ou ciment peint bleu, soubassement pierre, escaliers acier.

Compléter la cité avec un habitat collectif à faible hauteur, respectant l'échelle.

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot





1936, parterre de fleurs avec clôture



1937



1940, on voit les petis arbres et l’absence des maisons de la dernière phase



1950, délimitation circulations

Cas D’étude : Tribouillet Et Naniot



1953



1961

1993



1993





1993

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

« On pouvait jouer sur la place mais il y avait du grillage pour protéger les parterres de fleurs »

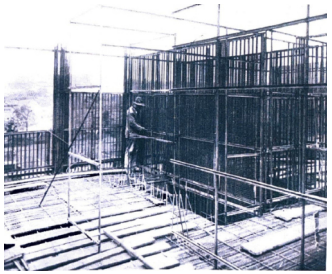
Habitante depuis 75 ans du Tribouillet

Espace liminal 3

des entités distinctes interconnectées avec une grande identité commune

La place, activités communautaires et commerces





Construction d'un immeuble de 4 appartements pour le compte de la Société d'Habitation à Bon Marché Le Foyer Jumétois, architecte V. BOURGEOIS, ossature Farcométal

Depuis sa création, la conception en cité-jardin visait à favoriser la proximité entre habitants, avec des rues organisées de manière à encourager les échanges.
Bien qu'un concours national ait envisagé la démolition de l'ensemble, notamment les maison expérimentales en facométal.
Quasiment aucune maison ne fut détruite. Au contraire, elles furent progressivement adaptées : façades modifiées, annexes ajoutées, passages latéraux fermés pour créer des garages. Seule la rue Charles Gothier connut quelques démolitions.

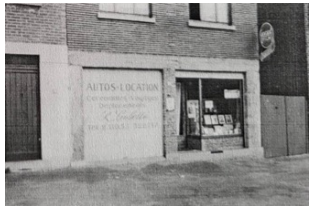
En 1930, lors de l'exposition universelle, la place fut aménagé pour accueillir l'évènement.



1930 — Place (vue vers la rue de Valenciennes) — Photo du centenaire de la Belgique, avec la vieille cité déjà construite. Rumeur non confirmée de la présence du roi Albert Ier. Photo originale très petite, d'où les pixels visibles.

A partir des années 1930, deux commerces furent intégrés à la cité-jardin. Le plateau du Tribouillet, comptait de nombreux points de vente, non pensé par La Maison liégeoise mais installés dans les habitations : alimentation générale, pharmacie, boulangerie, magasin de chaussures, salon de coiffure et marchand de glace etc.





Commerces

La Seconde Guerre mondiale modifia sensiblement l'organisation sociale : au retour des hommes mobilisés, les femmes furent souvent incitées à rester au foyer, ce qui renforça les interactions de voisinage et un contrôle social. Dans ces rues où chacun connaissait les habitudes des autres, la vie collective était omniprésente.

Parmi les figures locales, on se souvient de Mme Poldine Lesuisse, marchande ambulante qui, en plus de parcourir les rues avec sa charrette, tenait un petit commerce « quatre saisons » accessible par l'arrière de sa maison et se rendait quotidiennement rue Saint-Gilles à Liège.

Les décennies qui suivirent furent marquées par une densité démographique importante. Dans les années 1950 à 1970, certaines rues comptaient entre cent cinquante et deux cents enfants, issus de familles nombreuses de huit à dix enfants. L'espace public, presque dépourvu de circulation automobile (environ une voiture



Coin boulevard Ernest Solvay et rue Joseph Remy — bâtiment « Casablanca » avec boucherie chevaline et alimentation générale



1950 photo de groupe avec des fleurs



1954 Enfant avec poussette rue Stanislas

toutes les deux heures) devenait le terrain de jeux privilégié.

En l'absence du bâtiment public sur la place et la réglementation de la Maison liégeoise interdisant la vente d'alcool, aucun café n'existait. La vie associative se développait au domicile des habitants.

Le comité de quartier, créé en 1977, coordonnait des rencontres syndicales, des réunions de groupes féminins ou populaires, au cours desquelles on abordait des sujets de la vie quotidienne. Les beaux jours donnaient lieu : sortir tables et chaises sur le trottoir pour converser longuement entre voisins.



1960, Procession mineurs



1980, 24h vélo, place Hoover

La diversité culturelle du quartier, marquée par l'arrivée de familles italiennes, turques et marocaines employées dans les charbonnages, contribua à forger une identité collective ouverte et plurielle. Contrairement à d'autres secteurs urbains, le Tribouillet ne connut pas de gentrification notable.

Dans les années 1980, malgré une diminution progressive de l'activité, des épreuves sportives comme les « 24 heures vélo », les réunions du groupe Cibi ou encore les activités de l'asbl Groupe Expo 2000, autofinancée, témoignaient du dynamisme toujours présent du tissu associatif.

Les années récentes ont vu perdurer certaines traditions et l'apparition de nouveaux événements. Brocantes, tournois de pétanque, comme celui de 2015.

En 2025, le quartier ne compte plus que quelques commerces, dont un salon de coiffure, un glacier et une association théâtrale. Sur la rue Charles Gothier, une résidence a remplacé l'ancien parc animalier. Malgré quelques élans ponctuels de solidarité, l'histoire du Tribouillet laisse apparaître un net recul des échanges collectifs et une individualisation croissante des relations de voisinage. Le sentiment d'appartenance, autrefois fort, tend à s'effacer au fil des années. De mars à octobre, des conteneurs pour le tri sélectif sont mis à disposition des habitants chaque trimestre, l'une des rares initiatives collectives encore régulières.



2015, fête sur la place Hoover

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

Les images du « Nous » sur la place Hoover



1930 expo universelle



1930 expo universelle



1940 foire sur la place



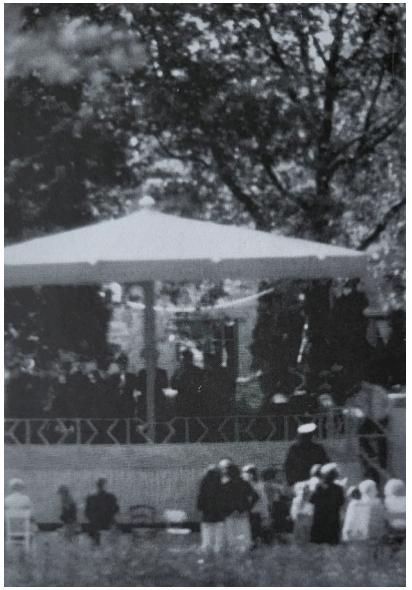
1963, évènement religieux rue Stanislas Fleussu



1963 taxis



1991, événement sur la place



1995, fête Place Hoover



1980, le tour des cyclistes



1980, « 24h » vélo



Non datée, les animaux du cirque sur la place



Non datée, enfants sur le banc, place Hoover



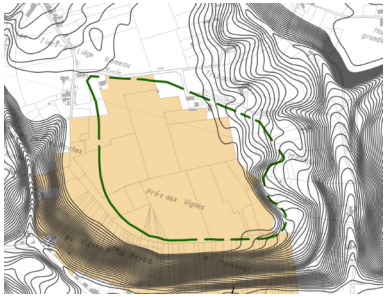
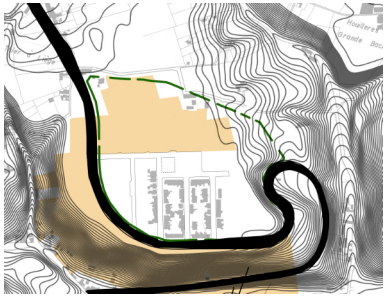
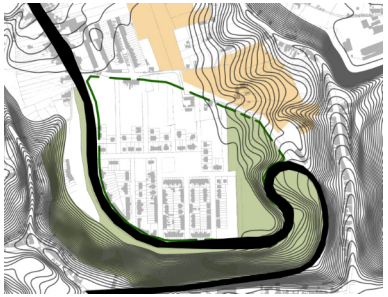
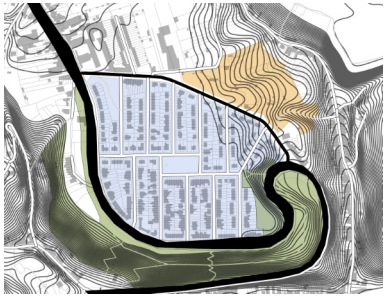
Non datée, la friterie du Tribouillet



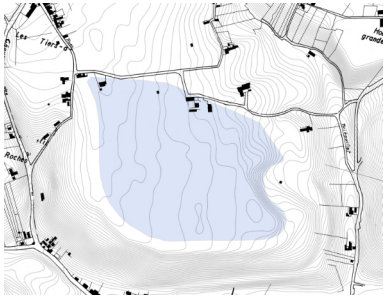
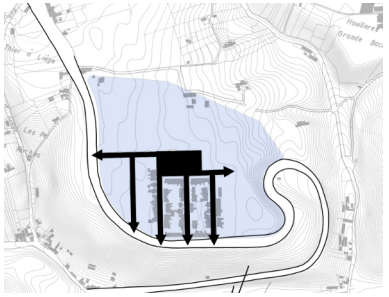
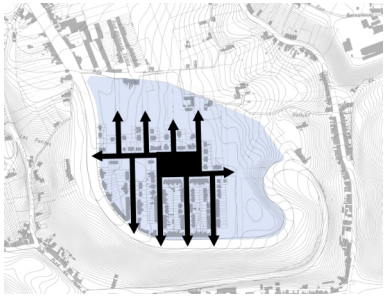
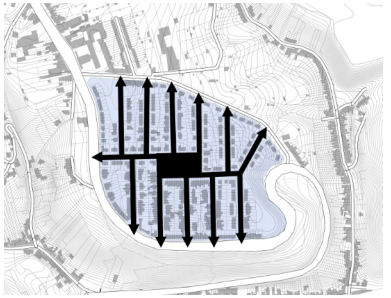
1998 Tour en calèche place de la cité



2015, deux femmes sur la place pendant une compétition de pétanque

limites physiques

Intériorité




Le « Nous »

1830 1922 1930 2025

L'histoire du Tribouillet montre comment un plateau agricole isolé, marqué par un relief important et une position dominante, est devenu au fil du temps un quartier structuré depuis sa création autour d'un place. Les différentes étapes de construction, depuis les années 1920 jusqu'aux aménagements récents, ont permis de définir des limites claires, de créer un centre autour de la place Herbert Hoover et de diversifier les formes d'habitat.

Pourtant, certains espaces ont perdu leur rôle communautaire, le nombre de commerces a diminué et les échanges de voisinage se sont raréfiés, au profit d'une individualisation croissante. Si la cité-jardin conserve encore une identité reconnaissable, celle-ci repose désormais davantage sur l'héritage urbanistique et paysager que sur une vie collective active.

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

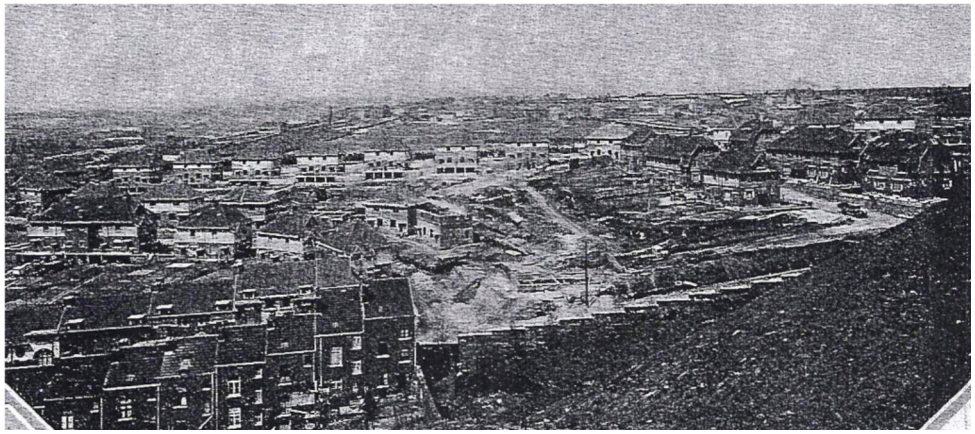
Cité du Naniot : le long du boulevard



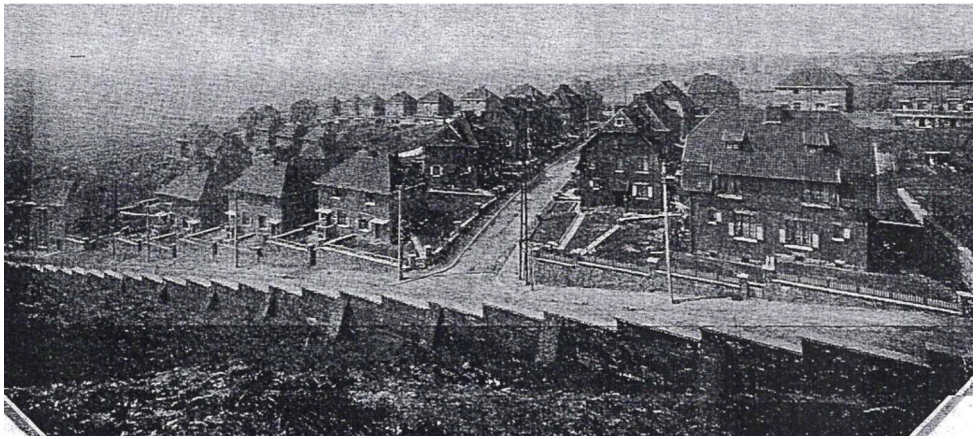
Cité-jardin Naniot

2025

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



1930, Vue aérienne de la cité Naniot



1930, Vue aérienne de la cité Naniot, partie sud

Parkway, structuré par la rue Naniot





276

A

B





277

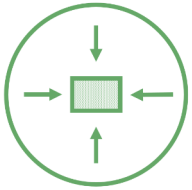
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

Le.s place.s excentrée.s





« Il n'y a jamais eu de gros évènements sur cette place »



« Une deuxième place ? Ah non, il ne se passe jamais rien là-bas... »



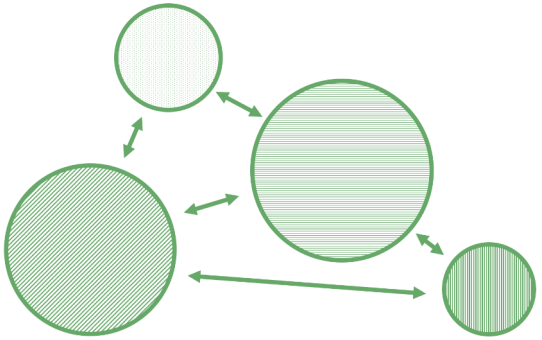


Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

Les jardins font l’espace



« Non, on ne se rencontre pas sur la place, on parle aux voisins par les jardins, comme ça, au quotidien »









Cas D’étude : Tribouillet Et Naniot

Mise en contexte

Située sur les coteaux de Sainte-Marguerite, au nord-est de Liège, la cité-jardin de Naniot-Xhovémont s'étend sur 26 hectares, le long d'un axe principal et délimitée par les rues Naniot, Naïmette, Molinvaux, des Métiers et Xhovémont. Son développement, comme nous allons le voir, est beaucoup plus fragmentaire que celui de la cité du Tribouillet.

Conçue par La Maison Liégeoise en 1921, la cité Naniot est la première cité jardin liégeoise a voir le jour. Elle répond à l'ambition de créer, sur le territoire communal, un vaste ensemble d'habitations entourées de verdure, conciliant les avantages de la campagne et ceux de la ville. Contrairement à la cité du Tribouillet, elle n'a pas vraiment servi de vitrine durant l'Exposition de 1930, mais les typologies des maisons de Naniot furent toutefois présentées cette année-là par La Maison Liégeoise dans une brochure promotionnelle. Elle s'inscrit ainsi davantage dans une logique d'aménagement urbain que dans une démarche de démonstration.

Comme pour la cité du Tribouillet, l'évolution de Naniot s'organise en plusieurs phases de construction nettement identifiables. Bien que ces étapes correspondent globalement à la même période que celles du Tribouillet, les typologies bâties diffèrent sensiblement. Nous verrons que les maisons construites à Naniot sont en effet plus spacieuses et bénéficient de jardins et d'espaces verts plus généreux. Alors que le Tribouillet est généralement qualifié de cité ouvrière, Naniot est plutôt considérée comme une cité destinée aux travailleurs, offrant un cadre résidentiel de qualité supérieure.

La première phase (1921-1922) voit l'édification, rue Naniot, des 15 premières maisons individuelles, construites en retrait de la voirie et dotées d'un jardin privatif. Chaque

logement comporte trois chambres, une salle commune, une laverie et un grenier.

Les phases suivantes (1925-1928) s'étendent progressivement vers le boulevard Théodore Radoux et le plateau de Xhovémont. Les maisons individuelles de différentes typologies sont organisées en rues aux noms de fleurs : rue des Œillets, des Pâquerettes, des Lys, des Genêts, et intégrées à un cadre paysager. Certaines comprennent un magasin en rez-de-chaussée, renforçant la fonction de proximité. Parallèlement, la société construit des immeubles à logements multiples (jusqu'à 4 étages) avenue Reine Élisabeth et rue de l'Amblève, offrant des appartements de 3 à 5 pièces dotés de buanderies communes et de balcons.

À la fin des années 1920, l'ensemble comprend déjà 255 maisons et plusieurs centaines d'appartements. Un parc public de 6 hectares et des plaines de jeux sont prévus pour relier la cité à la rue de Hesbaye, affirmant l'importance donnée aux espaces verts.

Contrairement au Tribouillet, la place principale, la place Seeliger, se trouve en périphérie nord de la cité, et ne sera construite que début des années 30. Elle sert ponctuellement de lieu de rencontre, mais son rôle structurant reste limité à l'ensemble de logements sociaux qui l'entoure. L'isolement par rapport à la ville est faible : le boulevard Théodore Radoux et la rue Naniot assurent une connexion rapide au centre, renforcée par la desserte en trolleybus dans les années 50, puis maintenant par le bus.

Conçue sur une longue période et par fragments, la cité Naniot-Xhovémont ne présente pas l'homogénéité d'autres cités-jardins liégeoises, car elle ne présentait pas de plan d'ensemble lors des premières construction de routes. Elle s'organise autour de la rue Naniot, axe historique

du quartier, et des boulevards qui la traversent ou la bordent, structurant son développement en une mosaïque d'îlots bâtis. Ces derniers sont entrecoupés d'espaces verts et de traces de son passé agricole ou industriel, comme le terril Sainte-Barbe ou le parc de l'ancien couvent jésuite. Cet héritage mixte en fait un quartier à la fois résidentiel et paysager, où l'identité communautaire s'exprime de manière plus diffuse.

Séquence les cartes d'évolutions historiques

Protocole création des cartes

Pour la cité Naniot, en l'absence d'éléments structurants majeurs ayant guidé sa création, j'ai choisi un cadrage plaçant la cité-jardin au centre, afin de mettre en évidence sa relation à la fois avec la ville et avec la campagne.
J'ai ensuite appliqué la même méthode d'élaboration cartographique que pour le Triboulet. La réalisation des cartes s'est déroulée en plusieurs étapes.
Dans un premier temps, j'ai exploité l'ensemble des documents d'archives disponibles, la source principale étant la série retraçant l'évolution urbanistique, numérisée aux Archives de la Ville de Liège.
Dans un second temps, j'ai retravaillé chaque carte afin de les harmoniser avec la carte de référence de 2025 : suppression manuelle du cadastre pour en faciliter la lecture, ajout d'éléments manquants (comme le tracé du boulevard Ernest Solvay lors de sa création) et mise en évidence des différentes phases de construction de la cité-jardin.

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

1830 – Un paysage agricole en devenir

En 1830, bien avant la construction de la cité-jardin Naniot et l'exploitation minière du terril de Batterie-Nouveau, le site se caractérise par une mosaïque de terres agricoles et de prairies. Quelques axes principaux, dictées par la topographie, structurent l'espace, tandis que les constructions restent rares et dispersées. L'absence de relief marqué confère au paysage une ouverture quasi continue.

1912 – Les premiers prolongements urbains

Au début du XXe siècle, le site connaît ses premières mutations urbaines, avec l'extension d'une cité ouvrière construite par des initiatives privées. Contrairement à d'autres cités-jardins conçues dès l'origine autour d'un espace central, le développement ici est fragmentaire : il s'accroche à des voies préexistantes et s'adapte aux premières contraintes du relief liées aux dépôts miniers. Les limites du quartier restent diffuses, se confondant avec les zones rurales environnantes.

1920 – La première phase de la cité Naniot

La construction de la cité-jardin Naniot débute en 1921-1922, marquant la première étape d'un projet qui ne suivra jamais un plan global cohérent. Les premières maisons s'alignent le long de la rue Naniot, reprenant la trame de circulation existante. Plus imposantes que dans d'autres cités ouvrières, elles témoignent d'un niveau de finition plus soigné. À ce stade, il n'existe pas de véritable cœur urbain : la cité se développe comme une extension plutôt qu'une entité autonome.

1930 – Fragmentation et faux centre

À cette période, deux fragments distincts de la cité sont construits, mais restent séparés par le relief. L'axe structurant demeure la rue Naniot, tandis qu'apparaissent des voies parallèles au nord et des habitations autour de la nouvelle place Seeliger au sud. Cependant, cette place, excentrée et peu aménagée, ne devient jamais un lieu de rassemblement ni d'animation. L'ensemble conserve un caractère semi-rural : les zones agricoles persistent à l'ouest et la limite avec la ville, à l'est, reste peu marquée.

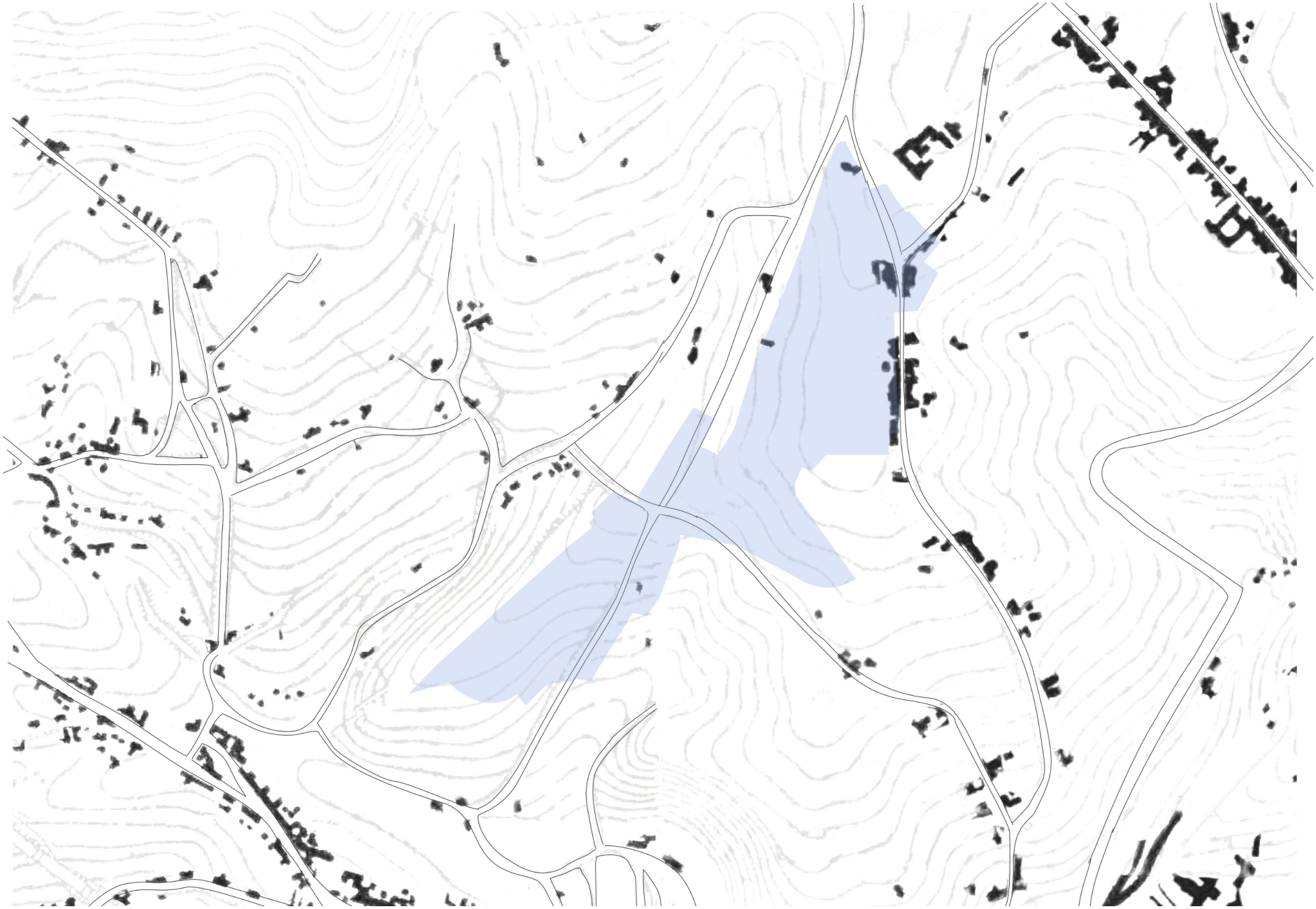
1950-1966 – Derniers compléments et densification

Après plusieurs décennies, une troisième phase de construction se déroule entre 1952 et 1954, suivie d'une ultime étape jusqu'en 1966. Les nouvelles typologies incluent des maisons unifamiliales et des logements sociaux de trois niveaux, principalement situés dans la partie sud. Ces ajouts ne modifient pas la structure linéaire initiale et accentuent la coexistence de styles, matériaux et gabarits variés au sein du quartier.

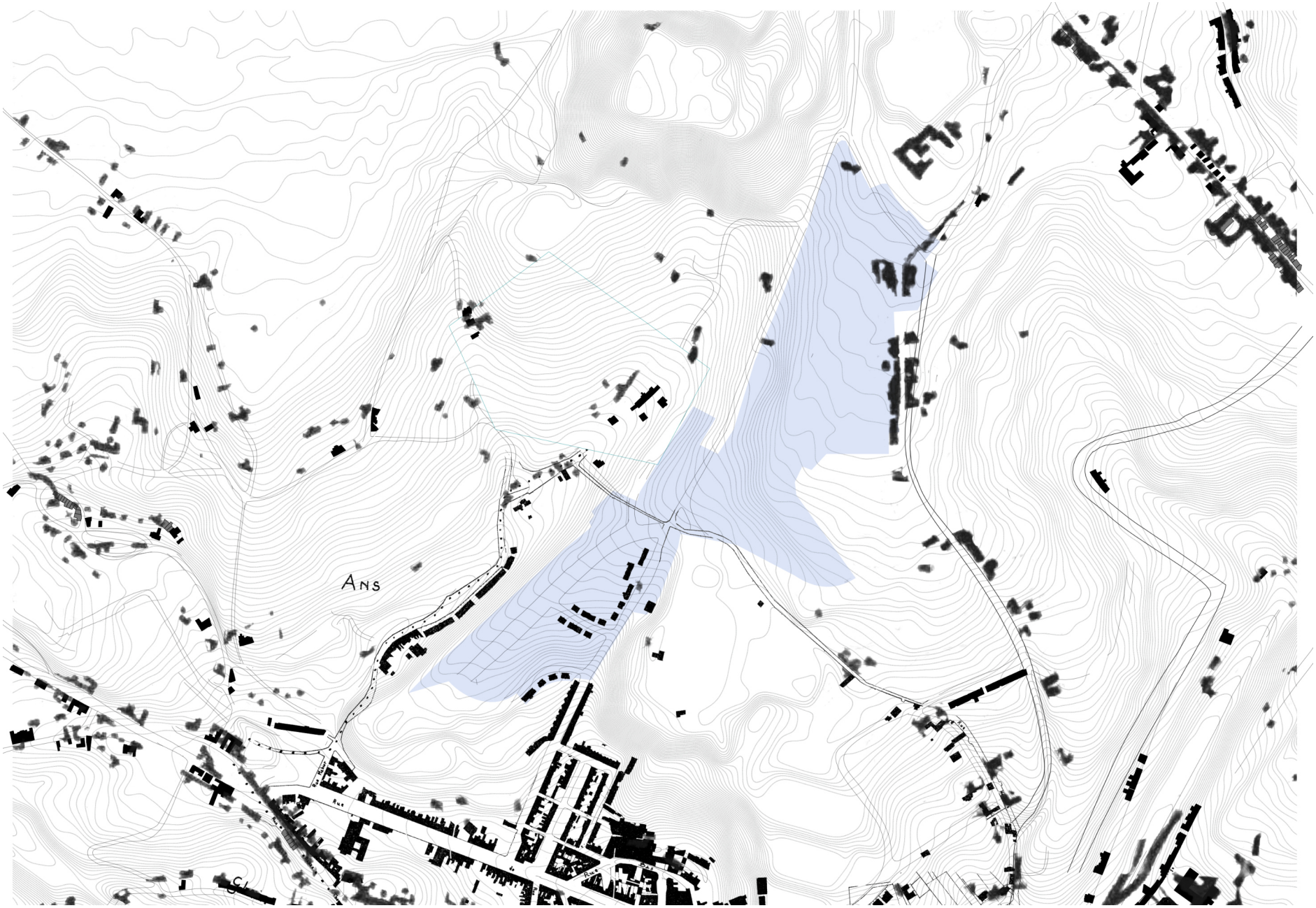
2025 – Une cité-jardin aux limites floues

Aujourd'hui, la cité Naniot s'ouvre directement sur le boulevard César Thomson, tout en conservant une transition végétale grâce à la présence d'arbres et au tracé sinueux des rues. Les espaces issus d'anciennes exploitations minières ont été reconvertis en zones paysagères, et le parc de l'ancien couvent jésuite, laissé à l'abandon, s'est transformé en espace boisé. Les limites restent fragmentaires, se mêlant aux quartiers voisins, et la place Seeliger demeure un espace secondaire sans fonction communautaire affirmée. La cité se perçoit comme un ensemble cohérent dans ses principes, mais hétérogène dans ses formes et ses usages.

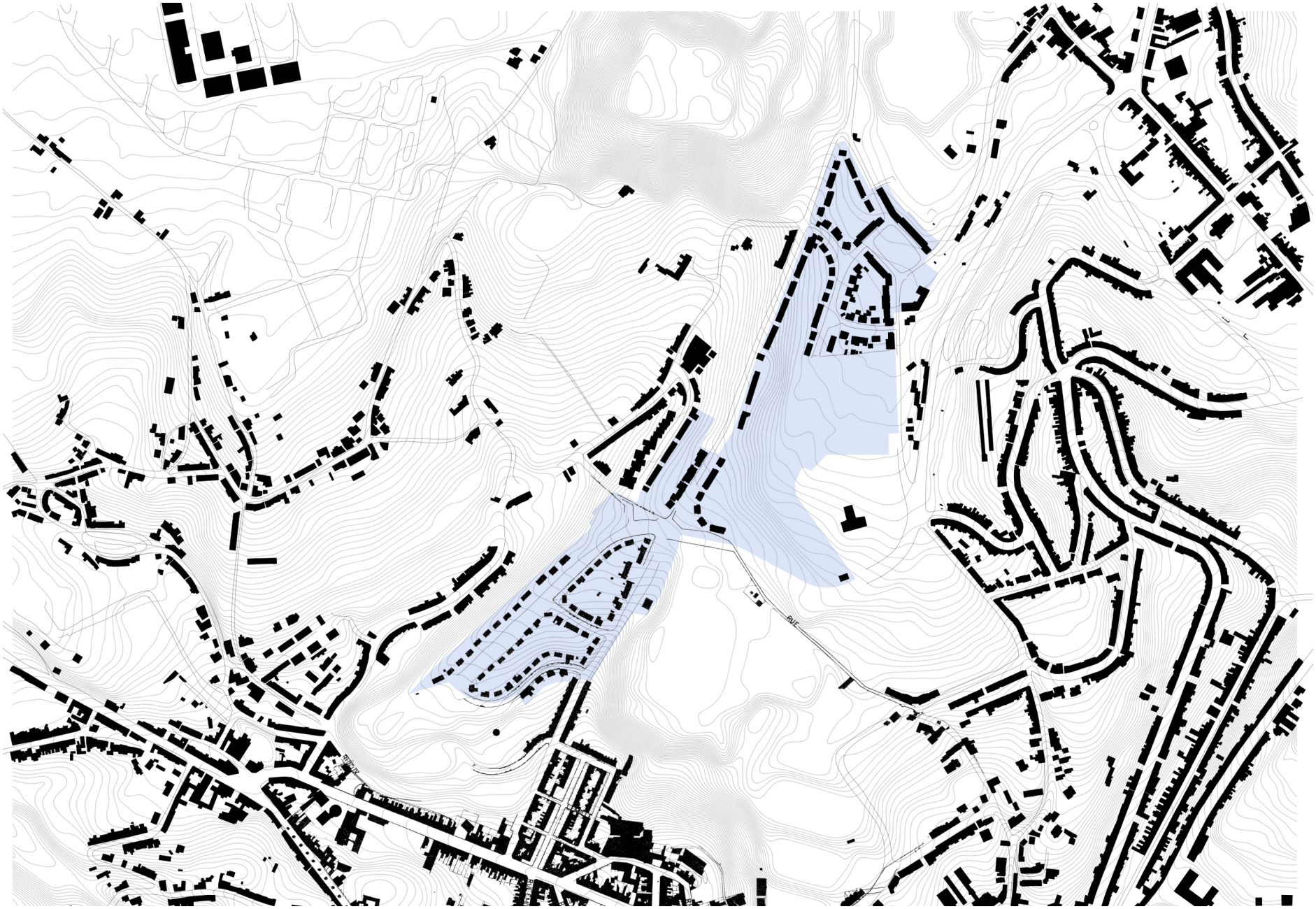
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



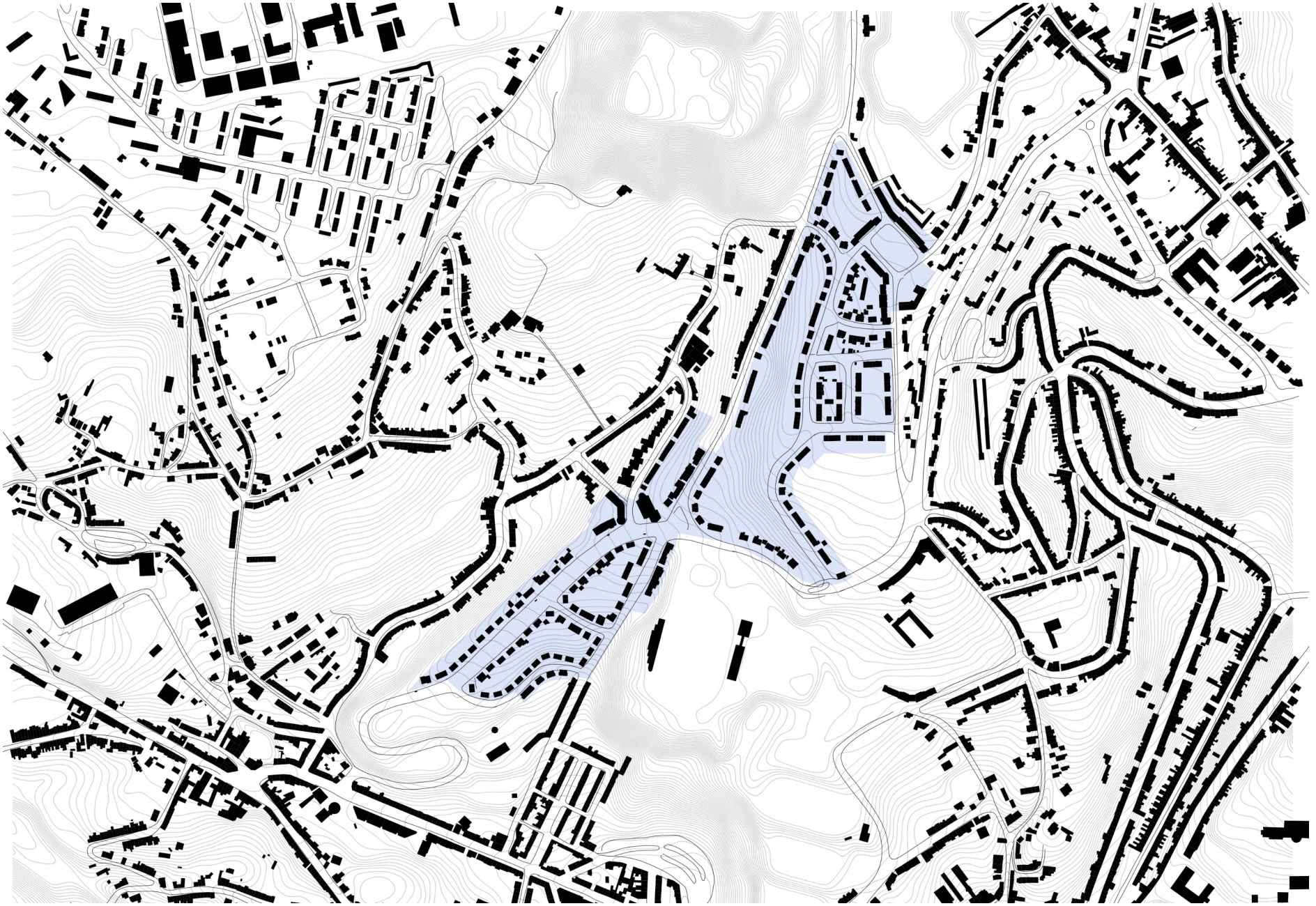
Bâti cité Naniot en 1830



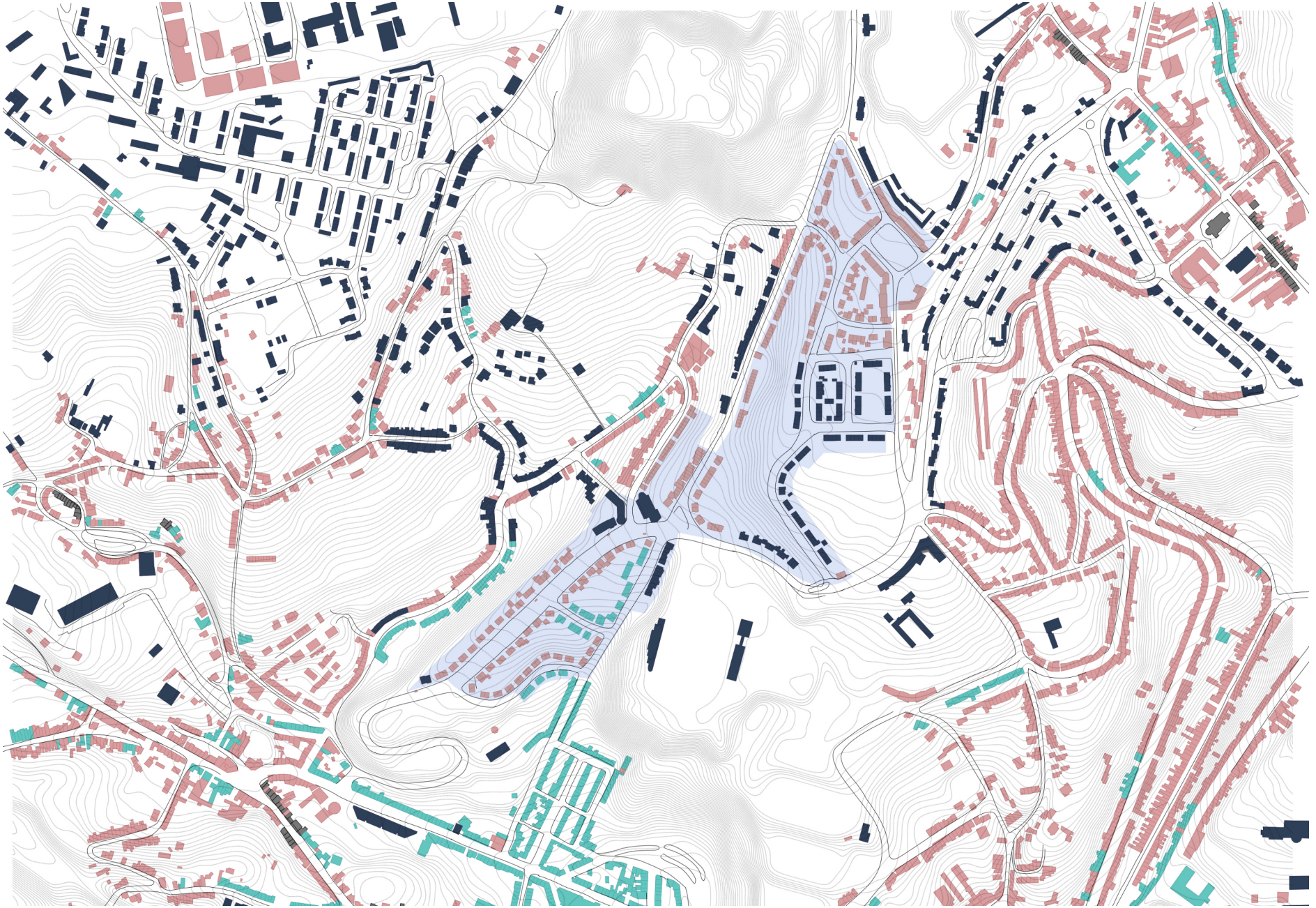
Bâti cité Naniot en 1921



Bâti cité Naniot en 1930-32



Bâti cité Naniot en 1930-32

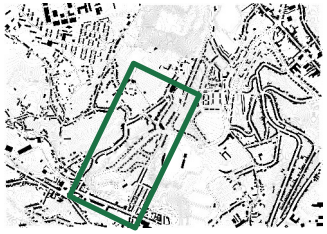


Carte Palimpseste de la cité Naniot





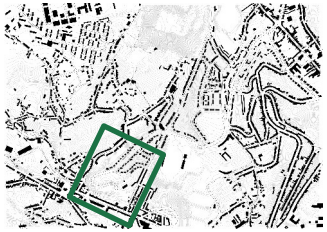
Archive 1924 - Plan aménagement pour la création du boulevard César Thomson et autres nouvelles rues,
Ville de Liège

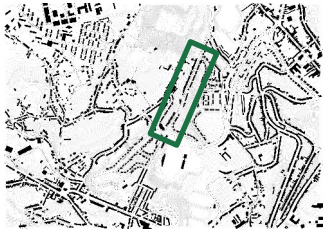


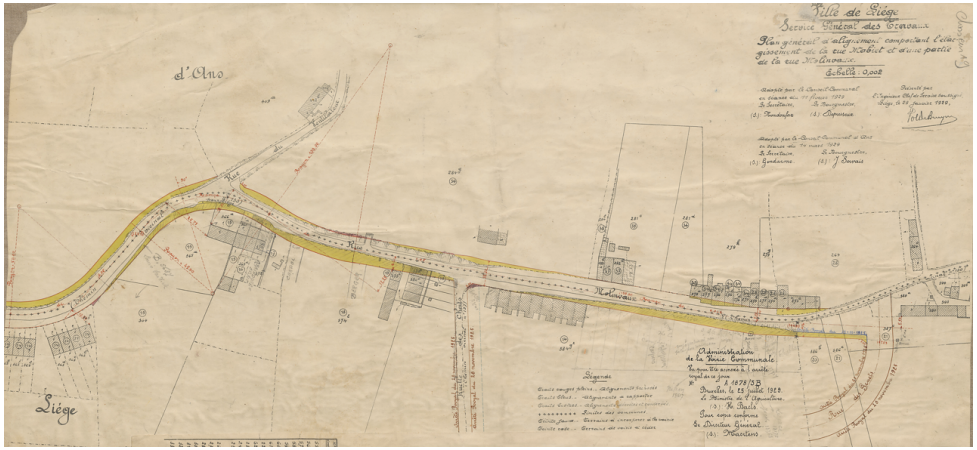
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



Archive 1924 - Plan d'expropriation pour création d'un parc, Ville de Liège



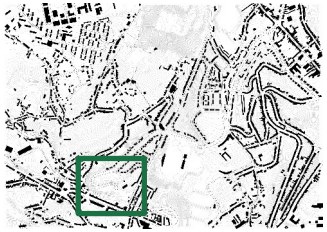


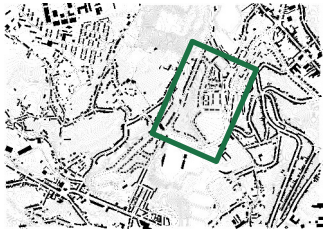


Archive 1929 - Plan agrandissement de la rue Mabiet et rue Molinaux, Ville de Liège



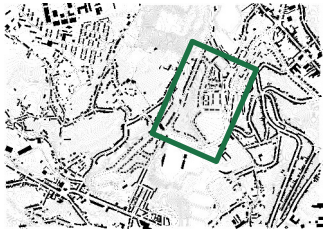
Archive 1935 - Plan pour l'achèvement du boulevard César Thomson et rue des oeillets,
Ville de Liège





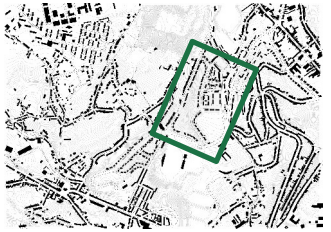
Archive 1950 - Plan d'alignement et d'expropriation pour nouvelles rues,
projet d'incorporé à la voirie
Ville de Liège







Archive 1950 - Plan d'expropriation,
Ville de Liège





Archive 1950 - Plan de destination et des prescriptions urbanistiques,
Ville de Liège

«Quand on a emménagé, on sentait se sentait vraiment entre la ville et la campagne, toujours maintenant d'ailleurs»

Habitante de la cité Naniot

Espace liminal 1

Les limites physiques et l'espace de transition

Documents historiques avec photos anciennes et actuelle

La cité jardin comme espace liminal

Espace Liminal 1 : LIMITES PHYSIQUES ET BORDURES MATERIELLES

1830

Avant la création de la cité-jardin, vers 1830, et avant l'exploitation minière (terril de Batterie-Nouveau), on suppose que la zone se composait d'espaces verts et agricoles, avec un bâti clairsemé le long de quelques routes déjà tracées. Le relief ne structure pas le paysage, le terril n'étant pas encore formé, même si la topographie influençait déjà l'orientation des voies. L'urbanisation restait faible et les limites de la future cité-jardin n'étaient pas encore définies.



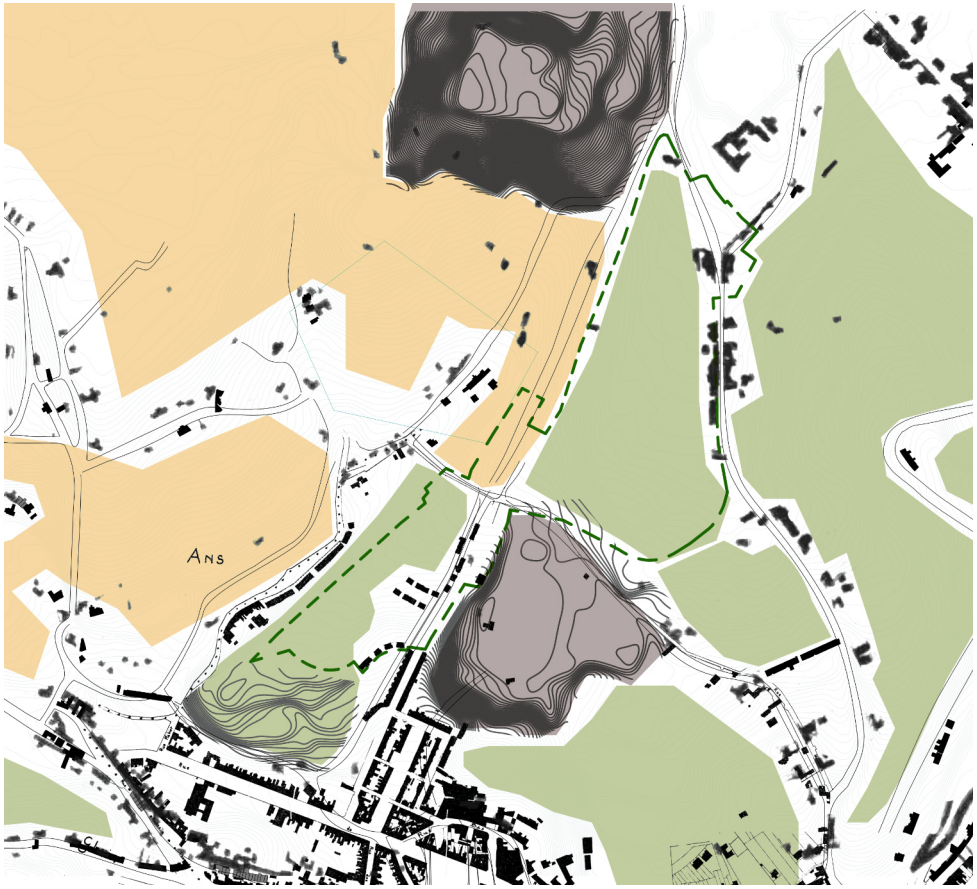
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot





1912

dès sa création, la limite de la cité Naniot est beaucoup moins franche, la limite formelle de sa création n'est pas franche, car elle vient se créer en extension, d'une cité ouvrière qui a été créé par des particuliers. C'est le premier Le premier fragment de la cité qui est tout de même impacté par le relief qui se commence à se créer dû à l'accumulation de déchets miniers



1930

En 1930, les deux fragments de la cité sont en partie construits. Cependant, ils ne sont pas encore reliés entre eux, le relief constituant un obstacle à leur continuité. Les limites avec la ville voisine restent peu marquées. Quelques ondulations du terrain structurent légèrement l'ensemble, et l'ambiance conserve un caractère rural grâce à la présence, à gauche, d'une vaste zone agricole. Sur la droite, la ville poursuit son développement, mais une fine ceinture verte ouverte subsiste encore.
À cette période le boulevard César Thomson n'est pas encore, la limite nord de la cité et donc encore marqué par rapport de Hesbaye, et forme une limite végétal sans en accès.
Selon le témoignage d'Andrée Preschia, on ressent toujours la sensation de vivre « entre ville et campagne ». C'est également à cette période que la place Seelinger est construite.



Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

2025

Après la construction du boulevard César Thomson, l'accès à la cité s'effectue directement depuis le grand axe de la rue Hesbaye. Toutefois, la présence d'arbres et le tracé sinueux préservent l'impression de franchir un espace de transition avant d'entrer dans la cité-jardin.
L'ancien couvent jésuite et son parc est abandonnée une forêt se créer au milieu de la cité

À l'image de son évolution, les limites de la cité sont fragmentaires, influencées par le relief et les espaces verts. Les anciennes zones d'exploitation minière ont été reconverties en espaces paysagers, et la frontière avec la ville à l'est reste diffuse, se confondant avec le tissu urbain existant. À l'ouest, la construction de la cité Henri Lonay a transformé le paysage, mais une bande de terres agricoles subsiste, formant encore une limite perceptible.





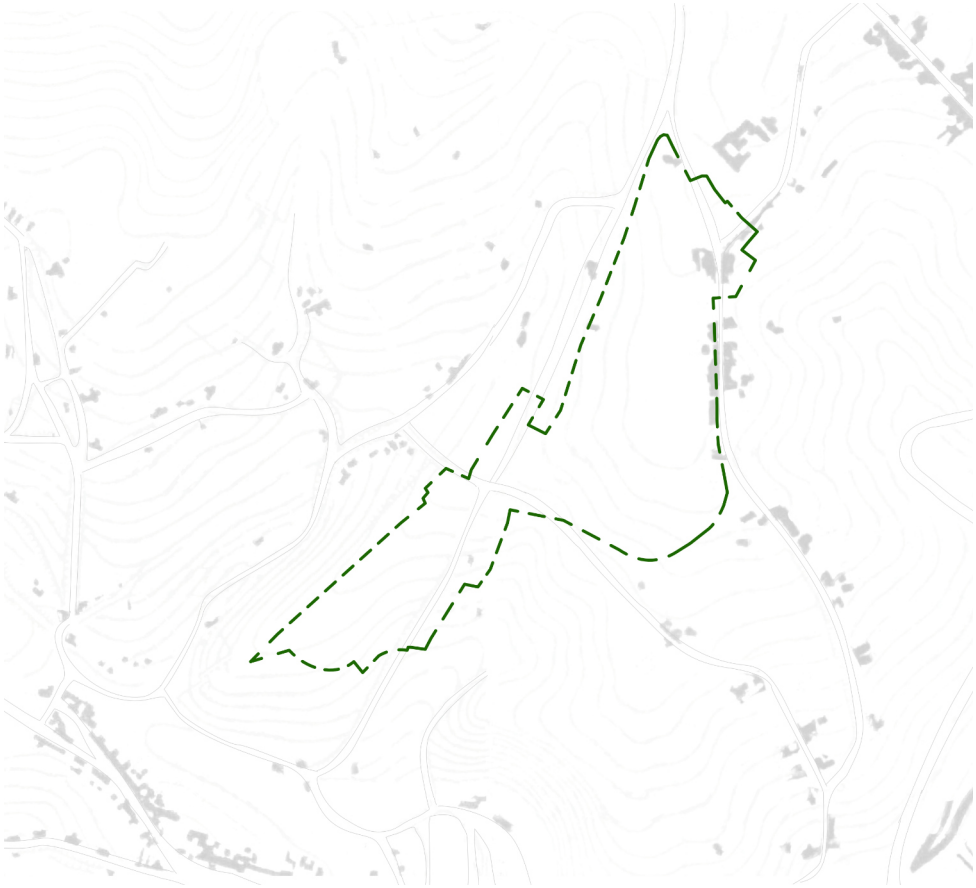
« Une route qui traverse toute la cité, c'est pratique en voiture ! »

Espace liminal 2

espaces conçus pour l'intérieur et la proximité

1830

Près d'un siècle avant la construction de la cité-jardin Naniot, le site était parcouru, dans toute sa longueur, par quelques routes dont le tracé était dicté par le relief. Aucun élément ne laissait présager l'émergence d'une centralité urbaine ; les rares constructions présentes s'alignaient simplement le long de ces voies.



Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

1920

S'inscrivant dans le prolongement d'une cité-jardin, la première phase de développement se déploie le long de la route existante de Naniot. Ces premières constructions ne s'intègrent pas encore dans un plan d'ensemble reliant le haut et le bas de ce qui deviendra la future cité. Ce premier noyau se forme ainsi de manière fragmentaire, sans qu'aucune place ou espace central ne vienne structurer la composition urbaine.

Maisons individuelles unifamililale (1921-1925)

Caractéristique : alignement le long de la voirie, précédées d'un jardinet, organisation sur deux niveaux habitables + grenier, présence quasi systématique d'un sous-sol pour caves et buanderie.

- Maisons individuelles (1921)

Exemple : Rue Naniot (15 maisons).

Rez : salle commune, laverie, douche, W.-C., jardin.

Étage : 2 chambres, 1 chambrette, grenier..



1921, rue Naniot, premières maisons construites en recul de la voirie, construites par la Maison Liégeoise

- Maisons individuelles avec confort amélioré (1925)

Caractéristique : intégration d'équipements modernes (salle de bains, armoire intégrée), finitions plus soignées.

•*Exemple* : Rue des Œillets

Rez : parloir, salle commune, laverie, W.-C.

Étage : 2 chambres, salle de bains, grenier ou mansarde.

Magasin : cave à provisions, magasin au rez, salle commune, 2 chambres, W.-C., armoire, cour, jardin.



1926, rue des Oeillets

Maisons économiques simplifiées (1928)

Caractéristique : architecture plus sobre, rationalisation pour réduire le coût de construction.

Exemple : Boulevard Théo Radoux

Matériaux : simplification des façades, suppression d'ornements



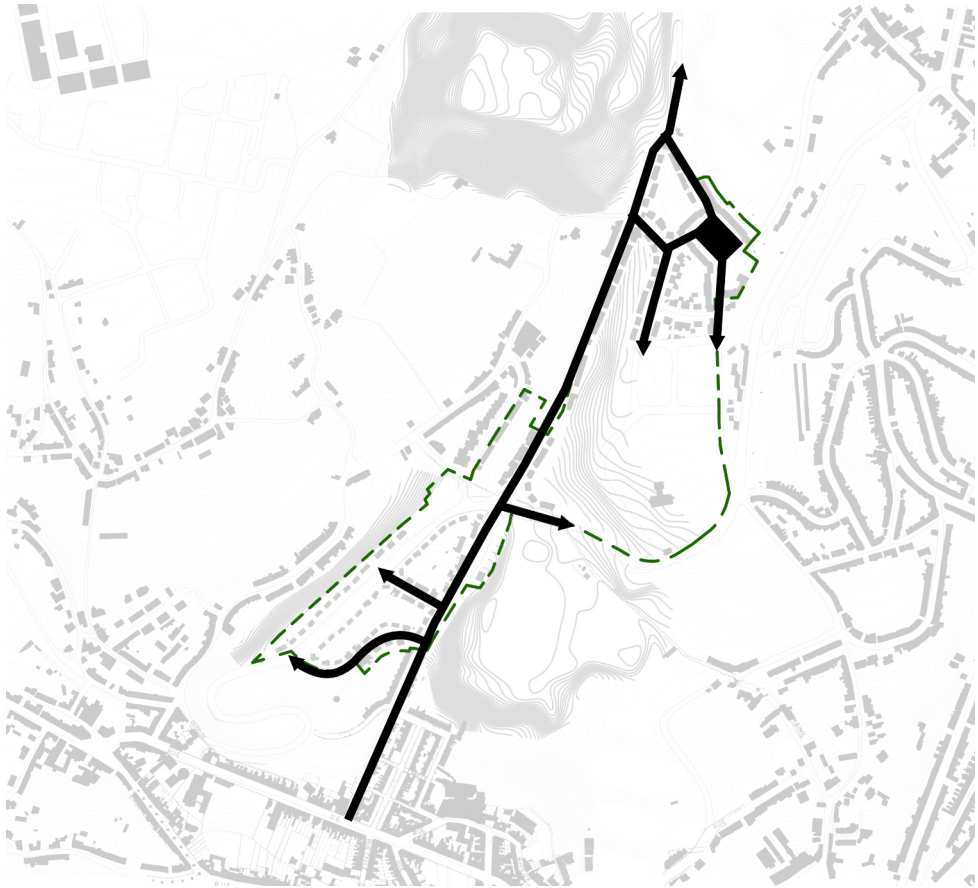
1928, Boulevard Théo Radoux, 59 maisons individuelles dont 1 magasin



Au fil des années, les différentes phases de construction se succèdent, prolongeant la cité le long de la rue Naniot, véritable axe structurant de l'ensemble, ainsi que le long de voies parallèles existante. Au nord de la cité, de nouvelles rues alternatives apparaissent, reprenant les mêmes typologies de maisons, prolongeant ainsi le tissu existant sans modifier son organisation générale.

Des unités d'habitation au sud de la cité se construise pour créer la place Seeliger. Excentrée, cette place n'assume toutefois pas un rôle communautaire : dès sa création et jusqu'à aujourd'hui, elle a accueilli peu d'activités et n'a jamais constitué un lieu de rassemblement ou d'animation pour les habitants. Elle semble simplement résulter du tracé de la rue Naniot et marquer le point de rencontre avec la rue Xhovémont.

Selon les témoignages, elle présentait peu d'intérêt et n'était pas végétalisée. Dès ses débuts, son importance paraît secondaire : une archive de 1936 révèle même un projet de faire passer la voirie en son centre. La véritable organisation de la cité repose ainsi sur l'armature linéaire de la rue Naniot, tandis que la place Seeliger demeure un espace marginal, sans fonction structurante ni dynamique communautaire.



Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



Résidence collective (1930-31)

Caractéristique : bâtiment d'habitat collectif de grande largeur, façade rythmée par un corps central et deux ailes symétriques, inspiré des modèles hygiénistes et rationalistes des cités-jardins.

- **Période** : 1930-31
- **Matériaux** : soubassement en pierre bleue, rez-de-chaussée et deux niveaux en brique rouge apparente, dernier niveau et travée centrale enduits de ton clair, toiture à deux versants en tuiles rouges avec lucarnes-pignons.
- **Organisation** : 3 niveaux principaux + combles aménagés, plusieurs cages d'escaliers desservant chaque aile, distribution d'appartements (3 à 5 pièces) par palier, accès principal monumental en travée centrale.
- **Équipements** : cages d'escaliers éclairées naturellement, balustrades en pierre, cour/jardin arrière pour les habitants, locaux communs au rez-de-chaussée.
- **Détails distinctifs** : travée centrale verticale en enduit clair intégrant un bandeau vitré étroit, symétrie parfaite des ouvertures, encadrements de baies en pierre bleue, modénature simple et sobre.



Maisons jumelées / petits ensembles mitoyens

Caractéristique : maisons en bande courte (2 à 4 logements) avec volumes plus larges et modernisés par rapport aux constructions de l'entre-deux-guerres.

- **Matériaux** : brique jaune/beige de parement, soubassements en pierre bleue ou moellon, toitures à deux versants en tuiles rouges.
- **Organisation** : logements mitoyens de 2 niveaux, large façade sur rue, jardin arrière ; certains lots aménagés pour stationnement à l'avant.

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

Les principaux axes étant conservé, des extension de la partie sud se prolonge, sans rapport direct avec la place seeliger. Une rue alternative voit le jour autour de l'ancien couvent jésuite.
La place a cependant conservé et végétalisé, mais aucune activité notable s'y déroule

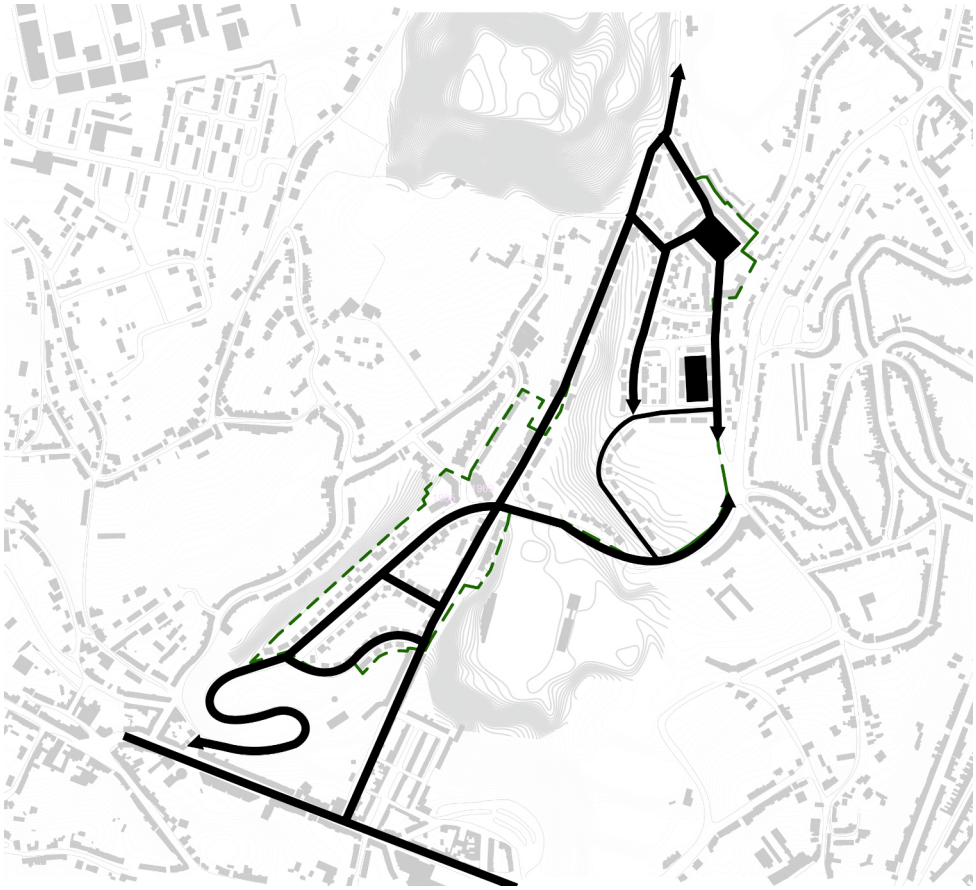
À deux rues de la place Seeliger, dans la partie construite après les années 1960, se trouve un ensemble de cinq logements sociaux en R+2. Celui-ci s'organise autour d'un espace végétalisé formant une place secondaire. Cette configuration contribue à affaiblir davantage la centralité de la cité Naniot : l'intention d'organisation semble dissociée d'une vision globale et ne cherche pas à structurer un ensemble cohérent autour de l'idée de communauté. De plus, aucun événement ou usage significatif n'y est organisé, ce qui empêche cette place de jouer un rôle dans la vie communautaire du quartier.



Immeuble collectif moderniste en brique claire (après-guerre, années 1950-60)

Caractéristique : bâtiment d'habitat collectif de faible hauteur (R+2) au style sobre et fonctionnel

- **Matériaux** : parement en brique jaune claire, soubassement en pierre bleue, encadrements d'ouvertures et seuils en pierre calcaire, toiture à faible pente couverte en ardoise ou tôle.
- **Organisation** : trois niveaux habitables + combles non aménagés, accès par deux entrées principales desservant chacune une cage d'escalier, distribution d'appartements sur paliers (3 ou 4 par niveau).



Les images d'évolution esthétique et fonctionnelle



Non datée, place Seelinger avant qu'elle soit végétalisée



Non datée, place Seelinger avant qu'elle soit végétalisée

Non datée, place Seelinger avant qu'elle soit végétalisée



Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

Espace liminal 3

des entités distinctes interconnectées avec une grande identité commune

Dans les premières décennies de la cité, en l'absence de véritable place centrale pour rassembler les habitants, la vie sociale s'organisait surtout autour des jardins, au gré des rencontres, des échanges et des conversations spontanées.

La place Seeliger ne jouait à l'époque aucun rôle particulier : espace vague et arboré, perçu comme terrain de jeu pour les enfants, elle souffrait d'une réputation peu flatteuse, certains la surnommant la place des « Baraki ». Aucun événement structurant – foire, brocante ou autre – n'y était organisé, et l'absence d'espaces communs aménagés limitait les rassemblements à l'échelle de la cité.

Lors de la construction de la cité, quelques commerces avaient été intégrés au projet : rue des Genêts, à l'angle des rues Naniot et Théodore Radoux, un local avait été prévu pour un commerce. A l'angle de la rue des Œillets se trouvait une épicerie, place Seeliger, l'épicerie « Chez Antoine », et rue Xhovémont, une boulangerie assurait la production locale.

Selon le témoignage de Mme Preschia, dans les années 1950-1960, tout le monde se connaissait : les femmes, souvent présentes à la maison, discutaient sur le pas de la porte, et la rue constituait un lieu majeur du lien social. Il n'existait alors ni comité de quartier, ni événements organisés ; l'esprit communautaire se construisait de manière informelle, au quotidien.

Contrairement à la cité-jardin du Tribouillet, la cité Naniot, dès son origine, était connectée à la ville ; les commerces intégrés n'avaient donc pas vocation à assurer une autonomie complète. Les archives photographiques témoignent d'ailleurs d'une forte densité de commerces tout autour de la cité, offrant aux habitants la possibilité de satisfaire leurs besoins quotidiens sans quitter le quartier.

Aujourd'hui, plus aucun commerce alimentaire d'origine n'existe, seul subsiste un magasin de presse (anciennement l'épicerie « Chez Antoine »), en activité depuis plus de trente ans, à l'angle de la rue Xhovémont et de la place Jules Seeliger.

Au fil du temps, la population a évolué, est devenu « plus calme »[69] et la place Seeliger a été végétalisé avec des arbres, cependant cet aménagement ne semble pas propice à accueillir des activités types brocante ou foire.
Quelques activités communautaires sont aujourd'hui portées par les habitants de la place Seeliger. Leur portée demeure toutefois limitée et concerne principalement les riverains : des repas seraient organisés, sans que l'on sache s'ils se tiennent effectivement sur la place. S'y ajoutent d'autres initiatives, comme l'aide aux devoirs et des opérations « propreté » menées avec les scouts. La réalisation au sud de la cité du boulevard César Thomson, conçu en 1936 et achevé dans les années 1940, a rendu possible l'aménagement du parc Clajot et l'implantation d'un centre de jeunesse. Toutefois, situé en périphérie et à l'opposé de la place, cet équipement a suscité une sociabilité locale sans s'articuler de manière cohérente au tissu de la cité.

Les interactions sociales, peu matérialisées dans l'espace public, s'appuient surtout sur d'autres lieux et réseaux : comité de quartier, fêtes ponctuelles (Fête des Voisins, passage de la Fête des Fous). Ces événements restent occasionnels et n'animent pas durablement la place Seeliger ni l'autre place secondaire.

[69] Témoignage d'Andrée Preschia



Après 1951, Boucherie closset rue Ste-Walburge



1913, chocolat Jovenaux rue Fond Pirette



1940, Friture des sports chez Vetcour rue ste walburge années

L'école, construite en 1968 puis récemment transformée en école Freinet, est susceptible d'attirer une nouvelle population.

Ainsi, la vie sociale des premières décennies reposait avant tout sur les interactions du quotidien – souvent autour des jardins et dans la rue – sans lieu emblématique ni événement récurrent fédérateur. On peut en déduire que la vie communautaire de la cité Naniot est modeste et peu fédératrice. Si des initiatives existent, elles ont été et restent épisodiques et peinent à rassembler l'ensemble du quartier. Cette situation s'explique en partie par la morphologie urbaine. En effet, par son implantation linéaire le long de la route Naniot, plutôt que par une organisation centrée sur une place, comme à la cité du Tribouillet.



vers 1950, magasin de produit horticoles mariage



Vers 1950, librairie rue campine rue jean Haust



vers 1950, marchand tailleur Leyssen rue ste walburg



Vers 1955, magasin de produit horticoles chez Fassotte rue ste walburge



avant 1944, magasin de légume chez Longhe rue de l'académie



Vers 1950, café lourtie dor rue campine rue ste walburge avant



Non datéeEnterrement devant chapelle Xhovémont



1942, Le parc aux fleurs en face de la plaine Clagot

1961, mariage dans la crypte, emplacement de l'église actuelle





1945, La libération Bd Th Radoux B



apres 1978, librairie martin place Seeliger

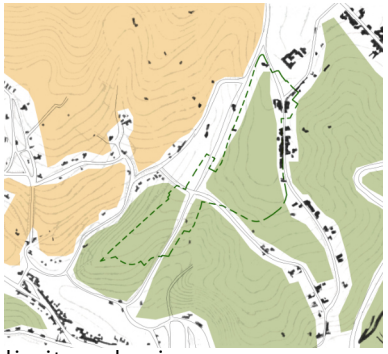
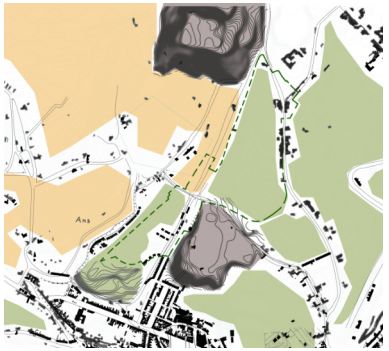


1973, Les communions

1970, Tony marchand de glace, rue des Pâquerettes

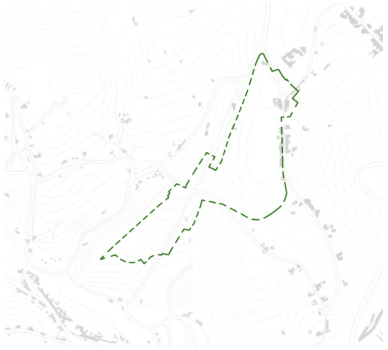


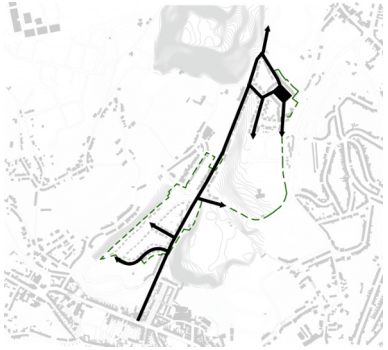
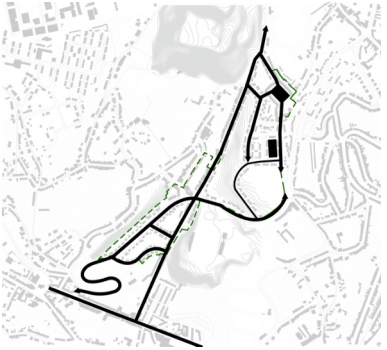
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot



limites physiques



Intériorité




Le « Nous »

1830 1922 1930 2025

Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot
Cas D'étude : Tribouillet Et Naniot

CONCLUSION GÉNÉRALE :

Ce travail a mis en évidence l'intérêt d'une double lecture de la cité-jardin, envisagée à la fois comme stratégie urbaine et comme forme architecturale de composition spatiale. C'est à travers la confrontation des textes fondateurs d'Ebenezer Howard et des interprétations de Raymond Unwin, relus à la lumière du concept de liminalité développé par Victor Turner, que s'est progressivement construite une méthode d'analyse adaptée au contexte liégeois.

Cette approche a permis d'élaborer une grille de lecture inédite des cités-jardins de Liège. Dans un premier temps, l'étude des textes d'Howard et d'Unwin a fourni les principes théoriques, tandis que la cartographie inédite des cités liégeoises a posé le cadre territorial.

Ces cartes inédites, ont révélé des ensembles encore lisibles malgré l'urbanisation postérieure à 1930. Cette constellation, à la manière de la cartographie d'Oswald Mathias Ungers pour Berlin, nous a permis de trouver des logiques différentes de celles formulées par Howard, inscrivant les cités liégeoises dans une logique différentes des principes d'Howard mais avec des dynamiques propres, façonnées par le relief, les infrastructures ferroviaires et l'héritage minier.

Dans un second temps, l'analyse in situ, nourrie à la fois par la relecture théorique, la consultation

d'archives locales et les témoignages des habitants, a conduit à dégager trois dimensions majeures de la liminalité :

1. Les limites physiques et les espaces de transition, qui traduisent le rôle d'aimant entre ville et campagne,

2. La conception d'espaces d'intériorité et de proximité, structurés par les places et l'agencement des bâtiments,

3. La constitution d'entités morphologiquement distinctes, interconnectées par les routes et le rail, mais produisant aussi un fort sentiment d'appartenance communautaire, le « nous ».

Cette triple lecture a ouvert une compréhension inédite des cités-jardins liégeoise, non seulement comme application d'un modèle théorique, mais aussi comme expérimentations architecturales et sociales inscrites dans le territoire.
À Liège, la géographie et l'industrie minière ont conditionné les implantations : cités accolées à un terril, insérées entre plusieurs terrils, établies sur un plateau dominant, intégrées au relief ou développées en plaine autour des axes. Les relations spatiales confirment le rôle structurant des infrastructures : boulevard des Hauteurs, trame ferroviaire, puis reconfiguration par l'autoroute.

Entre 1930 et aujourd'hui, l'urbanisation continue a progressivement intégré ces cités à la *ville horizontale.* Toutefois, certaines conservent leur lisibilité grâce au relief et aux lisières paysagères formées par les terrils renaturés. Leur valeur patrimoniale ne réside donc pas seulement dans les typologies bâties, mais aussi dans ces seuils et transitions qui en assurent la cohérence. Cette approche révèle des qualités souvent négligées, souligne la diversité des logiques d'implantation et offre une base inédite de cartographie.

Les cas d'étude :

Tribouillet, une cité-jardin avec centralité déterminé par un plateau
Naniot, une cité jardin plus linéaire, comme un parkway.

Les cas d'études, au départ choisi car la cité du Tribouillet faisait parti de l'exposition universelle de Liège et la cité Naniot est la première a être construite en 1921, on montrer une grand diversité d'application, qui a été très intéressant à analyser. Et la notion d'espace liminal a vraiment servi de révélateur de ces différences et de ces différentes qualités.

L'analyse comparée de la cité-jardin du Tribouillet et de Naniot, à travers la lecture liminale, a permis de retracer leur évolution historique et de montrer que la compréhension de leurs limites, de leurs proximités et de leur identité ne peut se faire qu'en croisant ces dimensions. La complexité de ces espaces dépasse largement ce qu'indique les cartes : l'apport combiné des archives, des témoignages et même des textes poétiques offre une lecture émotionnelle, essentielle pour saisir leur réalité vécue.

Au Tribouillet, la conception relève davantage d'un objet architectural autonome, pensé comme vitrine de savoir-faire à l'occasion de l'Exposition universelle de 1930. Le projet y apparaît comme une forme urbaine posée dans le paysage, dans l'esprit des démonstrations formelles de Raoul Dautry.
À Naniot–Xhovémont, le projet s'inscrit dans la continuité d'une cité ouvrière existante, dans une logique d'aménagement urbain portée par le courant de pensée socialiste d'Henri Sellier. L'objectif est davantage social et économique, répondant à des besoins d'habitat et d'intégration urbaine, plutôt qu'à une démonstration architecturale.

À travers notre premier degrés de liminalité : **Limites physiques et bordures matérielles**. Le quartier du Tribouillet se caractérise par un encadrement spatial net, hérité à la fois du relief du plateau et d'une construction viaire pensée dès les années 1920. Le boulevard Ernest-Solvay, construit après la Première Guerre mondiale et mis en valeur lors de l'Exposition de 1930, dessine une véritable limite en plan. Au sud, en revanche, la limite est moins marquée et la cité a été progressivement absorbée par l'urbanisation environnante. À l'inverse, Naniot présente des contours plus flous. L'absence de contraintes topographiques fortes permet un développement par ajouts successifs, autour de la rue Naniot et des boulevards. Les éléments paysagers hérités, terrils, parc de l'ancien couvent jésuite, ne forment pas une ceinture verte structurante, mais des lisières diffuses, insuffisantes pour définir des limites précises.

Ensuite notre deuxième degré de liminalité : **Conception de lieux d'intériorité et de proximité.** Au Tribouillet, la place n'a jamais reçu l'équipement public prévu, pourtant, elle structure longtemps les usages, avant de se banaliser à partir des années 1990, jusqu'à accueillir périodiquement les conteneurs à déchets.
À Naniot, ce n'est pas la place qui structure son développement mais la route Naniot et les autres boulvards. La place Seeliger, édifiée en lisière nord, n'aimante ni la composition ni les pratiques ; une seconde « place » végétalisée, née d'unités en R+2, renforce cette centralité déportée et peu événementielle. Le quotidien se distribue le long de l'armature viaire plus que dans un cœur partagé.

Puis le troisième niveau de liminalité : **le « Nous »**. Le Tribouillet est vécu comme une entité à part entière : « *on n'y entre que si l'on a quelque chose à y faire* » confiait Jacqueline Demarteau. A l'origine, l'absence de cafés imposée par la maison liégeoise n'a pas empêché la sociabilité. En effet, elle s'est déplacée dans les maisons et jardins, avec des commerces installée au rez des logements. L'ambiance familiale et les évènements communautaires, dans les rues et sur la place, étaient également d'usage dans les années 30, jusqu'aux années 80. Cette identité, forte au départ, se fragilise avec l'individualisation des usages, la

raréfaction des activités, et les dispositifs de décurité individuels.
À Naniot, l'appartenance est plus diffuse, tissée par une fragmentation entre sous-ensembles, jardins et traces paysagères, puis consolidée par des équipements tardifs. La notion de communauté et du « Nous » n'a jamais été vraiment présente depuis sa création, les jardins permettent une sociabilisation quotidienne, mais aucun évènement communautaire se passe sur les deux place. Elle fonctionne mieux avec la ville que la cité du Tribouillet mais n'a pas une entité forte.

Enfin, Les deux cités ont été construites dans les mêmes périodes, mais leur mécanique de production diverge. Au Tribouillet, nous avons un ensemble comme un « laboratoire progressiste » à destination première des ménages ouvriers.
À Naniot, les phases de construction dessinent un patchwork assumé : maisons plus spacieuses, finitions plus soignées, jardins généreux et, par endroits, du logement collectif de faible hauteur. Socialement, la cible n'est pas l'ouvrier stricto sensu, mais un spectre plus large de travailleurs de classe moyenne.

L'avenir

La sauvegarde des cités-jardins apparaît essentielle à plusieurs titres. Elles s'inscrivent dans une période charnière de l'histoire de Liège et plus largement de la Belgique : celle de la révolution industrielle. Elles constituent le témoignage d'une période de construction et d'expérimentation par La Maison liégeoise. Inscrite dans l'élan des expositions universelles et dans les débats sur l'habitat ouvrier.
Elles gardent également la mémoire de son époque et les souvenirs des familles qui y ont vécu, ancrant ainsi ce patrimoine à la fois dans l'histoire urbaine et dans l'expérience quotidienne.

Aujourd'hui, leur valeur dépasse la seule dimension architecturale. Elles peuvent être relues à travers les différentes échelles de la liminalité, ce qui permet de

mettre en lumière des qualités urbaines, paysagères et sociales qui justifient leur préservation.
On retrouve les trois dimensions apparaissent particulièrement structurantes :

Les cités-jardins offrent encore aujourd'hui des situations urbaines lisibles par leurs frontières et espaces de transition. Les plateaux surplombant la ville (comme au Tribouillet) ouvrent de vastes vues sur Liège, tandis que les pentes, les terrils et les lisières boisées jouent un rôle de seuil entre ville et campagne. Ces qualités sont d'autant plus précieuses que l'urbanisation récente tend à réduire la « ceinture verte » liégeoise, posant la question de l'étalement urbain.
Par ailleurs, l'essor de nouvelles mobilités, telles que le vélo électrique, redonne une pertinence à ces localisations proches du centre mais encore connectées aux paysages ouverts.

La conception des cités-jardins visait à créer des centralités de quartier, structurées autour de places et d'espaces végétalisés. Malgré l'érosion de l'esprit communautaire et la montée de l'individualisme, ces espaces conservent un potentiel fort. Leur végétalisation et leur caractère de lieux de rencontre en font encore aujourd'hui des espaces appréciés, notamment en période estivale. Toutefois, certaines centralités se sont déplacées ou affaiblies : au Tribouillet, la place principale est aujourd'hui négligée, marquée par la disparition des commerces et des activités, tandis que les événements sociaux (comme les brocantes) se tiennent désormais en marge de la cité. Ces constats révèlent l'importance de réinvestir ces lieux de proximité, afin de préserver la qualité de vie et de renforcer les dynamiques locales.

Enfin, les cités-jardins liégeoises demeurent reconnaissables comme entités distinctes, malgré l'urbanisation qui les a progressivement intégrées à la ville horizontale. Leurs morphologies particulières, linéaires comme à Naniot ou centralisées comme au Tribouillet, et leur articulation avec les infrastructures (routes, chemin de fer) confèrent encore une forte identité.

Apport personnel

Ce travail m'a permis de prendre conscience de l'influence considérable d'un écrit fondateur : le texte d'Ebenezer Howard. L'étude des différents intermédiaires a montré comment ce discours a été interprété, adapté ou déformé. Sur le plan méthodologique, ce TFE m'a permis de consolider une approche d'analyse territoriale multi-échelles.

L'exploitation des archives a constitué un autre apport capital pour l'analyse et la compréhension aux différentes échelles. J'ai découvert des fonds locaux, parfois peu accessibles, des bibliothèques de quartier, des photos personnelles, qui m'ont ouvert une perspective plus intime sur ces territoires. Ce que j'ai le plus apprécié a été de pouvoir confronter les cartes produites avec l'expérience du terrain : marcher dans les cités, échanger avec les habitants, recueillir leurs souvenirs d'enfance ou leur expérience vécue.
Ces rencontres, ainsi que des initiatives personnelles comme celles de Jacqueline Demarteau, qui a accompli un travail remarquable de collecte et de conservation de photographies anciennes, ont enrichi mon approche d'un matériau sensible et vivant.

Ces documents, souvent invisibles dans les recherches classiques ou sur Internet, m'ont permis de saisir la complexité du territoire au-delà des plans. Ils m'ont aidé à reconstituer les conditions de vie parfois pénibles des ouvriers, mais aussi les ambiances festives des années 1930, les foires et les moments collectifs. En ce sens, ce TFE m'a donné la possibilité non seulement de développer une grille d'analyse académique, mais aussi d'approcher ce que signifie réellement « comprendre la vie » d'un lieu.

Conclusion Générale :

Bibliographie

Articles scientifiques

Ben Jemia, I. (2014). *L'identité en projets : Ville, architecture et patrimoine.* Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, 30/31. https://doi.org/10.4000/crau.412

Brunet, R. (1968). *La notion de quartier rural.* Bulletin de l'Association de géographes français, 45(362), 115-123. https://doi.org/10.3406/bagf.1968.5865

Caignet, A. (2018). *Saltaire, ville-usine modèle du Nord de l'Angleterre.* Revue Géographique de l'Est, 58(3-4). https://doi.org/10.4000/rge.9253

Duchêne, F., Langumier, J., & Morel Journel, C. (2013). *Cités ouvrières et patrimonialisation.* Espaces et sociétés, 152-153(1-2), 35-50. https://doi.org/10.3917/esp.152.0035

Fourcaut, A. (1990). *Débats et réalisations de l'entre-deux-guerres.* Les Cahiers de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, 17(1), 11-21. https://doi.org/10.3406/ihtp.1990.2155

Hardy-Hémery, O. (2008). *Les cités-jardins de la Compagnie du chemin de fer du Nord.* Revue du Nord, 374(1), 131-151. https://doi.org/10.3917/rdn.374.0131

Hugot, Y.-D. (2013). *Où et quand le capitalisme est-il né ?* Actuel Marx, 53(1), 76-91. https://doi.org/10.3917/amx.053.0076

Machet, L. (2010). *Port Sunlight, essai architectural et social.* Cahiers victoriens et édouardiens, 71, 495-506. https://doi.org/10.4000/cve.3106

Magri, S., & Topalov, C. (1987). *De la cité-jardin à la ville rationalisée.* Revue française de sociologie, 28(3), 417-451. https://doi.org/10.2307/3321721

Prohin, L. (2021). *Concevoir l'espace domestique pour contrôler la main-d'œuvre.* Amnis, 20. https://doi.org/10.4000/amnis.6595

Rousseau, M. (2008). *La ville comme machine à mobilité.* Métropoles, 3. https://doi.org/10.4000/metropoles.2562

Livres

Baty-Tornikian, G., & Sellali, A. (Éds.). (2001). *Cités-jardins : Genèse et actualité d'une utopie.* Ipraus.

Butler, R., & Noisette, P. (1983). *Le logement social en France, 1815-1981.* La Découverte/Maspero.

Bellamy, E. (1888). *Looking backward: 2000–1887.* Houghton Mifflin.

Bellamy, E. (1897). *Equality.* D. Appleton.

Buckingham, J. S. (1849). *Victoria: or, the world overcome.* Fisher, Son, & Co.

Claude, V. (2006). *Faire la ville : Les métiers de l'urbanisme au XXe siècle.* Parenthèses.

Choay, F. (1965). *L'urbanisme: Utopies et réalités. Une anthologie.* Seuil.

Choay, F. (1998). *Les utopistes du XIXe siècle: Textes choisis.* Seuil.

Corboz, A., & Marot, S. (2001). *Le territoire comme palimpseste et autres essais.* Editions de l'Imprimeur.

Culot, M. (2012). *J.-J. Eggericx : Gentleman architecte, créateur de cités-jardins.* AAM éd.

Fishman, R. (1982). *Urban utopias in the twentieth century: Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier.* MIT Press.

George, H. (1871). *Progress and poverty.* D. Appleton.

Geyl, W. F. (1946). *L'émergence de l'idée de quartier.*

Geyl, W. F. (1949). *Wij en de wijkgedachte.* W. Ten Have.

Bibliographie

Girard, P. & École d'Architecture et de Paysage (Éds.). (1996). *Cités, cités-jardins, une histoire européenne.* Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.

Guerrand, R.-H., & Fourcaut, A. (2010). *Les origines du logement social en France : 1850-1914.* Éd. de la Villette.

Howard, E. (2010 [1898]). *To-Morrow : A peaceful path to real reform.* Routledge.

Kropotkin, P. (1888). *The industrial village. Nineteenth Century,* November.

MacFayden, D. (1933). *Sir Ebenezer Howard and the town-planning movement.* Manchester University Press.

Mumford, L. (1938). *The culture of cities.* Harcourt, Brace and Company.

Mumford, L. (1945). *Introduction.* In E. Howard, *Garden cities of to-morrow* (éd. 1945). Faber & Faber.

Mumford, L. (1965). *The city in history: Its origins, its transformations, and its prospects.* Harcourt, Brace & World.

Panerai, P., Castex, J., & Depaule, J.-C. (1997). *Formes urbaines : De l'îlot à la barre.* Parenthèses.

Pawley, M. (1971). *Architecture versus housing.* Studio Vista.

Picon, A. (2014). *La ville des réseaux : Un imaginaire politique.* Éd. Manucius.

Smets, M. (1977). *L'avènement de la cité-jardin en Belgique.* P. Mardaga.

Van Gennep, A. (1909). *Les rites de passage.* É. Nourry.

TFE / Mémoires

Lesage, O. (s. d.). *Mémoire de fin d'études : Observation critique des critères de sélection pour des entités exemplaires en territoire rural.*

Miceli, L. (s.d.). *De l'espace public à l'espace privé : Analyse de la transition de la rue à l'habitat. La cité des Trixhes à Flémalle* [Mémoire de fin d'études, Université de Liège].

Noël, M. (2012). *La cité du Tribouillet : Phénomènes d'appropriation et évolution historique interne.* [Thèse de doctorat, Université de Liège].

Sites web / Documents en ligne

Béchet, B., Le Bissonnais, Y., Ruas, A., Aguilera, A., André, M., & al. (2017). *Sols artificialisés et processus d'artificialisation des sols.* Rapport. https://doi.org/10.15454/731A-NN30

Cavin, J. S. (2007). *Les cités-jardins de Ebenezer Howard : Une œuvre contre la ville ?* https://www.habiter-autrement.org/03_utopies/contributions_03/Cites_jardins_de_Howard.pdf

Franz. (2008, juin 28). *La rurbanisation détruit ville et campagne.* http://carfree.fr/index.php/2008/06/28/la-rurbanisation-detruit-ville-et-campagne/

Hedebouw, H. (2013, décembre 21). *Thier à Liège : La Cité du Tribouillet.* hachhach. https://hachhachhh.blogspot.com/2013/12/thier-liege-la-cite-du-tribouillet-un.html

Herrmann, L. (2018, avril). *Le lotissement en France : Histoire réglementaire.* Géoconfluences, ENS Lyon. https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/france-espaces-ruraux-periurbains/articles-scientifiques/histoire-reglementaire-du-lotissement

Josse, M., & Schloss, C. (2009). *Histoire de Liège.* https://www.liege.be/fr/decouvrir/tourisme/decouvrir-liege/histoire-de-liege/histoire-de-liege

Articles de revue professionnelle, non académiques

Demarteau, J. (2013). *Histoires et anecdotes du Thier-à-Liège.* Expo 2000 ASBL.

Frankignoulle, P. (s. d.). *Du logement ouvrier au logement social.* Les cahiers de l'urbanisme, 25-26, 138-144.

Frankignoulle, P. (2013). *125 ans de logement social.* Architrave, n°173, 21-31.

Hérin, P.-É. (2019). *Le logement—Évolution historique et repères réglementaires.* Les échos du logement, n°125, 35-39.

Bibliographie

Table des illustrations

Fig.1. Maisons unifamiliales boulevards L. Philippet et Th. Radoux., p.2

Fig.2. François Bonhommé, Le site de, p.8

Fig.3. La maison de mamy,, p.8

Fig.4. William Wyld, Manchester from, p.8

Fig.5. Fig. 4. Robert Seymour,, p.9

Fig.6. Fig.5. George Cruikshank,, p.9

Fig.7. George Cruikshank, London going out of Town, p.9

Fig.8. Robert Seymour, Heaven and Earth, 1830, p.9

Fig.9. Ernest Wallcousins, publicité pour Welwyn, 1926, p.10

Fig.10. Fig.6. Victor Hembrow,, p.10

Fig.11. Fig.7. Ernest Wallcousins, publicité pour Welwyn, 1926., p.10

Fig.12. Fig.7. Ernest Wallcousins, publicité pour Welwyn, 1926., p.10

Fig.13. Victor Hembrow, It's A change you need - move to Edgware, 1926, p.10

Fig.14. Fig.11 et 12. W. F. Geyl, Wij, p.11

Fig.15. Fig.8. Freda Beard, A B C, p.11

Fig.16. Freda Beard, A B C Guide for Welwyn Garden City, 1929., p.11

Fig.17. W. F. Geyl, Wij en de Wijkgedachte, 1949, p.11

Fig.18. Wijkgedachte, 1949, p.11

Fig.19. et 12. W. F. Geyl, Wij en de Wijkgedachte, 1949, p.11

Fig.20. Fig.12. W. F. Geyl, Wij en de Wijkgedachte, 1949, p.12

Fig.21. Fig.12. W. F. Geyl, Wij en de Wijkgedachte, 1949, p.12

Fig.22. Fig.13 et 14 Gustave Doré, Londres, un pèlerinage, 1872, p.12

Fig.23. Gustave Doré, Londres, un pèlerinage, 1872., p.12

Fig.24. Ebenezer Howard, diagramme 1 : les trois aimants, 1898., p.12

Fig.25. Fig.15. Publicité Bournville datant de 1926, p.13

Fig.26. Publicité Bournville datant de 1926, p.13

Fig.27. Publicité Bournville datant de 1926, p.13

Fig.28. Fig.16. Publicité Bournville datant de 1926, p.13

Fig.29. Fig.17. Publicité Bournville datant de 1926, p.13

Fig.30. Publicité Bournville datant de 1926, p.13

Fig.31. Fig.17. Publicité Port Sunlight datant de 1926, p.13

Fig.32. Port Sunlight, plan Lever et William Owen, 1914, p.13

Fig.33. A. P. Walker, plan de Bournville, 1879, p.13

Fig.34. Lever et William Owen, plan de Port Sunlight, 1914, p.13

Fig.35. Publicité Cadbury’s Cocoa, 1905, p.14

Fig.36. Vue aérienne de Bournville, 1910, p.14

Fig.37. Photographie de la place centrale de Port Sunlight, 1912, p.14

Fig.38. Publicité Port Sunlight Soap, 1913, p.14

Fig.39. Prospectus Bournville Works Housing, 1915, p.15

Fig.40. Photographie ouvriers devant logements Cadbury, 1916, p.15

Fig.41. Plan d’ensemble de Port Sunlight, 1918, p.15

Fig.42. Vue aérienne de Port Sunlight, 1919, p.15

Table Des Illustrations

Fig.43. Prospectus « Garden Suburbs », 1920, p.16

Fig.44. Affiche exposition « Homes for Heroes », 1921, p.16

Fig.45. Maison modèle Addison Act, 1922, p.16

Fig.46. Prospectus Hampstead Garden Suburb, 1923, p.17

Fig.47. Vue aérienne de Hampstead, 1924, p.17

Fig.48. Publicité Hampstead Tenants Society, 1925, p.17

Fig.49. Prospectus Welwyn Garden City, 1926, p.18

Fig.50. Vue aérienne de Welwyn Garden City, 1927, p.18

Fig.51. Publicité Welwyn Garden City Ltd, 1928, p.18

Fig.52. Plan de Louis de Soissons pour Welwyn, 1920, p.19

Fig.53. Maisons style néo-géorgien Welwyn, cliché 1924, p.19

Fig.54. Prospectus « A town in the country », Welwyn, 1929, p.20

Fig.55. Vue aérienne de Welwyn, 1930, p.20

Fig.56. Publicité Ernest Wallcousins pour Welwyn, 1931, p.20

Fig.57. Carte postale Howardsgate, Welwyn, 1932, p.21

Fig.58. Publicité Garden Cities & Town Planning Association, 1933, p.21

Fig.59. Prospectus Welwyn, 1934, p.22

Fig.60. Vue aérienne de Welwyn, 1935, p.22

Fig.61. Publicité « Move to Welwyn », 1936, p.22

Fig.62. Carte postale Parkway, Welwyn, 1937, p.23

Fig.63. Prospectus « A better life in Welwyn », 1938, p.23

Fig.64. Vue aérienne de Welwyn, 1939, p.23

Fig.65. Prospectus « Garden City spirit », 1940, p.24

Fig.66. Publicité Welwyn, 1941, p.24

Fig.67. Vue aérienne de Welwyn, 1942, p.24

Fig.68. Prospectus « Building for peace », 1943, p.25

Fig.69. Publicité Welwyn, 1944, p.25

Fig.70. Vue aérienne de Welwyn, 1945, p.25

Fig.71. Prospectus « New homes for all », 1946, p.26

Fig.72. Publicité Welwyn, 1947, p.26

Fig.73. Vue aérienne de Welwyn, 1948, p.26

Fig.74. Prospectus « Garden City development », 1949, p.27

Fig.75. Publicité Welwyn, 1950, p.27

Fig.76. Vue aérienne de Welwyn, 1951, p.27

Fig.77. Prospectus « A town with a future », 1952, p.28

Fig.78. Publicité Welwyn, 1953, p.28

Fig.79. Vue aérienne de Welwyn, 1954, p.28

Fig.80. Prospectus « Living in Welwyn », 1955, p.29

Fig.81. Publicité Welwyn, 1956, p.29

Fig.82. Vue aérienne de Welwyn, 1957, p.29

Fig.83. Prospectus « Welwyn today », 1958, p.30

Fig.84. Publicité Welwyn, 1959, p.30

Fig.85. Vue aérienne de Welwyn, 1960, p.30

Fig.86. Prospectus « Garden City for all », 1961, p.31

Fig.87. Publicité Welwyn, 1962, p.31

Fig.88. Vue aérienne de Welwyn, 1963, p.31

Fig.89. Prospectus « Welwyn, a modern town », 1964, p.32

Fig.90. Publicité Welwyn, 1965, p.32

Fig.91. Vue aérienne de Welwyn, 1966, p.32

Fig.92. Prospectus « Welwyn Garden City », 1967, p.33

Fig.93. Publicité Welwyn, 1968, p.33

Fig.94. Vue aérienne de Welwyn, 1969, p.33

Fig.95. Prospectus « Welwyn 70 », 1970, p.34

Fig.96. Publicité Welwyn, 1971, p.34

Fig.97. Vue aérienne de Welwyn, 1972, p.34

Fig.98. Prospectus « Welwyn in the seventies », 1973, p.35

Fig.99. Publicité Welwyn, 1974, p.35

Fig.100. Vue aérienne de Welwyn, 1975, p.35

Fig.101. Port Sunlight, vue aérienne, 1920, p.45

Fig.102. Publicité pour Port Sunlight, 1925, p.45

Fig.103. Village de Bournville, photographie 1900, p.46

Fig.104. Usine Cadbury à Bournville, carte postale 1910, p.46

Fig.105. Plan de la cité-jardin de Letchworth, 1904, p.47

Fig.106. Barry Parker & Raymond Unwin, plan de Hampstead Garden Suburb, 1907, p.48

Fig.107. Publicité Hampstead Garden Suburb, The Times, 1908, p.48

Fig.108. Maison type de Hampstead, cliché 1910, p.48

Fig.109. Ebenezer Howard, diagramme : ville de 32 000 habitants, 1902, p.49

Fig.110. Raymond Unwin, plan d’ensemble de New Earswick, 1903, p.50

Fig.111. George Cadbury, maison modèle à New Earswick, 1904, p.50

Fig.112. Publicité Garden City Pioneer Company, 1905, p.51

Fig.113. Prospectus de Letchworth Garden City, 1906, p.51

Fig.114. Publicité pour Welwyn, brochure de 1923, p.52

Fig.115. Vue aérienne de Welwyn Garden City, 1925, p.52

Fig.116. Publicité Ernest Wallcousins pour Welwyn, 1926, p.52

Fig.117. Plan d’urbanisme de Welwyn, Louis de Soissons, 1920, p.53

Fig.118. Maisons de style néo-géorgien à Welwyn, cliché 1924, p.53

Fig.119. Vue aérienne de Welwyn, 1928, p.54

Fig.120. Carte postale : Parkway, Welwyn, 1930, p.54

Fig.121. Publicité pour Welwyn Garden City Ltd, 1931, p.54

Fig.122. Carte postale Welwyn : Howardsgate, 1932, p.55

Fig.123. Publicité pour la Garden Cities and Town Planning Association, 1933, p.55

Fig.124. Prospectus « Homes for Heroes », Londres 1919, p.56

Fig.125. Maison type Addison Act, Wembley, 1920, p.56

Fig.126. Publicité Ministry of Health sur les nouvelles maisons, 1922, p.57

Fig.127. Affiche de propagande, « The key to health », 1923, p.57

Fig.128. Publicité du London County Council sur Becontree Estate, 1925, p.58

Fig.129. Photographie aérienne de Becontree, 1927, p.58

Fig.130. Maison type de Becontree Estate, cliché 1928, p.58

Table Des Illustrations

Fig.131. Publicité du Daily Mail Ideal Home Exhibition, 1928, p.59

Fig.132. Plan d'aménagement de Wythenshawe, 1930, p.60

Fig.133. Publicité Manchester Corporation Housing, 1931, p.60

Fig.134. Photographie aérienne de Wythenshawe, 1932, p.60

Fig.135. Publicité sur les maisons à loyer modéré, 1934, p.61

Fig.136. Maisons ouvrières à Wythenshawe, cliché 1935, p.61

Fig.137. Prospectus « The New Towns Committee », 1946, p.62

Fig.138. Publicité Stevenage Development Corporation, 1948, p.63

Fig.139. Vue aérienne de Stevenage New Town, 1950, p.63

Fig.140. Plan d'aménagement de Stevenage, 1951, p.64

Fig.141. Photographie de la Town Centre, Stevenage, 1955, p.64

Fig.142. Publicité « A better living in Harlow », 1956, p.65

Fig.143. Vue aérienne de Harlow New Town, 1957, p.65

Fig.144. Maisons modernes à Harlow, cliché 1958, p.65

Fig.145. Publicité Crawley Development Corporation, 1959, p.66

Fig.146. Vue aérienne de Crawley New Town, 1960, p.66

Fig.147. Maisons de Crawley, cliché 1960, p.66

Fig.148. Publicité « New Towns for a New Age », 1961, p.67

Fig.149. Photographie Basildon Town Centre, 1962, p.67

Fig.150. Plan de Basildon New Town, 1963, p.68

Fig.151. Maisons en rangée à Basildon, cliché 1964, p.68

Fig.152. Publicité « The Future is Here », Basildon, 1965, p.69

Fig.153. Vue aérienne de Basildon, 1966, p.69

Fig.154. Maisons individuelles Basildon, cliché 1966, p.69

Fig.155. Publicité Milton Keynes Development Corporation, 1967, p.70

Fig.156. Plan d'ensemble de Milton Keynes, 1968, p.70

Fig.157. Vue aérienne de Milton Keynes, 1969, p.70

Fig.158. Publicité « A city in the country », Milton Keynes, 1970, p.71

Fig.159. Photographie du centre de Milton Keynes, 1971, p.71

Fig.160. Maisons pavillonnaires à Milton Keynes, 1972, p.71

Fig.161. Publicité « Modern living », Milton Keynes, 1973, p.72

Fig.162. Vue aérienne de Milton Keynes, 1974, p.72

Fig.163. Prospectus « Garden Cities in the 20th century », 1975, p.73

Fig.164. Carte promotionnelle « New Towns of Britain », 1976, p.73

Fig.165. Publicité Basildon, brochure 1977, p.74

Fig.166. Vue aérienne de Basildon, 1978, p.74

Fig.167. Prospectus « New Towns are working », 1979, p.74

Fig.168. Plan d'aménagement de Telford New Town, 1980, p.75

Fig.169. Photographie Telford Town Centre, 1981, p.75

Fig.170. Publicité « A new future in Telford », 1982, p.76

Fig.171. Vue aérienne de Telford, 1983, p.76

Fig.172. Prospectus « British New Towns », 1984, p.77

Fig.173. Publicité Milton Keynes, brochure 1985, p.77

Fig.174. Vue aérienne de Milton Keynes, 1986, p.78

Fig.175. Publicité « Living in Milton Keynes », 1987, p.78

Fig.176. Prospectus « The New Towns experience », 1988, p.79

Fig.177. Plan de Cumbernauld New Town, 1989, p.80

Fig.178. Vue aérienne de Cumbernauld, 1990, p.80

Fig.179. Prospectus « Cumbernauld Development Corporation », 1991, p.81

Fig.180. Publicité Cumbernauld, 1992, p.81

Fig.181. Photographie de Cumbernauld Town Centre, 1993, p.81

Fig.182. Prospectus « New Towns into the future », 1994, p.82

Fig.183. Publicité Milton Keynes, 1995, p.82

Fig.184. Vue aérienne de Milton Keynes, 1996, p.83

Fig.185. Prospectus « The New Towns legacy », 1997, p.83

Fig.186. Photographie Basildon Town Centre, 1998, p.84

Fig.187. Prospectus « New Towns today », 1999, p.84

Fig.188. Publicité « A new century of Garden Cities », 2000, p.85

Fig.189. Vue aérienne de Milton Keynes, 2001, p.85

Fig.190. Prospectus « Garden City revival », 2002, p.85

Fig.191. Publicité Stevenage, brochure 2003, p.86

Fig.192. Vue aérienne de Stevenage, 2004, p.86

Fig.193. Prospectus « New Towns 21st century », 2005, p.87

Fig.194. Publicité Harlow, brochure 2006, p.87

Fig.195. Vue aérienne de Harlow, 2007, p.87

Fig.196. Prospectus « Eco-towns », 2008, p.88

Fig.197. Publicité Basildon, brochure 2009, p.88

Fig.198. Vue aérienne de Basildon, 2010, p.89

Fig.199. Prospectus « New Towns in the 21st century », 2011, p.89

Fig.200. Publicité Milton Keynes, brochure 2012, p.90

Fig.201. Vue aérienne de Milton Keynes, 2013, p.90

Fig.202. Prospectus « Garden Cities for tomorrow », 2014, p.91

Fig.203. Publicité Harlow, brochure 2015, p.91

Fig.204. Vue aérienne de Harlow, 2016, p.92

Fig.205. Prospectus « New Towns in Britain », 2017, p.92

Fig.206. Publicité Stevenage, brochure 2018, p.93

Fig.207. Vue aérienne de Stevenage, 2019, p.93

Fig.208. Prospectus « Garden Cities revival », 2020, p.94

Fig.209. Publicité Basildon, brochure 2021, p.94

Fig.210. Vue aérienne de Basildon, 2022, p.95

Fig.211. Prospectus « Future of New Towns », 2023, p.95

Fig.212. Publicité Milton Keynes, brochure 2024, p.95

Fig.213. Vue aérienne de Milton Keynes, 2025, p.96

Fig.214. Prospectus « Garden Cities 21st century », 2026, p.96

Fig.215. Publicité Harlow, brochure 2027, p.97

Fig.216. Vue aérienne de Harlow, 2028, p.97

Fig.217. Prospectus « New Towns today », 2029, p.98

Fig.218. Publicité Stevenage, brochure 2030, p.98

Fig.219. Vue aérienne de Stevenage, 2031, p.99

Fig.220. Prospectus « Garden Cities revival », 2032, p.99

Fig.221. Publicité Basildon, brochure 2033, p.100

Fig.222. Vue aérienne de Basildon, 2034, p.100

Fig.223. Prospectus « New Towns in the future », 2035, p.101

Fig.224. Publicité Milton Keynes, brochure 2036, p.101

Fig.225. Vue aérienne de Milton Keynes, 2037, p.102

Fig.226. Prospectus « Garden Cities for tomorrow », 2038, p.102

Fig.227. Publicité Harlow, brochure 2039, p.103

Fig.228. Vue aérienne de Harlow, 2040, p.103

Fig.229. Prospectus « New Towns », 2041, p.104

Fig.230. Publicité Stevenage, brochure 2042, p.104

Fig.231. Vue aérienne de Stevenage, 2043, p.105

Fig.232. Prospectus « Garden Cities revival », 2044, p.105

Fig.233. Publicité Basildon, brochure 2045, p.106

Fig.234. Vue aérienne de Basildon, 2046, p.106

Fig.235. Prospectus « New Towns in Britain », 2047, p.107

Fig.236. Publicité Milton Keynes, brochure 2048, p.107

Fig.237. Vue aérienne de Milton Keynes, 2049, p.108

Fig.238. Prospectus « Garden Cities of the future », 2050, p.108

Fig.239. Publicité Harlow, brochure 2051, p.109

Fig.240. Vue aérienne de Harlow, 2052, p.109

Fig.241. Prospectus « New Towns legacy », 2053, p.110

Table Des Illustrations

ANNEXES

Album photo de Jacqueline et Jean Demarteau

1942 – Boulevard Ernest Solvay (montée du pont des Bayards) – Photo N/B dentelée d'un tramway accidenté, sorti de sa voie et en porte-à-faux. Provenance : René Collette, ancien chauffeur de taxi et transporteur du boulevard Ernest Solvay. Référence 1942.



Date inconnue – Rue de la Mutualité (côté impair, devenue rue d'Esch-sur-Alzette) – Photo montrant la rue large avec terre-plein central, voiture et arbres, au coin de la place rue Valencienne. Surnommée plus tard "Rue Noire". Maison du diamantaire, témoignage de la présence de quelques habitants non ouvriers dans le quartier. Référence panneaux A01.



Date inconnue – Rue de la Mutualité (côté pair, devenue rue d'Esch-sur-Alzette) – Photo prise au milieu de la rue avec deux terre-pleins arrondis, le second au niveau des maisons de gauche. Circulation logique sans panneaux : du boulevard en montant, 1re à droite ; de la place en descendant, 1re à droite. Sur une autre photo, la direction de la voiture est bien visible.



Date inconnue – Coin boulevard Ernest Solvay et rue Joseph Remy – Photo N/B du bâtiment « Casablanca » avec boucherie chevaline et alimentation générale, commerces prévus dès la construction. Référence panneaux A01. À l'époque, les boucheries chevalines étaient courantes à Liège, aujourd'hui disparues et rayon cheval très réduit.





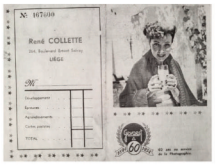
1984 – Coin rue Charles Gothier et rue Alphonse Tilkin n°3/5 (près du terrain de basket) – Photo couleur 10×15 cm (origine urbanisme, copie N/B A4) du building avec magasin à grande vitrine de chaque côté de la porte centrale, l'une donnant sur la rue Charles Gothier et l'autre sur la rue Alphonse Tilkin. Référence 7615.





1984 – Coin rue Louis Abry et rue Charles Gothier – Photo couleur 10×15 cm (origine urbanisme, copie N/B A4) du commerce d'alimentation générale « chez Michel », magasin à deux vitrines avec porte centrale. Michel est le prénom du fils des propriétaires.





1963 – Boulevard Ernest Solvay – Photo d'entrée du parking du taxi Collette, en face du magasin, près de la pharmacie du Thier et de la grande surface. Référence 7922.





1963 – Boulevard Ernest Solvay – Photo du parking du taxi Collette, en face du magasin, près de la pharmacie du Thier et de la grande surface.



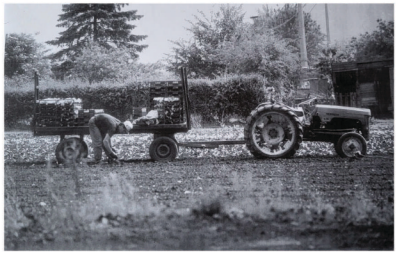


Date inconnue – Boulevard Hector Denis, Thier-à-Liège – Photo du garage Oliveri avec pompe à essence Shell, bâtiment aujourd'hui surélevé d'un étage, près du cimetière de Saint-Walburge.





Date inconnue — Thier-à-Liège — Photo d'une machine, référence 5673 panneau A03. Beaucoup de jardins loués à la ville de Liège et cultivés par les habitants, notamment rue Charles Gothier (impair), rue Tribouillet, ruelles du boulevard Hector Denis, terrils, rue Coupée, et dans le quartier Bernalmont. Le Thier-à-Liège est un espace vert bien visible depuis le haut des terrils.



Date inconnue — Rue des Bergers (dos aux terrils) — Photo de quatre personnes semant derrière un tracteur. Référence 6502.



1957-1965 — Îlot rue Charles Gothier — Photo N/B 8×9,5 cm montrant de la végétation au premier plan avec le terril de Herstal en arrière-plan. Référence 1277.



Date inconnue — Rue Louis Abry n°2 — Photo N/B dentelée 9×9 cm montrant un passage latéral avec une partie carrelée et une autre jardin.



1987 – Boulevard Ernest Solvay 212 (en face du commissariat) – Photo N/B paysage enneigé. On observe des haies délimitant les espaces, vestiges d'une époque où la ville de Liège laissait remplacer les haies par des murets, ce qui a fait perdre le caractère campagnard. Référence 1077.



Date inconnue (avant 1965) – Quartier du Charbonnage Batterie – Photo N/B dentelée montrant la procession et la sortie des mineurs célébrant la Sainte Barbe le 4 décembre, avant la fermeture du charbonnage en 1965.



Entre 1995 et 2000 (juin) – Place Herbert Hoover – Photo arrondie d'une fête d'été, avec en arrière-plan un morceau de haie. Référence 003. Le monsieur sur la photo habitait rue Louis Abry.



1930 – Place (vue vers la rue de Valenciennes) – Photo du centenaire de la Belgique, avec la vieille cité déjà construite. Rumeur non confirmée de la présence du roi Albert Ier. Photo originale très petite, d'où les pixels visibles.



1955-1960 – Rue Walthère Dewé – Photo de bâtiments construits en 1880.



Date inconnue – Rue Lavaniste (partie haute, voie 56, vers Bernalmont) – Photo du café « Les Bons Amis » lié au charbonnage.



Date inconnue – 1 rue Walthère Dewé – Photo du magasin qui deviendra plus tard une grande surface ; aujourd'hui, l'emplacement accueille plusieurs commerces. Le clocher de l'église est visible en arrière-plan.



Avant 1940 – Place Herbert Hoover – Référence 1453.



Photo 1 (maison) :

1980 – Commissariat de police vers rue de la Barrière – Photo N/B vue vers la ville. Référence 1063.



Photo 2 :

1980 – Jardins rue de la Barrière, maisons penchées près des escaliers rue de Herstal et rue Hennequin – Photo couleur 10×15 cm (copie N/B).



Date inconnue – Marchande et transport ambulant – Charrette tirée par des personnes, par des chevaux (ex. M. Latour pour livrer les arbres du boulevard avant la guerre) ou par des chiens (ex. M. Derrilleux).



Date inconnue – Rue Renardi 29 – Marchande de frites « chez Maria », immigrée italienne. Anecdote : son fils est devenu photographe international.



Date inconnue – Coin rue Walthère Dewé (anciennement rue du Long Bonnier), rue Haut Pavé et rue Renardi – Emplacement commercial ayant accueilli un magasin d'électroménager, de vidéocassettes, puis divisé en deux commerces :



1940,1945 – Rue Haut Pavé ou rue Renardi – Photo d'un magasin non identifié, probablement prise avant la guerre



1921 – Îlot Charles Gothier – Photo N/B dentelée de la ferme d'Élisabeth Fassin, épouse Thiry. Référence 6057.



1988 – Rue Louis Abry n°30 – Photo couleur (copie N/B) 9×12,5 cm d'un jardin avec passage latéral, vue arrière des maisons rue Charles Gothier. Référence 1293.



1980 (approx.) – Coin boulevard Ernest Solvay et rue Charles Horion – Photo couleur 9×9 cm montrant les vignes avec hauts treillis d'environ 1 mètre. Endroit utilisé pour faire du traîneau lorsqu'il y avait de la neige. Référence 7811.



2000/2001 — Rue de la Solidarité — Photo de l'enlèvement des pavés.

Modification importante dans ce quartier centenaire. Les pavés retirés ont été réutilisés et se trouvent aujourd'hui sur la place Saint-Lambert.



Création des écoles et de l'église : un élément clé dans le démarrage du quartier du Thier.

- Rue Stanislas Fleussu — 1963
- Rue de l'Industrie — 1950
- Rue Alphonse Tilkin — 1935

Ces trois clichés montrent trois styles architecturaux différents, témoignant de l'évolution du quartier au fil des décennies.





1940-1945 – lieu non précisé – Photo de mineurs avant la Seconde Guerre mondiale.



Non datée – lieu non précisé – Animaux divers dans le quartier : chameau derrière l'église, lama pour l'ouverture du supermarché, poneys à la fête, chevaux dans les prés, moutons et chèvres près des charbonnages et de la maison de repos, démonstration de chiens d'attaque près de la poste.



1980 – Terrain de basket, rue Léopold Harzé – Suppression de l'abri utilisé par les jeunes pour accéder au toit du local, puis abattage des peupliers servant de repère, notamment pour le terril.



Avant 1940 – Boulevard Ernest Solvay n°130 (approx.) – Les arbres sont encore de petite taille.



1998 – Place de la cité, vue vers la rue Louis Abry – Tour en calèche guidée par VirTo Baronne.



1960 – Place de la cité – Fête foraine avec manège, avec l'utilisateur, son frère et sa mère.



1935 – Rue Renardi – Marchande ambulante de glaces avec charrette tirée par un cheval, près du magasin au coin des rues du Baron, Renardi et Jolivet.



1954-1957 – Rue Stanislas Fleussu – Photo amusante des triplées Boxho : Laurette, Cécile et une troisième sœur dont le prénom est oublié.



Non datée – Boulevard près du Rio Meuble, rue des Petites Roches (rue de Herstal) – Poldine Lesuisse, dernière marchande du coin Saint-Gilles.



Avant 1940 – Boulevard Ernest Solvay, près du futur Rio Meubles/école – Colombophile, témoignage des loisirs d'époque.



1910 – lieu non précisé – Activité musicale comme loisir.



Vers 1950 – Place Herbert Hoover – Photo N/B 19×20 cm tirée du livre *Des maisons liégeoises, 75 ans*, montrant le treillis dur de 50 cm et les fleurs. Qualité médiocre avec beaucoup de grain, référence 1227



1937 – Place Herbert Hoover – Photo N/B 5×8 cm (dentelée 7×10 cm) prise côté Valencienne, vue depuis la rue Nicolas Pietkin. Treillis dur de 50 cm avec fleurs aux extrémités rectangulaires et centre rond ; arbres encore à peine visibles.



1953 – Place Herbert Hoover – Photo N/B 5×8 cm dentelée, prise rue Valenciennes, vue vers la rue Nicolas Pietkin. Fils de clôture avec piquets métalliques, enfant de face devant le rond ; arbres d'une taille similaire entre 1953 et



1961 – Place Herbert Hoover (coin rue de l'Industrie/rue Nicolas Pietkin/rue Stanislas Fleussu) – Photo N/B 11×7,5 cm des quatre enfants prise au milieu de la place avec les fils de clôture, référence 1270



1993 – Place Herbert Hoover – Photo N/B format A4 prise depuis la rue Louis Abry, vue vers la rue de l'Industrie (rue Volgograd). Peu de plantes dans les parcelles, les arbres poussent bien. Référence 1068



1993 – Place Herbert Hoover – Photo N/B format A4 prise depuis la rue Nicolas Pietkin, vue vers le coin rue Valencienne / rue Louis Abry. Photo originale en couleur non disponible. Référence 1993



1993 – Place Herbert Hoover – Photo N/B format A4 prise depuis la rue Nicolas Pietkin, mettant en évidence la taille des arbres. Référence 1253



1991 – Place (lieu exact non précisé) – Photo couleur 9×13 cm d'une animation, référence EN VRAR



Entre 1930 et avant 1948 – Coin rue Fort de Pontisse, rue de la Prévoyance, rue Valencienne – Copie d'une carte postale, photo provenant de la famille Lesuisse Poldine, référence 1268



2015 – Place (vue depuis rue Théodore de Bry) – Photo couleur format A4, vue vers la rue Valencienne Photo montrant les graviers jaunes, sans centre ni rectangles aux extrémités, prise depuis la rue Théodore

1954 – Boulevard Ernest Solvay – Construction du cinéma, qui deviendra plus tard Rio Meubles, face à l'école communale des garçons





Date inconnue – Banc de la place, vers rue Valenciennes/début rue de la Mutualité (rue d'Esch-sur-Alzette) – Photo privée N/B dentelée 7×9 cm, référence 1251



1969 – Rue Charles Gauthier, Thier-à-Liège – Photo couleur ton orangé 9×9 cm de la course cycliste Liège-Bastogne-Liège. Anecdote : les spectateurs regardaient à la télévision puis couraient voir les coureurs passer. Maison en briques noires au coin des rues Nicolas Pietkin et Stanislas Fleusu.



1936-1937 – Place Herbert Hoover, cité Tribouillet – Photo N/B 6,5×9 cm prise depuis la rue Nicolas Pietkin, vue vers la rue Louis Abry (paire), référence 1246 et 1247





1930 – Cité du Tribouillet – Photo N/B 8×5,5 cm de l'inauguration, prise lors de l'Exposition Universelle



Entre 1975 et 1988 – Rue Charles Gothier 149 (côté Bernalmont) – Dossier logement concernant une maison occupée depuis environ 30 ans par la famille Borzaga, état dégradé avec problèmes d'humidité, menuiserie et toiture, plusieurs demandes de mutation et projet de démolition partielle dans le cadre du terrain Bernalmont. Locataire de qualité perdue à cause des délais et coûts de réparation très élevés.









1980 – Départ/arrivée 35 rue Nicolas Pietkin – 24h vélo sur une boucle passant par rue Louis Abry, rue de Valenciennes, rue d'Esch-sur-Alzette, Boulevard Ernest Solvay et rue Joseph Remy ; suite à l'animation et la mobilisation, obtention d'un local au Petit Cercle derrière l'église, rue de l'Ermitage.





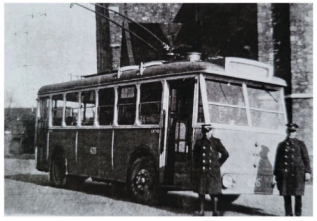
1955 – Boulevard Ernest Solvay – Salle de cinéma « Ciné Rioface », construite en 1954 à l'école.



1985 – Cité Tribouillet – Boulevard Ernest Solvay en trait plus foncé ; en bas à droite, rue Alphonse Tilkin et école communale.



Date non précisée – Rue Tribouillet – Portion de quartier disparue, prévue pour plusieurs projets (comme une percée vers la grand-route derrière la maison des jeunes et les ruelles en direction de Saint-Walburge) qui n'ont jamais été réalisés.



Date non précisée – Terminus tramway n°24, coin rue Walthère Dewé et rue de l'Ermitage – Photo des transports publics, jugée importante malgré le cadrage.

2013 – Vue du toit du building « Cassablanca », Boulevard Ernest Solvay/rue Joseph Remy – Vue vers la rue Prévoyance et les terrils d'Herstal.





2002 – Cité, départ de la pelouse près de la bibliothèque – Balade en calèche organisée par l'expo 2000, conduite par Vito Baronne.

1950 – lieu non précisé – Photo fournie par Les Maisons



merci

Les cités-jardins à Liège de 1830 à 1930

Lecture liminale d'une utopie urbaine



Travail de fin d'études présenté par Nathan Debreux en vue de l'obtention du grade de Master en Architecture

Sous la direction de Karel Wuytack, promoteur et de Guillaume Vanneste, co- promoteur

Année académique 2024-2025